هكذا من الاصل

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13399 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — SAMEDI 27 FÉVRIER 1988

Menacé d'être limogé avec l'approbation de Washington

Le général Noriega fait destituer le président de Panama

Le président panaméen Eric Delvalle a été destitué par l'Assemblée nationale, le vendredi 26 février, sous la pression de l'armée, et le gouvernement a choisi le ministre de l'éducation, M. Palma, pour lui succéder. Cette décision consacre l'échec de la tentative de l'« ancien président » Delvalle, qui avait voulu limoger le commandant en chef des forces armées, « homme fort » du régime, le général Noriega.

D'une destitution à l'autre, il ne se sera écoulé que six heures. Lorsque, dans l'après-midi de jeudi, le président panaméen Eric Delvalle annonce le renvoi de Manuel Antonio Noriega et son remplacement par le chef d'état-major, le colonel Marcos Bustine, la nouvelle fait l'effet d'une « bombe ». Ceux qui s'opposent à l'homme fort du régime réclament le retour à la démocratie et le départ d'un homme corrompu. Ils commencent à descendre dans la rue pour fêter leur victoire, et l'« audace » d'un président de la République dont l'effacement était légendaire. Les Etats-Unis réagissent de leur côté avec satisfaction devant le limogeage d'un homme inculpé à Miami de trafic de drogue, dont ils souhaitaient aussi le départ. *« Nous croyons qu'il y a maintenant une possibilité pour les Panaméens de remédier à l'impasse politique qui a paralysé le pays pendant les huit derniers mois et de remettre en route le processus de démocratisation »*, dira à Washington le porte-parole du département d'Etat, Phyllis Oakley.

D. H.-G.

(Lire la suite et nos informations page 8.)

Un défi aux Etats-Unis

Une fois encore la crise qui a opposé au Panama le président civil au commandant en chef des forces armées semble avoir tourné à l'avantage de ce dernier. Soucieux d'écarter un homme corrompu, sous le coup d'une inculpation de trafic de drogue aux Etats-Unis, et de réduire le poids de l'armée dans le fonctionnement des institutions, le chef de l'Etat, M. Eric Delvalle, a cru pouvoir destituer le général Manuel Antonio Noriega, alors que la crise qui secoue la petite République d'Amérique centrale dure depuis plus de huit mois.

L'opposition, réclamant la démocratisation du pays, demandait depuis l'été le départ de l'héritier du général Omar Torrijos, l'ancien homme fort panaméen, et multipliait les manifestations. Les Etats-Unis, voulant eux aussi écarter un homme, ancien allié devenu par trop encombrant, n'ont cessé de leur côté d'accentuer leurs sanctions. Tout d'abord en suspendant leur aide économique et militaire à ensuite en mettant directement en cause, au mois de février dernier, le général Noriega, en le laissant inculper pour trafic de drogue.

Ces multiples pressions exercées sur le commandant en chef des forces armées n'ont pourtant pas été suffisantes jusqu'ici pour le faire renoncer. Bien plus : Manuel Antonio Noriega a lancé depuis peu, avec un certain succès, une campagne nationaliste accusant les Etats-Unis de s'ingérer dans les affaires intérieures du pays et de vouloir remettre en cause la souveraineté panaméenne sur le canal qui doit être effective, d'après le traité Torrijos Carter, le 31 décembre 1999.

L'opposition, comme les Etats-Unis, a sous-estimé les ressources d'une telle campagne appuyée par une armée forte de vingt mille hommes qui garde un prestige populaire indéniable. Le « coup de force » du président Delvalle pourrait ainsi tourner au coup d'Etat militaire en vase clos. Il reste que la nécessité d'une évolution démocratique du régime panaméen n'a jamais été autant d'actualité au moment où l'économie du pays le plus riche d'Amérique latine commence à connaître ses premières graves difficultés.

Mais on peut s'interroger sur une telle succession de maladresse qui n'ont abouti qu'à renforcer le pouvoir de l'homme qui dirige en fait le pays depuis qu'il a pris, il y a cinq ans, le commandement en chef des forces armées. Le chef de l'Etat restait jusqu'à hier le possible arbitre d'une situation difficile, devant un général Noriega contraint à une défense « jusqu'au boutiste ». Un affrontement direct entre un homme dont les pouvoirs étaient limités et celui qui ne s'embarrasse d'aucun scrupules ne pouvait guère déboucher sur une issue favorable.

Cette crise s'est soldée par la mise à l'écart du chef de l'Etat au profit d'un successeur dont on imagine mal qu'il soit un opposant farouche du chef des armées. C'est un nouveau défi aux Etats-Unis qui n'ont pas su gérer un dossier pourtant indéfendable. Ils n'en avaient guère besoin dans la région.

M 0147 - 0227 0 - 4,50 F

3790147004500 02270

La plus grande dénationalisation en Grande-Bretagne

Mme Thatcher décide de privatiser l'électricité

Le gouvernement de Mme Thatcher a révélé, le jeudi 25 février, les modalités de la plus vaste et ambitieuse privatisation qu'il ait envisagée, celle de l'électricité. Le Livre blanc présenté par le ministre de l'énergie, M. Cecil Parkinson, a déjà obtenu l'aval des parlementaires conservateurs, mais risque de provoquer une sérieuse polémique en Grande-Bretagne.

La stratégie de privatisation de l'électricité adoptée par le gouvernement britannique constitue à plus d'un égard une première : pour la Grande-Bretagne, puisque le démantèlement du monopole public représente une opération sans précédent évaluée à quelque 27 milliards de livres (270 milliards de francs) ; pour les spécialistes de l'énergie également : les secteurs privés de l'électricité existant dans le monde, aux Etats-Unis, au Japon ou en RFA, sont tous organisés de façon verticale, chaque entreprise assurant l'ensemble des activités, de la production à la distribution. Le projet britannique prévoit un éclatement complet des responsabilités.

Deux sociétés doivent être créées pour la production, l'une réunissant 70 % de l'actuelle capacité, notamment nucléaire, l'autre, les 30 % restants. Au niveau de la distribution, les douze centres régionaux privatisés disposeront d'une autonomie qui suscite déjà de sévères critiques en dépit de la création d'un organisme de coordination.

(Lire nos informations page 45.)

Prix : +0,2 % en janvier

L'écart avec la RFA n'est plus que de 1,7 point.

M. Mitterrand en Irlande

La première visite d'Etat d'un président français.

PAGE 3

Cobayes humains

Tollé après la révélation de l'expérimentation faite sur un malade en coma dépassé.

PAGE 17

A nos lecteurs

Un arrêt de travail des ouvriers du Livre CGT a empêché, le jeudi 25 février, la sortie du *Monde* (numéro du 26 février). Ce mouvement résulte d'un désaccord survenu dans les négociations engagées sur les problèmes liés à l'exploitation de l'imprimerie en cours d'installation à Ivry-sur-Seine, où sera tiré le quotidien à partir de l'automne prochain. Il s'agit notamment des effectifs et des normes de production.

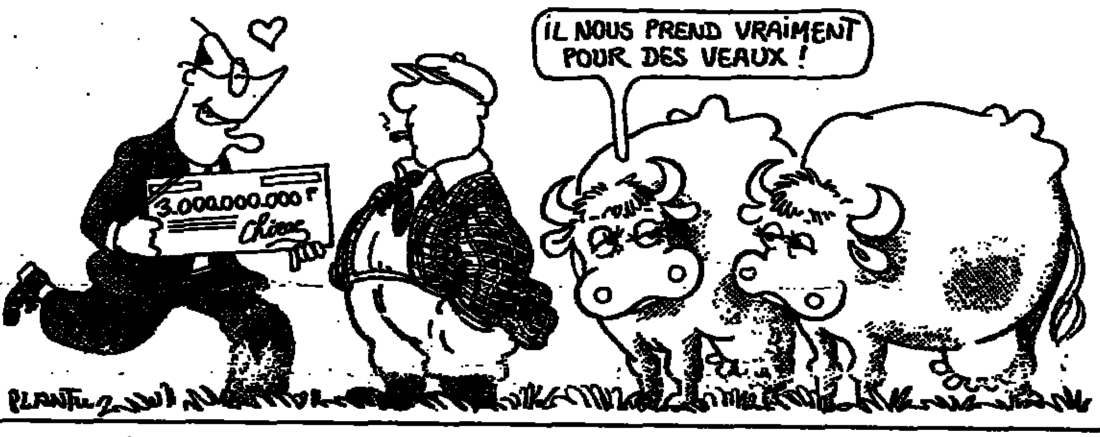
Dans ces conditions, l'abondance de l'actualité nous oblige à repousser la publication du *Monde Affaires* à la semaine prochaine (numéro du samedi 5 mars) et celle du « Monde sans visa » à demain samedi (numéro daté 28-29 février), à l'exception de la page « Jeux », qui paraît aujourd'hui.

Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous excuser de ces modifications.

3 milliards de francs pour les agriculteurs

Le premier ministre décide qu'une partie du produit de la vente du Crédit agricole sera consacrée au désendettement des exploitants.

Lire nos informations page 42



Des centaines de milliers de manifestants à Erevan

Happening nationaliste en Arménie

Des manifestations se poursuivent sans désemparer à Erevan, capitale de l'Arménie, avec la tolérance apparente des forces de l'ordre.

La situation paraît en revanche plus tendue au Karabakh, région de la République voisine d'Azerbaïdjan, dont la revendication fait l'objet des manifestations arméniennes.

De Moscou, M. Gorbatchev a lancé, vendredi matin 26 février, un appel au calme « aux peuples d'Arménie et d'Azerbaïdjan ».

MOSCOU
de notre envoyée spéciale

Le procureur général adjoint d'URSS, M. Alexandre Katoussev, a affirmé jeudi soir 25 février que *« pas un seul Arménien n'avait été assassiné »* au Karabakh, région autonome intégrée à la République soviétique d'Azerbaïdjan en 1923 et en proie à l'agitation nationaliste depuis deux semaines. Les déclarations du procureur général adjoint, qui s'est rendu lui-même à Stepanakert, principale ville du Karabakh, ont été diffusées à la télévision arménienne afin de démentir les rumeurs de massacre d'Arméniens par des Azerbaïdjanais (Azeris). Ces rumeurs ont jeté dans les rues d'Erevan, la capitale arménienne, des dizaines, peut-être même des centaines de milliers de personnes depuis lundi. Les Arméniens constituent 80 % des 160 000 habitants de la région de Karabakh et demandent, avec l'appui de leurs élus au soviet régional, le rattachement de la région à la République soviétique d'Arménie. Le comité central du PCUS a estimé cette semaine que cette revendication était contraire aux intérêts des travailleurs et nuisait aux relations interethniques.

L'envoi d'un haut responsable de la justice à Stepanakert, après celui de deux membres suppléants du Politburo, est un indice sérieux de la gravité de la situation dans la région où, selon des témoignages parvenus à Moscou ces derniers jours, *« plus personne ne dort et plus personne ne travaille »*. Mardi, le comité du parti régional a limogé le premier secrétaire, M. Boris Kevorkov, qui était en place depuis 1973 et l'a remplacé par un autre Arménien du Karabakh, M. Guenrikh Pogossian. M. Alexandre Katoussev a déclaré que l'étude de la situation sur place avait permis de démentir *« toute sorte de rumeurs et d'inventions »*, en particulier sur l'attaque de la voiture d'un représentant de Stepanakert par la milice et sur le meurtre de soixante Arméniens. Cependant, a ajouté le haut magistrat, *« je ne cacherai pas que des délits punissables par la loi ont été commis »*.

SYLVIE KAUFFMANN.

(Lire la suite page 8.)

Le Monde DES LIVRES

■ Fruttero et Lucentini à Venise. ■ Australie : une littérature aux antipodes. ■ Débat : le droit et les enfants de la science. ■ Histoire : aux origines de l'Empire romain ; Erasme ; Athènes ou l'Etat de grâce. ■ La chronique de Nicole Zand. ■ Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech.

Pages 19 à 28

Le sommaire complet se trouve en page 48

Les retombées de l'affaire de la COGEMA

Le MATIF, les faisans et les pigeons

Stavisky, la Garantie foncière, le Sucre, etc. L'affaire COGEMA va-t-elle à son tour s'inscrire dans la lignée des plus grands scandales politico-financiers français ? Les enquêtes en révèlent peu à peu tous les ingrédients transformant la simple malversation de départ en franche escroquerie, et provoquant un malaise croissant dans tous les milieux financiers et politiques français.

Au-delà du scandale pur et simple et des risques d'éclaboussures encourus par un certain nombre de sociétés ou de personnes impliquées bon gré, mal gré dans l'affaire, c'est la survie même du tout jeune marché à terme des instruments financiers, le MATIF, et, à la limite, la réputation de toute la place qui sont en jeu.

« S'il fallait déballer tout le linge sale, Paris serait tuée en tant que place financière », dit un opérateur, tout en regrettant la *« loi du silence »* qui jette sur le marché une suspicion indifférenciée et malsaine. De fait, à tous niveaux, on balance désormais entre deux attitudes : soit étouffer et circonscrire l'affaire pour limiter les dégâts, quitte à sacrifier pour l'exemple les deux victimes avouées – la COGEMA et la charge Buisson, – coupables d'avoir porté plainte (contre X... et d'avoir alerté l'opinion). Soit à l'inverse tenter de purger en profondeur le marché de tous ses moutons noirs, et réformer s'il le faut les procédures pour rétablir durablement la confiance, largement ébranlée.

Un dilemme qui divise aussi le gouvernement. M. Madelin, ministre de l'industrie, apparemment tenant de la première thèse, avait cru bon d'affirmer, le vendredi 19 février, dans un communiqué qu'*« aucun sinistre autre que la COGEMA »* n'était apparu dans la gestion de trésorerie des entreprises publiques. Il appuyait ainsi toutes les sociétés, qui, citées à un titre ou à un autre pour leur intervention sur le MATIF, avaient publié des démentis en cascade.

DOMINIQUE GALLOIS et VÉRONIQUE MAURUS.

(Lire la suite page 43.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75



Débats

GUERRE ÉCONOMIQUE

Privatisations et états d'âme

par MARC LADREIT DE LACHARRIÈRE (*)

LES tempêtes qui viennent de secouer les marchés financiers internationaux, aussi bien que l'amorce de la campagne pour l'élection présidentielle, placent le processus des privatisations dans une nouvelle lumière.

Force est de constater qu'une certaine dose de doute s'installe maintenant dans les esprits et parmi certains de ceux-là même qui se sont faits les champions de la dénationalisation en des temps plus sereins. Le doute va-t-il faire place au découragement puis à la résignation ?

Il nous faut réagir car l'enjeu demeure fondamental : rendre possible la mutation de notre société actuelle colbertiste de propriétaires de lopins de terre et de bas de laine vers une société productrice de richesses nouvelles. Il s'agit aussi, la justice sociale n'étant pas la propriété exclusive d'une classe politique, d'instituer un véritable capitalisme populaire ; il s'agit encore, non seulement de relever le défi de la compétition européenne, mais, au-delà, de donner aux entreprises françaises les atouts qui leur permettront de prendre la dimension planétaire à laquelle elles doivent aspirer.

Au nom d'une certaine fatalité

Certes, il y a ceux qui souhaitent que rien ne change : ceux qui puisent leur inspiration dans l'égoïsme corporatif et sectoriel ; ceux qui considèrent qu'en dehors de l'Etat, arbitre suprême et protecteur attentif, il n'y a point de salut ; ceux qui sont résignés à l'échec au nom d'une certaine fatalité qui voudrait que la France soit prisonnière de ses traditions.

Pourtant on observe depuis quelques années une évolution de l'attitude des Français vers une meilleure acceptation des lois économiques nationales et internationales. On note que nos concitoyens, dépassant le débat idéologique et les clivages politiques, se sont réconciliés avec leurs entreprises et ont pris conscience qu'elles étaient les seules véritables productrices de richesses. La multiplication des petits porteurs est d'ailleurs un phénomène qui traduit en partie cette réconciliation. Le fait qu'un grand nombre de ceux-ci semblent avoir tenu bon en dépit de la tourmente boursière doit être également souligné.

De plus, la France ne peut plus laisser passer ce qui pourrait bien être une de ses dernières chances de se maintenir parmi les grandes nations industrielles du début du vingt et unième siècle.

Nos partenaires européens les plus puissants se sont résolument engagés sur la voie de la non-intervention de l'Etat dans la gestion des entreprises pour être à l'heure au rendez-vous de l'acte unique.

Dans ces conditions, la France peut-elle se permettre des états d'âme ? Les dernières semaines nous ont donné un avant-goût des restructurations et des alliances auxquelles nos grandes entreprises devront inévitablement procéder si elles veulent survivre à la concurrence européenne.

La nationalisation, c'est-à-dire l'absence d'ouverture du capital, la rigidité des structures, permet-elle à nos entreprises les plus importantes de s'y préparer au mieux ? A l'évidence, non ! Il s'agit donc bien, maintenant, d'un choix dont dépendra le sort de nos entreprises, donc de notre bien-être : devenir, à plus ou moins long terme, un marché d'écoulement des produits de nos voisins ou participer à la puissance de l'Europe.

Tout est dans cette alternative. On voit mal une France alourdie par la charge de sociétés nationalisées mais acceptant les règles de la libre concurrence tenir son rang dans ce concert.

Il faut, en effet, bien comprendre que les « trente glorieuses » sont définitivement entrées dans l'histoire et que nous sommes désormais engagés dans une guerre économique de dimension mondiale. Le mot n'est pas employé ici dans son sens métaphorique mais bien dans son acception première et brutale : il s'agit de la survie de notre niveau de vie à moyen terme. Les forces de frappe de cette confrontation sont les entreprises dont les dirigeants sont les officiers généraux.

Imagine-t-on un instant pouvoir gagner des batailles avec des responsables qui ont cheminé dans les états-majors et n'ont jamais vu le feu, jamais affronté le terrain ? C'est malheureusement trop souvent la règle dans la direction des entreprises dépendant de l'Etat ou qui ont dépendu de l'Etat.

Des spectateurs aux acteurs

Ensuite, il y a la nécessité de donner ses racines à un véritable capitalisme populaire. La participation aboutit à être perçue comme un supplément de salaire. L'actionnariat populaire fait appel à d'autres motivations, tel l'attrait de devenir un acteur de notre développement économique. Plus il y aura d'acteurs, plus nous seront prêts à affronter avec succès les échéances économiques qui nous attendent.

Il ne faut pas ranger la volonté de faire accéder des millions de Français à l'actionnariat au magasin des occasions manquées. Il faut persévérer et les encourager à faire un usage productif de leur épargne. A ce titre, la reprise des privatisations avec Matra, opération financière de taille modeste associée à un enjeu industriel européen, va dans le bon sens.

Aujourd'hui, le monde industriel connaît l'une des plus grandes mutations de son histoire, caractérisée par le déplacement des centres de créativité vers les rives du Pacifique et par l'internationalisation des marchés. Il faut que les Français, jusqu'ici quelque peu spectateurs – parfois nonchalants, – de la réalité économique, en deviennent les acteurs.

(*) Vice président-directeur général de L'Oréal.

ENCYCLIQUE

La morale politique de Jean-Paul II

par ALFRED GROSSER

IL faut espérer que, malgré sa longueur et sa construction répétitive, l'encyclique *Sollicitudo rei socialis* sera largement diffusée et commentée. Comme l'encyclique *Populorum progressio* de Paul VI, dont elle célèbre le vingtième anniversaire, elle a pour point de départ « *la constatation de l'état de misère et de sous-développement dans lequel vivent des millions et des millions d'humains* ». Plus qu'elle encore, elle évoque constamment une « *nouvelle préoccupation morale* », le « *caractère éthique et culturel de la problématique relative au développement* », le « *caractère éthique de l'interdépendance des peuples* ». Une morale qui se réfère fondamentalement à la notion de « *dignité de la personne* ».

Où est donc la nouveauté ? On pourrait la voir dans la forte présence du thème de l'écologie et de la protection des ressources naturelles, encore que le pape exprime clairement son « *estime pour la culture et la civilisation techniques qui contribuent à la libération de l'homme* ». En fait, le caractère nouveau de l'encyclique réside sans doute d'une part dans le ferme retour à la dénonciation parallèle des mécanismes d'oppression utilisés par l'Est et par l'Ouest et par une approche moins exclusivement chrétienne du fondement du mal, donc de l'action pour le combattre.

Il y a continuité dans la condamnation du terrorisme, mais aussi dans l'affirmation : « *Les populations exclues d'un partage équitable (...) pourraient se demander : pourquoi ne pas répondre par la violence à ceux qui sont les premiers à nous faire violence ?* », ce qui évoque le thème, tant stigmatisé ces dernières années, de la violence sanglante comme réplique à la violence structurelle. Mais il importe plutôt de relever la dénonciation répétée de ce que Paul VI, dans *Populorum progressio* appelait le « *libéralisme sans frein* » conduisant « *à la dictature à bon droit dénoncée par Pie XI comme génératrice de l'impérialisme international de l'argent* ».

Certes, le « *droit à l'initiative économique* » est cité à deux reprises comme fondamental, notamment parce que son rejet conduit à « *la dépendance et la soumission à l'appareil bureaucratique* » et à une « *sujétion quasi absolue, semblable à la dépendance traditionnelle de l'ouvrier prolétaire par rapport au capitalisme* ». Et il est dit qu'« *aucun groupe social, par exemple un parti, n'a le droit d'usurper le rôle de guide unique* ».

Le « péché social »

Mais si l'encyclique, avec une insistance qui ne correspond sans doute plus à la réalité du monde actuel, parle des deux blocs en présence et de la menace que leur affrontement représente pour la paix, c'est surtout pour rappeler que « *la doctrine sociale de l'Eglise adopte une attitude critique vis-à-vis du capitalisme libéral aussi bien que du collectivisme marxiste* ».

On retrouve une tonalité qui avait pu paraître s'affaiblir à cause de l'accent mis, d'une part, sur l'absence de libertés à l'Est, d'autre part, sur les problèmes de la morale liés aux problèmes familiaux et sexuels. Une tonalité qui avait été notamment celle des évêques français mettant au premier rang des questions éthiques, à leur assemblée de 1972, la lutte contre « *l'exploitation des travailleurs immigrés, le pillage du tiers-monde, la finalisation de l'économie par le profit ou par la volonté de puissance d'oligarchies ou de nations* ».

En même temps, Jean-Paul II revient également à la priorité de la conversion des chrétiens aux exigences morales de leur foi par rapport à la conversion des non-chrétiens à la foi chrétienne. Dans le texte que la congrégation pour la doctrine de la foi, présidée par le cardinal Ratzinger, avait consacré à la « théologie de la libération » le 5 avril 1986, injustices et violences se trouvaient certes dénoncées, mais il était dit que « *le péché de l'homme, c'est-à-dire sa rupture avec Dieu, est la raison radicale des tragédies qui marquent l'histoire de la liberté* ». C'est là évidemment un thème théologique central qui se trouve aussi développé dans les interviews du cardinal Lustiger.

Mais quand l'encyclique se réfère expressément à un texte antérieur de Jean-Paul II sur le péché social, elle ressemble davantage à l'homélie prononcée par le cardinal-archevêque de Paris lors du grand rassemblement de Versailles pour la défense de l'école privée, homélie dans laquelle il demandait prioritairement aux parents des élèves des écoles catholiques de devenir plus chrétiens, notamment face aux plus démunis.

Sollicitudo rei socialis, dans le renvoi 65, rappelle, en effet, que « *l'Eglise sait et proclame que ces cas de péché social sont le fruit, l'accumulation et la concentration de nombreux péchés personnels (...) de la part de ceux qui suscitent ou favorisent l'iniquité, voire l'exploitent (...) ; de la part de ceux qui cherchent refuge dans la prétendue impossibilité de changer le monde et aussi de la part de ceux qui veulent s'épargner l'effort ou le sacrifice (...). Les vraies responsabilités sont donc celles des personnes.* »

D'où le recours central à la parabole des talents pour appeler les chrétiens à ne pas se résigner à l'injustice. Injustice des clivages entre nations et aussi des clivages au sein des nations. Est-il abusif d'utiliser un langage fort profane et de dire que la nouvelle encyclique a une tonalité de gauche ?

BIBLIOGRAPHIE

« La Question syndicale », de Pierre Rosanvallon

Jeu de piste paradoxal

PIERRE ROSANVALLON est brillant. Son talent, le secrétaire général de la Fondation Saint-Simon l'a montré dans plusieurs ouvrages comme *la Crise de l'Etat-providence* ou encore *Misère de l'économie*. Frappé par les multiples « *ébranlements* » du syndicalisme qui, du coup, se trouve « *obligé d'aller de l'avant* », Rosanvallon, qui fut à la fois conseiller économique de la CFDT jusqu'en 1977 et directeur de recherches à l'université Paris-Dauphine, vient de lancer un nouveau pavé dans la mare. Au risque, avec son nouveau livre *la Question syndicale*, de troubler plusieurs de ses anciens camarades en syndicalisme.

Il ne s'agit ni d'une enquête ni de témoignages de militants, mais d'une analyse sociologique globale (des appréciations plus personnalisées sur certaines confédérations n'apparaissent qu'à la fin), bourrée à l'excès de références historiques. « *Indifférent au fait de plaire ou de choquer* », Rosanvallon se pose en « *questionneur* ». Tant pis si, de ce fait, il agace parfois. Adepte de la technique selon laquelle il vaut mieux faire compliqué quand on peut faire simple, il affirme d'emblée qu'avant son livre la question du déclin syndical n'a « *paradoxalement* » jamais été « *approfondie* ». Diable ! L'ancien élève d'HEC part aussi d'un postulat largement contestable selon lequel le taux de syndicalisation est (en 1988 s'il vous plaît...) « *de l'ordre de 9 %* ». Certes, le patronat de la métallurgie avance un chiffre de 15 % de la population active salariée, mais il ne s'agit que d'un consensus... pour « *masquer cette réalité* ».

« L'expression des réalités vécues »

L'estimation ou l'évaluation approximative de P. Rosanvallon part d'un mélange de méthodes diverses et d'« *indiscrétions* ». Il y aurait ainsi 1 600 000 syndiqués, mais le chercheur n'évalue que les effectifs de la CGT, de FO, de la CFDT et de la FEN (en y allant plutôt fort). Ni la CFTC, ni la CGC, ni les syndicats autonomes – dont il note pourtant la « *rapide progression électorale* » – ne sont pris en compte. Une telle estimation n'est guère crédible. On ne voit pas l'intérêt qu'il peut y avoir à enfoncer encore un syndicalisme déjà bien faible...

Au-delà de ce défaut, le livre pose avec intelligence de vraies questions en partant de l'idée que « *c'est l'essence profonde du phénomène syndical qui est actuellement mise en cause. Même le bon syndicalisme responsable, imaginatif, proche du terrain que certains appellent de leurs vœux, est devenu problématique* ». Qu'il s'agisse de la « *banalisation* » de l'institution syndicale, de l'épuisement de la culture sociale, de la montée de l'individualisme et de la « *désacralisation* » du fait syndical – qui n'est plus qu'une « *forme parmi les autres de la représentation des intérêts ou de l'expression des réalités vécues* », – Rosanvallon vise souvent juste.

S'il est difficile de le suivre complètement quand il juge vraisemblable « *l'hypothèse d'un syndicalisme sans adhérents* », – la légitimité syndicale devenant comme pour les partis « *d'essence purement électorale* », – on ne peut écarter tout à fait cette question. On ne peut pas davantage refuser de s'interroger sur cette question du financement public qui pourrait demain rémunérer « *la fonction publique d'agences sociales et de régulateurs des confédérations et fédérations* ». Selon Rosanvallon, le déclin des syndicats a pour effet une « *plus faible gouvernalité du social* ». Le rôle du syndicalisme est appelé à connaître des changements profonds dans l'entreprise, où il sera moins « *acteur-protecteur* » et « *représentant* », et dans la société, où il va accroître ses responsabilités de « *fonctionnaire du social* ».

Pierre Rosanvallon n'hésite pas à manier les paradoxes. Oui, la négociation d'entreprise semble se développer, mais « *elle ne joue plus qu'un rôle relativement périphérique dans l'organisation générale de l'entreprise* ». Oui, il est bon que la démarche des syndicats soit devenue plus contractuelle que conflictuelle, mais « *la référence à la négociation sert de plus en plus à conjurer un certain désarroi syndical et à pallier une absence globale de perspective* ». Non, le code du travail « *n'est pas trop lourd* », seulement « *il n'est pas conçu en fonction des besoins actuels de l'individu au travail.* » Non, le droit d'expression des salariés n'est pas en soi un mal, mais il fait courir le risque de « *provoquer un ébranlement de l'intervention syndicale en remettant en cause le présupposé fondamental sur lequel le syndicat s'appuie, l'adéquation entre sa parole, son action et celle d'un groupe social.* »

L'ancien cédétiste désigne beaucoup de portes derrière lesquelles il voit l'« *avenir* » du syndicalisme, le passage obligé. Mais, n'en déplaise au sociologue, il reprend souvent, à travers ce jeu de piste, de nombreuses idées déjà abordées d'une façon approfondie, comme le caractère « *relatif et limité* » de la légitimité de la revendication sociale, l'incapacité du syndicalisme à prendre en charge les exclus ou l'ébranlement de l'idée de solidarité. Il n'a pas réponse à tout. Mais il a le mérite d'inciter le mouvement syndical à opérer une véritable révolution culturelle.

MICHEL NOBLECOURT.

★ *La Question syndicale*, histoire et avenir d'une forme sociale, de Pierre Rosanvallon. Edit. Calmann-Lévy, 274 p., 98 F.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09.
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.



5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE, code d'accès ABO
365 jours par an. 24 heures sur 24



هكذا من الأصل

ENCYCLIQUE

ale politique de Jean-Paul II

Le « péché social »

Le Monde

Le Monde TÉLÉMATIQUE



Au cours de sa visite d'Etat en République d'Irlande

M. Mitterrand se déclare hostile à la modernisation des armes nucléaires de l'OTAN

DUBLIN
de notre envoyée spéciale

Si M. Mitterrand est venu en Irlande ces 25 et 26 février, ce n'était pas seulement pour achever ce tour d'Europe qu'il s'était promis de faire pendant son septennat et auquel il manquera encore le Luxembourg, mais c'est, comme il l'a dit lors du dîner qui lui était offert jeudi soir à Dublin, *« pour réparer une singulière anomalie diplomatique »*. Aucun président français avant lui n'avait effectué de visite d'Etat en Irlande depuis l'indépendance de ce pays en 1921. L'accueil est celui que réservent les Irlandais aux visiteurs qui comptent. Ainsi M. Mitterrand devait-il s'exprimer, le vendredi 26 février, devant les deux Chambres réunies du Parlement de Dublin, ce que n'ont fait à ce jour que quelques grands, dont le dernier fut M. Reagan ; c'est pourquoi le gouvernement irlandais, qui y tenait, a dû faire voter par le Parlement la convocation d'une session extraordinaire.

A toute visite d'Etat son rituel : le président de la République fut d'abord invité jeudi – comme avant lui la reine Victoria, Jean-Paul II, Kennedy, le président Reagan et quelques autres, – à planter son arbre dans le magnifique parc de la résidence présidentielle. Après quoi on alla déposer une gerbe au monument des insurgés de 1916, puis dans l'après-midi rendre visite dans la campagne au tumulus néolithique de Newgrange et au monastère de Monasterboice, dont on admira longuement les croix celtiques.

Contre-culture

M. Mitterrand n'a eu qu'un seul entretien politique, jeudi, avec le premier ministre, M. Charles Haughey, qui donna lieu notamment à un échange de vues sur les questions communautaires et les rapports Est-Ouest. A l'invitation de M. Haughey, le président de la République a rappelé son point de vue sur le processus de désarmement : appui total à l'accord de Washington sur le démantèlement des missiles à moyenne portée (FNI), nécessité de poursuivre le processus avec les armes stratégiques, conventionnelles et chimiques, pour arriver dans chaque domaine à un équilibre au plus bas niveau possible. Allant un peu au-delà de ces positions déjà connues, le président de la République a déclaré au premier ministre irlandais, à propos du débat en cours parmi les membres de l'OTAN sur les armes nucléaires à courte portée, qu'il n'était pas pour sa part favorable à la modernisation de ces armes. C'était se démarquer de plusieurs dirigeants occidentaux qui ont appelé récemment à cette modernisation, à commencer par Mme Thatcher, ce qui n'est sans doute pas pour déplaire aux Irlandais, qui ne sont pas membres de l'OTAN.

Si l'on met de côté l'histoire – celle de la lutte contre les Anglais, celle de la Révolution française notamment – ce qui unit l'Irlande et la France, comme l'a dit jeudi soir le président Hillery, c'est l'Europe ; par son adhésion à la Communauté en 1975, l'Irlande non seulement choisissait le parti de la modernisation économique, mais elle sortait politiquement d'un tête-à-tête avec la Grande-Bretagne, qui reste souvent difficile.

M. Mitterrand est perçu à Dublin comme un grand artisan de la construction européenne. Récemment encore, les deux pays ont défendu au sein de la CEE des positions identiques, tant sur la politique agricole commune que sur les fonds d'aide au développement des régions les moins favorisées, qui concerne directement l'Irlande, et dont M. Mitterrand, davantage que le gouvernement français, souhaitait une forte augmentation.

Si les échanges franco-irlandais ont été multipliés par vingt-cinq depuis l'entrée de l'Irlande dans la Communauté, ils restent cependant largement déséquilibrés au profit de ce pays. Plusieurs industriels font partie de la délégation française, et cette question devait être plus largement abordée vendredi.

CLAIRE TRÉAN.

La réunion de Belgrade

Les pays balkaniques dessinent les contours d'une éventuelle coopération régionale

Réunis pour la première fois depuis la guerre autour de la même table, les ministres des affaires étrangères des six pays balkaniques (Albanie, Bulgarie, Grèce, Roumanie, Turquie et Yougoslavie) devaient achever, vendredi 26 février, leurs travaux à Belgrade.

De source soviétique, on apprend, d'autre part, que M. Mikhaïl Gorbatchev est attendu le 14 mars pour une visite de quatre jours en Yougoslavie.

BELGRADE
de notre envoyé spécial

Après des années de suspicion et de méfiance réciproques, les occasions d'en découdre, du moins oralement, ne manquaient pas. Mais aucun participant à la réunion de Belgrade n'a cédé à la tentation d'évoquer directement les problèmes qui empoisonnent souvent les relations bilatérales dans cette partie de l'Europe : la campagne d'assimilation forcée de la minorité turque en Bulgarie, les disputes entre Athènes et Ankara sur le mer Egée et Chypre, le sort des Albanais de la province yougoslave du Kosovo, la question de la Macédoine qui irrite les Grecs, Yougoslaves et Bulgares, pour ne citer que quelques exemples. Les six gouvernements étaient convenus, pour cette réunion « informelle », de tirer provisoirement un trait sur ces litiges et de consentir des gestes de bonne volonté.

Signe de ce réchauffement, plusieurs pays avaient conclu, à la veille de l'ouverture de la conférence, une série d'accords bilatéraux. En visite de « travail » et d'« amitié » à Sofia, le chef du gouvernement grec, M. Andreas Papandreou, a signé, le 23 février, avec le numéro un bulgare, M. Todor Jivkov, une déclaration vantant les mérites de l'élimination des armes nucléaires tactiques dans les Balkans.

Le même jour, à Belgrade, les ministres bulgare et turc des affaires étrangères s'entendaient sur un « protocole » prévoyant la mise en place de deux comités mixtes, économique et social, qui examineront *« l'ensemble des relations bilatérales »*, y compris par conséquent les questions humanitaires.

On pouvait néanmoins déceler dans les diverses interventions, soigneusement enrobées dans le langage diplomatique, quelques allusions très nettes aux problèmes en suspens. Le ministre albanais des affaires étrangères, M. Reis Malile, a ainsi soulevé le problème de minorités. *« L'Albanie,* a-t-il dit, *n'a jamais soutenu que le problème des minorités devait être réglé par la modification des frontières ou l'ingérence dans les affaires intérieures d'autrui. Toutefois, cette façon de voir n'exclut pas l'intérêt légitime des voisins pour leurs minorités. »* Il faisait naturellement allusion au Kosovo, cette région autonome de la Yougoslavie peuplée à 80 % d'Albanais.

Pour sa part, le ministre roumain des affaires étrangères, M. Ioan Totu, avait naturellement la Grèce et la Turquie à l'esprit lorsqu'il déclara que les bases militaires étrangères présentes dans certains pays menaçaient la sécurité dans les Balkans. Il a appelé « ces pays » à y renoncer ou à ne pas les moderniser.

Quant au ministre turc, M. Mesut Yilmaz, qui pensait, lui, à la minorité musulmane turque de Bulgarie, il a souhaité que la coopération interbalkanique comporte une dimension *« humaine et humanitaire »* s'inspirant de la « troisième corbeille » relative aux droits de l'homme dans les accords d'Helsinki.

Les projets de coopération foisonnent. On a l'impression que chaque pays, à l'exception de la prudente Albanie, se voit déjà, en présentant des catalogues impressionnants de propositions, le champion de la coopération balkanique dans les domaines les plus divers : industrie, agriculture, technologie, transports, énergie, environnement, santé publique, culture, commerce frontalier, sports, tourisme, etc.

La Grèce va jusqu'à proposer l'édition commune d'un guide de tourisme et d'affiches touristiques et la Bulgarie suggère une coordination de la lutte contre le SIDA.

ALAIN DEBOVE.

Le bilan de la visite de M. Giraud en Australie

La glace a été brisée entre Paris et Canberra

SYDNEY
de notre envoyé spécial

M. André Giraud regagne la France, vendredi 26 février, après une escale, jeudi, à Nouméa. Son séjour en Australie s'est, auparavant, terminé par un entretien de deux heures avec le premier ministre australien, M. Bob Kawke. Cet entretien, prévu à l'origine pour une demi-heure, a permis d'officialiser la normalisation des relations entre les deux pays, qui était le but du voyage du ministre de la défense. *« La glace a été brisée »*, estime-t-on du côté français, tandis que l'on juge à Canberra les contacts bons, positifs, constructifs et amicaux.

Le courant entre M. Giraud et le chef du gouvernement australien – qualifié en 1986 de *« stupide »* par M. Chirac, avant que ce dernier ne décide de geler les contacts ministériels – est donc bien passé. Reçu pratiquement comme un premier ministre, M. Giraud n'a cessé de rappeler une position française qu'il estime mal comprise, mais aussi mal expliquée, sans vouloir à tout prix convaincre, ce qu'il savait impossible.

La sécurité dans le Pacifique

Les Australiens ont été sensibles au fait que l'initiative de la reprise des contacts soit venue du côté français, tout en affirmant que leur position, tant sur les relations bilatérales que sur la Nouvelle-Calédonie et les essais nucléaires de Mururoa, restait inchangée.

Notre intention n'a jamais été de bouter les Français hors du Pacifique, répètent-ils, mais plutôt de leur voir mener une politique plus raisonnable. Ils insistent sur la « modération » de leur attitude, alors que, du côté français, on pense plutôt que Canberra a décidé de mettre fin à son « activisme » anti-français.

Les Australiens se sentent très concernés par les problèmes de sécurité dans le Pacifique. La possibilité d'une implantation soviétique les inquiète. Ils ont fait de gros efforts pour convaincre les Etats-Unis de s'intéresser davantage à cette région. Ils ont décidé de renforcer leur capacité d'intervention militaire dans le Pacifique pour faire face à tout danger potentiel.

L'aviation et la marine australiennes vont être renforcées et leur capacité de *« frappe »* à longue distance améliorée pour faire face à toute action *« hostile »*, mais aussi – et surtout – pour promouvoir la stabilité stratégique de la région pacifique. Cependant, comme le dit le ministre de la défense, M. Kim Beazley, l'Australie ne veut plus être *« le gendarme de la région »*, mais plutôt coopérer avec les Etats d'Asie du Sud-Est et du Pacifique.

Tous deux pays de la région, la France et l'Australie devraient coopérer dans ce domaine, estime-t-on du côté français. Mais les conceptions des deux capitales divergent cependant trop pour qu'une telle coopération soit pour tout de suite. Le succès de la visite de M. Giraud réside, avant tout, en fin de compte, dans un changement de climat – déplorable l'an dernier – et dans le fait que l'on est revenu à la case départ.

PATRICE DE BEER.

M. Roger Duzer est nommé ambassadeur en Australie

M. Roger Duzer a été nommé ambassadeur de France à Canberra, où il succède à M. Bernard Follin, a annoncé, jeudi 25 février, le Quai d'Orsay.

[Né en 1926, M. Duzer a été premier secrétaire à Tokyo de 1960 à 1962 ; à l'administration centrale (Asie-Océanie) de 1962 à 1963. Premier secrétaire à Washington (1963-1966), puis deuxième conseiller à Pékin (1966-1970), M. Duzer a ensuite été ambassadeur à Vientiane de 1976 à 1978, et à Nairobi de 1980 à 1984. Depuis 1984, il était ambassadeur à Islamabad.]

Le voyage de M. Cavaco Silva à Washington

Lisbonne souhaite redéfinir sa coopération militaire avec les Etats-Unis

Reçu à la Maison Blanche par le président Reagan, le premier ministre portugais, M. Cavaco Silva, a offi- ciellement demandé, le mercredi 24 février, l'ouverture de consultations sur l'accord de défense liant le Portugal et les Etats-Unis. M. Silva a plaidé pour une nouvelle qualité de la coopération américano-portugaise.

Lisbonne accorde d'importantes facilités aux Etats-Unis à la base de Lajes, aux Açores. En échange de la poursuite de cet arrangement, les Portugais avaient obtenu la promesse de l'exécutif américain de porter son assistance économique et militaire à 220 millions de dollars. Victimes des restrictions budgétaires américaines, ils n'ont obtenu que 117 millions en 1988. L'armée de l'air portugaise, qui a besoin de renouveler sa flotte, ne s'est vu proposer que des modèles déjà relativement anciens. Conscient d'être traité en allié de second ordre, le premier ministre portugais a affirmé que son pays était prêt à jouer un rôle accru dans le dispositif de l'OTAN et n'avait aucune intention de suivre l'exemple de l'Espagne, qui vient d'obtenir une réduction des forces américaines stationnées sur son territoire. Il s'est prononcé pour de nouvelles formes de coopération, incluant des transferts de technologie.

● **THAILANDE : la négociation avec le Laos.** – Le premier ministre thaïlandais a invité le premier ministre laotien à envoyer à Bangkok une délégation pour trouver une « solution durable » au contentieux frontalier entre les deux pays. Cette invitation, rendue publique jeudi 25 février, fait suite au séjour à Vientiane d'une délégation militaire thaïlandaise, qui a obtenu la libération de deux pilotes thaïlandais. Un cessez-le-feu est intervenu entre le Laos et la Thaïlande (*le Monde* du 19 février) après plusieurs mois de combats dans un secteur frontalier disputé.

Sans attendre la ratification du traité de Washington

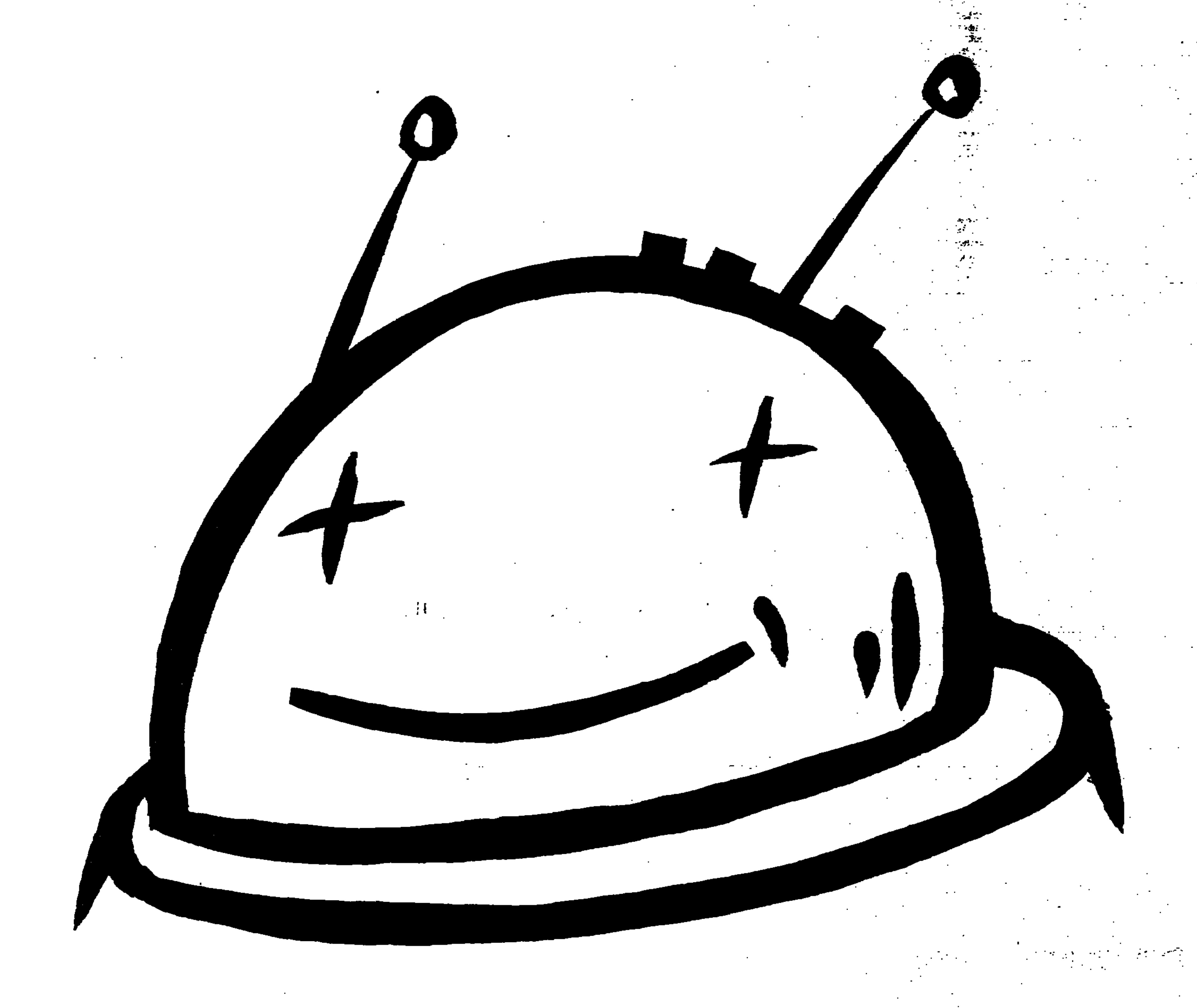
Moscou retire ses missiles nucléaires de RDA et de Tchécoslovaquie

L'armée soviétique devait commencer, le jeudi 25 févier, à retirer de ses bases en Tchécoslovaquie et en Allemagne de l'Est tous les missiles tactiques opérationnels (SS-12 et SS-23) qu'elle y avait déployés, ont annoncé, mercredi, des porte-parole à Prague et à Berlin-Est. Ce retrait a lieu avant la fin du débat ouvert au Congrès américain sur la ratification du traité de Washington, donc avant l'entrée en vigueur de cet accord, qui prévoit l'élimination de ces engins.

En RDA, des journalistes étrangers ont été invités à assister au départ des missiles aux gares de Waren et de Bischofswerda, mais non à pénétrer sur les bases où les engins avaient été installés à partir de 1984, en réponse au déploiement par l'OTAN de Pershing-2 et de missiles de croisière en Europe occidentale. A Moscou, le général Iazov, ministre soviétique de la défense, avait annoncé que ce retrait commencerait *« à la fin février »*. Par ailleurs, le président Reagan a estimé, dans sa conférence de presse du mercredi 24 février, que *« le temps est trop limité »* pour qu'un traité réduisant les armements stratégiques (START) puisse être signé lors de sa visite à Moscou en juin.

[Les SS-12 (environ 900 kilomètres de portée) et les SS-23 (500 kilomètres) appartiennent à la catégorie des missiles dits « à plus courte portée » (SRINF), qui avait été rajoutée il y a moins d'un an à la négociation sur les missiles intermédiaires proprement dits (de 1 000 à 5 500 kilomètres de portée) sous forme de « deuxième option zéro ». Selon le mémorandum annexé au traité de Washington de décembre dernier, l'armée rouge disposait, à la date du 1er novembre 1987, d'un arsenal de 220 SS-12 et de 167 SS-23 déployés, auxquels s'ajoutaient respectivement 506 et 33 engins stockés en dépôt. Sur ce nombre, la RDA hébergeait, sur six bases au total, 54 SS-12 et 53 SS-23, tous opérationnels. La Tchécoslovaquie n'avait, pour sa part, qu'une base contenant 39 SS-12.]

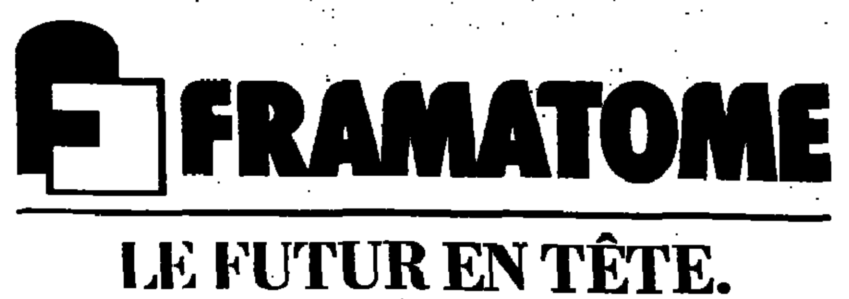
L'INTELLIGENCE DE FRAMATOME, C'EST D'AVOIR TOUT MISÉ SUR L'INTELLIGENCE.



De l'intelligence, Framatome a fait un métier.

Framatome fait venir le futur, et pas n'importe lequel. Un futur réfléchi, médité, construit, minutieux, structuré, inventif.

En trente ans, Framatome ne s'est pas contenté de devenir leader mondial du nucléaire. Framatome s'est diversifié. Notamment dans l'informatique et l'électronique industrielles, aussi bien par les logiciels de calcul que par les systèmes experts. Framatome avance, perfectionne, anticipe. Dans le monde entier. Et avec l'exigence de la qualité absolue. Framatome mobilise ses énergies. Framatome mobilise ses esprits. Framatome rend le futur de plus en plus humain. Parce que de plus en plus intelligent.



LE FUTUR EN TÊTE.

INTERMARCO PUBLICIS CONSTELLATION

Proche-Orient

ISRAËL : la difficile mission de M. Shultz

• La révolte se poursuit dans les territoires occupés
• La polémique s'envenime entre MM. Shamir et Pérès

JÉRUSALEM
de notre correspondant

M. George Shultz aura besoin de sa légendaire ténacité. Les conversations que le secrétaire d'Etat américain a entamées, vendredi 26 février, à Jérusalem, avec le premier ministre, M. Itzhak Shamir, s'annoncent *« difficiles »*, de l'aveu même de l'entourage des deux hommes. Le dirigeant israélien, qui n'est pas moins obstiné que M. Shultz, n'a pas caché que certaines des suggestions américaines pour relancer un dialogue israélo-arabe lui paraissaient *« inacceptables »*. Il a déjà organisé un solide tir de barrage afin de contrer une bonne partie des *« idées »* avancées par M. Shultz.

Le chef du Likoud refuse qu'une négociation soit fondée sur le principe de *« la paix en échange des territoires »*. Il rejette le *« calendrier accéléré »* qu'on lui propose (des conversations israélo-arabes portant sur l'autonomie dans les territoires, puis, dans les six mois, sur le statut final de la Cisjordanie et de Gaza). Enfin, il ne veut pas entendre parler d'une conférence internationale destinée à parrainer ces éventuels pourparlers entre Israël et ses voisins arabes. Or, de source américaine, on affirmait que le secrétaire d'Etat concevait ses *« idées »* comme un *« ensemble »* dont il serait difficile d'accepter certains éléments pour en abandonner d'autres.

Comme si chacun s'attendait déjà à un affrontement plutôt rude entre les deux hommes, on assurait, dès avant leur rencontre que les conversations resteraient *« cordiales »*. Cela n'a pas empêché plusieurs personnalités du Likoud de juger publiquement que le diplomate américain *« était venu au mauvais moment »*, en cédant à la pression des événements dans les territoires occupés et avant que des élections permettent de trancher entre les deux composantes (Likoud-travaillistes) d'un gouvernement *« d'unité nationale »* qui pourrait bien ne pas aller au bout de son mandat (novembre).

Car la polémique entre les travaillistes et le Likoud a atteint un niveau sans précédent. En acceptant le « plan » américain, le ministre des affaires étrangères, M. Shimon Pérès, s'est vu accuser par le Likoud de diviser le gouvernement et d'affaiblir le pays. La colère de M. Shamir est telle qu'il a fait savoir qu'il refusait jusqu'à nouvel ordre de rencontrer M. Shultz en présence de M. Pérès.

Manifestations, arrestations

Installé sur trois étages du Hilton de Jérusalem, qu'il regagnera chaque soir, le diplomate américain devra donc à la fois faire la navette entre MM. Shamir et Pérès – ce qui est assez original – et entre Israël et ses voisins arabes – ce qui est plus classique. Il devrait ainsi être samedi à Damas puis à Amman, pour y rencontrer le premier ministre jordanien, dimanche au Caire, lundi peut-être de nouveau à Amman. Il lui faudra sans doute attendre d'avoir gagné l'Europe, mardi, pour enfin rencontrer le roi Hussein de Jordanie qui manifeste ouvertement ses réticences à l'égard des Etats-Unis en observant tranquillement le va-et-vient diplomatique de M. Shultz depuis Londres.

Tant d'enthousiasme pour sa mission n'a pas découragé M. Shultz... S'il est plutôt pessimiste en privé, il n'en a pas moins assuré jeudi à son arrivée en Israël que ses propositions *« étaient réalisables »* et que *« le temps était venu de prendre des décisions d'une importance historique »* parce que *« le maintien du* statu quo *n'est pas une option capable de garantir la stabilité »*.

Le secrétaire d'Etat a invité une quinzaine de personnalités palestiniennes des territoires à venir s'entretenir avec lui. Depuis Bagdad et Tunis, l'OLP a mis son veto à un tel projet et le sentiment dominant, chez la plupart des personnalités contactées – notamment MM. Siniora, Natché, Saïd Kanaan, Abou Rahmé – était qu'une telle rencontre n'était pas souhaitable.

Ces notables proches de l'OLP craignent que les Américains aient l'intention de contourner l'organisation palestinienne en ouvrant un dialogue avec les seuls représentants des Palestiniens « de l'intérieur ». Ils proposent à M. Shultz de s'entretenir avec lui, ailleurs qu'en Israël, et en présence de personnalités « de l'extérieur » agréées par l'OLP.

Comme s'il fallait encore ajouter à cette atmosphère tendue, la révolte se poursuit dans les territoires occupés. Quelques heures avant l'arrivée du dirigeant américain deux jeunes Palestiniens (dix-huit et dix-neuf ans) ont été tués par l'armée lors de manifestations très brèves, mais violentes, à Jénine et Naplouse, en Cisjordanie. La grève des commerçants était à peu près totale. Toute activité avait cessé à Gaza où des groupes de jeunes, disposant des clous sur les routes, empêchaient les travailleurs de se rendre en Israël.

Dans le nord de la Cisjordanie, l'armée a procédé à plus d'une centaine d'arrestations et détruit deux maisons dans le village de Kabatiya. La veille, dans cette localité, un Palestinien considéré comme un « collaborateur » avait été tué, pendu à un poteau télégraphique. Quelques instants avant, alors que plusieurs centaines de villageois assiégeaient sa maison, il avait ouvert le feu sur la foule avec l'arme légalement en sa possession, un pistolet mitrailleur Uzi. Rafale meurtrière : un enfant de sept ans fut tué et quatorze villageois blessés.

ALAIN FRACHON.

M. Mitterrand : « Cette tuerie quotidienne devient proprement insupportable »

Dans une interview à la télévision irlandaise diffusée mercredi 24 février, à la veille de son arrivée à Dublin, M. Mitterrand a donné son sentiment sur la situation dans les territoires occupés en Israël, jugeant « proprement inacceptable, la tuerie quotidienne », dont il sont le théâtre. »

« Je réagis comme des millions d'autres, en les déplorant gravement *[les événements actuels en Cisjordanie et à Gaza]*. La situation de ce pays porte le drame en soi : deux peuples pour une seule terre. Il faut donc que l'imagination travaille, que des institutions puissent être prévues mais que tout d'abord la société internationale, représentée par l'Organisation des Nations unies, soit davantage écoutée car il existe déjà beaucoup de textes, de prises de position, de résolutions qui ne sont pas encore entrées dans la réalité. Commençons par cela.

» De toute manière, Israël doit bien penser que la situation présente n'est pas durablement viable, qu'il faut maintenant aller de l'avant et que ou bien on vit sur un pied de guerre permanent avec les excès, les drames qui se produisent, ou bien on négocie. Et c'est pourquoi je suis tout à fait partisan de la conférence internationale, dont j'ai été l'un des initiateurs, qui permettrait aux conversations bilatérales et multilatérales de parvenir à faire des progrès. Même si ces progrès sont peu sensibles, ce serait déjà tellement mieux que cette tuerie quotidienne qui devient proprement insupportable, inacceptable.

– *Les méthodes de l'armée d'Israël dans les territoires occupés conviennent-elles à la situation actuelle ?*

– Je croyais vous avoir dit le contraire à l'instant.

» Je crois que toutes les armées qui sont ainsi engagées aboutissent à des excès et que ce n'est pas spécialement le comportement de l'armée qu'il faut corriger, bien que cela soit souhaitable, c'est l'antagonisme politique qu'il faut tenter de régler à la source, autrement on ira inévitablement vers une aggravation de cette situation. »

LIBAN

Manifestation anti-américaine du Hezbollah

Beyrouth. – Des sympathisants du Hezbollah pro-iranien ont défilé, jeudi 25 février, dans les rues du secteur à majorité musulmane de Beyrouth, sous contrôle syrien, aux cris de *« Mort à l'Amérique ! »*, *« Mort à Higgins ! »* et *« Shultz rentre chez toi ! »*

Quelque cinq mille personnes ont répondu à l'appel de la formation intégriste, qui avait demandé aux musulmans de protester contre la tournée qu'a entamée, jeudi au Proche-Orient, le secrétaire d'Etat américain George Shultz, et de soutenir le *« soulèvement »* palestinien dans les territoires occupés. Des haut-parleurs donnaient aux manifestants le tempo des slogans qu'ils reprenaient en chœur : *« Longue vie à Khomeiny ! »*, *« Palestine musulmane ! »*, *« Non à Camp David ! »*, *« Non à la conférence internationale. Non à l'autonomie. Non à Israël ! »*, *« Israël doit disparaître ! »* et *« Allah ou Akbar ! »* (Dieu est le plus grand).

Le mouvement chiite Amal a menacé, pour sa part, de ne plus assurer la sécurité au Liban sud à la suite de la vive hostilité qu'ont suscitée, au sein des formations intégristes, ses arrestations et ses perquisitions pour retrouver le lieutenant-colonel William Richard Higgins. – *(AFP.)*.

IRAK

Des centaines d'opposants exécutés depuis novembre

selon Amnesty International

Amnesty International a affirmé, jeudi 25 février à Londres, que des centaines d'Irakiens – la plupart prisonniers politiques d'origine kurde – ont été exécutés sommairement à l'issue d'un simulacre de procès devant des tribunaux militaires depuis le mois de novembre dernier.

L'organisation de défense des droits de l'homme, qui ne donne pas de chiffres plus précis, a déclaré détenir les noms de cent seize des victimes, âgées de quatorze à soixante-quatorze ans, dont des Kurdes et des membres de la minorité turkmène.

Au cours des deux derniers jours de décembre, plus de cent cinquante prisonniers ont été passés par les armes dans la prison d'Abou-Ghraib, dans les faubourgs de Bagdad, selon Amnesty. Bon nombre de suppliciés étaient des détenus kurdes de la province de Sulaimaniyeh (nord-est). Certains avaient été torturés, a indiqué l'organisation.

Par ailleurs, au début du mois de janvier, certaines familles ont été autorisées à récupérer les corps de quarante-six Kurdes fusillés, après versement de 300 dinars en guise de *« frais d'exécution »*.

Trois Kurdes, dont deux mineurs, auraient été sommairement exécutés par des forces gouvernementales après une fouille maison par maison et le bombardement du village de Tchiman (région de Kirkouk) le 11 novembre, précise Amnesty. Cent à cent cinquante autres habitants, évacués dans un premier temps, auraient été à leur tour exécutés après leur retour dans le village.

D'autre part, dans une interview accordée à Bagdad aux rédacteurs en chef des quotidiens koweïtiens, le président Saddam Hussein a estimé que l'Iran avait *« reporté »* son offensive pour des considérations intérieures, *« le nombre d'Iraniens mobilisés cette année »* étant inférieur à celui escompté. *« Il ne s'agit*, a-t-il dit, *que d'une manœuvre permettant à l'Iran de reprendre son souffle. »* – *(AFP.)*

● RECTIFICATIF. – Sur la foi d'un article publié en première page de l'*International Herald Tribune*, nous avions cité dans nos éditions du jeudi 25 février un rapport du Sénat américain qui jugeait *« possible »* la défaite de l'Irak dans la guerre du Golfe. Il s'agissait en fait d'un article déjà publié le 20 octobre dernier par l'*International Herald Tribune*, qui s'excuse de cette erreur due à un mauvais fonctionnement des ordinateurs du journal.

EN BREF

● **IRAK : libération d'un Britannique condamné à la prison à vie.** – Le président irakien Saddam Hussein a ordonné la libération immédiate d'un homme d'affaires britannique, M. John Smith, condamné à la prison à vie en 1981 à Bagdad, pour *« corruption »* et infractions aux lois économiques en vigueur en Irak. – *(AFP.)*

● **La stratégie de l'Iran dans la guerre du Golfe.** – L'Iran a annoncé une nouvelle offensive Zafar-6, lancée dans la nuit du mercredi 24 au jeudi 25 février dans la région de Kirkouk (Kurdistan irakien), dans la cadre de la stratégie qu'il a adoptée depuis l'été dernier consistant à maintenir la pression sur l'Irak au moyen d'opérations limitées, menées à l'intérieur du pays avec l'aide de l'opposition kurde d'Irak.

L'opération Zafar-6, engagée sur trois axes conjointement par les gardiens de la révolution iraniens et les combattants kurdes irakiens, a permis, selon les communiqués militaires iraniens, la prise de contrôle de toutes les routes menant à la localité de Sangaw, à 80 kilomètres environ au sud-est de Kirkouk (nord-est de l'Irak).

Bagdad, pour sa part, a démenti jeudi le lancement d'une offensive iranienne dans la région de Singaw, affirmant qu'aucun combat n'avait eu lieu dans ce secteur. – *(AFP.)*

● **ÉGYPTE : décès de Mamdouh Salem, ancien premier ministre.** – Mamdouh Salem, ancien premier ministre égyptien sous le président Anouar El Sadate, est décédé jeudi soir 25 février à Londres, à l'âge de soixante-dix ans, des suites de complications pulmonaires.

Ministre de l'intérieur de 1971 à 1975, Mamdouh Salem a été ensuite premier ministre du président Sadate (assassiné en 1981) jusqu'en 1978. Depuis cette date, il occupait les fonctions honorifiques d'assistant du président de la République. – *(AFP.)*

● **POLOGNE : la « fuite des cerveaux » inquiète le gouvernement.** – Plus d'un demi-million de Polonais, dont soixante mille possédant un diplôme d'études supérieures, ont quitté la Pologne entre 1983 et 1987 pour s'installer à l'Ouest. Le porte-parole du gouvernement, M. Jerzy Urban a révélé ces chiffres lors d'une conférence de presse à Varsovie le mardi 23 février. M. Urban a manifesté son inquiétude devant la *« fuite des cerveaux »*, *« encouragée*, selon lui, *par les politiques occidentales d'immigration »*.

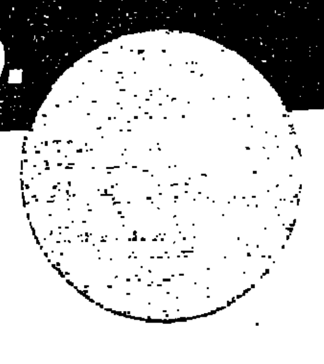
Ce « potentiel humain » est une perte grave pour le pays, a-t-il estimé, ajoutant que la Pologne a *« perdu »* dix-neuf mille ingénieurs et plus de cinq mille médecins durant cette période. Le porte-parole du gouvernement a toutefois laissé entendre que la politique de *« portes ouvertes »* ne serait pas mise en question. – *(AFP, AP)*.

● **IRLANDE DU NORD : deux morts dans un attentat.** – Une bombe de forte puissance a explosé à Belfast, le mercredi 24 février, tuant deux soldats de l'Ulster Defense Regiment et en blessant deux autres. L'attentat a été revendiqué par l'Armée républicaine irlandaise (IRA). Il est intervenu quelques heures après l'inculpation d'un soldat britannique de dix-huit ans, responsable de la mort d'un jeune catholique à un poste de contrôle militaire

● **PHILIPPINES : attentat à Manille.** – Une trentaine de personnes ont été blessées, jeudi 25 février, par l'explosion d'une grenade lors d'un concert donné dans la banlieue de Manille à l'occasion du deuxième anniversaire de l'accession au pouvoir de la présidente Corazon Aquino. Aucun blessé n'est dans un état grave. Mme Aquino avait quitté les lieux depuis quatre heures. Auparavant, plusieurs dizaines de milliers de gens s'étaient massés à Manille pour entendre le cardinal Jaime Sin lancer, devant la présidente, un vigoureux appel à une réforme agraire *« immédiate, profonde et effective »*. Par ailleurs, quelque six mille militants de gauche ont défilé jusqu'au palais présidentiel en dénonçant ce qu'ils ont décrit comme la militarisation croissante du pouvoir. – *(AFP, Reuter.)*

● **INDE : test réussi d'un missile sol-sol de moyenne portée.** – L'Inde a testé avec succès, le jeudi 25 février, un missile sol-sol capable de transporter à 250 kilomètres une bombe de 450 kilos. Elle devient ainsi la cinquième puissance – après les Etats-Unis, l'URSS, la Chine et la France – à fabriquer un missile à moyenne portée par ses propres moyens. L'Inde a procédé, en 1974, à une explosion atomique mais a renoncé, depuis, à effectuer d'autres tests nucléaires. – *(UPI.)*







Afrique

AFRIQUE DU SUD : malgré les condamnations internationales

Pretoria poursuit son offensive contre le mouvement anti-apartheid

Consternation, indignation, inquiétude, les principaux gouvernements occidentaux, dont ceux de Paris, de Washington et de Londres, ainsi que les organisations internationales (Nations unies, CEE, OUA) ont vivement dénoncé l'interdiction de dix-sept organisations anti-apartheid, décidée mercredi 24 février par Pretoria. Beaucoup estiment que cette décision risque sérieusement de relancer la violence en Afrique du Sud.

Pour sa part, le gouvernement sud-africain a poursuivi, le jeudi 25 février, son offensive contre le mouvement anti-apartheid en frappant de nouvelles restrictions dix-huit dirigeants d'organisations en lutte contre la ségrégation raciale, dont certains ont préféré entrer dans la clandestinité. Au lendemain de l'interdiction d'activité politique visant dix-sept organisations, dont le Front démocratique uni (UDF) et la plus grande centrale syndicale noire COSATU, Pretoria a interdit à ces dirigeants de donner des interviews à la presse et, dans certains cas, de quitter leur domicile la nuit.

Le Congrès national africain (ANC, interdit), dont le siège en exil se trouve à Lusaka, capitale de la Zambie, a exhorté les Sud-Africains à ne pas tenir compte de l'interdiction des mouvements démocratiques et des syndicats et à utiliser tous les moyens pour combattre la politique d'apartheid.

« Les formations de l'ANC, affirme le mouvement dans un communiqué, *qu'elles se trouvent à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Afrique du Sud, ne se laisseront pas intimider par cette agression contre notre peuple. Le décret d'interdiction montre que nous avons raison de dire que le régime d'apartheid ne peut être renversé que par un mouvement de masse, réunissant le plus large front de forces démocratiques et patriotiques et utilisant un éventail de stratégies, dont la violence révolutionnaire. »*

A Johannesburg, les dirigeants religieux se sont réunis autour de l'archevêque Desmond Tutu, prix Nobel de la paix et chef de l'Eglise anglicane d'Afrique australe, pour examiner une possible riposte aux décisions gouvernementales, qui, pour Mgr Tutu et d'autres dirigeants, équivalent à une véritable *« déclaration de guerre »*.

Mgr Tutu a affirmé que les Eglises devaient dorénavant prendre la tête du mouvement anti-apartheid. *« Nous espérons mettre en place dans les prochains jours des services qui feront exactement ce que la nouvelle consigne gouvernementale interdit »*, a-t-il déclaré. Le calme régnait dans les cités noires, mais dans les cités métisses du Cap sont apparus des slogans proclamant : *« Nous résisterons et nous gagnerons la liberté ! »*

Beaucoup, en Afrique du Sud, se perdent en conjectures sur les raisons de ce nouveau tour de vis gouvernemental.

Les libertés d'expression, de réunion, de contestation, rappelle notre correspondant Michel Bole-Richard, ne sont plus, depuis quelques années déjà, que de vieux souvenirs. Aujourd'hui, celle d'association est réduite à la portion congrue. Les soupapes de sécurité sont fermées les unes après les autres. Pourquoi ? L'imminence de deux élections partielles, le 2 mars, et surtout la perspective des élections locales du 26 octobre prochain ont sans doute joué un rôle.

Il s'agit avant tout de démontrer à l'opinion publique que le gouvernement n'est pas laxiste en matière de sécurité, comme l'affirme l'extrême droite. Le porte-parole du Parti conservateur, M. Cris de Jager, s'est d'ailleurs empressé de juger le nouvel additif *« insuffisant »* et d'une *« efficacité douteuse »*.

Le 26 octobre, pour les élections aux conseils municipaux et régionaux, les autorités craignent aussi un boycottage massif des communautés noire, indienne et métisse, qui participent à ce scrutin de façon séparée. Le boycottage d'août 1984, lors des élections ségréguées à la Chambre indienne et métisse, avait en quelque sorte préparé le terrain au soulèvement de septembre 1984. Cette fois, le régime a pris les devants.

SOUDAN

Expulsion de la dernière organisation humanitaire opérant dans le Sud

New-York. – Le gouvernement soudanais a expulsé la dernière organisation humanitaire opérant dans le sud du Soudan, en proie à la guerre civile et où environ un million de personnes, en majorité des chrétiens, sont menacées par la famine.

M. Robert Seiple, président de World Vision, une importante organisation américaine évangéliste d'aide humanitaire opérant dans vingt-six pays africains, et notamment en Ethiopie, a annoncé que son organisation avait reçu l'ordre, il y a quelques jours, de mettre fin à ses opérations au sud du Soudan. Il a précisé que World Vision était la dernière agence offrant une assistance alimentaire à la population de cette région par convois routiers venant du Kenya.

Trois autres organisations avaient été également priées de cesser leurs activités un peu auparavant : la Fédération luthérienne mondiale, l'Association des organisations chrétiennes de secours au sud du Soudan (ACROSS) et la Mission suédoise libre.

Selon M. Seiple, le gouvernement soudanais, qui n'a donné aucune raison à sa décision, avait, dès l'an dernier, manifesté son intention de réduire de près de moitié le nombre d'organisations humanitaires autorisées à opérer sur son territoire. Elles étaient près de cinquante. – *(AFP.)*

SÉNÉGAL : la campagne pour les élections du 28 février

Torpeur trompeuse en Casamance

ZIGUINCHOR
de notre envoyé spécial

Des gorets en liberté dans les rues fouillent du groin les nombreuses ordures de la capitale de la Basse-Casamance. Quelques affiches, rédigées au crayon feutre et clouées directement sur le tronc des arbres, annoncent les meetings des candidats aux élections, mais elles sont moins abondantes que les avis de « grand bal ». Peu de véhicules circulent sur la terre battue des « artères » de cette ville qu'une torpeur déjà tropicale semble endormir.

On a du mal à réaliser qu'on se trouve dans la région rebelle du Sénégal, celle où, en décembre 1982, les indépendantistes envahirent la « gouvernance » pour hisser leur drapeau et où, un an plus tard, un affrontement avec la maréchaussée fit une trentaine de morts et une centaine de blessés.

Le feu qui couve, pourtant, nous le trouvons là où nous nous y attendions le moins : derrière les volets clos de l'évêché. Ici est retranché l'abbé Augustin Diamacoune Senghor, un des animateurs du mouvement indépendantiste, libéré il y a quelques semaines après avoir purgé une peine de cinq ans de prison.

Devant le premier journaliste qu'il rencontre depuis son arrestation en 1982, l'abbé prend ses responsabilités : *« Vous pouvez l'écrire, je revendique l'indépendance totale. Les choses ont atteint un point de non-retour. En 1982, après la création de la Confédération de Sénégambie, j'avais proposé que la Casamance soit la troisième entité. Maintenant, c'est trop tard. »*

Avant d'en venir à cette déclaration qui, nous a dit le président Abdou Diouf, peut lui valoir un retour en prison, l'abbé avait exprimé la longue complainte des Diolas, l'ethnie majoritaire de cette partie du sud du Sénégal : l'exil forcé d'une partie de la population délaissée par le pouvoir central après 1960, puis l'« invasion » des gens du Nord chassés par la sécheresse, l'accaparement des terres et des maisons au cours d'opérations de remembrement au profit des nouveaux venus wolofs, les déplacements de populations pour la création de complexes touristiques sur le littoral.

Les mains posées sur une brochure consacrée à la vie édifiante du Père Brottier, le turbulent ecclésiastique, nous relate à sa manière l'histoire de son « pays » : deux siècles d'occupation par les Portugais, dont l'empreinte est toujours forte, à commencer par le même créole que celui parlé dans la Guinée-Bissau voisine ; seulement soixante-dix ans de présence française à la suite d'accords conclus avec des monarchies locales. *« Allez consulter les archives du Quai d'Orsay, vous verrez que la Casamance n'a jamais fait partie intégrante du Sénégal. »*

L'abbé a adressé à ce sujet des lettres à l'ambassade de France, qui n'en peut mais, tout comme il avait abreuvé de missives l'ancien président Senghor, avec lequel il n'a aucun lien de parenté, mais qu'il juge moins fermé au dialogue que son successeur. *« Après les événements de 1982 et 1983, il y a eu des gens torturés, des gens qu'on a jetés à la mer. »*

Le Club Méditerranée envahi

Tous les Casamançais, tant s'en faut, ne tiennent pas des propos aussi radicaux, mais ils montrent souvent à quel point ils ont le sang chaud. Au cours d'une tournée dans la région, le président Diouf avait déclaré que la priorité pour les emplois nouveaux devait être donnée aux populations locales. Exploitant cette déclaration, un millier de manifestants, venus du village de Kabrousse, occupèrent les établissements touristiques du Cap-Skirring, le 4 février.

« Je les ai vus arriver à 6 heures du matin, raconte le directeur, français, de l'hôtel La Paillote. *J'ai parlementé avec eux et ils ont accepté de rebrousser chemin. Mais ils sont revenus et ont empêché le personnel de faire son travail, exigeant la mise à pied de ceux qu'ils appellent des étrangers. Entre-temps, ils avaient envahi le Club Méditerranée et le Savanna. »*

Le Club n'en était pas à ses premiers démêlés avec les indigènes. Bien que, à en juger par l'état de certains lieux, la qualité de l'environnement ne soit pas la préoccupation première des populations, la création d'un golf avait suscité des récriminations, sous prétexte que des arbres allaient disparaître. Quant au récent hôtel Savanna, sa construction n'était pas allée sans quelques incendies d'outils et de chantiers, car les maçons n'étaient évidemment pas recrutés en priorité parmi les féticheurs de la forêt.

Etant donné le caractère extrêmement sensible de tout ce qui touche à la région, la presse sénégalaise a passé sous silence les péripéties du Cap-Skirring. Mais un des trois ministres casamançais, M. Robert Sagna, se rendit promptement sur place. *« J'ai réuni les chefs de village*, nous dit-il dans la gouvernance, où l'attendent encore des dizaines de solliciteurs divers. *La population avait raison en ce qui concerne vingt-huit cas de personnels qui, à niveau de qualification égal, avaient droit à la priorité dans les emplois hôteliers. Cette situation sera corrigée à la fin de la saison. Nous avons des populations saines, mais il faut prendre la peine de les écouter. Ce ne sont pas des gens opposés au régime, on le verra bien au moment des élections. »*

Tous les candidats à l'élection présidentielle évoquent en termes plus ou moins virulents le problème casamançais. Partisan, comme les autres, du maintien de l'unité nationale, M. Wade dénonce *« la politique de la force et de la violence »* menée, selon lui, par le gouvernement. M. Niang propose une *« causerie familiale »* avec toutes les parties. Natif de la région, d'un père mandingue et d'une mère diola, M. Savané nous a dit être opposé à la sécession tout en comprenant les doléances de *« la région martyre »*. Une vingtaine de militants de son parti révolutionnaire ont été arrêtés sous prétexte d'activités séparatistes, assure-t-il. *« Des soldats sont sortis de la forêt au moment où je me trouvais là-bas et ont braqué des armes sur mon cortège, c'est très grave. »*

La plupart des catholiques sénégalais appartiennent à l'ethnie diola. Dans un paysage de rizières et d'épaisses forêts, les églises casamançaises rappellent celles des régions catholiques de l'ancien Vietnam du Sud. Le prosélytisme des grandes confréries musulmanes du Nord est très mal vu ici. Cultivant les spécificités locales, un grand marabout sulfureux, le cheikh Ousmane Badji, longtemps soupçonné de collusion avec les émeutiers de 1982 et 1983, vient d'appeler à voter pour M. Diouf. Il avait été reçu en 1969 par le pape Paul VI.

Toute la région baigne dans un étrange syncrétisme. A quelques kilomètres des églises, au cœur des bois sacrés, des cérémonies d'initiation ont lieu. Les autorités craignent qu'elles ne servent de prétexte à des réunions d'indépendantistes et envoient parfois l'armée qui procède à des arrestations.

Menées libyennes ?

« Les séparatistes en cavale sont une infime minorité qui a des crimes de sang sur la conscience, nous dit le président Diouf. *Ceux qui, pendant la campagne électorale, ont utilisé cette carte-là devront rendre des comptes. »* Le chef de l'Etat s'est montré fort discret sur une affaire non portée sur la place publique à Dakar, mais qui agite les milieux responsables. Il y a quelques semaines, un complot a été déjoué en Gambie, sans doute organisé par un certain Kukoï Samba Sanyang, autour de la tentative de coup d'Etat du 30 juillet 1981, qui avait suscité l'intervention de l'armée sénégalaise à Banjul, puis la création de la Confédération de Sénégambie.

Or, les interrogatoires ont permis de découvrir des ramifications au Sénégal, en milieu diola. Vingt-cinq hommes de troupe ou sous-officiers furent interpellés dans l'armée et la gendarmerie. Après enquête, seulement onze suspects restaient sous les verrous, à la mi-février, dont, assure-t-on, un membre de la garde présidentielle, que M. Senghor avait recrutée parmi les Diolas en raison de leurs vertus militaires. Et certains de songer immédiatement à l'assassinat d'Indira Gandhi par sa garde sikh...

M. Diouf s'efforce de dédramatiser les choses, assurant que garde présidentielle ne veut pas dire garde rapprochée, et qu'il faut se méfier des dénonciations calomnieuses. Il reste qu'à Dakar on évoque les menées libyennes pour déstabiliser le pays. Kukoï est un agent notoire du colonel Kadhafi. Pour le moment, dit-on, les indépendants n'ont que des armes blanches et peut-être quelques fusils hérités des luttes pour l'indépendance dans la Guinée-Bissau voisine. Qu'adviendait-il si Tripoli réussissait à s'infiltrer en Gambie ?

Dakar a beaucoup fait pour améliorer les communications terrestres avec la Casamance, mais, pour se rendre dans la province du Sud, il faut toujours emprunter le bac de l'ancienne colonie britannique enclavée en pays francophone. Dans une Afrique déjà trop morcelée, on voit bien quelle absurdité supplémentaire serait une Casamance indépendante. Les autorités ont beau jeu de rappeler que la France aussi doit sévir contre les terroristes basques et corses. Mais l'équilibre est difficile dans le recours à la carotte et au bâton...

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Des dirigeants de l'OUA sont accusés de malhonnêteté

Malhonnêteté, incompétence et négligence, telles sont les accusations portées par un rapport d'audits à l'égard de plusieurs services du secrétariat de l'Organisation de l'unité africaine, rapport dont l'agence Reuter a eu communication, jeudi 25 février, à Addis-Abeba. Selon les audits, tous originaires de pays membres de l'OUA, le secrétaire général, M. Ide Oumarou, avait autorisé, en violation des règles financières de l'organisation, une dépense d'environ 100 000 dollars pour l'achat de meubles et d'accessoires d'ameublement pour son domicile privé, sur un fond de 250 000 dollars destiné à la construction d'une résidence officielle.

M. Oumarou avait nommé irrégulièrement des membres du secrétariat sans que cela ait été prévu au budget de l'Organisation, ajoute le rapport. Il déclare : *« Les comptes de l'année financière 1986-1987 sont criblés de quantité d'irrégularités, dues à l'incompétence, la malhonnêteté et la négligence de la part de certains responsables. »* Les dirigeants de l'OUA n'ont pas encore réagi publiquement aux conclusions du rapport. – *(Reuter).*

BIBLIOGRAPHIE

« Le Sénégal », d'Eric Makédonsky

Un ancien de l'AFP se souvient

Eric Makédonsky appartient à cette vieille génération des correspondants de l'Agence France-Presse qui acceptaient de séjourner longtemps en Afrique, sans se laisser décourager par l'évolution, pas toujours exaltante, de ce continent. A une conscience professionnelle sans faille, s'ajoute le fait qu'il exerça ses talents dans un pays qui, tolérant la liberté de la presse, accepte de se laisser ausculter par un regard étranger.

L'âge de la retraite venu, il fait le bilan de sa longue expérience du Sénégal en retraçant l'histoire de ce pays, de l'indépendance à une époque récente. Il a choisi de mêler les portraits – des grands et aussi des humbles, – les petites choses vues, les faits de société, aux analyses politiques et économiques plus ambitieuses. A petites touches précises, il raconte le passage du règne de Senghor à celui d'Abdou Diouf, il replace dans son contexte l'expérience à demi réussie de confédération sénégambienne.

Parmi les passages les plus instructifs, on retiendra ceux consacrés aux confréries. Il en mesure l'importance mieux que personne, mais sans tomber dans la confusion avec le danger intégriste, moins immédiat au Sénégal grâce à une solide structure sociale. Sur un sujet aussi délicat que la Casamance, il fait preuve d'une lucidité alliée au désir de se mettre à la place d'un gouvernement confronté à un problème complexe.

Avec un fil conducteur chronologique, le livre offre des digressions diverses, alertes, sans la lourdeur des compilations universitaires. Un index à la fin du deuxième tome permet de s'y retrouver et témoigne de la mine d'informations offertes au lecteur.

J. G.

★ *Le Sénégal*, d'Eric Makédonsky, L'Harmattan, deux volumes de 195 et 235 pages.

● **SÉNÉGAL : interpellation d'Ahmed Khalifa Niasse, l'« ayatollah de Kaolack ».** – L'ancien opposant intégriste musulman Ahmed Khalifa Niasse, surnommé l'« ayatollah de Kaolack », a été interpellé en même temps que d'autres personnes soupçonnées d'être des *« agents libyens »*, ont indiqué, mercredi 24 février, des membres de sa famille. Ahmed Khalifa Niasse, avait apparemment abandonné depuis trois ans son projet de création d'un parti islamique au Sénégal. – *(AFP.)*

● **Plusieurs blessés au cours d'incidents à Thiès.** – Des incidents qui ont fait plusieurs blessés ont opposé, jeudi 25 février, à Thiès, localité située à 70 kilomètres de Dakar, des militants du Parti démocratique sénégalais de Me Abdoulaye Wade aux forces de l'ordre.

Les blessés, dont le nombre n'est pas précisé, se comptent aussi bien dans les rangs des militants du Parti démocratique sénégalais que parmi les policiers et gendarmes.

Ce sont les premiers incidents sérieux depuis le début de la campagne pour les élections présidentielle et législatives du 28 février. Selon des témoins, les militants du PDS ont fait usage de cocktails molotov et de haches, alors que les forces de l'ordre utilisaient des grenades lacrymogènes. – *(Reuter).*

هكذا من الاصل

...euse en Casamance

...AFP se souvient

Amériques

PANAMA : la destitution du président de la République

Washington a pris un grand risque en défiant le « dictateur »

WASHINGTON
de notre correspondant

Le gouvernement américain savait à l'avance que le président de Panama allait tenter de révoquer le général Noriega, et, dès que la mesure a été prise, Washington l'a publiquement approuvée. On ne peut pas formellement en déduire que l'opération a été déclenchée à l'instigation de Washington, mais c'est tout comme : les Etats-Unis, déterminés depuis des mois à débarrasser Panama du général Noriega, ont selon toute apparence décidé de crever l'abcès, ou tout au moins de le faire mûrir encore un peu plus : pour cela, l'administration a misé un peu sur le président Delvalle, et beaucoup sur l'opinion publique panaméenne, dans l'espoir qu'à plus ou moins brève échéance le général Noriega sera trop destabilisé pour continuer à s'accrocher au pouvoir.

Dès mercredi, des responsables de l'administration avaient annoncé à certains sénateurs particulièrement concernés (parce qu'ils avaient enquêté sur les activités du général Noriega en matière de trafic de drogue) que le président Delvalle s'apprêtait à franchir le pas. Et jeudi, aussitôt après que M. Delvalle eut fait sa déclaration à Panama, le porte-parole de la Maison Blanche réaffirmait *« le soutien sans réserve* [de la Maison Blanche] *à un gouvernement civil constitutionnel au Panama »*, tandis que sur place l'ambassadeur des Etats-Unis se rendait auprès du président Delvalle et expliquait qu'au cas où il serait destitué Washington ne pourrait reconnaître son éventuel successeur.

Depuis l'an dernier, l'administration avait engagé une épreuve de force avec l'« homme fort » de Panama. Celui-ci avait pourtant longtemps réussi à persuader la CIA, le Pentagone et même l'agence de lutte contre les stupéfiants qu'il constituait un allié précieux... Washington a d'abord tenté de convaincre le général Noriega de se retirer de lui-même, mais sans succès. Et quand, au début de février, deux tribunaux de Floride ont, avec l'accord de l'administration, inculpé le général Noriega de trafic de drogue, il est devenu évident que tout arrangement à l'amiable était devenu impossible.

Au cours de sa conférence de presse, mercredi soir, le président Reagan avait évité d'indiquer clairement comment Washington envisageait la suite des événements. Mais il n'avait laissé aucun doute sur ses sentiments à l'égard de M. Noriega en déclarant : *« Nous souhaitons un retour de Panama à la démocratie et à un gouvernement civil, au lieu de l'actuelle domination par un véritable dictateur militaire. »*

En fait, il semble que l'administration ait, depuis un certain temps, exercé des pressions sur M. Delvalle pour qu'il se décide à faire quelque chose. La semaine dernière, M. Delvalle s'est rendu en Floride pour un check up médical, et il a eu un entretien avec le secrétaire d'Etat adjoint chargé de l'Amérique latine, M. Elliott Abrams.

Selon l'hebdomadaire *Newsweek*, M. Delvalle avait auparavant refusé de se plier à un scénario consistant pour lui à se rendre à Washington pour y annoncer la révocation du général Noriega devant l'Assemblée de l'Organisation des Etats américains. *« Pas cette semaine »*, aurait fini par dire M. Delvalle à ceux qui le poussaient à agir : de fait, il a attendu quelques jours avant d'adopter une solution somme toute plus courageuse : faire sa déclaration depuis Panama.

Le plus difficile reste à venir pour les Etats-Unis, qui ont pris un risque considérable en défiant le général Noriega, et sont loin de maîtriser toutes les données de la situation : déjà un sénateur de l'Etat de New-York, M. Alphonse d'Amato (républicain) a estimé d'une intervention militaire américaine était *« une option très réelle »*, mais aucun officiel n'a repris cette idée à son compte, et les troupes américaines dans la zone du Canal (10 000 hommes) n'ont volontairement pas été mises en état d'alerte : on leur a seulement intimé l'ordre de se rendre *« le moins visibles possible »*, c'est-à-dire d'éviter tout prétexte à incident.

La drogue

Un autre sénateur, lui aussi membre de la commission qui avait enquêté sur les activités de M. Noriega, M. John Kerry (démocrate, Massachusetts), a lui envisagé un embargo économique contre Panama, qui inciterait la « communauté des affaires » à pousser le général Noriega à la démission. Washington n'a en principe guère d'autres moyens d'action, puisque l'administration a déjà supprimé l'aide économique que les Etats-Unis accordaient jusqu'à l'année dernière à Panama.

Dans tous les cas de figure, l'affaire panaméenne vient ajouter un souci supplémentaire à l'administration Reagan, déjà fort à la peine dans la région, car mise en échec par les sandinistes du Nicaragua et guère rassurée sur l'avenir d'Haïti.

C'est évidemment beaucoup pour un gouvernement qui ne dispose pas de l'appui du Congrès, mais, si le risque d'une intervention quelconque est considérable, le jeu en vaut peut-être la chandelle : l'opinion et la classe politique américaines sont très sensibles à l'affaire Noriega : pas seulement parce que Panama se trouve en Amérique centrale, pas seulement à cause du Canal et des intérêts stratégiques des Etats-Unis, mais aussi parce que le général à l'inquiétante figure est désormais associé dans l'esprit de tous à l'un des fléaux majeurs de la société américaine, la drogue.

JAN KRAUZE.

Ancienne province de la Colombie, Panama est indépendant depuis le 4 novembre 1903. Situé sur la zone la plus étroite de l'Amérique centrale entre le Costa-Rica et la Colombie, ce pays d'un peu plus de 2 millions d'habitants a une importance stratégique qui dépasse largement sa superficie, environ le septième de la France. C'est d'abord celle du canal interocéanique, d'une longueur d'environ 80 kilomètres, ouvert à la circulation dans la semaine qui vit le début de la guerre de 1914-1918. La principale source de devises du pays est toujours sous la double souveraineté des Etats-Unis et de Panama. Le 7 février 1977, le général Torrijos et le président Carter signèrent cependant l'accord qui prévoit son transfert, le 31 décembre 1999, sous la tutelle unique des Panaméens.

La capitale a aussi une place considérable sur le marché financier. Près de 170 banques, nationales et internationales, y sont représentées. Le pays possède la deuxième flotte mondiale, grâce à la pratique des pavillons de complaisance. Depuis le coup d'Etat du général Omar Torrijos en 1968, chef de la garde nationale, l'armée panaméenne détient un poids politique déterminant dans les affaires du pays. Après seize ans de pouvoir militaire, le scrutin présidentiel du 6 mai 1984 devait marquer le retour des civils au pouvoir. En fait le général Manuel Antonio Noriega, successeur du général Torrijos à la tête des forces armées, n'a cessé d'assurer sa suprématie sur les trois présidents civils qui se sont succédé.

Le coup de force du général Noriega

(Suite de la première page.)

Pourtant, peu de temps après, la situation devient confuse. La station de télévision Canal 5, propriété du président de la République, continue de diffuser le message du chef de l'Etat annonçant la destitution du général. Mais le général Noriega fait dire par ses adjoints qu'il refuse de se plier à cet ordre. Le colonel Marcos Bustine, désigné comme successeur, rejette la proposition et assure son supérieur de sa confiance. Le sous-chef d'état-major, le colonel Elias Castillo, affirme, pour sa part, que *« tout l'état-major et la troupe appuient le général Noriega »*, tout comme le chef de la police, le colonel Leonidas Macias. Les manifestants qui s'étaient aventurés dans les rues rentrent chez eux, alors que l'armée prend position dans différents points de la capitale et procède à la fermeture du quotidien d'opposition *la Prensa* et de la chaîne 5 de télévision.

Le président Delvalle aura tout juste le temps d'expliquer qu'*« aucune personne ne saurait se placer au-dessus des intérêts de la patrie »* et d'affirmer que sa décision *« irréversible »* a été prise *« pour le bien du pays »*. Peu de temps après, des soldats entourent la résidence du chef de l'Etat et ne laissent approcher personne de sa maison. Dans un climat de coup d'Etat, l'armée fait envoyer des hélicoptères pour aller chercher les députés de l'Assemblée nationale de toute urgence. Sur les soixante-sept parlementaires qu'elles comptent, trente-huit, appartenant tous au parti au pouvoir favorable au général, votent une résolution destituant le président de la République pour *« violation de la Constitution »*.

Le chef de l'Etat panaméen apprend la nouvelle dans sa résidence, où il se trouve en compagnie de l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Arthur Davis, et du nonce apostolique. Dans une déclaration à la radio colombienne Caracol, reçue à Panama, il affirme qu'il *« n'est pas de la compétence de l'Assemblée nationale de me destituer comme elle l'a fait »*, et demande aux pays d'Amérique latine de ne pas reconnaître *« le gouvernement qui essaie de me remplacer et qui est issue d'une force »*. A Caracas, le gouvernement vénézuélien affirme, pour sa part, que *« les forces militaires du Panama doivent obéissance au pouvoir civil »*. Le président salvadorien Jose Napoleon Duarte *« proteste énergiquement contre l'attitude irrespectueuse du général Noriega, et condamne toute action des militaires panaméens qui vont à l'encontre de la constitutionnalité démocratique »*.

Dans la capitale panaméenne, le conseil des ministres, réuni d'urgence, procède à la désignation d'un nouveau président de la République, dont il demande à l'Assemblée nationale d'approuver la nomination. « L'homme fort » de Panama, détonateur d'une crise qu'il paraît avoir maîtrisée, n'aura pas, lui, dit publiquement un seul mot...

D. H.-G.

Europe

AUTRICHE

M. Kurt Waldheim renonce à présider les cérémonies officielles pour l'anniversaire de l'Anschluss

Cédant aux pressions de tous ordres qui s'exercent sur lui pour réduire – à défaut d'exiger sa démission – son rôle de représentation, le chef de l'Etat autrichien Kurt Waldheim a annoncé lui-même jeudi 25 février à Vienne qu'il renonçait à présider le 11 mars prochain l'acte commémoratif qui devait se dérouler au palais de la Hofburg pour marquer le cinquantième anniversaire de l'Anschluss – l'annexion de l'Autriche par l'Allemagne hitlérienne. *« Rien ne m'obligeait à* [y] *renoncer »*, a-t-il déclaré dans la soirée au cours d'un entretien télévisé, mais *« dans une période de controverses, il faut tout faire pour les éliminer »*.

Au cours de cet entretien, M. Waldheim, qui est apparu fatigué, a une nouvelle fois rejeté les critiques formulées à son égard le 8 février par la commission des historiens, dont il a estimé que le rapport était *« contradictoire sur bien des points »*. Il a réaffirmé qu'il n'avait pas l'intention de démissionner de peur de provoquer *« de nouvelles confrontations »*.

L'annulation du discours qu'il devait prononcer à la Hofburg, siège de la présidence autrichienne, a été annoncée à la suite d'un entretien qu'il a eu avec le chancelier Franz Vranitzky et le vice-chancelier Alois Mock, chef du Parti conservateur. La présidence a indiqué que M. Waldheim s'adresserait cependant au public, à la veille de la commémoration officielle, dans une allocution télévisée. Cette compensation ne peut cacher l'isolement croissant dans lequel il se trouve.

A l'origine, rappelle notre correspondante à Vienne, Waltraud Baryli, il avait été prévu que M. Waldheim prononce une allocution devant les deux Chambres du Parlement réunies solennellement, le 11 mars prochain, pour un *« acte d'Etat »* commémoratif. Devant la menace de députés socialistes et verts de boycotter la cérémonie, les dirigeants des partis politiques avaient finalement décidé que seuls les présidents des deux Chambres prendraient la parole. Le Parti conservateur avait cependant réussi à imposer, afin que le président ne soit pas écarté du programme commémoratif, que ce dernier comporte un deuxième *« acte »* solennel au palais de la Hofburg en présence du gouvernement. La publication du rapport des historiens a remis en cause cet arrangement. Ces derniers jours, plusieurs ministres socialistes avaient fait savoir qu'ils refuseraient de s'y rendre, dont M. Ferdinand Lacina, ministre des finances, qui a ouvertement appelé à la démission de M. Waldheim. De nombreuses voix s'étaient alors élevées, y compris dans les milieux conservateurs, pour demander l'annulation pure et simple de cette cérémonie.

Les derniers rebondissements de l'affaire Waldheim ont naturellement donné une toute autre dimension à cet anniversaire. L'Autriche se voit contrainte, devant un public international attentif, d'ouvrir dans une atmosphère passionnelle un débat sur son propre rôle avant et après 1938 et sur les années d'après-guerre. Le président Waldheim, estimaient ses adversaires, était le moins qualifié pour prendre la parole à cette occasion, au nom de son pays. Le refus obstiné de toute une génération, celle de la guerre, de scruter sa conscience et d'admettre ses erreurs, l'implication de beaucoup de ses membres dans la machine à tuer du nazisme – même si elle a souvent été involontaire, – a conduit l'Autriche, en raison de l'affaire Waldheim, au bord d'une crise politique sans précédent dans l'histoire de la jeune République autrichienne d'après 1945.

ESPAGNE : après l'enlèvement d'un homme d'affaires

Madrid suspend ses négociations avec l'ETA

MADRID
de notre correspondant

Le gouvernement espagnol a annoncé, jeudi 25 février, l'interruption des conversations d'Alger avec l'ETA militaire après l'enlèvement, la nuit précédente, d'un important homme d'affaires, M. Emiliano Revilla, attribué dans les milieux officiels aux indépendantistes basques.

M. Revilla avait été enlevé dans la nuit de mercredi à jeudi alors qu'il regagnait son domicile, peu avant minuit. Agé de cinquante-huit ans, M. Revilla avait été longtemps propriétaire de la principale entreprise espagnole de saucissons. Il l'avait revendue en 1986 pour se lancer, avec succès, dans le secteur de l'immobilier.

Le rapt de M. Revilla avait d'abord été attribué à des délinquants de droit commun. La police allait toutefois rapidement orienter ses recherches en direction de l'ETA (dont le dernier enlèvement remonte à mai 1987). Elle allait voir rapidement ses soupçons confirmés. En effet, la voiture utilisée par les ravisseurs fut retrouvée, et diverses photographies furent montrées à l'employé de la société qui l'avait vendue il y a une dizaine de jours : ce dernier identifia sans hésitation l'acheteur comme étant Jose Luis Urrusolo.

Considéré comme l'un des « historiques » du « commando Madrid » de l'ETA, dont il faisait apparemment partie depuis le début des années 80, Urrusolo est accusé d'avoir pris part aux principaux attentats de l'organisation dans la capitale. Selon le ministère de l'intérieur, il avait été chargé, l'été dernier, de réorganiser le commando après son démantèlement par la police.

Le vice-président du gouvernement, M. Alfonso Guerra, a écarté l'hypothèse que le rapt de M. Revilla puisse être attribué à un secteur minoritaire de l'ETA. Il a estimé qu'il était bien l'œuvre de l'ensemble de l'organisation.

Entre-temps, une grande opération de police a été lancée afin de retrouver M. Revilla. Durant toute la journée de jeudi, la circulation dans le centre de la capitale a été plongée dans le chaos, en raison des multiples contrôles établis par les forces de l'ordre.

THIERRY MALINIAK.

Happening nationaliste en Arménie soviétique

(Suite de la première page.)

Est-ce là une confirmation des bruits qui circulent à Erevan sur l'incendie d'une école arménienne du Karabakh ou sur l'attaque d'autocars transportant des Arméniens à travers des villages peuplés d'Azeris, ou encore d'Arméniens forcés de quitter leurs maisons, qui sont ensuite détruites au bulldozer ?

M. Katoussev n'a pas donné davantage de précisions. Mais le vice-premier ministre d'Azerbaïdjan, M. Ayaz Moutalibov, a reconnu dans une interview à l'agence Tass que les relations entre Arméniens et Azeris étaient *« tendues »* ces derniers temps.

L'atmosphère semble beaucoup plus pacifique en revanche à Erevan, où se déroule depuis le début de la semaine le happening politique le plus extrordinaire de mémoire d'Arménien. Le 26 février au matin encore, selon un témoin digne de foi que nous avons pu joindre par téléphone, la place de l'Opéra, devenue ces derniers jours le cœur du rassemblement, était noire de monde. Les estimations du nombre de manifestants dans la journée varient de 100 000 à 1 million, en l'absence non seulement de chiffres officiels mais aussi d'informations de presse, soviétiques ou étrangères. (Toutes les demandes des correspondants étrangers pour se rendre sur place ont pour l'instant été rejetées par les autorités soviétiques.)

Un ancien détenu politique arménien, M. Parouir Aïrikian, a affirmé jeudi soir que l'armée avait été discrètement déployée en divers endroits de la ville, mais plusieurs résidents joints par téléphone ont assuré s'être promenés dans les rues et n'avoir pas vu un seul soldat. Leurs témoignages font état d'une humeur *« détendue mais très déterminée »* parmi les manifestants, qui font la fête toute la journée, avec enfants et grands-mères s'il le faut, se ravitaillent mutuellement, discutent, écoutent les orateurs qui interviennent successivement à la tribune improvisée sur les marches de l'Opéra, grâce à une sonorisation spontanément assurée par les employés de la télévision locale, au-dessus d'une banderole proclamant *« davantage de socialisme, davantage de démocratie »* – slogan gorbatchévien s'il en est.

Car, hormis son ampleur, les deux aspect les plus étonnants de ce rassemblement ininterrompu à Erevan vers lequel convergeraient maintenant des habitants de toute la République, sont la volonté des manifestants de respecter la légalité et l'attitude débonnaires de la milice, qui, selon un témoin, *« s'occupe essentiellement de régler la circulation pour que les voitures ne viennent pas gêner les manifestants dans le centre de la ville »*.

Le soutien du chef de l'Eglise

Des gens brandissent des portraits de Mikhaïl Gorbatchev, ou des pancartes affirmant leur foi dans la « glasnost » et la « perestroïka ».

Les étudiants, semble-t-il, jouent un rôle moteur dans ces mouvements, les instituts universitaires sont fermés depuis le début de la semaine, et plusieurs usines sont en grève. Chacun est libre d'aller prendre la parole au micro, droit dont usent très naturellement des membres des Jeunesses communistes et du parti, pour exprimer leur solidarité avec les Arméniens du Karabakh. Toujours selon ces témoignages, le chef de l'Eglise arménienne, le Catholicos, est intervenu à la télévision jeudi soir – une initiative sans doute sans précédent – pour apporter, lui aussi, son soutien à la revendication du Karabakh, tout en demandant aux Arméniens de garder le plus grand calme.

En ce qui concerne la « glasnost », les travailleurs de la télévision auraient menacé de se mettre en grève si le journal télévisé ne diffusait pas de reportages sur les événements d'Erevan. Cette demande n'a apparemment pas été satisfaite. A Moscou, les autorités et la presse se limitent à distiller quelques maigres communiqués de l'agence Tass sur les réunions de permanents du Parti visant à *« normaliser la situation »* dans le Karabakh mais préfèrent passer sous silence les manifestations d'Erevan, au point de ne même pas confirmer la présence sur place de deux dirigeants du parti, MM. Vladimir Dolguikh, membre suppléant du Politburo, et Anatoli Loukianov, secrétaire au comité central.

SYLVIE KAUFFMANN.

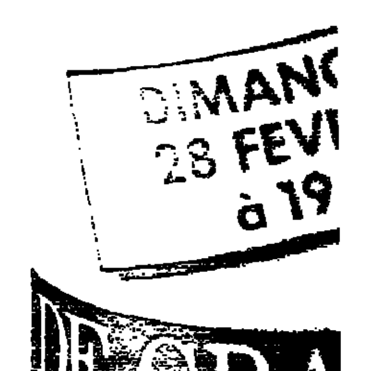
● **Rassemblement de soutien à Paris.** — Environ 1 500 membres de la communauté arménienne se sont réunis devant l'ambassade d'URSS à Paris, jeudi 25 février, en début de soirée, afin de manifester leur soutien aux Arméniens d'URSS et à leurs revendications.

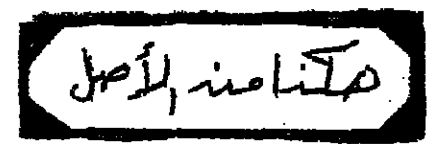
L'Eglise apostolique d'Arménie a lancé un appel au rassemblement, qui a été ensuite repris par plusieurs organisations politiques arméniennes, dont le Mouvement national arménien (MNA), le Parti socialiste arménien (PSA-Dachhak), et le Parti démocrate-libéral arménien.

Une délégation composée de plusieurs autorités religieuses arméniennes a été reçue pendant près d'une heure par des diplomates soviétiques.

● **Manifestation à Tallin.** — *« Entre 15 000 et 20 000 personnes »* ont manifesté, mercredi 24 février, malgré une interdiction officielle, à Tallin, capitale de la République soviétique balte d'Estonie, pour le soixante-dixième anniversaire de l'indépendance de l'Estonie, ont déclaré à l'AFP des groupes baltes en exil en Suède. Des sources dissidentes à Moscou avancent pour leur part le chiffre de 3 000 personnes.

Une erreur de transmission nous a fait écrire de manière erronée dans nos éditions datées du jeudi 25 le nom de la ville de Stepanakert, à laquelle nous restituons sa véritable orthographe. Dans les mêmes éditions, une erreur apparaissait sur la carte dans le nom de Nakhitchevan, correctement orthographié dans le texte.





la République

éfiant le « dictateur »

ce du général Noriega

end ses négociations avec l'ET

ménie soviétique

Amériques

NICARAGUA : deux semaines après la réforme monétaire

La confusion et la colère règnent à Managua

MANAGUA
de notre correspondant en Amérique centrale

La colère gronde dans les marchés de Managua à la suite de la campagne déclenchée au cours des derniers jours par les autorités contre les commerçants accusés de pratiquer des prix trop élevés et de créer artificiellement des pénuries en stockant les marchandises. Ces opérations policières, appuyées par des milliers de militants des *« organisations de masse »* du Front sandiniste, s'inscrivent dans les actions menées par le gouvernement pour tenter de sauver sa réforme monétaire – une dévaluation de 3 000 % accompagnée de mesures anti-inflationnistes – annoncée le 14 février et déjà menacée d'une cuisante déconfiture.

L'offensive des autorités contre les commerçants – la *« bourgeoisie en tablier »*, selon la terminologie officielle – a commencé dans la nuit du 19 au 20 février. Un peu avant minuit, plusieurs centaines d'ouvriers de la Centrale sandiniste des travailleurs, protégés par la police, sont entrés dans l'enceinte du Marché oriental, le plus important de la capitale. Ils ont démonté les stands de nombreux commerçants illégaux (ceux qui n'ont pas de patente et ne paient pas d'impôts) et confisqué tout ce qui s'y trouvait. Au petit matin, la tension était très forte, sans incidents sérieux, la police ayant pris la précaution de venir en force pour être prête à affronter les matrones de ce marché, connues pour leur agressivité à l'égard des autorités et du régime sandiniste.

Cela faisait près d'un an que la police retardait cette opération contre le Marché oriental, haut-lieu de la contestation, de la délinquance, mais aussi principal centre d'approvisionnement de la population de Managua. Alors que les rayons des « supermarchés du peuple », propriétés de l'Etat, sont désespérément vides, on trouve de tout au Marché oriental. A condition d'y mettre le prix. Une grande partie des activités de ce marché étaient tolérées dans la mesure où elles rendaient service à la collectivité à un moment où l'Etat se révélait incapable de contrôler les circuits de distribution.

La réforme monétaire organisée comme une véritable opération militaire par le gouvernement, qui a fermé les frontières pendant deux jours, a permis de créer le climat social nécessaire pour en finir avec les « spéculateurs » dénoncés par la propagande officielle. La presse sandiniste a préparé psychologiquement la population en menant pendant plusieurs jours une campagne hystérique contre tous ceux qui possédaient plus de 10 millions d'anciens cordobas, la monnaie nationale (moins de 200 dollars, selon le taux de change du marché noir !). Les auteurs de la réforme monétaire avaient fixé cette limite par individu ou société : ce montant pouvait être échangé immédiatement à la banque pour des nouveaux cordobas, le reste étant gelé sous forme de certificat de dépôt pour une période indéterminée.

Beaucoup de gens, en particulier parmi les commerçants et les milieux d'opposition, ont préféré garder quelques millions d'anciens cordobas et perdre ainsi une partie de leur épargne plutôt que de se soumettre à une enquête. C'était visiblement un des objectifs recherchés par les dirigeants sandinistes, puisque le président, M. Daniel Ortega, s'en est félicité dimanche au cours d'un discours devant l'Assemblée nationale, en estimant que la réforme avait permis de *« confisquer 11 % de la masse monétaire totale à la Contra et aux spéculateurs »*.

La « bourgeoisie en tablier »

En chiffre réel, cela fait à peine 220 000 dollars pour les deux groupes. La perte n'est donc pas si importante pour les rebelles antisandinistes qui ont pu, jusqu'à présent, compter sur des dizaines de millions de dollars fournis par les Etats-Unis, même s'il est vrai que leur situation est plus précaire ces temps-ci. En outre, la perte serait nulle s'il se confirmait que les insurgés ont abattu un hélicoptère de l'armée sandiniste et récupéré les 10 millions de nouveaux cordobas qu'il transportait (les autorités ont reconnu la disparition de cet hélicoptère *« à la suite d'un incident mécanique »* et le fait qu'il transportait des billets de banque).

Selon des témoignages que nous avons recueillis dans des zones où la Contra est active, en particulier dans le département de Chontales, les insurgés ont distribué d'importantes quantités d'argent aux paysans pour qu'ils fassent les transactions nécessaires afin d'obtenir de nouveaux billets. Les autorités locales reconnaissent qu'elles ont interrogé de nombreux suspects dans cette région, où les paysans collaborent avec les rebelles.

Les entreprises d'Etat ont, elles, été les premières à ne pas respecter le contrôle des prix imposé par la réforme. Les restaurants et les magasins appartenant à l'Etat – ils sont nombreux – ont décrété des hausses fulgurantes. Pour échapper aux amendes substantielles qui semblent toucher uniquement le secteur privé, de nombreuses entreprises ont décidé de rester fermées en attendant que les règles du jeu soient plus claires. En fait, plus que de la police, les commerçants ont surtout peur des *« turbas »* qui, à l'instigation des autorités, parcourent les rues des différentes villes du pays pour intimider la *« bourgeoisie en tablier »*. Ces foules déchaînées n'hésitent pas à recourir à la violence et à s'emparer de la marchandise appartenant à ceux qui vendent au-dessus du prix officiel, fixé souvent sans tenir compte des coûts de production.

Dix jours après l'entrée en vigueur de la réforme monétaire, la confusion la plus totale continue de régner dans l'ensemble du secteur commercial. Aucun économiste sérieux n'a pris la défense du plan gouvernemental. La plupart des experts reconnaissent que la réforme ne pourra pas relancer la production, condition indispensable pour relever l'économie et ralentir l'inflation (environ 1 500 % en 1987), alimentée par la rareté des marchandises disponibles. On s'attend même à une aggravation de l'inflation et du déficit budgétaire. Le quintuplement des salaires se révèle déjà insuffisant pour rattraper les prix – y compris les prix officiels – qui se sont littéralement envolés dans les heures suivant l'annonce de la réforme monétaire. C'est ainsi que le prix d'une chemise équivaut désormais au salaire mensuel minimum.

BERTRAND DE LA GRANGE.

● **Nouvelle rencontre prévue entre sandinistes et « contras ».** – Le cardinal Miguel Obando y Bravo, principal médiateur en vue de l'obtention d'un cessez-le-feu entre le gouvernement de Managua et les « contras », a proposé, jeudi 25 février, au président, M. Ortega, les dates des 9, 10 et 11 mars prochain pour la tenue de nouvelles négociations entre les deux parties. Mgr Obando y Bravo a dit s'être entretenu par téléphone avec un représentant des rebelles qui s'est déclaré intéressé par la poursuite des conversations, interrompues la semaine dernière. – *(AFP, Reuter).*

Asie

La négociation d'un règlement du conflit afghan

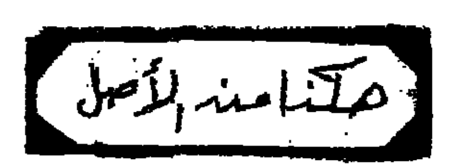
La résistance accuse Washington de « léser ses intérêts »

M. Rajiv Gandhi a invité le président Zia Ul Haq du Pakistan à se rendre en Inde pour discuter du règlement du conflit afghan. Cette invitation, rapportée jeudi 25 février par l'agence indienne PTI, intervient avant l'ouverture, le 2 mars à Genève, de nouvelles négociations entre Islamabad et Kaboul sous l'égide de l'ONU, qui a entamé des préparatifs en vue de la mise en place d'une force internationale d'observateurs.

Entre-temps, M. Yunus Khales, chef de l'Alliance, qui regroupe les sept principaux partis de la résistance, a accusé les Etats-Unis de *« léser les intérêts »* de la résistance. M. Khales s'exprimait après avoir rencontré, à Islamabad, M. Michael Armacost, sous-secrétaire d'Etat américain pour les affaires politiques, lequel est arrivé dans la soirée à New-Delhi pour y rencontrer le premier ministre indien. M. Armacost s'était entretenu mercredi à Islamabad avec le président Zia.

Islamabad avait, auparavant, accueilli comme un *« pas positif »* le projet de gouvernement présenté le 23 février par la résistance, dont la direction pourrait être confiée à M. Ahmed Shah, un ingénieur de quarante-trois, et qui ne comprendra, de toute façon, aucun membre du Parti communiste au pouvoir à Kaboul. Cette initiative de la résistance fait l'objet de violentes critiques à Moscou. Le porte-parole du ministère soviétique des affaires étérangères a qualifié ce gouvernement de *« structure artificielle »*. La *Pravda*, de son côté, a reproché au Pakistan *« des pirouettes politiques »* en voulant lier la formation d'un gouvernement provisoire à Kaboul à un accord à Genève. Un haut fonctionnaire soviétique a estimé, jeudi, qu'un retrait militaire soviétique pourrait être suivi d'un bain de sang.

Kaboul a, de son côté, rejeté *« fermement »* le projet de gouvernement de la résistance, le qualifiant d'*« inacceptable »*. Enfin, les Douze, dans une déclaration publiée à Bruxelles, ont pris note *« avec intérêt »* de l'offre de retrait militaire soviétique et renouvelé leur *« soutien »* aux efforts de l'ONU pour régler le conflit tout en *« saluant l'attitude positive et responsable adoptée depuis de nombreuses années par le Pakistan »*. – *(AFP, Reuter, UPI.)*



هكذا من الأصل

La campagne de la majorité

Un entretien dans *l'Express*

M. Chirac met en garde les Français contre une « revanche » socialiste

« La victoire de M. Mitterrand serait celle des socialistes, qui, le résultat acquis, jetteraient le masque pour se montrer à nouveau socialistes, ce qu'ils évitent de faire actuellement », affirme M. Jacques Chirac dans un entretien publié dans *l'Express* (daté 26 février-3 mars). Le candidat du RPR ajoute : *« Ils veulent que 1988 soit leur revanche. »*

M. Chirac estime que *« des nuances plus que des différences »* le séparent de M. Raymond Barre. Il insiste, toutefois, sur le fait qu'il n'entend pas, lui, dissoudre l'Assemblée nationale s'il est élu président de la République. *« Nous sommes dans un régime parlementaire*, dit-il, *pas dans un régime présidentiel. »*

« Le Front national est l'enfant des socialistes, juge, aussi, M. Chirac. *En fait, voilà la vraie « génération Mitterrand. »* Il reproche au chef de l'Etat d'avoir, *« par l'institution de la représentation proportionnelle, donné droit de cité à ce courant, grossi par les erreurs de la gestion socialiste »*. Le premier ministre ajoute : *« L'émergence du Front national traduit les inquiétudes d'une partie de la population. Notre devoir est d'en tenir compte et d'y répondre. »*

M. Chirac formule, en outre, trois propositions pour résoudre le problème de l'endettement du tiers-monde : *« Mise en place d'un système qui permette de « déconnecter » les remboursements des pays pauvres des variations de change et de taux d'intérêt, sur lesquelles ils n'ont aucune prise et qui ne sont pas de leur fait ; assouplissement des conditions de rééchelonnement de la dette : les mesures réclamées jusqu'ici par le FMI sont techniquement compréhensibles, mais politiquement insupportables ; indexation des échéances sur les recettes d'exportation des pays débiteurs. »*

Les catholiques pratiquants préfèrent le candidat RPR

Selon un sondage réalisé par la SOFRES, du 6 au 19 février, auprès de deux mille Français, et publié dans *la Croix* du vendredi 27 février, 40 % des catholiques pratiquants réguliers (ceux qui disent aller à la messe au moins une fois par mois) s'apprêtent à voter pour M. Chirac au premier tour de la présidentielle, contre 27 % pour M. Barre, 21 % pour M. Mitterrand et 8 % pour M. Le Pen. En 1981, les intentions de vote, dans ce même électorat, étaient de 9 % pour M. Mitterrand, 41 % pour M. Giscard d'Estaing, 15 % pour M. Chirac et 17 % pour M. Debré.

Au deuxième tour de la présidentielle de 1988, M. Chirac l'emporterait, chez les catholiques pratiquants réguliers, par 73 %, contre 27 % pour M. Mitterrand. Dans l'hypothèse où M. Barre devancerait M. Chirac au premier tour, il gagnerait aussi le second tour, mais avec une marge beaucoup plus faible : 51 % contre 49 %.

M. Barre devance M. Chirac

M. Barre est crédité de 21 % d'intentions de vote tandis que M. Chirac en recueille 20 % dans l'hypothèse où M. Mitterrand est candidat. L'annonce officielle de sa candidature, le 8 février, a permis à l'ancien premier ministre de conserver une légère avance sur son adversaire du RPR, selon un sondage réalisé par l'IPSOS et publié, le 26 février, dans *VSD* (1). En janvier, M. Barre obtenait 25 % des voix contre 17 % à M. Chirac. Le président de la République demeure en tête en recueillant 37 % des intentions de vote (au lieu de 38 % le mois dernier). M. Rocard n'obtient, pour sa part, que 27 % des suffrages (au lieu de 29 %) dans l'hypothèse où il porte les couleurs socialistes.

Au second tour, M. Mitterrand enregistre face à M. Barre son meilleur résultat depuis un an, en étant réélu avec 55 % des voix au lieu de 52 %. Il sort victorieux du duel l'opposant au premier ministre avec 57 % des intentions de vote au lieu de 58 %.

(1) Sondage effectué du 13 au 17 février auprès d'un échantillon représentatif de mille quatre-vingt-cinq personnes.

« M. Barre saura relever les défis de la société française »

nous déclare M. Philippe de Villiers

« La bande des quarante ans » de M. Raymond Barre publie la semaine prochaine un livre intitulé *Lettre aux jeunes qui ont peur de l'avenir.* Signataires : MM. Philippe de Villiers, Charles Millon, Bruno Durieux, François d'Aubert, Pierre-André Wiltzer, François Bayrou, Mme Sylvie Dumaine et M. Bernard Bosson. M. de Villiers, ancien secrétaire d'Etat à la communication, s'explique ici sur l'originalité de cette démarche.

« *Lettre aux jeunes qui ont peur de l'avenir.* Pensez-vous que cette campagne présidentielle a de quoi les rassurer ?

– Les jeunes ont aujourd'hui une double angoisse. Ce sont des sceptiques de la politique parce que, pour eux, l'idée de promesses est morte. Ils vivent en même temps un doute personnel. Leur avenir leur apparaît imprévisible en terme de métier.

» Une chose est de faire des promesses sous forme de paquets cadeaux que la société française ne peut plus se payer. Une autre est de prendre des engagements, de dessiner des perspectives pour parvenir à des résultats. Celui qui sera élu président de la République sera celui qui apportera des réponses crédibles à ces deux questions essentielles : peut-on reprendre le chemin de la création d'emplois, peut-on mettre en œuvre un véritable projet d'entraide pour tous ceux qui sont décramponnés ?

– Quels engagements tracez-vous ?

– Nous n'allons pas aller racoler les jeunes, mais tout simplement poser devant eux sept balises, sept clés d'or pour ouvrir les portes de l'avenir. Des valeurs simples mais concrètes. Une société s'épanouit non par des mises en garde mais par des réalisations. La société de consommation est morte. Une société d'initiative est en train de naître. Il faudra compter davantage sur l'intelligence et la motivation des gens. La route de la richesse qui est devant nous, c'est celle des images. Autrement dit la culture devient la matière première de notre économie.

» Autre donnée : un Français sur dix vivra dans sept ans hors de l'Hexagone. Nous avons donc besoin de jeunes Français qui aient le goût du large. L'éducation : au lieu de s'intéresser aux structures, il faudra s'intéresser au fond, c'est-à-dire à l'acquisition de la culture générale. Autre piste : cent quatre-vingt mille apprentis dans nos entreprises. Deux millions en Allemagne fédérale. L'entreprise doit devenir un lieu de formation. Enfin les jeunes de vingt ans seront les fédérateurs de l'Europe. Dans sept ans l'Europe sera faite ou ne sera plus à faire.

« Socialisme et libéralisme sont moribonds »

– Ce retour au concret ne condamne-t-il pas définitivement les idéologies ?

– Toutes les idéologies sont moribondes. Aussi bien le socialisme que le libéralisme. Le socialisme, comme un vieux poste de télé noir et blanc, a implosé. Le mot même semble être escamoté par François Mitterrand. En 1981 celui-ci passait devant la statue du socialisme comme un catéchumène embrassant une foi nouvelle. Aujourd'hui il passe devant cette même statue en faisant, comme disait Flaubert, la génuflexion oblique du dévot pressé. De même le libéralisme doit-il être reconnu simplement comme une méthode. C'est en ce sens que nous sommes des libéraux. La liberté devient folle lorsqu'elle est prise pour elle-même et isolée des autres valeurs. Pas de liberté sans dignité, sans communauté, sans responsabilité.

Un double décalage

– Pensez-vous que le monde politique soit apte à écouter les jeunes ?

– Le tort que nous avons trop souvent c'est de nous mettre en double décalage vis-à-vis de la jeunesse en utilisant un discours agressif donc négatif, alors que tout porte cette jeunesse vers l'harmonie. En jouant à la politique comme à un jeu de société, où l'écho du propos politicien est parfaitement renvoyé par le propos médiatique. Il nous faut retrouver un langage direct, concret et positif.

– Existe-t-il selon vous une « génération Barre ». Comment les jeunes peuvent-ils être attirés par le professeur Barre ?

– La jeunesse n'est qu'un moment. On a voulu en faire un lieu, une sorte de ghetto idéologique, ce sont les derniers effluves des générations de la bourgeoisie post-soixante-huitarde. Un chassé-crois étonnant : au moment où les jeune n'ont de cesse de s'agréger à l société adulte de la vie active, semble que les hommes politique eux, cherchent à rester le plus long temps possible dans l'adolescenc En fait, chaque époque invente so président de la République. Le jeunes ont de l'instinct et de la pré monition. De Gaulle, c'était les inst tutions. Pompidou, l'industrialis tion. Giscard, le changement Mitterrand, le socialisme. Barr saura répondre aux trois défis de l société française d'aujourd'hui l'éducation, l'emploi et l'Europe.

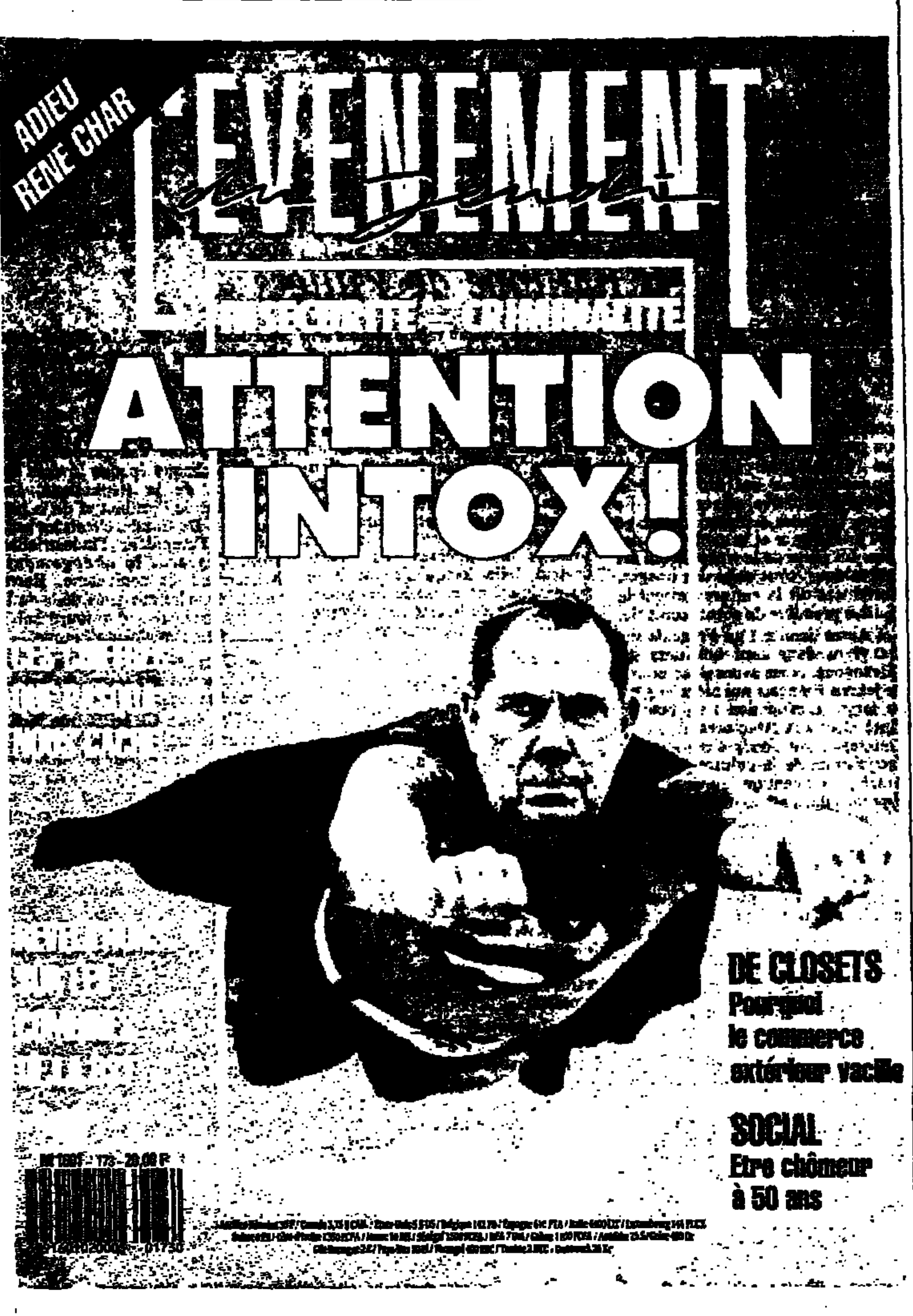
– Croyez-vous que ces pro blèmes importants seront traités a cours de la campagne ?

– Il le faut. Ce serait trop facil de remplacer le socialisme par l fatalisme. On ne pourrait plus rie faire. Chacun chez soi, et on tien drait des propos badins avec u « père de la patrie » qui entretient en bon Florentin, le sfumato ave des putti dans les bras. Trop d'habi leté nuit à l'adresse. Le dernier res sort de la politique politicienne, c'es l'hypocrisie. M. Mitterrand en jou à merveille.

– M. Chirac, comme M. Barre se réclame de la méthode libérale Comment juger de leur différence ?

– La campagne est longue. Pou paraphraser Maurice Genevoix celui qui gagnera les élections es celui qui gagnera le dernier quar d'heure des idées. On n'en est pou le moment qu'au premier quart d'heure des promesses. »

Propos recueillis par
DANIEL CARTON





Politique

La campagne de M. Barre

M. Mitterrand montré du doigt

RENNES
de notre envoyé spécial

Tout arrive : casquette de marin sur le chef, photos-souvenirs avec les Bigoudens, balade au milieu des caisses de merlans, si ce n'est pas la pêche aux voix, ça commence à y ressembler. En passant, le jeudi 25 février, à l'ouest, M. Raymond Barre a soudainement brisé le rideau de fer qu'il avait bâti avec un entêtement rarement pris en défaut.

Le Finistère le matin, dans le sillage du ministre de la mer de M. Chirac, le centriste Ambroise Guellec ; le Morbihan l'après-midi, dans l'ombre du grand timonier breton, M. Raymond Marcellin ; un grand meeting régional le soir à Rennes, capitale du duc de Bretagne, son fidèle et pourtant peu présent Pierre Méhaignerie : M. Barre mord désormais avec gourmandise dans la pomme électorale.

Il semble enfin muer en candidat. Révolutionnaire ! se sont aussitôt écriés gens de plume et de pellicule devant ce qui ne relève, au fond, que des premières pages du manuel du parfait candidat. L'entourage lui-même a dû se pincer. Mais les hôtes de M. Barre étaient pleinement ravis de cette métamorphose. « *N'allez tout de même pas vous imaginer que je vais jouer les zozos* », tenait, néanmoins, à rectifier l'intéressé au bout de cette harassante journée !

M. Madelin : Contre l'Etat-Père Noël

Le rassemblement du soir à Rennes a d'ailleurs tout de suite rassuré sur ce point : 10 000 Bretons, débordant même sur la place, ce troisième meeting régional (après ceux de Metz et Poitiers) fut, vu des guichets, un succès. Politiquement, l'affiche de l'union sans faille de la majorité put également être collée. La plupart des parlementaires RPR de l'Ouest rangés derrière le président du conseil régional et responsable du comité local de soutien à la candidature Chirac, l'ancien ministre M. Yvon Bourges, plastronnaient sur l'estrade.

Mais s'il est vrai que ces rassemblements de 1988 ne ressemblent plus à ceux de 1981, qu'il semble bien révolu, le temps où l'on pouvait demander aux militants de se manifester au premier coup de sifflet, en choisissant devant une telle foule de traiter notammment du sujet sérieux de la décentralisation, M. Barre a pris sans doute quelques risques au niveau de l'aupplaudimètre.

On eut tout de même, droit à une très belle profession de foi de M. Alain Madelin, ministre de l'industrie de M. Chirac, numéro deux du PR, surnommé là-bas « *le penseur de Rodin* ». Sans arrière-pensées, n'en déplaise, assura-t-il, « *aux professionnels de la grammaire politique* », M. Madelin fit étalage d'un barrisme rutilant : « *Mon soutien*, clama-t-il haut et fort, *ne sera ni à l'imparfait, ni au subjonctif, pas plus qu'au conditionnel ou à l'impératif. Il sera au présent et au futur.* » Parfaitement instruit de la nouvelle dialectique barriste sur l'« *Etat impartial* », M. Madelin se fit un devoir de montrer qu'il avait bien retenu la leçon. Et de fustiger sans coup férir « *ceux qui n'ont pas le courage de refuser les promesses, ceux qui font croire à un Etat-Père Noël* » ou qui ont « *le goût de la démagogie* ». Pour conclure par cette belle envolée : « *votre parti, à vous, monsieur le premier ministre c'est la France, c'est pourquoi nous vous soutenons.* » Tant et si bien que le suivant à la tribune, M. Méhaignerie, qui s'est fait sévèrement tancer mardi dernier à Matignon pour avoir fait quelques variations sur le même registre, n'ose pas en rajouter.

M. Barre, en revanche, ne s'en priva pas, en orientant il est vrai davantage ses feux contre M. Mitterrand et les socialistes. Faisant implicitement allusion à l'affaire des fuites du Conseil de la magistrature, il a vivement pointé le doigt sur le président de la République. « *Je ne vous cache pas que je suis choqué*, a-t-il déclaré *et inquiet quand j'apprends que le président de la République, dont la Constitution fait le garant de l'indépendance de la justice, se ferait remettre des notes, des appréciations et des gloses sur les magistrats. Des notes sur leurs capacités professionnelles pensez-vous ? Non point. Sur leurs opinions politiques ! Je n'ai pas entendu que l'existence de ces fiches ait été démenties.* »

Un pacte des collectivités locales

Pour retrouver une France « *d'hommes libres et responsables* », M. Barre s'est lancé dans un vibrant plaidoyer « *pour une vraie décentralisation* », en ironisant au passage sur les « *ruses de l'histoire.* » « *Il appartiendra aux historiens*, a-t-il dit, *de comprendre comment le même gouvernement socialiste a pu étatiser les grandes entreprises, tenter de nationaliser l'enseignement, politiser sans retenue l'administration, et, en même temps, donner une impulsion nouvelle à la décentralisation.* »

M. Barre fait trois propositions nouvelles : la création d'un conseil des présidents des conseils régionaux sous l'autorité du président de la République une réforme de l'impôt sur le foncier non bâti et la taxe professionnelle, et la possibilité d'un référendum communal. « *Le temps est venu* a-t-il dit, *de donner à l'œuvre décentralisatrice sa solidité et sa cohérence, de conclure un nouveau pacte national des collectivités locales.* » Enfin, M. Barre ne pouvait ignorer qu'il se trouvait devant des agriculteurs bretons déçus par la dernière conférence annuelle agricole.

« *Ce qu'il nous faut*, a relevé l'ancien premier ministre, *c'est une nouvelle politique agricole nationale qui rejette les fâcheuses habitudes circonstancielles de saupoudrage de crédits et de subventions, mais qui offre une perspective cohérente à nos agriculteurs.* » Mais le nom de M. Guillaume ne fut pas relevé.

DANIEL CARTON.

Le Sénat adopte à son tour la réglementation du financement des activités politiques

La France, à l'instar des autres grandes démocraties occidentales, dispose désormais d'une législation sur le financement de la vie politique. Le Sénat, le jeudi 25 février, a, en effet, adopté dans les mêmes termes que l'Assemblée nationale les deux projets de loi en cours de discussion. Comme en première lecture, les sénateurs socialistes et communistes ont voté contre, ceux de la Gauche démocratique, pour des raisons parfois opposées, se sont abstenus ainsi que quelques individualités de l'Union centriste et des Républicains indépendants.

Dernier obstacle à franchir : le Conseil constitutionnel. Le projet organique (celui qui prévoit le financement des campagnes présidentielle et législatives, ainsi que la publication du patrimoine du président de la République et le contrôle de ceux des parlementaires par le bureau de leur Assemblée) lui est obligatoirement soumis. Le projet simple (celui qui organise le même contrôle pour les membres du gouvernement et les principaux élus locaux, qui dote les partis politiques d'un statut et qui leur permet de recevoir des subventions de l'Etat) pourrait aussi lui être déféré. C'est en tout cas le souhait des communistes, qui estiment contraire à la Constitution une législation sur les partis ; mais ils n'ont pas les moyens de le faire eux-mêmes. Les deux textes étant consubstantiellement liés, le président de la République, le premier ministre, le président de l'Assemblée ou celui du Sénat peuvent souhaiter que les juges de la constitutionnalité se prononcent sur l'ensemble de cette réforme.

La moralisation de la vie politique va ainsi progresser, mais bien moins qu'il ne l'avait été envisagé. Certes les candidats à l'élection présidentielle ne pourront dépenser plus de 120 millions (140 pour les deux qui seront présents au second tour) et ceux à des élections législatives plus de 500 000 F. Mais des moyens de dépasser ces plafonds subsistent, puisque ne seront prises en compte que les dépenses effectuées directement par les candidats ou leurs mandataires, ce qui laisse le champ libre à leurs amis.

Les hommes politiques verront l'évolution de leur patrimoine surveillée afin qu'ils prouvent qu'ils ne profitent pas de leurs mandats pour s'enrichir. Mais si les élus locaux et les membres du gouvrnement sont contrôlés par une commission composée du premier vice-président du Conseil d'État, des présidents de la Cour des Comptes et de la Cour de Cassation, les parlementaires ne le seront que par leurs pairs des bureaux des assemblées. La confidentialité de ces contrôles est, surtout, strictement assurée.

Les hommes politiques donnent ainsi la désagréable impression de vouloir régler leurs petites affaires en famille. Ce n'est pas la meilleure façon de faire disparaître le soupçon qui les frappe.

Le premier ministre n'a, ainsi, que partiellement mené à bien la mission que lui avait confiée le président de la République, en novembre 1987, au moment où les socialistes étaient accusés d'avoir financièrement profité des ventes d'armes frauduleuses à l'Iran. Il a quand même, il est vrai, réussi à ne pas tomber dans le piège qui lui était tendu, puisqu'il a montré que le RPR n'était pas opposé à une législation en la matière contrairement à l'image que voulait lui accoler le PS... et l'UDF.

Mais il aurait aimé pouvoir se flatter, en tant que candidat, d'avoir un large consensus sur une telle réforme. Le PS souligne d'ailleurs, à l'envi, que la preuve est faite de « *l'incapacité* » de M. Chirac à « *rassembler* ». L'UDF en exigeant que les dons des particuliers et des entreprises aux candidats leur permettent d'obtenir en échange une réduction d'impôts, ne pouvait qu'entraîner l'opposition des socialistes qui refusent une légalisation de la pompe à finances des sociétés commerciales vers la politique. La frilosité des sénateurs devant la transparence des patrimoines des élus ne pouvait que renforcer les critiques de la gauche.

L'approche de l'élection présidentielle nourrissait trop les arrière pensées des uns et des autres pour qu'un consensus soit possible. Elle a, en revanche, permis à la majorité de trouver facilement un terrain d'accord, tout le monde souhaitant clore rapidement ce dossier, et la session extraordinaire du Parlement, afin que toutes les énergies soient disponibles pour la campagne. Mais chacun en convient, cette législation ne peut être qu'un premier pas. Le travail devra être remis sur le métier. Rapidement, étant données ses imperfections. Déjà la classe politique n'a pas pu se mettre d'accord sur un dossier où était en jeu l'image de tous les élus, qui a pourtant bien besoin d'être revalorisée.

THIERRY BRÉHIER.

Au conseil des ministres

Retour des préfets et des sous-préfets

M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, a fait adopter par le conseil des ministres du 24 février un décret *« rétablissant dans tous les textes réglementaires les appellations de préfet et sous-préfet ».*

Le ministère de l'intérieur explique ainsi cette décision : *« Les expressions de commissaire de la République et de commissaire adjoint s'étant révélées peu pratiques à l'usage du fait de leur longueur et finalement peu usitées dans le langage courant, il a paru souhaitable de revenir aux appellations traditionnelles consacrées par la Constitution et les habitudes républicaines. »*

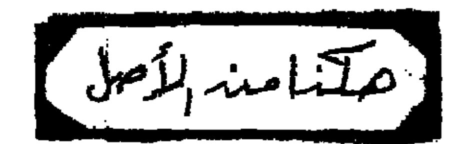
Le changement de titre des préfets avait été décidé par Gaston Defferre, alors ministre de l'intérieur, à l'occasion de la loi du 2 mars 1982 sur la décentralisation.

M. Rouvillois président de la SNCF

Le conseil des ministres du mercredi 24 février a nommé M. Philippe Rouvillois au poste de président du conseil d'administration de la SNCF, en remplacement de M. Philippe Essig appelé à d'autres fonctions. (*le Monde du 23 février*).

[Né le 29 janvier 1935, à Saumur (Maine-et-Loire), M. Philippe Rouvillois est licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'École nationale d'administration, dont il est sorti major de la promotion « Vauban », celle de M. Jacques Chirac. Entré à l'inspection des finances en 1959, il est conseiller technique de 1966 à 1968 au cabinet de M. Michel Debré, ministre de l'économie et des finances. Il poursuit ensuite sa carrière au sein de la direction général des impôts, qu'il dirige de 1976 à 1983. Il passe alors à la SNCF, où il devient directeur général adjoint chargé des finances et du budget, puis, le 5 août 1987, directeur général, en remplacement de M. Jean Dupuy. M. Rouvillois est inspecteur général des finances.]





Politique

La campagne de M. Pierre Juquin

Messes basses pour déçus du Parti

M. Pierre Juquin a qualifié, le mercredi 24 février à Perpignan, de *« défi antidémocratique »* et de *« chantage »* la mise en garde que le secrétaire général du PCF a adressée à la direction du PS à propos du soutien supposé que ce parti apporterait au candidat rénovateur à l'élection présidentielle (*le Monde* du 23 février). *« C'est un aveu,* a-t-il ajouté, *M. Marchais préfère voir battre la gauche et laisser passer la droite et l'extrême droite au deuxième tour plutôt que d'accepter au premier tour la libre compétition de tous les candidats. »*

Pas d'éclairage laser ! Pas de musique synthétique ! Pas de foule exubérante ! L'unité de mesure de l'auditoire des meetings est plutôt le cent que le mille. Meeting est, du reste, un bien grand mot. Réunion d'échange d'idées, dépouillée et monacale, serait, pour le moment, une expression plus appropriée pour qualifier les débats qui font le quotidien vespéral de Pierre Juquin.

Celui qui excellait dans le sermon dominical à la grand-messe de la fête annuelle de *l'Humanité*, mèche au vent, s'est reconverti dans la concélébration de messes basses, sans latin hermétique. La campagne de ce candidat à l'élection présidentielle est du style intimiste. Intimiste comme les scores – 2,5 % à 4 % des intentions de vote – que lui accordent, à deux mois du premier tour, les instituts de sondage. Le lot des petits candidats, dépourvus de « pompe à phynances », est plus fréquemment la salle des fêtes municipale que le palais des congrès régional. M. Juquin s'y essaiera, quand même, le 4 mars, en réunissant ses troupes au Zénith à Paris. Le chanteur Renaud, qu'une interprétation du *Déserteur* de Boris Vian sabotée par le KGB au Festival mondial de la jeunesse à Moscou en 1985 a fâché avec le PCF, sera des invités de cœur. Sans récital.

En attendant, le candidat bat la campagne. Le Havre (Seine-Maritime), Amiens (Somme), Trappes (Yvelines), Gennevilliers (Hauts-de-Seine), Sevran (Seine-Saint-Denis)... l'ancien porte-parole du PCF, logiquement exclu de son parti, chasse de plus en plus, ces temps derniers, sur les terres de ses anciens « camarades ». Il s'est rendu dans chacune de ces villes dont le maire est communiste, mais pas « rénovateur », pour y tenir une réunion électorale à l'invitation du comité local d'initiative et de soutien à sa candidature.

Est-il un candidat rénovateur ou bien le candidat des « rénovateurs », sous-entendu communistes ? Les forces qui le portent – rénovateurs communistes, Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste), Parti socialiste unifié (PSU), Fédération de la gauche alternative (FGA) et Parti pour une alternative communiste (ex pro-chinois) – ne donnent pas la même réponse à la question.

Son électorat – les sondages en apportent la démonstration – est composé, majoritairement, de membres du parti, anciens ou actuels. Cette évidence saute aux oreilles à travers les questions, les espoirs et les inquiétudes qui tissent les rencontres-débats de M. Juquin : une forte proportion de son public a quelque chose à voir avec le communisme.

Ici, un « ex », secrétaire de cellule, démissionnaire du PCF, s'inquiète de savoir où en est la quête des signatures d'élus. Là, un jeune adhérent du parti, étudiant à Orsay (Essonne), demande au candidat s'il n'est plus possible de changer *« le parti à l'intérieur »*. L'espérance et le doute.

Très souvent des anciens, et même de très anciens, membres du parti côtoient des communistes « en carte ». Jamais la cohabitation ne tourne à la foire d'empoigne. On interroge beaucoup sur l'abandon de la force de frappe, le vote des immigrés à toutes les élections, l'annulation de la dette du tiers-monde. De son passage à l'éducation nationale, Pierre Juquin a gardé un fort goût pour la pédagogie.

Quoi qu'en dise la direction du PCF, plusieurs dizaines de maires élus sous l'étiquette communiste en 1983 soutiennent M. Juquin. Des conseillers municipaux de la même obédience, en plus grand nombre, ratissent dans leur entourage. Et tout ce petit monde, saisi par la réunionnite, organise les mini-meetings du candidat. Dans cette sphère-là, on a l'esprit pratique avant tout. *« Comme disait Waldeck Rochet, un parti est un outil. Il faut en changer s'il est inefficace. Le PCF, ce n'est pas la sainte eucharistie »* confiait récemment un élu de la Ville-du-Bois (Essonne) en marge d'une de ces rencontres de campagne.

A côté de ce contingent de partisans formés à l'école du parti, dont certains se sentent orphelins, Pierre Juquin rassemble sur son nom tout ce que la LCR d'Alain Krivine compte d'adhérents. A l'exception d'une irréductible minorité. Qu'il aille faire « une réu » à l'INSEE, et le syndicat CGT de la maison tenu par les trotskistes est maître d'œuvre. La recherche d'une base syndicale fondée sur « l'unité » – terme cher à René Buhl, ancien secrétaire confédéral de la CGT et membre du cabinet de Pierrre Juquin – est un souci du candidat rénovateur.

La génération du 24 avril

Ainsi, il se prévaut souvent, dans ses réunions, du soutien de la coordination des cheminots de Paris-Nord, rendue célèbre par la grève SNCF en décembre 1986. A Gennevilliers, il s'est offert une tournée dans l'usine Chausson, paralysée par un conflit social, à l'invitation de la CFDT. Alain Martinez, le leader du syndicat est un ancien de la CGT. La centrale de Montreuil est, dans la bataille, l'objet de convoitises multiples et mystérieuses de la part des « syndicaux » de l'équipe Juquin.

En dehors des politiques et des syndicalistes d'âge mûr, la mouvance juquiniste draine vers les lieux de débat nombre de « curieux », de « baba cool », de « soixante-huitards », des « écolo-alternatifs », des féministes et des jeunes qui, manifestement, participeront cette année à leur première consultation présidentielle. C'est sur ce terreau, encore mince et politiquement vierge que Pierre Juquin semble vouloir faire pousser sa *« génération du 24 avril »*, date du premier tour – issue de ses comités de soutien, dont le nombre atteindrait aujourd'hui 650 dans toute la France. On s'inquiète parfois de savoir, dans les mini-meetings, qui, des comités ou des organisations politiques, prendra la direction des opérations dans le lancement du mouvement post-électoral que Pierre Juquin appelle de ses vœux.

Une dernière catégorie de fans – ultra-minoritaire – fait l'appoint de cette composition électorale panachée qui n'a rien à envier au *« nouveau rassemblement populaire majoritaire »* dessiné sous la plume de Georges Marchais au congrès du PCF en 1985 : il s'agit des socialistes. Animateurs de l'ex-CERES de Jean-Pierre Chevènement (devenu Socialisme et République), comme en Côte-d'Or avec Alain Lucas ou simples militants venus à la réunion de Sevran, le 23 février, quelques socialistes s'enrôlent dans *« le mouvement »* ou apportent des gages qui semblent dépasser l'amitié.

On est loin du soutien logistique massif prêté au PS par la direction du PCF. Les dirigeants communistes, il est vrai, s'en tiendront à la centaine de maires socialistes qui, d'après M. Juquin, ont enfreint les règles édictées par Lionel Jospin, en promettant leur parrainage administratif au candidat rénovateur. Cette affaire est un véritable enjeu entre les deux partis de gauche.

A défaut d'ameuter des auditoires considérables et de percer le front des sondages, Pierre Juquin peut se targuer, telle la mouche du coche, de bouleverser le tranquille jeu établi des états-majors. Comme quoi un candidat marginal peut déranger au-delà de la marge.

OLIVIER BIFFAUD.

Sept cent quarante et une promesses

Les premières assises de l'Union pour la rénovation des collectivités locales (URCOL), association créée par les élus communistes rénovateurs, devaient s'ouvrir, le vendredi 26 février, à Toulouse, en présence d'une centaine de participants. Ce congrès constitutif a valeur de symbole au moment où la direction du PCF exerce une pression sur celle du PS au sujet des promesses de parrainage d'élus en faveur de M. Pierre Juquin pour l'élection présidentielle.

Selon M. Jean Brugier, responsable aux élus dans le cabinet du candidat rénovateur, M. Juquin disposait de sept cent quarante et une promesses de signature, le 24 février. Selon l'annuaire des communes et maires de France (1), la répartition est la suivante : extrême gauche (15), PSU (6), PC (72), apparentés PC (9), PS et apparentés (108), divers gauche (161), divers modérés (333), CDS (6), UDF-PR (5), RPR (2) et sans étiquette (24).

Les départements qui donnent le plus de signatures sont la Dordogne (35), la Haute-Corse et la Corse-du-Sud (29), la Côte-d'Or (28), la Haute-Loire (26), le Gard (23), la Drôme (21) et la Haute-Garonne (21). Aucun parrainage ne vient de Paris, des Yvelines, du Val-de-Marne, de la Seine-Saint-Denis, des Hauts-de-Seine ni du Bas-Rhin. Une signature est fournie par la Haute-Vienne, le Haut-Rhin, la Haute-Savoie, le Morbihan, la Mayenne, le Loiret, l'Aveyron et l'Aude.

Du département de M. André Lajoinie, candidat du PCF, proviennent deux promesses. A ce propos, un maire s'appelant M. Henri Lajoinie offre son parrainage à M. Juquin, et le premier magistrat de la commune baptisée Marchais (Aisne) en fait autant. Un député socialiste, dont l'identité est gardée secrète, mais qui n'est pas Mme Huguette Bouchardeau, aurait manifesté son désir d'apporter sa signature au candidat rénovateur, tout comme un membre du conseil supérieur des Français à l'étranger, selon M. Brugier.

Huit départements fournissent plus de 20 signatures, soit 203 ; vingt et un départements donnent de 10 à 19 parrainages, soit 287 ; vingt-trois en offrent de 5 à 9, soit 161, et vingt-neuf de 2 à 4, soit 81. Les régions les mieux représentées sont Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, Aquitaine, Languedoc et Auvergne. Les régions les moins représentées sont Alsace, Pays-de-Loire, Ile-de-France et Provence.

Les enseignants (166) et les agriculteurs (158) devancent très largement les retraités (78), les cadres (69), les employés (48) et les techniciens (40) parmi les élus qui promettent leur signature.

« Nous détiendrons probablement sept cent quatre-vingts promesses, mardi 1er mars, jour d'envoi des formulaires administratifs aux élus », déclare M. Brugier, qui se prévaut d'une réserve d'une cinquantaine de promesses orales *« au cas où nous serions dans le besoin »*. *« Une chose est sûre,* conclut-il, *les signatures ne sont pas arrivées par la poste du siège de la SFIO. »*

O. B.

(1) Publication de la Société générale de presse (SGP).



Politique

La campagne des socialistes

Le PS publie ses « Propositions pour la France »

Le PS publie une brochure de quatre-vingt-quatre pages qui présente le texte définitif de ses *Propositions pour la France*, dans la perspective de l'élection présidentielle. Cette publication constitue l'avant-dernière étape d'un processus commencé avant l'été.

Amendé, réamendé, modifié à de multiples reprises dans les diverses instances officielles du PS, ce texte, définitivement adopté lors de la convention nationale des 16 janvier et 17 janvier 1988, a encore subi des réécritures et des changements de détail pendant un mois.

L'ultime étape de cette longue marche sera la publication prochaine d'une sorte de « magazine » illustré, diffusé à deux millions d'exemplaires, qui visera à populariser, sous une forme résumée, ces propositions. Il est toutefois convenu que le PS présentera ces propositions au pays et... à son candidat, mais que celui-ci demeure libre de les utiliser comme bon lui semble.

Un « cheminement » prudent vers une société « plus juste »

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, avait précisé, le 3 septembre 1987, à l'occasion d'un séminaire consacré à ce travail programmatique, que le texte élaboré était *« un document pour le moyen terme »*, soit une dizaine d'années. Une telle définition en fait le successeur du *« projet socialiste pour les années 80 »*.

M. Jean-Pierre Chevènement avait joué un rôle déterminant dans l'écriture de ce *« projet socialiste »*, qui restera comme un symbole des ambitions déçues d'un PS porteur, jusqu'en 1981, d'une stratégie de *« rupture avec le capitalisme »*. Au contraire, l'introduction des *Propositions pour la France*, rédigée par M. Dominique Strauss-Kahn – cheville ouvrière de cette entreprise, – constitue une véritable charte pour le nouveau PS « social-démocratisé » de 1988, celui dont M. Chevènement, précisément, conteste aujourd'hui la ligne (1).

L'introduction du texte vise à justifier la démarche, à la fois modeste et ambitieuse, du PS en mutation. Elle tente de désarmer les critiques qui déplorent – à l'intérieur du parti comme à l'extérieur – la timidité et le manque de *« souffle »* de ces propositions. En termes plus brutaux, cette charte théorise les renoncements du PS, à travers une démarche déjà largement présente dans le programme électoral de 1986. Cette charte affirme notamment : *« Que disaient, il y a deux siècles, les hommes de la Révolution ? Ils disaient : fils de noble, fils de bourgeois, fils de serf ou de manant, les hommes naissent tous libres, tous égaux en droit, pétris du même limon, de la même argile (...). Ils ne se doutaient pas que, dans la société moderne, la même iniquité réapparaîtrait. Ils ne se doutaient pas qu'il nous faudrait reprendre après eux leur tâche révolutionnaire. Car c'est bien une révolution que de vouloir installer la raison et la justice, là où règnent aujourd'hui le hasard et le privilège (...) ».*

« Demain ne sera pas le réveil miraculeux dans un univers de bonheur, mais la mise en œuvre de projets nouveaux et réfléchis. C'est l'action et la responsabilité de ceux et de celles qui partent à la conquête de leur vie. Quand les femmes et les hommes de ce pays auront voté pour eux-mêmes, pour leur propre cause, pour leur avenir même, ils pourront entendre la voix de Jaurès : « Citoyens ! ils prendront racine, et ils deviendront des arbres immenses, les lauriers dont vous venez de joncher le chemin où s'avance la liberté ! » (...)

« Les transformations ne peuvent s'opérer qu'au rythme où les citoyens prennent conscience de leur nécessité et de leur légitimité. Un discours clair sur les buts et les méthodes interdira aux uns de dire que l'on ne change rien, aux autres que l'on bouleverse tout (...). »

« Un nouvel équilibre »

« Parce que la démocratie demande du temps, l'époque n'est plus à la présentation d'un programme exhaustif retraçant jusque dans ses moindres détails, quoique toujours sans calendrier, l'alpha et l'oméga de l'action gouvernementale à venir. Le contrat que nous proposons aux Français ne précise pas, ligne à ligne, l'ensemble de ce qui sera fait pendant un septennat ou une législature, il décrit l'évolution de la société telle que nous la voudrions, face aux défis auxquels elle se trouve confrontée, il définit les grandes actions de la politiques que nous entendons mener, il indique quelques avancées tangibles ordonnées dans le temps. Il propose un cheminement vers la société de demain. »

Les *Propositions pour la France* comprennent deux parties : la première, intitulée *« La France à la croisée des chemins »*, dresse l'état des lieux et situe l'Hexagone dans le contexte mondial. Le bilan de la droite y est violemment dénoncé, sur un ton souvent polémique, qui tranche avec la modération des orientations programmatiques du texte. La seconde partie développe l'idée d'un *« nouvel équilibre »* – terme inventé par M. Jospin – sur laquelle se termine la première partie.

Sous le titre *« Quelle France pour demain ? »*, la seconde partie se divise en cinq chapitres, qui correspondent à autant d'*« orientations pour l'avenir »*. Ce sont : *« la croissance et l'emploi (...), le pari de l'intelligence (...), une société sûre, solidaire et fraternelle (...), la démocratie pa rtout (...), la France dans le monde »*.

Les points saillants de ces propositions se situent, naturellement, sur les terrains de la politique économique et sociale *(lire d'autre part)*, de la formation – dont les socialistes veulent faire la priorité des priorités – et du logement, avec, notamment, un programme de réhabilitation des HLM. Même dans ces domaines prioritaires, les socialistes ont renoncé aux grandes réformes et prennent peu d'engagements chiffrés, sauf en matière d'éducation.

Pour le reste, le document se livre à un « balayage » complet mais rapide, qui conduit parfois à l'énoncé de propositions précises mais se résume, souvent, à un catalogue de bonnes intentions. Les socialistes entendent, de toute façon, continuer à mener des réflexions thématiques afin de tenter d'enrichir leurs propositions.

La marque de M. Jospin

Selon M. Strauss-Kahn, le PS, après deux ans de gouvernement de la droite, veut redonner une définition *« non pas seulement de la société d'économie mixte, mais aussi de la place de l'Etat dans la société »* et montrer, de surcroît, qu'il prend en compte *« la fin de l'ère taylorienne »* et *« la nécessité de la mutation »*. Ces préoccupations se retrouvent dans la revendication de la démocratie dans l'entreprise, de nouvelles avancées de la décentralisation, de l'établissement dans la société de *« contre-pouvoirs forts et garantis »*, etc.

Le premier secrétaire du PS s'est employé à imprimer aux textes de base du parti sa propre marque. Cela peut expliquer, en partie, la fermeté des attaques contre la droite comme la prudence des propositions. Ce document a été adopté sans drame par la convention nationale de janvier. Il satisfait largement M. Rocard et, semble-t-il, l'Elysée. Mais les amendements de fond présentés par MM. Jean Poperen et Jean-Pierre Chevènement ont obtenu des scores qui montrent un parti en état de recherche.

Au-delà de l'attente de leur candidat, les socialistes ont pris acte de leur propre métamorphose. Ils n'y ont pas – encore ? – trouvé les racines d'un nouvel enthousiasme, et certains d'entre eux craignent de voir le PS oublier en route une partie de son identité sociale.

Cette métamorphose, pour le moment, ne se traduit pas, non plus, par une capacité d'attraction accrue sur une opinion, dont une partie s'inquiète pourtant de la politique sociale de la droite, mais qui ne semble pas convaincue par la « différence » socialiste. Il est vrai que des thèmes comme celui de la solidarité traversent désormais le discours politique de droite comme celui de gauche, même s'ils recouvrent des pratiques différentes. C'est pourquoi les socialistes, à travers leurs propositions, dans les premiers meetings de la campagne, tentent de démontrer que c'est bien la justice sociale qui fait la différence entre la gauche et la droite.

J.-L. A.

(1) *Le Monde* du 8 janvier a publié un article de Jacques Kergoat, intitulé « Les chemins d'un aggiornamento socialiste » sur l'évolution du PS à travers ses différents programmes depuis 1972.

Un programme modéré

QUAND donc le PS prendra-t-il conscience qu'à jeter systématiquement l'anathème sur tout ce qu'a fait ou veut faire la droite, il perd une bonne partie de sa crédibilité ? Pour sa forme abrupte et simpliste, « Propositions pour la France » semble avoir été écrit pendant les années 70, au moment du programme commun. On y retrouve la plupart des engagements péremptoires du PS, qui, dans une langue proche de celle du PCF, se faisait fort de réduire le chômage et d'améliorer le niveau de vie des Français.

Que la droite n'ait pas réussi de merveilles, en deux ans à peine de pouvoir, cela est évident, comme il est évident qu'aucun bilan honnête ne pourrait conclure à un échec : temps trop court, réformes longues à produire leurs effets. Le PS, lui, ne cultive pas le doute : *« Depuis dix-huit mois*, écrit-il, *la droite a fait prendre beaucoup de retard à la France. »* Dans le domaine économique, *« c'est l'échec, l'échec partout »*. Voilà donc une situation bien compromise. Comment d'ailleurs, ne le serait-elle pas, puisque *« la droite démontre chaque jour son incapacité à faire progresser l'économie et à comprendre les problèmes de société »* ?

Emporté par son élan, le PS commet quelques erreurs dans sa démonstration. La croissance économique en France n'a pas été si mauvaise que cela en 1987 : elle aurait légèrement dépassé 2 % selon l'INSEE, et non 1,3 % comme il est indiqué. La commission de la CEE crédite, quant à elle, notre pays d'un résultat un peu inférieur (1,8 % contre 2,4 % en moyenne pour la CEE), mais ce chiffre, datant de plusieurs mois déjà, devrait être révisé en hausse.

Erreur aussi que d'affirmer que, avec *« Chirac et Barre, c'est l'inflation retrouvée »*. Erreur, parce que le second ne participe pas au gouvernement, et que, en 1987 (si l'on met à part les effets immédiats de la libération des prix des services), le rythme de l'inflation n'a cessé de se ralentir tout au long de l'année. Aucun organisme de conjoncture n'a jamais avancé le contraire, et la gauche nous avait habitués jusqu'à présent à d'autres démonstrations, du genre : si l'inflation est vaincue, c'est grâce à la politique de rigueur salariale menée par les socialistes à partir de 1982. Ce qui est d'ailleurs vrai, la gauche ayant réussi dans ce domaine capital un parcours sans faute.

Erreur par omission, enfin, que de comparer le rythme de l'investissement industriel – très rapide en 1984 et 1985 (plus 4,3 % puis plus 9,1 % selon les comptes de la nation) – à celui plus lent de 1986 (plus 2,4 %) et 1987 (plus 3 % à plus 4 %), en oubliant que pendant trois années de suite (1981 à 1983) les dépenses d'équipements en volume ont reculé dans l'industrie de quelque 15 %...

En fait, l'investissement industriel progresse très lentement en France depuis le premier choc pétrolier (1980 mis à part avec plus 8,9 %), car la hausse des prix énergétiques avait été supportée par les entreprises, très peu par les ménages. Cela avait été une erreur.

Une vision nouvelle

La faiblesse des profits des sociétés avait eu pour conséquence la faiblesse des investissements. Mais sous le septennat de Valéry Giscard d'Estaing, la gauche n'avait pas eu de mots assez cruels pour fustiger le profit. Il est donc assez curieux de lire dans *Propositions pour la France* que *« le prélèvement pétrolier, en nous appauvrissant, ne pouvait se solder que par un ralentissement de la croissance des revenus, voire par une perte passagère du pouvoir d'achat »*.

Le changement d'analyse est donc très important sur le fond, et c'est peut-être pour en cacher l'ampleur que la forme reste aussi traditionnelle. Changement d'analyse que d'admettre la nécessité de mutations dans les entreprises et de la mobilité de l'emploi : des entreprises sont créées, des entreprises disparaissent, d'autres se restructurent. Il faut s'adapter.

Changement encore, que de parler avec précaution de la réduction de la durée du travail. Travailler moins longtemps, mais en gagnant moins : *« Une compensation salariale au-delà des gains de productivité obérerait gravement la compétitivité des entreprises, et se traduirait par une amputation du potentiel productif. »*

L'accent est mis également, même si c'est de façon trop feutrée, sur le problème essentiel de la durée d'utilisation des équipements. La plupart des travaux d'économistes qui ont été menés ces dernières années montrent, en effet, qu'une des raisons essentielles expliquant notre faible compétitivité est l'insuffisante utilisation des machines. La rentabilité du capital étant médiocre, les chefs d'entreprises renoncent trop souvent à se lancer dans des dépenses importantes d'équipements.

Le PS développe, par ailleurs, un bon discours sur l'industrie, en démontrant que l'Etat doit continuer d'y jouer un rôle comme au Japon ou aux Etats-Unis. *« Un des objectifs de la politique industrielle sera de renforcer la cohésion du tissu industriel, et de ses pôles de compétitivité »* est-il dit. Cela est sûrement vrai, et on pense évidemment à de grands programmes technologiques : aéronautique, espace, électronique, télécommunications...

Reste à savoir si ces programmes doivent être seulement cadrés et soutenus par l'Etat mais mis en œuvre par le privé, ou s'ils doivent passer, comme le veut le PS, par de grands organismes publics, CEA (Commissariat à l'énergie atomique), DGT (Direction générale des télécommunications), CNES (Centre national d'études spatiales).

Les nationalisations ne semblent plus tout à fait être la panacée ; on parle plutôt d'ajustement des contours du secteur public et, comme au début du septennat, de *« respiration »* du secteur public. Le PS se rattrape en avançant l'idée que l'Etat doit pouvoir participer à la formation du capital des petites et moyennes entreprises. Est-ce bien raisonnable ?

On peut poser la même question à propos des mesures de politique fiscale : deux taux d'impôt sur les sociétés dont l'un avantagerait les bénéfices réinvestis, alors que l'autre, plus lourd (50 %), s'appliquerait aux bénéfices distribués. Aucun pays étranger ne pratique de la sorte, sauf la RFA qui avantage au contraire les bénéfices distribués.

Est-il bien raisonnable, encore, de vouloir recréer un impôt sur les fortunes, pas seulement sur les grandes, semble-t-il, alors que l'autre impôt sur le capital, celui qui frappe les successions, a vu ses taux fortement majorés ?

Pourquoi redire que la taxe d'habitation devra tenir compte des revenus des contribuables, alors que la gauche n'a pu effectuer cette réforme quand elle était au pouvoir ? Un rapport rédigé à la demande des socialistes n'avait-il pas clairement montré la contradiction entre un impôt communal et des revenus très inégalement répartis sur le territoire ? En milieu rural, l'instituteur serait ainsi fortement imposé alors qu'en milieu urbain, il ne le serait pas ou très peu.

Enfin, le projet de taxation plus sévère des plus-values immobilières ne semble plus tout à fait d'actualité depuis le 19 octobre 1987, c'est-à-dire depuis le krach boursier. Le problème est plutôt maintenant de savoir comment séduire à nouveau les épargnants pour qu'ils reviennent durablement à la Bourse.

Un pays qui entend investir et se développer a besoin d'un marché financier actif. De nouvelles réformes fiscales dans ce domaine pourraient provoquer de sinistres craquements...

ALAIN VERNHOLES.

M. Michel Rocard ne prendra pas le « risque d'affaiblir » les chances de la gauche « pour des raisons personnelles »

M. Michel Rocard, qui était, mercredi soir 24 février, l'invité de l'émission « L'heure de vérité » sur Antenne 2, a été interrogé sur son attitude dans l'hypothèse d'une nouvelle candidature de M. Mitterrand. Il a notamment déclaré : *« Je réfléchis et je parle après, avec deux critères. Premier critère : m'assurer, mais il n'y a pas grand danger, ce critère n'est pas menacé, que les idées auxquelles je tiens le plus seront activement présentes dans cette campagne. Le socialisme a connu voici maintenant près d'une dizaine d'années de vrais conflits, des débats intérieurs graves ; ils sont maintenant réglés, réglés par écrit, collectivement : il n'y a plus de divergence majeure entre nous. Ce que je peux apporter, c'est quelques innovations significatives, et j'entends bien qu'elles ne soient point oubliées, je les crois utiles.*

» Deuxième critère : agir de manière telle que les chances de victoire de la gauche soient à leur maximum. [...] Ce qui veut dire doser correctement la technique brutale, un peu trop arithmétique, qui consiste à multiplier les candidatures pour ratisser large, ce qu'essaie de faire la droite au risque de s'entredéchirer, et celle qui consiste plutôt à renforcer la cohésion, la volonté commune de vaincre de la coalition de gauche. J'aurai à pondérer ces arguments. [...] Je me sens le courage, la volonté et la force de conviction d'un homme engagé dans un combat d'idées qui est en train de le gagner.

Trois millions de chômeurs

» Vous devez sentir ce que c'est, pour un socialiste, de découvrir que mieux que jamais nous irons à la bataille tous ensemble, sûrs de nos idées, sûrs de nous battre pour les mêmes objectifs et sûrs que, quel que soit finalement le pilote qui s'asseoira dans le bolide d'écurie de course que nous sommes en train de terminer de mettre au point ensemble, c'est pour faire le même parcours (...).

» J'ai rejoint le mouvement socialiste il y a trente-neuf ans maintenant. Notre dignité principale, c'est le caractère collectif de notre effort. Je suis un homme de la bataille d'idées et un homme de la bataille collective. Et autant je mets la main à la pâte, autant il m'arrive de gagner des batailles, autant je ne prendrai pas le risque d'affaiblir notre coalition et nos chances pour des raisons qui seraient personnelles. »

M. Rocard a d'autre part donné sa définition du *« rocardisme »* : *« C'est le souci d'intégrer l'espoir dans le réel, c'est à la fois le souci de gérer avec la rigueur qui convient les affaires publiques tout en y réintroduisant de la générosité et de l'imagination. »* Il a affirmé qu'il est favorable à une dissolution de l'Assemblée nationale en cas de victoire du candidat socialiste si cela était *« possible »*, car ce serait *« plus simple »*. Il a de nouveau insisté sur la nécessité de confier le portefeuille de l'éducation nationale au prochain premier ministre afin de marquer la priorité absolue des questions de formation.

Interrogé sur l'après-mai, le maire de Conflans a indiqué : *« La plupart des experts admettent que nous risquons, au début de la décennie 1990, demain matin, d'atteindre les trois millions de chômeurs. Nous ne savons pas encore si la crise boursière de l'automne dernier va dégénérer en récession et nous aggraver le chômage avec même un risque de redémarrage de l'inflation.*

» L'Occident n'est pas très au net sur la manière efficace et pertinente de répondre à l'offensive tous azimuts de Gorbatchev. Désarmer est bon, sauf à y accroître son insécurité, ce qu'il ne faut pas faire. Comment faire ? Nous sommes dans le doute. C'est par rapport à tout cela que doit se définir la vie politique française. Et je suis moins soucieux, moi, de savoir comment des hommes ou des coalitions d'hommes et de femmes vont s'agglutiner que de savoir autour de quels choix ils le feront. Et le fait de savoir qui paye l'impôt, si nous acceptons une France à deux vitesses, que les plus forts gagnent et que restent au bord de la route ceux dont on ne peut pas s'occuper, ou qu'au contraire, nous prenions en charges tous ceux que le train de la vie économique moderne et de brutalités laisse de côté en ce moment, que nous les prenions en charge pour n'avoir pas un pays paralysé de tensions, de délinquance, de grèves et d'impuissance qui en résulterait. »

M. Michel Rocard a ensuite vivement critiqué M. Barre, homme qu'il croyait *« responsable »*. *« Il suffit d'une campagne électorale pour qu'il dise n'importe quoi. Il a commis le crime de dire n'importe quoi aux Français »*, a-t-il dit en faisant allusion aux souhaits de M. Barre d'abaisser la TVA, de plafonner les impôts directs et d'abaisser les impôts sur les sociétés.

Quant à M. Chirac, M. Rocard veut bien reconnaître le succès de son gouvernement dans la lutte contre le terrorisme et la petite criminalité, mais il n'accepte pas que les socialistes soient écartés de ces succès qu'ils avaient préparés. Il a précisé : *« Prenez le procès d'Action directe aujourd'hui et les cris de victoire du gouvernement à propos de la lutte contre le terrorisme. Notre police travaille remarquablement. Notre gendarmerie aussi. Vingt-deux personnes sont dans le box des accusés, quatre ont été arrêtées il y a peu de mois et dix-huit autres se trouvaient avoir été arrêtées avant le 17 mars 1986, les dix-huit autres. Pourquoi faire comme si la lutte contre le terrorisme avait commencé après le 16 mars 1986, puisque dix-huit avaient déjà été arrêtées ? »*

A l'aise

A mots à peine couverts, M. Michel Rocard a donc confirmé que si M. Mitterrand est candidat à sa propre succession, il ne trouvera pas le député des Yvelines sur son chemin, mais à ses côtés. A vrai dire, ne l'eût-il pas confirmé par ses propos que son comportement sur le plateau eût donné la même indication. L'ancien ministre de l'agriculture, entouré d'une palette de célébrités socialistes, est apparu serein, apaisé, ayant chassé la tension nerveuse qui l'habitait lorsqu'il était candidat *« quoi qu'il arrive »*.

Une pointe de résignation, une loyauté sans faille, une inépuisable volonté d'expliquer et de convaincre du bien-fondé des idées de la gauche : l'ancien ministre de l'agriculture est apparu à l'aise dans son nouveau rôle de brillant second en campagne – *« il a été remarquable, maître de sa pensée et de son verbe »*, a commenté M. Mitterrand jeudi à Dublin –, qui n'a jamais pris la peine de démentir quand les questions posées par les téléspectateurs commençaient par : *« Si vous êtes nommé premier ministre... »* Tellement à l'aise, d'ailleurs, qu'il court maintenant le risque, paradoxal, de ne plus être dans la peau d'un candidat si, d'aventure, M. Mitterrand, au dernier moment, renonçait.

Largement débarrassé de son costume de candidat pour 1988, M. Rocard s'est, curieusement, retrouvé quelques années en arrière, reprenant, peut-être inconsciemment, mais comme avec délices, son langage parfois ardu, farci de chiffres, d'inspecteur des finances, ainsi que le lui a dit Alain Duhamel. Comme si, non-candidat potentiel, il avait envoyé valser par dessus les moulins cette nécessité télévisuelle de faire simple, voire simpliste, qui lui pèse tant.

M. Bérégovoy, qui tient la corde parmi les premiers ministrables socialistes, a-t-il un concurrent sérieux en la personne de M. Rocard ? Sans doute. Pas à coup sûr. Parce que tout le monde, au PS, développe la même analyse : pour qui a des ambitions présidentielles à l'horizon 1995, mieux vaudrait être le second premier ministre, dans le nouveau mandat de M. Mitterrand (s'il est candidat et réélu), que le premier, qui sera inéluctablement « usé » par la fin, qui s'annonce rude, de la décennie 80.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Société

Le procès des preneurs d'otages du palais de justice de Nantes

La police en question

Au troisième jour du procès des preneurs d'otages de la cour d'assises de Nantes, c'est toujours la tactique du préfet Robert Broussard qui est sur la sellette. Certains otages lui reprochent avec véhémence d'avoir mis leur vie en jeu en faisant traîner les choses et d'avoir fait peu de cas de l'angoisse de leurs familles.

Ils le disent : c'est plus à la police qu'ils en veulent qu'aux preneurs d'otages eux-mêmes. Le policier, lui, s'en était pris, mercredi, à Mᵉ Michel Taupier, l'avocat de Georges Courtois, qu'il accusait d'avoir joué un rôle ambigu lorsqu'il servait de médiateur. A l'issue d'un vif incident entre les deux hommes, le président de la cour d'assises, M. Thierry Roy, a renoncé, *« pour calmer les passions »*, à entendre M. Robert Broussard.

M. Robert Broussard réduit au silence

NANTES
de notre envoyée spéciale

Dans un crissement de pneus, Robert Broussard a quitté Nantes, interdit de cour d'assises. Deux ans plus tôt, au côté d'Ange Mancini, dont le RAID (Recherche, Assistance, Intervention, Dissuasion) faisait ici sa première intervention publique, Robert Broussard pouvait se montrer satisfait après une prise d'otages qui venait de durer plus de trente heures. Sa célèbre technique du *« pourrissement »* avait réussi. Sans un coup de feu. Persuasion et lassitude confondues, l'homme providentiel avait réussi à délivrer les trente-quatre otages de trois malfaiteurs exaltés et déterminés, de leur arrachement de chaînes, de menottes et de cadenas et surtout de leur interminable peur.

Broussard super-star, une nouvelle fois, avait gagné, pas mécontent de venir à la rescousse d'une justice bafouée, humiliée aux yeux de tous.

Les temps ont changé. Si, tout au long de la prise d'otages, jurés et magistrats abondamment filmés ont, sur tous les tons, de la supplique à la colère, reproché à la police sa lenteur et craint une intervention intempestive des forces de l'ordre, la polémique n'a jamais été enterrée. La manière peu glorieuse dont Robert Broussard a été empêché de témoigner en est, aujourd'hui, un nouvel épisode.

Tous les débats, en fait depuis le début, se résumaient à cette question : Courtois, Thiollet et le mystérieux Khalki étaient-ils vraiment de dangereux agités prêts à tout, ou simplement des fantoches qu'une mise en scène télévisée avait gonflés d'importance ? La police s'est-elle à bon compte, sur le dos des otages, offert une publicité de mauvais aloi ?

Bien sûr, et les images tronquées tournées par FR 3 pendant la prise d'otages en témoignent, les trois hommes disposaient de grenades, de pistolets, dont ils menaçaient leurs otages enchaînés. Bien sûr, Courtois répétait : *« Nous sommes ici pour nous en aller ou pour mourir. Ça ne pose aucun problème. »*

Bien sûr, il menaçait d'exécuter un à un ses prisonniers si ses exigences n'étaient pas satisfaites, et sur quel ton ! Claquant les talons, jouant avec son revolver, tandis que Thiollet appuyait le sien contre la tête de l'avocat général et que Khalki, enchaîné à plusieurs autres otages, assurait, bardé de grenades, qu'il préférait *« ne pas partir* [mourir] *tout seul et qu'avec quatre personnes, ça fait du bien. »*

Une prise d'otages n'est pas une opérette. Les chaînes de télévision qui diffusent ce que l'on a bien voulu sélectivement montrer le disent assez. Mais dans le même temps, on ne peut oublier que Courtois, lors d'un vol de voiture qui lui est aussi reproché, ne sait pas se servir d'une boîte de vitesses automatique, que dans une autre voiture volée il « oublie » une lettre de la DDASS adressée à sa compagne, et qui permet de remonter jusqu'à lui. Que se voyant refuser dans un restaurant une carte de crédit manifestement volée, il revient payer le lendemain en liquide...

Les témoins, jusqu'aux magistrats-otages confirment (on dira, bien sûr, que c'est le syndrome de Stockholm) qu'à « aucun moment, ils ne se sont sentis vraiment menacés ». Que Khalki distribuait cigarettes et chewim-gum (*« la fête »* quoi !), et que pour nourrir ses pensionnaires, Courtois commandait de petits plats *« chez le meilleur traiteur de Nantes »*, et qu'il était fort déçu lorsque les plateaux-repas sont arrivés de la CRS voisine... Robert Broussard, a une autre conception : pas question, pour lui, de réduire ces trois hommes, dont il a fini par briser la résistance, à des illuminés désespérés par la prison et aux trois quarts sympathiques, comme la défense le laisse entendre.

Incident avec les avocats

Pour le directeur central des polices urbaines, il s'agissait d'une affaire *« exceptionnelle et très complexe »*, menée par des malfaiteurs *« très dangereux »*, déterminés et bien préparés, dirigés par Courtois, *« un individu qui très adroitement a réussi, à la fois, à faire peur et à rassurer son entourage, et qui ainsi put obtenir l'adhésion et la sympathie des jurés. Un homme qui a pu faire croire qu'il tenait parole et qu'il avait, en face de lui, un triste individu dangereux, buté, venu chercher des médailles. »*

Le préfet Broussard aura juste le temps de mettre en cause Mᵉ Taupier, avocat de Courtois, au moment de la prise d'otages, jouant alors le rôle de médiateur, et qui le défend aujourd'hui. *« Mᵉ Taupier,* dit Robert Broussard, *n'a pas toujours tenu le rôle qu'on peut attendre dans ces cas-là. Il avait deux préoccupations essentielles : libérer au plus vite les otages et aussi libérer les détenus sans contrepartie. Il n'a rien fait pour obtenir la libération des otages, ni la reddition des accusés. »*

Pire, malgré une première protestation de tous les avocats, il renchérit : *« J'ai constaté qu'à plusieurs reprises Mᵉ Taupier était intervenu pour que la police soit dessaisie et que la direction des opérations soit confiée aux magistrats. »* Outrés, tous les avocats ont alors quitté la salle d'audience.

Mᵉ Henri Juramy, défenseur de Khalki, ne voulait pas en rester là et lance : *« Vous ne pouvez procéder avec nous comme avec les gens que vous avez l'habitude d'abattre ! »* Les défenseurs ne reviendront, disent-ils, que pour entendre les excuses publiques de Robert Broussard. Il n'en est évidemment pas question.

Après une heure de suspension, le président, M. Thierry Roy, qui a pour une fois laissé l'audience lui échapper, annonce qu'entre renvoyer le procès faute de défenseurs et se passer de Robert Broussard, il choisit, navré de ce *« dictat »*, la deuxième solution. Le préfet est reparti bien solitaire. C'est donc entre gens de justice que le procès continuera. Mais ce camouflet à un haut policier, ne sera pas, on s'en doute, vite oublié.

AGATHE LOGEART.

Un inspecteur en détention provisoire depuis plus de deux ans

Des policiers en appellent à la Ligue des droits de l'homme

Pour la cinquième fois, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a refusé, le 24 février, la mise en liberté de Dominique Loiseau, inspecteur de police inculpé d'association de malfaiteurs, vols à main armée, vol avec effraction de nuit en réunion, complicité et recel de vols aggravés.

Ancien policier à la brigade de recherches et d'intervention (BRI), Dominique Loiseau, trente-sept ans, actuellement détenu à la prison de Bois-d'Arcy, est incarcéré depuis le 21 janvier 1986, date à laquelle, ayant appris qu'il était soupçonné par certains de ses collègues d'être un policier « ripoux », il s'est spontanément présenté à l'Inspection générale des services (IGS) pour s'expliquer. Après son audition, il a été placé sous mandat de dépôt par le juge d'instruction, M. Gilles Rivière, et n'est plus sorti de prison depuis.

L'arrestation de Dominique Loiseau était intervenue dans un contexte troublé et après un incident tragique. Quelques mois auparavant, trois policiers du Quai des Orfèvres, Michel Mandonnet, Alain Rossi et Pascal Jumel, ainsi qu'un gardien de la paix de Marseille, Jean-Louis Naud, avaient été arrêtés après une agression dans une bijouterie parisienne. Les enquêtes déclenchées à cette occasion par l'IGS devaient rapidement susciter des soupçons à l'égard de plusieurs policiers du Quai des Orfèvres, notamment au sein de la Brigade de répression du banditisme (BRB).

Parmi les fonctionnaires suspectés figurait l'inspecteur Jean Vrindts, tué le 14 janvier 1986 à la suite d'une fusillade avec les malfaiteurs lors d'une intervention à Paris, rue du Docteur-Blanche. La révélation des soupçons qui pesaient sur lui, alors qu'il venait de mourir en service, avait provoqué un vif émoi au sein de la police judiciaire et un embarras semblable parmi les autorités. Quelques jours plus tard, Dominique Loiseau était arrêté, dénoncé par un détenu, Joseph Dormoi, qui aurait recueilli en prison les confidences d'un policier « ripoux ».

Accusé de vol de voitures ainsi que de participation à deux agressions contre un centre Leclerc de Dammarie-les-Lys et contre deux fourreurs à Auvers-sur-Oise, Dominique Loiseau a été gardé six mois au secret.

Un mauvais dossier

Longtemps silencieux, ses amis de la police judiciaire affirment, aujourd'hui, que l'instruction, menée fort lentement par M. Rivière, ne permet pas de retenir la culpabilité du policier. Ils s'étonnent surtout de la sévérité dont le magistrat instructeur, suivi en cela par la chambre d'accusation, fait preuve en refusant la mise en liberté d'un prévenu qui offre toutes les garanties de représentation. Lundi 22 février, alors que la chambre d'accusation discutait à nouveau du cas Loiseau, une quarantaine de policiers de tous les services de la PJ s'étaient réunis devant la salle d'audience en signe de solidarité.

Tout aussi tardivement, les syndicats de policiers en civil se sont à leur tour émus. Le syndicat national unitaire des inspecteurs de police (SNUIP), adhérant à la Fédération autonome des syndicats de policiers (FASP), écrivait en juillet dans un article de son bulletin : *« Comment croire que après dix-huit mois de détention préventive, il existera un juge capable de refermer ce mauvais dossier ? »* Le Syndicat national autonome des policiers en civil (SNAPC), principale organisation de la corporation, a, pour sa part, fait parvenir, le 18 février, une lettre sur cette affaire à Mᵉ Yves Jouffa, président de la Ligue des droits de l'homme. Rappelant l'émotion manifestée par la Ligue à propos des conditions de détention des membres d'Action directe, le syndicat, qui devait réunir une conférence de presse jeudi 25 février, s'étonne qu'une émotion identique *« ne se soit pas manifestée à propos des conditions de détention provisoire de policiers présumés, comme tout citoyen, innoncents jusqu'à l'intervention d'un jugement définitif* [...] *»* Le SNAPC s'étonne que la clause de *« non-discrimination »* n'ait pas permis à la Ligue des droits de l'homme *« d'intervenir avec la même force en leur faveur »*.

G. M.

Au tribunal de Paris

Le maire de Montfermeil condamné pour discrimination raciale

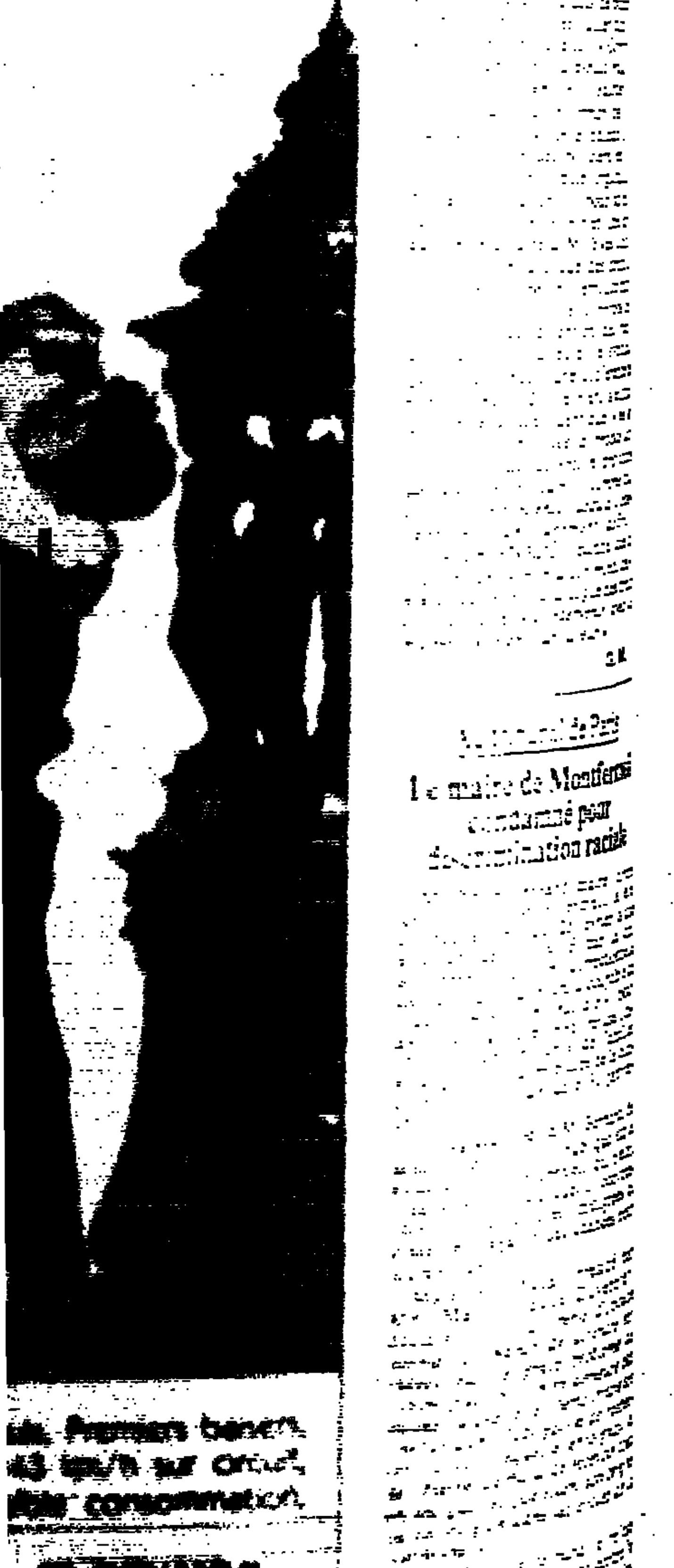
M. Pierre Bernard, maire (divers droite) de Montfermeil, a été condamné, le jeudi 25 février, à une amende de 10000 F par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, qui l'a reconnu coupable de *« discrimination raciale »* pour avoir, en octobre 1985, refusé l'inscription des enfants de familles étrangères dans les écoles de la commune (*le Monde* daté 31 janvier-1ᵉʳ février).

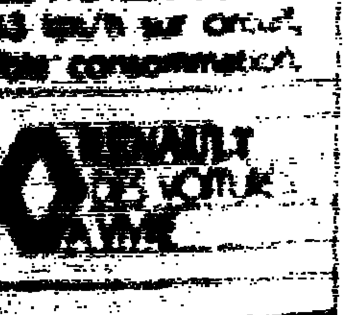
Il s'agissait, selon M. Bernard, de sensibiliser l'opinion publique sur la situation de Montfermeil, qui n'était plus en mesure d'accueillir convenablement les familles immigrées et d'assurer l'égalité des chances pour leurs enfants.

Mais le tribunal, présidé par Mᵐᵉ Marie-Claude Duvernier, déclare : *« Si la liberté d'opinion permet à chacun de défendre ses thèses sur le grave problème de l'immigration, il n'en demeure pas moins qu'une telle liberté trouve ses limites dans l'obligation de respecter la loi, laquelle enjoignait à M. Pierre Bernard de recevoir tout enfant quelles que soient son origine ou sa religion dans les écoles de la commune. »*

Cependant, le tribunal a refusé d'accorder au Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) à l'origine des poursuites les 10000 F de dommages et intérêts qu'il demandait.

M. P.





Société

Le procès de Poitiers et le débat d'éthique médicale sur l'utilisation d'un cobaye humain

Les « aventures » du professeur Alain Milhaud

Une commission d'enquête sommée par le préfet de la Somme et dirigée par le président de la direction départementale de l'Action sanitaire et sociale (DDASS) doit s'efforcer de déterminer les responsabilités du professeur Alain Milhaud, chef de service au CHU d'Amiens, dans l'expérimentation pratiquée dans cet hôpital sur un malade en état de coma dépassé, M. Pascal Louette. La commission dispose de quarante-huit heures pour rendre son rapport. Le père de M. Louette a indiqué qu'il n'avait pas été averti de cette expérimentation et qu'il se réservait le droit d'éventuelles poursuites judiciaires.

AMIENS
de notre envoyée spéciale

Le professeur Alain Milhaud avait promis de ne pas recommencer. Sanctionné, il y a un an, d'un blâme pour une expérimentation menée en 1985 sur un jeune homme en état de coma prolongé, il s'était engagé, en juin dernier, à ne plus prendre ses patients cliniquement morts pour des sujets d'expérience. Du moins, indiquait-il, « *tant que l'article 19 du code de déontologie n'aura pas été modifié* ». (1). Le chef du centre de réanimation polyvalente du CHU d'Amiens, également chef de l'un des services d'anesthésie, avait donc été maintenu dans ses fonctions.

Agé de cinquante-six ans, le professeur Milhaud n'a quitté mercredi après-midi son bureau que pour acheter un journal à la buvette du pavillon de réanimation. « *Goût prononcé pour les expériences* », comme l'en accusent certains de ses confrères ? Intérêt particulier pour le procès de Poitiers, enlisé dans une controverse sur le rôle du protoxyde d'azote dans la mort de Nicole Berneron ou au moins pour la recherche de la vérité ? Le médecin n'a pas jugé utile d'expliquer pourquoi il n'avait pu s'empêcher de recommencer, au risque d'être, comme aujourd'hui, menacé de suspension, voire de poursuites. « *Il y a chez lui un déplacement complet des références* », assure le professeur Bernard Duron, président de la commission médicale de l'établissement.

Selon le directeur par intérim du CHU, M. Maurice Peria, le professeur Alain Milhaud, qui a soutenu sa thèse en 1965 après des études de médecine à Paris, a mené seul l'expérience consistant à insuffler du protoxyde d'azote à un malade en coma dépassé, pour filmer le résultat et l'envoyer à Poitiers. Il n'aurait été aidé que par un « *manutentionnaire* », inapte, selon M. Peria, à « *juger de la gravité des faits* ». Dans son rapport à Mme Michèle Barzach, M. Peria indique, cependant, que le personnel du service du professeur, et notamment des infirmières, était au courant du projet d'expérimentation, mais s'est refusé à y participer sur le conseil des surveillantes.

Le patient, un jeune homme âgé de vingt-quatre ans, père de deux enfants, est toujours en vie, maintenu depuis plus d'un mois sous assistance respiratoire, dans ce service d'extrême urgence où, par mesure d'hygiène, on négocie le droit de visite avec un interphone et où l'on peut voir sur écran vidéo les malades dont le chevet est interdit. Employé municipal à la mairie de Magenta, une commune de l'agglomération d'Epernay (Marne), Pascal Louette était entré au CHU d'Amiens le 19 janvier, atteint d'une méningite. Quelques jours plus tard, il tombait, selon la direction de l'hôpital, dans un coma dépassé. Le dernier électro-encéphalogramme réalisé avait un tracé plat, a confirmé le professeur Duron.

Une démarche « volontairement provocatrice »

Victime d'un accident de la route le 21 novembre 1987, Pascal Louette avait d'abord été hospitalisé à Reims puis admis aux établissements héliomarins de Berck (Pas-de-Calais) le 23 novembre. Le premier « cobaye » du professeur Milhaud, en 1985, venait également de ce centre, qui accueille nombre de malades comateux et dont le directeur, le docteur François Danzé, avait, à l'époque, cosigné la communication relative à cette expérimentation d'injection de sang par voie osseuse qui avait fait scandale. Le professeur Milhaud n'avait alors pas caché avoir adopté une démarche « *volontairement provocatrice* » pour attirer l'attention des pouvoir publics (*le Monde* du 20 novembre 1985).

Dans une conférence de presse au CHU, M. Peria, le professeur Duron, le président du conseil de l'ordre départemental, M. Michel Fauconnier, et le président du comité d'éthique de l'établissement, le professeur Pierre Galibert, ont condamné cette nouvelle expérience, affirmant qu'à « *aucun moment* » la direction ou le comité d'éthique n'avaient été saisis. « *Un autre sens moral anime nos collègues* », a assuré M. Duron. Dix-huit anesthésistes ont, de leur côté, signé un texte demandant que la lumière soit faite sur l'affaire. La direction et le conseil d'administration « *n'ont rien à se reprocher* », a estimé M. Peria : ils avaient proposé, dès juillet dernier, puis de nouveau en décembre, que le service de réanimation polyvalente soit « *soustrait à l'autorité* » du professeur Alain Milhaud et rattaché à une autre unité.

Pilote d'avion chevronné, spécialiste compétent mais autoritaire, le professeur Milhaud est loin en effet de faire l'unanimité à l'hôpital. « *Il est très intelligent mais il vous embarque toujours dans des aventures* », se plaint M. Peria tout en remarquant que le professeur a « *sans doute dix ans d'avance* » sur la médecine. Début 1986, il souhaitait pratiquer sur lui-même une « *transfusion infra-osseuse à haut débit* ». La direction lui a refusé l'autorisation.

Le 19 février, le professeur Milhaud écrit au directeur général, avec copie à plusieurs médecins, pour le remercier d'avoir envoyé un coursier du CHU chercher, au laboratoire, une cassette vidéo réalisée par son service. Cela, dit-il, « *m'a permis d'économiser une demi-heure de mon temps de chef de service* ». Selon la direction, il pourrait s'agir de la cassette envoyée au professeur Lassner à Poitiers, mais en tout cas aucun véhicule n'a été demandé ni accordé à cet effet car on n'entend pas « *mettre les ambulances au service des diapos* ». « *Chaque fois qu'il me demande quelque chose*, ajoute le professeur Duron, *je réponds non. Ou j'ai compris la question et c'est non. Ou je n'ai pas compris et je me méfie tellement que je préfère me donner le temps d'y penser...* »

CORINE LESNES.

(1) Cet article du code de déontologie publié par l'ordre national des médecins stipule que l'emploi sur un malade d'une thérapeutique nouvelle ne peut être envisagé qu'après les études biologiques adéquates et « *seulement si cette thérapeutique peut présenter pour la personne un intérêt direct* ».

Les conditions d'une expérimentation

Pour la première fois, donc, le corps d'un homme en état de coma dépassé a été utilisé, en tant qu'objet expérimental, à des fins uniquement médico-légales.

Selon le Comité national d'éthique, un coma dépassé est « *la perte irréversible de toutes les fonctions de l'ensemble du cerveau, du tronc cérébral et des hémisphères* ». Le tracé électro-encéphalographique est plat, la personne est en état de mort cérébrale, ses fonctions respiratoires et circulatoires n'étant maintenues qu'artificiellement, grâce à des machines.

21 novembre 1987 : un jeune homme de vingt-trois ans est victime d'un accident de voiture. Traumatisme crânien avec coma. Premier transfert aux établissement hélio-marins de Berck-sur-Mer (Pas-de-Calais), puis, du fait de l'apparition d'une méningite, admission, le 19 janvier dernier, au CHU d'Amiens, dans le service du professeur Alain Milhaud.

Très vite le diagnostic de coma dépassé est posé. Cela signifie que si les médecins débranchent les appareils qui permettent au jeune homme de respirer, il meurt sur-le-champ. *A priori,* seules deux issues sont possibles : soit l'on décide, à la demande de la famille, d'interrompre l'assistance respiratoire, soit, en vue et seulement en vue d'un prélèvement d'organes, les médecins préfèrent maintenir l'assistance pendant encore quelques jours. Ainsi le veut la déontologie médicale.

Que s'est-il passé ensuite ? L'enquête judiciaire, ordonnée par le garde des sceaux à la demande de Mme Barzach, permettra peut-être de l'établir. Le professeur Alain Milhaud — sans avoir établi un certificat de décès comme il aurait dû, semble-t-il, le faire en pareille circonstance — semble avoir maintenu en état de mort cérébrale le corps de son patient pour procéder, quelques semaines plus tard, à cette curieuse expérimentation médico-légale.

En avait-il le droit ? Au regard de la loi, les choses sont extrêmement floues. D'un point de vue déontologique, l'attitude du professeur Milhaud a été condamnée en ces termes par le docteur Louis René, président du conseil national de l'ordre des médecins : « *s'agissant d'un coma dépassé, seuls sont admis les prélèvements d'organes parce qu'ils sont destinés à sauver des vies humaines en danger* ». Pour sa part, le Comité national d'éthique estime qu'« *un malade ne peut faire l'objet d'un essai thérapeutique sans rapport avec le traitement de la maladie qui l'atteint* ».

« Malade » ou « cadavre » ?

S'agissant d'une personne en état de coma dépassé, doit-on parler de « *malade* » ou de « *cadavre* » ? De toute manière — et c'est ce qui choque le plus dans l'expérimentation réalisée par le professeur Milhaud — il ne s'agissait ni de venir en aide en quoi que ce soit au jeune accidenté ni de tenter de sauver par son « intermédiaire » d'autres vies humaines. Simplement, le professeur Milhaud s'est servi d'un « *cadavre* » ou d'un « *malade* », comme on voudra — d'un corps humain à tout le moins, — comme d'un objet d'expérimentation, et, de surcroît, sans avoir auparavant reçu d'autorisation de la part de la famille du jeune accidenté. Pour ce faire, au mépris de la déontologie, il a maintenu en état de « vie artificielle » un corps pendant des semaines.

L'académie pontificale avait précisé, il y a deux ans (*le Monde* du 20 novembre 1985), sa position dans les cas de coma dépassé. Lorsqu'il n'y a plus d'espoir de récupérer les fonctions cérébrales, indiquait-elle, « *un traitement n'est pas requis* ». Pour déterminer qu'il y a bien mort cérébrale, il importe de vérifier de la manière la plus sûre que le tracé électrique du cerveau est « *devenu plat* ». Pour ce faire, deux électro-encéphalogrammes (EEG) au moins doivent être faits « *à un intervalle de six heures* », ces deux EEG devant être tous les deux « *plats* ».

L'Eglise catholique est donc contre l'acharnement thérapeutique, s'agissant des comas dépassés. Elle autorise, en revanche, les transplantations d'organes faites à partir d'un corps en état de coma dépassé : « *Ces transplantations,* indiquait l'académie pontificale, *méritent le soutien de la profession médicale, des législations et de la population en général.* »

Ce rappel de la position de l'Eglise illustre l'extraordinaire complexité du débat soulevé aujourd'hui : « *malade* » ou « *cadavre* » ? S'il s'agit d'un « *malade* », peut-on vraiment lui prélever autant d'organes que nécessaire, sans même avoir le consentement de sa famille ? S'il s'agit d'un « *cadavre* », est-il permis de se livrer à des recherches, pour le bien de la médecine et de la science en général ? Les travaux menés par l'équipe du professeur Emy à l'hôpital Pellegrin de Bordeaux, sont-ils condamnables dès lors qu'il s'agit d'arriver à mettre au point « *un traitement permettant de favoriser les prélèvements d'organes ?* »

Dans l'affaire du procès de Poitiers, il n'est pas évident que l'expérience du professeur Milhaud permettra de faire avancer d'un pouce la recherche de la vérité. Il ne serait pas inutile, en tout cas, que le Comité national d'éthique, comme il l'a fait le 24 février 1986, pour les malades en état végétatif chronique, publie un avis sur les expérimentations sur les personnes en état de coma dépassé.

FRANCK NOUCHI.

M. Mitterrand : « L'être humain n'est pas un instrument »

M. François Mitterrand, qui inaugurait mercredi après-midi 24 février, à la Cité des sciences de La Villette, une exposition sur l'aide aux handicapés, a évoqué implicitement les derniers rebondissements du procès de Poitiers en disant : « *Nous ne devons jamais oublier que l'être humain n'est pas un instrument. Ni la recherche de la vérité, ni le progrès scientifique ne doivent faire reculer cette certitude des valeurs de civilisation. Plus l'homme est affaibli ou victime, plus il a besoin de voir ses droits défendus par des principes intangibles. La collectivité nationale doit alors se rassembler autour de certitudes qui refusent d'abaisser l'homme.* »

« Un acte scandaleux » selon le cardinal Decourtray

Le père Olivier de Dinechin, délégué de l'épiscopat français aux questions éthiques, a rappelé, mercredi 24 février, la « *condamnation* » formelle, par l'Eglise catholique, de toute expérimentation sur un malade en état de coma dépassé, faite « *sans son accord préalable ou celui de ses proches, s'il n'y a pour ce malade aucun bénéfice thérapeutique* ». Il distingue, en effet, entre le « *coma dépassé, ou état végétatif chronique touchant une personne vivante* » et la « *mort clinique* ». Pour définir la « *mort clinique* », l'Eglise s'en remet aux critères des médecins qui retiennent surtout celui de la mort cérébrale. Elle n'est pas opposée au prélèvement d'organes sur les sujets en état de mort clinique, qu'autorise la loi elle-même.

Pour le cardinal Decourtray, archevêque de Lyon et président de l'épiscopat français, l'expérimentation conduite à Amiens « *est un acte scandaleux. Je condamne totalement ces pratiques* », a-t-il dit. Même indignation chez l'évêque d'Amiens, Mgr Jacques Noyer, pour qui « *rien ne saurait justifier un tel acte qui réduit l'homme à un matériel de laboratoire* ».

L'association des usagers de l'administration et des services publics (ADUA) souligne, pour sa part, que « *les expériences d'Amiens n'auraient jamais eu lieu si le professeur Milhaud avait été suspendu, il y a trois ans, à la suite d'expériences similaires* ».

Les « aveux » du docteur Archambeau

Le docteur Archambeau a-t-il convaincu ceux qui sont ses juges ? C'est la seule question. Et sans doute son sort, en cet instant, aurait pu être scellé selon la façon dont les jurés ont pu, ou non, croire à sa sincérité.

Depuis maintenant plus de douze jours, le procès dit des médecins de Poitiers est redevenu un procès d'assises, non pas certes comme les autres, mais régi du moins par ce que l'on peut appeler les règles ordinaires du genre. Cela suffit pour que le président Arrighi s'y retrouve plus à son aise, même s'il se plaît à dire qu'au train où allaient les choses jusqu'à présent avec les exposés des experts et des spécialistes d'anatomo-pathologie, « *nous allons bien finir tous par en savoir presque autant qu'eux en matière d'anesthésie-réanimation...* ».

Donc, ce que l'on a appelé le débat scientifique, qui avait pour objet de préciser quelles avaient pu être les causes de la mort de Nicole Berneron mais n'y est point pour autant parvenu, est achevé. Il reste le débat sur une enquête judiciaire et policière.

Le point fort de l'accusation s'appelle, en la circonstance, la cote D.55. Il s'agit d'un procès-verbal qui relate les aveux que livra le docteur Denis Archambeau durant sa garde à vue dans la nuit du 3 au 4 novembre 1984 dans les locaux de la sûreté urbaine de Poitiers. Ce soir-là, le docteur Archambeau, qu'entendaient le commissaire Christian Signourel et l'inspecteur principal Guiot a dit, en prenant la main de M. Guiot, à peu près ceci : il croyait le docteur Diallo coupable, mais il n'y avait pas de preuves contre lui. Il savait seulement que son collègue lui avait parlé d'un décès dû à une inversion des tuyaux du respirateur, que, le 29 octobre, ayant appris que le professeur Mériel avait décidé de le muter au service d'urologie, il avait très mal accepté cette mutation, cherché à mobiliser pour s'y opposer d'autres anesthésistes et membres du personnel médical ou paramédical.

Le résultat en avait été cette mobilisation qui entraîna, le 30 octobre, une défection des anesthésistes au service ORL, ce qui devait contraindre le professeur Mériel à prendre en charge le cas de Nicole Berneron. Bref, en ces quelques lignes de procès-verbal, le docteur Archambeau se reconnaît personnellement coupable par sa solidarité envers le docteur Diallo, dont il dit alors qu'il avait su par lui que les tuyaux du respirateur avaient été inversés.

Ces aveux, pourtant, le docteur Archambeau les rétracte, dès le paragraphe suivant du procès-verbal, après que l'inspecteur Guiot lui eut exprimé sa stupéfaction d'apprendre qu'un médecin avait pu accepter de faire encourir à un malade des risques mortels pour des raisons de ressentiment professionnel.

Durant des heures, on a donc écouté mercredi les explications données par le docteur Archambeau. Elles se ramènent à ceci : les policiers, en lui révélant, petit à petit, ce qu'ils savaient, en lui présentant leur version de l'affaire, avaient fini par le convaincre que telle devait bien être la vérité. Il s'est alors rangé à leur opinion et, à partir de là, il mesura bientôt la situation dans laquelle il venait de se placer. Ne lui avait-on pas fait valoir que Diallo, faute de preuves, allait s'en sortir, alors que lui, désormais, se trouvait « serré », promis à des années de prison ? Alors, il se révolte et rétracte tout, non toutefois sans continuer de laisser entendre que Diallo avait de bonnes raisons de nuire à la réputation du professeur Mériel.

Le docteur Archambeau a-t-il convaincu ceux qui sont ses juges ? C'est la seule question, et, sans doute, son sort en cet instant aurait pu être scellé selon la façon dont les jurés ont pu ou non croire à sa sincérité.

La défaillance de l'inspecteur Guiot

Seulement, le lendemain, c'est-à-dire jeudi 25 février, la défense de M. Mériel avec le bâtonnier Merle a voulu poursuivre ce débat. Elle a demandé le retour à la barre de l'inspecteur Guiot pour qu'il répète bien que M. Archambeau avait dicté ses aveux. Le bâtonnier Merle voulait, surtout, que le policier confirme bien cette phrase reçue de Denis Archambeau : « *Je peux dire que Diallo savait le respirateur piégé comme il savait que Mériel allait donc, inévitablement, à une mort sur table. J'affirme ces derniers points.* »

Daniel Guiot, qui apparaît comme un grand diable, avait bien volontiers confirmé. Que restait-il aux défenseurs de Denis Archambeau, Mes Jean-Jacques de Felice et Jean Damy, convaincus que leur client mis dans les conditions redoutables de la garde à vue avait cédé à la fatique, se laissant « *embarquer* », « *manœuvrer* » — des mots que le professeur Mériel lui-même, a employés pour parler de certaines de ses déclarations aux enquêteurs ?

Alors Me Damy, qui paraît, parmi les défenseurs, un pénaliste d'avenir, chercha à obtenir de l'inspecteur Guiot certaines confirmations démontrant que Denis Archambeau n'avait pas été le premier à entrer dans le bloc opératoire, qu'il n'avait pas cherché non plus à masquer le respirateur à la vue du professeur Mériel.

Inconscience ou cynisme

M. Guiot en resta sans voix. Et brusquement, on le vit s'effondrer d'un coup, en plein prétoire, inerte et pâle. Dieu merci, les médecins ne manquaient pas, des accusés jusqu'aux experts. Si bien que c'est avec soulagement qu'en fin de journée nous le vîmes réapparaître, tel Lazare ressuscité, pour se dire à la disposition de la cour non sans rougir de confusion au seul souvenir de sa défaillance. Et, bien sûr, il s'en trouva plus d'un pour faire valoir, avec jubilation, que si un inspecteur principal comme M. Guiot défaille sous les questions d'un avocat, que ne peut-on imaginer lorsqu'un Denis Archambeau se trouve, lui, soumis aux questions des policiers durant l'isolement et le secret d'une garde à vue !

Nous avons dit que les aveux du docteur Archambeau ne doivent pas être tenus pour le seul élément de l'accusation, d'autant que le commissaire Christian Signourel, dans un rapport de synthèse du 25 février 1985, a écrit qu'il doutait de leur valeur et de leur sincérité, étant données les conditions dans lesquelles M. Archambeau les avait livrés. Aujourd'hui, M. Signourel n'éprouve plus de tels doutes, sachant, a-t-il expliqué, ce qu'ont écrit les experts désignés par le juge d'instruction. Ce revirement lui a valu de rudes assauts de la part des avocats de MM. Archambeau et Diallo. Lui, du moins, y a résisté sans faiblir.

Le témoin le plus extraordinaire, le plus stupéfiant, le plus inimaginable — et l'on pourrait reprendre ici la kyrielle des épithètes à la façon d'une Mme de Sévigné — fut le docteur Jean-Dominique Guignard. Comment, d'ailleurs, est-il parvenu à conserver, jusqu'au bout, sa qualité de témoin ? On se le demande encore après l'avoir entendu. Cet homme de quarante ans, qui ne les paraît pas, a sidéré les plus chevronnés par son inconscience ou son cynisme, on ne sait, à vrai dire, que choisir. Dans l'affaire de la mutation du docteur Diallo décidée par le professeur Mériel le 29 octobre, il s'est montré comme un inconditionnel du premier. Il l'a été au point de se faire délivrer un arrêt de travail lui permettant de justifier son absence au service ORL le 30 octobre, jour de l'opération de Nicole Berneron. Il contribuait ainsi à obliger le professeur Mériel à prendre lui-même en charge l'anesthésie.

M. Guignard s'est fait laver la tête comme il convenait. Mais cela n'a pas paru l'affecter beaucoup. A preuve ce dialogue avec le président Arrighi, qui lui fait remarquer : « *Une chose pourtant m'étonne, compte tenu des responsabilités qui vous étaient confiées : vous saviez depuis la veille que vous seriez absent et vous ne prévenez pas, alors que l'on compte sur vous pour une opération le lendemain et que vous désorganisez le service ?* »

— *Je ne pense pas avoir désorganisé quoi que ce soit. J'ai prévenu après 9 heures du matin.*

— *Oui, mais, depuis 7 heures, les infirmières étaient en salle 2, et l'on attendait les anesthésistes, si bien que la prémédication qui avait été faite se trouva retardée dans ses effets.*

— *J'avais dit la veille à l'infirmière aide-anesthésiste Colette Domble que je ne serai pas là. Elle pouvait donc le faire savoir elle-même.* »

Tel s'est montré le docteur Jean-Dominique Guignard, qui, en dépit de cette absence le 30 octobre, jour de l'opération de Nicole Berneron, se montrera tout au long de la journée fort soucieux de savoir comment elle s'est déroulée, se comportant ainsi un peu comme le docteur Diallo lui-même. Il apparaîtra qu'il fit état très rapidement, tout comme le docteur Diallo, d'une inversion des tuyaux du respirateur pour expliquer le décès alors qu'en principe, seul le professeur Mériel savait l'existence de cette inversion le 30 octobre à partir de 15 h 30, et avait demandé que personne n'en soit informé.

Moyennant quoi, M. Guignard est capable de dire ce qui s'est passé : une hypoventilation de la malade, une avarie sur le circuit et voilà. Le président Arrighi en est demeuré pantois.

« *Et quoi*, dit-il, *nous avons entendu neuf experts, une dizaine de spécialistes. Tous se cassent les dents sur la cause de cette mort, et, vous, vous la trouvez tout de suite ?* »

Du côté des défenseurs du docteur Diallo, il n'y avait pas trente-six solutions : il convenait de faire le dos rond dans l'espoir que l'on renvoie au plus tôt et au plus loin celui que le bâtonnier Gilbert, avocat de M. Berneron, partie civile, appela, lui, « *ce personnage* », et dont l'avocat général, M. Paugam, devait rappeler qu'au centre hospitalier de Poitiers certains le désignaient comme « le toutou » de Bakari Diallo.

Tout cela est donc bien rude. C'est pourquoi l'équité commande de rappeler ce que déclarait, le mercredi 24 février, le professeur Pierre Huguenard, professeur à la faculté de médecine de Paris-XII, chef de service à l'hôpital Henri- Mondor à Créteil, cité par la défense. Interrogé sur la fameuse « expérience » menée à Amiens sur un sujet en état de coma dépassé et révélée par le professeur Jean Lassner, il répondit : « *Je la tiens pour scientifiquement nulle parce que insuffler un gaz comme le protoxyde d'azote, dont on sait tout, à un sujet en état de mort cérébrale dans des conditions qui n'ont rien à voir avec celles du cas Berneron, c'est évidemment une expérience nulle. La seule démonstration serait que Nicole Berneron se trouvait déjà en état de coma dépassé quand lui fut insufflé le protoxyde d'azote. Si c'est cela qu'on a voulu démontrer, c'est démontrer qu'il y eut mort cérébrale par anoxie.* »

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

● **Homonymie.** — Le professeur Gérard Milhaud, professeur à la faculté de médecine de Paris, chef du service de médecine nucléaire à l'hôpital Saint-Antoine, « *tient à affirmer sa désapprobation concernant l'expérimentation humaine* » à laquelle s'est livré son homonyme, le professeur Alain Milhaud, d'Amiens.

Société

JUSTICE

A la cour d'assises spéciale de Paris

Cinq membres d'Action directe ont refusé d'assister à la fin de leur procès

Les principaux accusés ont quitté un procès qui continue sans eux. Après le traditionnel défilé des témoins, les 24 et 25 février, l'avocat général devait requérir vendredi.

Il y a des procès qui finissent par lasser : mercredi 24 février, cinq membres d'Action directe se sont soudain avisés qu'ils n'avaient plus rien à faire dans le box des accusés. Une prise de conscience tardive accélérée par Jean-Marc Rouillan, chef présumé du groupe terroriste, après que la cour d'assises spéciale de Paris eut décidé, pour la troisième fois, de passer outre à la demande de renvoi de son procès présentée par Me Ripert.

Allongé sur son gros fauteuil à dos inclinable, presque totalement dissimulé au regard du public, il a levé une main décharnée pour demander la parole au président, M. Jean Saurel, et déclarer poliment : *« Je préfère me retirer du procès sous réserve d'intervenir après le réquisitoire de M. l'avocat général. Je révoque mon avocat. »* Du coup, ses camarades se sont levés tour à tour pour jeter l'éponge d'un combat judiciaire qui n'était décidément plus le leur.

« Remerciement » ironique

Vincenzo Spano, dans un long discours théorique, a fait valoir qu'il refusait toute légitimité à la cour pour juger *« d'une pratique et d'une idéologie révolutionnaires ». « Ce procès est un acte de la campagne électorale »*, a-t-il avancé avant de céder le micro à Régis Schleicher. Ce dernier confirmait alors qu'il quittait, lui aussi, un prétoire dans lequel il n'avait pénétré que pour marquer sa solidarité avec *« la lutte de Jean-Marc Rouillan contre l'isolement ».*

« Par le prolétariat dans la cité et les prisons ». Son frère Claude s'est levé pour affirmer : *« Ce qui est clair, c'est que l'objet de ce procès est de nous éliminer* [...], *peu vous importe qui a fait quoi, comment, pourquoi. »* Et, faisant allusion aux quatre dirigeants d'Action directe en grève de la faim, il lançait : *« J'ai peur, très très peur pour mes camarades. »*

Ce pouvait être tout, mais Claude Halfen voulut ajouter un mot de *« remerciement »* ironique et amer à l'adresse de Frédérique Germain, son ancienne amie, accusée comme lui dans ce procès mais « repentie » et dûment protégée par la police : *« Depuis quatre ans, elle nous a rendu un hommage involontaire*, a-t-il dit. *Elle savait qu'on aurait le moral : elle savait que, de notre côté, il y aurait le silence et qu'elle pourrait jouer sa carte tranquillement. Elle n'a jamais douté de nous. Je veux lui dire qu'entre la moquette et la morbidité il y a un mot dans le dictionnaire : il y a la morale. »*

Après cette sortie, il restait au président Saurel à régler le problème de Me Ripert, récusé par ses clients, tout comme Me Attilio Baccioli, du barreau de Rome, et consentant. Mes Pierre Achache et Dominique Bouder, membres du conseil de l'ordre des avocats, devaient finalement accepter de leur succéder comme le veut la loi, sans enthousiasme, sans rien connaître d'un dossier gros de seize volumes pesant chacun deux bons kilos...

LAURENT GREILSAMER.

● **Inculpation de quatre membres d'Iparretarrak.** — Philippe Bidart, chef présumé du mouvement séparatiste basque Iparretarrak, a été inculpé, mercredi 24 février à Paris, par le juge Michel Legrand pour assassinat, tentative d'assassinat, séquestration et prise d'otages, complicité d'évasion, détention et transport d'armes et association de malfaiteurs, infractions en relation avec une entreprise terroriste. Trois militants du groupe, arrêtés en même temps que lui dans la nuit du vendredi 19 au samedi 20 février près de Bayonne, ont également été placés sous mandat de dépôt à Paris. Il s'agit de Jean-Paul Hiribaren, Pierre Aguerre et Philippe Lascaray, inculpés d'association de malfaiteurs et de transport d'armes, en relation avec une activité terroriste.

● **RECTIFICATIF.** — Dans le compte rendu du procès d'Action directe (*le Monde* du 25 février), il fallait lire, à propos du rapport de l'expert psychiatre concernant la personnalité de Jean-Marc Rouillan : *« C'est un* phobique *de la vie, de la vie toute simple, sans romantisme. »*

ÉDUCATION

Mesuré par les tests de l'armée

Le niveau intellectuel des jeunes Français a globalement augmenté en vingt ans

Le niveau intellectuel des jeunes Français ne cesse de s'élever depuis une vingtaine d'années. Une étude systématique des performances réalisées par les appelés du contingent entre 1967 et 1982 lors des tests de sélection préalables à l'incorporation (1) contredit la thèse largement répandue dans l'opinion d'une « baisse de niveau » scolaire de la population.

Les tests pratiqués par l'armée, à l'occasion des « trois jours », ne cherchent pas à mesurer des compétences scolaires, mais à vérifier certaines capacités opératoires — raisonnement logique, intelligence pratique, connaissance et maniement du vocabulaire — dans le but d'affecter au mieux les appelés dans les unités.

Mais les résultats obtenus à ces épreuves ont toujours reflété les performances scolaires réelles. Ils ont surtout le mérite de mesurer en continu les capacités intellectuelles de l'ensemble de la population masculine — personne n'est exempté des « trois jours » — à travers des exercices qui n'ont pratiquement pas varié depuis vingt ans. Ils constituent donc un indicateur unique en son genre.

Certes, ils ne tiennent pas compte de la population féminine, mais celle-ci affiche globalement de meilleurs résultats scolaires.

Les performances réalisées par les 400 000 appelés de 1982 sont globalement supérieures à celles de leurs prédécesseurs de 1967 et même de 1954, date de l'instauration des tests. La prolongation de la scolarité s'est donc traduite par une élévation du niveau général. Ainsi, la compétence des bacheliers n'a pas baissé en quinze ans, alors que leur nombre a doublé. Les « psychométriciens » de l'armée ont même dû, à plusieurs reprises, relever la barre de leurs tests en modifiant à la hausse leurs barèmes pour tenir compte du meilleur niveau des conscrits.

L'amélioration des résultats globaux s'explique pour l'essentiel par la forte croissance du nombre de jeunes sortis des classes terminales ou de l'enseignement supérieur. D'autre part, les performances des bacheliers d'aujourd'hui sont très légèrement supérieures à celles de leurs aînés. L'augmentation considérable du nombre de bacheliers ne s'est donc pas traduite par une baisse du niveau du diplôme.

L'écart se creuse

En revanche, le constat est plus inquiétant pour les diplômes inférieurs au bac (brevet, CAP, BEP), où la montée des effectifs s'est faite au détriment du niveau. Beaucoup de jeunes qui auraient arrêté leurs études au brevet voici vingt ans obtiennent aujourd'hui un bac ; et beaucoup de ceux qui aujourd'hui poursuivent jusqu'à seize ans n'auraient pas eu accès au second degré.

« L'écart entre les deux premiers niveaux de la hiérarchie scolaire le brevet et le bac *s'est donc creusé »*, écrivent les auteurs de l'étude, Christian Baudelot et Roger Establet.

Le certificat d'études, quant à lui, ne sert plus de référence depuis la prolongation de la scolarité. Le niveau dans le cursus scolaire qui lui correspond aujourd'hui regoupe, en fait, toutes les victimes de l'échec scolaire au collège et affiche des performances très dégradées. Ce sont donc les échelons intrmédiaires du système éducatif qui semblent avoir le plus pâti de l'explosion scolaire. Car, au plus bas des tableaux, les « sans-diplôme », qui arrêtaient leurs études avant même le « certif » jusqu'aux années 60, mais échouent à présent dans les classes préprofessionnelles de niveau ou les autres classes de relégation, ont relativement amélioré leurs résultats.

Les tests de l'armée ne révèlent d'ailleurs aucune aggravation de l'analphabétisme. Au contraire : alors qu'en 1880 près de 17 % des conscrits étaient incapables d'écrire leur nom, ils étaient encore plus de 4 % en 1912, soit presque trente ans après les lois de Jules Ferry sur la scolarité obligatoire, mais ne représentaient plus que 0,76 % des appelés en 1984. Entre-temps, cependant, les *« illettrés »* ont remplacé les « analphabètes ». Eux ont appris à lire et à écrire à l'école, mais ont perdu progressivement cette capacité...

PHILIPPE BERNARD.

(1) *« Le niveau intellectuel des jeunes conscrits ne cesse de s'élever »*, par Christian Baudelot et Roger Establet, dans la revue de l'INSEE, *Economie et statistique*, nº 206, février 1988.

JOURNAL D'UN AMATEUR *par Philippe Boucher*

AU-DELA de la sévérité que requiert l'opinion contre les grévistes de la faim d'Action directe, au-delà du droit qui, sur des points limités et précis, est invoqué par quelques-uns, il y a aussi place pour le dégoût.

Il ne s'agit évidemment pas ici d'une pitié hors de propos, pas même de cette compassion pour les malfaisants que recommandent les Ecritures, mais bien de dégoût, ce sentiment qui naît et s'impose devant un spectacle nauséeux.

Les gens d'Action directe ont prétendu redonner au meurtre, au vol, à la terreur, une vertu et un mobile politiques qu'ils n'ont pas lieu d'avoir dans la société française contemporaine. Ils ont follement traduit des pensées en actes et des questions en réponses.

Quoi que l'on pense des ventes d'armes, de l'argent qu'elles rapportent, des budgets qu'elles financent, des emplois qu'elles préservent... et, finalement, des guerres qu'elles entretiennent et des massacres qu'elles permettent, il n'est pas d'oreille aujourd'hui pour accepter d'entendre ce qu'a cru pouvoir dire le philosophe Henri Lefèbvre dans un texte diffusé lundi 22 février (1) : *« Nous jugeons moins abject d'avoir attenté à la vie de grands trafiquants d'armes comme le général Audran, ou de briseurs de grève comme Georges Besse, que d'infliger à des citoyens français la désormais fameuse* torture blanche.

Le signataire du Manifeste des 121 contre la guerre d'Algérie se trompe d'époque. Admettons que le droit à l'erreur soit l'un des éléments essentiels de la liberté de l'intellectuel.

∴

MAIS, maintenant que la victoire paraît à peu près acquise contre Action directe, ses « têtes pensantes » et sa « petite monnaie » étant incarcérées, y avait-il une gloire quelconque à organiser contre vents et marées la comparution de ces squelettes doués de parole ? Où était l'urgence ? Où était la nécessité ?

C'est si vrai que, contrairement à ce qui se passe pour les autres procès d'une semaine qui en regorge (Nantes, Poitiers), la télévision n'a pas droit d'accès, au début de l'audience, à la salle de la cour d'assises spéciale, à Paris. Comme si, malgré tout, on avait craint que les images ne provoquent, y compris chez les plus sévères, une réaction de recul, c'est-à-dire de dégoût.

Que la justice doive passer, que le jour doive venir où ces accusés cesseront d'être des innocents présumés pour être des coupables avérés, chacun en est d'accord, de la droite à la gauche.

Que la certitude soit absolue de voir prononcer nombre de peines perpétuelles et qu'il n'y ait pas lieu d'en perdre le sommeil, cela crève les yeux. Leur avenir se nomme prison. Mais n'est-ce pas déjà leur présent ? En quoi la cour d'assises peut-elle en accroître la rigueur ?

Si encore la peine de mort était toujours inscrite dans les codes, la hâte pourrait se concevoir, afin qu'elle fût bientôt ordonnée. Mais les codes en ont été expurgés, comme l'on fait les Italiens, les Allemands de l'Ouest, les Britanniques et les Espagnols qui, pas moins que la France, ont eu, ou ont encore, eux aussi, à ferrailler contre le terrorisme. Et souvent plus durement, faut-il le redire ?

Qu'y aura-t-il de changé pour Nathalie Ménigon, pour Jean-Marc Rouillan, pour les autres, lorsque la cour d'assises spéciale aura fait d'eux des condamnés définitifs ? Rien. Ils sont en prison et ils y resteront, tant qu'ils seront vivants.

La justice ne pouvait-elle attendre, fût-ce au prix d'un calcul sinistre, que les grévistes de la faim se lassent de leur grève, ou qu'elle les emporte ? On a connu à la justice un pas plus mesuré. Qu'est-ce donc qui la fait soudain si impatiente ?

Pourquoi ces sinistres audiences procédant d'heure en heure sous la conduite des médecins jugeant que l'accusé a encore sa conscience ? Pourquoi cette justice sous contrôle médical ? Est-ce que cela n'évoque rien à personne ? Ces précautions créent le malaise plus qu'elle ne le dissipent.

Evasion

Oui, c'est précisément dans les circonstances où de tels soucis paraissent superflus, voire déplacés, qu'il convient de rappeler au bon goût, à la décence, au droit ; qu'il faut reconnaître, absolument, à ceux qui ont violé la loi la faculté d'en réclamer le bénéfice aussi nettement que ceux qui s'y soumettent. C'est cela un Etat de droit, le respect d'un paradoxe.

Que serait un Etat, que serait une civilisation où, par exemple, les privilèges de la défense diminueraient à mesure de la gravité du crime reproché ; où les procédures pourraient être simplifiées, ou accélérées, certaines contournées, d'autres méconnues, parce que la gravité du crime irrite l'opinion ?

Personne ne soutient qu'un tel danger existe, mais il affleurerait si la cruauté d'un criminel devait déterminer les conditions de son jugement, les garanties dont celui-ci doit être entouré, ou même les conditions d'exécution de la peine.

Même la sévérité doit être égale pour tous. Ce n'est pas un souhait. C'est un principe légal. S'il devait subir des accommodements, jusqu'où, de proche en proche, par le jeu fatal des ressemblances et des connexités, ne seraient-on pas tenté de se laisser aller ?

Mais les princes qui nous gouvernent — et avec quel talent ! — savent bien que cette vieille conquête des droits de l'homme ne recueille pas, c'est le moins que l'on puisse dire, l'assentiment de tous les habitants de l'Hexagone, Français et étrangers mêlés.

Quelques-uns qui ont souffert dans leur chair, ou dans leurs affections, ont à cela de grandes excuses ; d'autres expriment leurs peurs ; la plupart s'abandonnent à un réflexe répressif qui est, apparemment plus que l'inverse, dans la nature de l'homme. Pas de loi pour les ennemis de la loi.

Aussi est-ce à coup sûr que M. Pandraud, avec un tact à nul autre pareil, a pu se gausser des *« cures d'amaigrissement »* des membres d'Action directe, et le garde des sceaux susurrer que cette grève n'en était pas une.

Ces deux ministres peuvent dire ce qu'ils veulent (au risque pour le second d'être démenti par les médecins), ils savent parfaitement qu'ils jouent sur du velours. A ce degré, le mot « démagogie » fait figure d'euphémisme.

∴

QUE se passerait-il si l'un de ces grévistes de la faim devait succomber ? Rien. Les plus indulgents diraient *« c'est moche »*, les plus terre-à-terre *« ils l'ont bien cherché »*, et le reste *« c'est bien fait »*. Quelques voix, à gauche probablement, feraient connaître leur émoi, et puis c'est tout. Cela ne durerait pas huit jours. Il n'y aurait même sans doute personne pour relever que ce serait là un échec de la justice, mais aussi un échec de la société, ainsi dépossédée de son droit de punir.

Il est donc bien clair, contrairement à ce qu'a affirmé, comme d'habitude trop vite, le ministre de la justice, que les prisonniers d'Action directe ne se livrent pas à un chantage.

Sachant que leurs méfaits n'ont bénéficié d'aucun soutien dans l'opinion, d'aucun début d'ombre de compréhension, que nul appel à la clémence n'a été lancé lorsqu'ils sont devenus des accusés, qu'il a fallu que leur état de santé soit ce qu'il est pour qu'un petit mouvement se produise à propos de leurs conditions d'incarcération, quel soutien rechercheraient ces soldats perdus d'une armée qui n'existe pas en exerçant leur chantage ?

Non, ces corps qui se fondent peu à peu dans le paysage de la prison ne témoignent pas d'un chantage, pas même d'une tentative de suicide, mais d'une tentative d'évasion d'une vie perdue vers une mort inconnue. Comme pour marquer une ultime fois combien ils n'ont vécu que de solitude.

∴

PS. — Merveilleux pays que celui où fleurissent les querelles littéraires ! Ainsi pour ce grand homme heureusement pourvu d'un valet de chambre qui n'a malheureusement pas de considération pour lui. Qui avait énoncé l'aphorisme ? « L'amateur » de la semaine dernière croyait l'énigme résolue. Point.

M. Gaud Davy, de Paris, écrit que c'est Tolstoï, *dans Guerre et Paix : « Il n'y a pas de grand homme pour son valet de chambre, parce que le valet de chambre a sa conception à lui du grand homme. »*

Pour M. François Lamar, de Paris, le mérite en revient à Mme Cornuel, une causeuse du dix-septième siècle, mais aussi à Montaigne (*Essais*, III, 2), qu'auraient inspiré Cicéron et Plutarque.

Mme Jutta Aubenque, de Neuilly-sur-Seine, et M. Jean-Louis Farrugia, de Lons-le-Saunier, tombent d'accord que Hegel, en 1806, dans *Phénoménologie de l'esprit* (ainsi qu'en 1822), puis Goethe, en 1809, dans *les Affinités électives*, sont les auteurs du propos.

Mais M. Lucien Kieffer, du Mans, vole au secours de de Gaulle (à l'origine de la controverse...) en indiquant : *« Il a bel et bien écrit dans* le Fil de l'épée (*chap.* « Du prestige », *II) : « Tous les cultes ont leurs tabernacles, et il n'y a pas de grand homme pour ses domestiques. »*

La boucle est-elle bouclée ?

(1) Publié sous forme d'extraits dans *Libération* du lendemain.

REPÈRES

SIDA

Une prostituée condamnée à l'isolement perpétuel

Un tribunal suédois a condamné à l'isolement à perpétuité une prostituée atteinte du SIDA pour l'empêcher de propager le virus. La personne, une héroïnomane dont on ignore l'identité, compte faire appel, elle affirme avoir abandonné son métier et ne pas constituer une « menace ».

La loi suédoise habilite les autorités à restreindre la liberté de mouvement des personnes atteintes de maladies contagieuses si elles ne tiennent pas compte des conseils médicaux en matière de prévention.

La prostituée pourrait devenir une des premières pensionnaires d'une institution, située sur une île, servant à enfermer les porteurs du virus « récalcitrants ». — *(A.P.)*

Superphénix

Un mauvais acier à l'origine de la fuite

Le phénomène qui est à l'origine des défauts constatés dans le barillet du réacteur surgénérateur Superphénix paraît bien dû, comme on le supposait depuis quelques semaines, au choix d'un mauvais acier.

L'expertise du disque de métal d'environ 10 centimètres prélevé sur le barillet a en effet montré, selon EDF, que les défauts étaient dus *« à l'action conjuguée de contraintes créées par le soudage* [de certains supports] *et la pénétration d'hydrogène dans le métal ».*

Ces premiers résultats devraient être prochainement confirmés par une nouvelle étude menée cette fois sur un échantillon rectangulaire de 50 centimètres sur 65. De ces travaux dépendent les décisions que prendront les services de sûreté sur l'avenir du barillet de Superphénix : ou le remplacer purement et simplement ou le faire fonctionner, sans sodium liquide, avec une simple atmosphère de gaz neutre.

Satellites

TV-SAT 1 définitivement perdu

Lancé par la fusée Ariane dans la nuit du 20 au 21 novembre dernier, le satellite de télévision directe ouest-allemand TV-SAT 1 a été déclaré *« définitivement hors d'usage »* par la Bundespost, après une dernière tentative le mercredi 24 février. Le panneau solaire bloqué depuis le début et qui aurait dû permettre d'orienter l'antenne de réception du satellite n'a pas pu être déployé.

L'échec de TV-SAT 1, prévu depuis quelques jours *(le Monde* du 20 février), ne devrait pas empêcher, cependant, le lancement futur — pas avant le début de 1990 — de TV-SAT 2. Mais la Bundespost négocie depuis plusieurs semaines avec Télédiffusion de France (TDF) afin de trouver un remplaçant à son satellite perdu, dont l'investissement aura coûté 1 milliard de francs. TDF compte pour sa part lancer son satellite TDF 1 à l'automne prochain.

Religions

Le pape se rendra à Metz et à Nancy

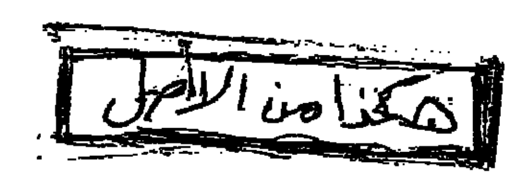
Le voyage que le pape doit faire les 8, 9 et 10 octobre prochain à Strasbourg, répondant à l'invitation du Conseil de l'Europe, du Parlement européen et du diocèse alsacien, sera prolongé, le mardi 11 octobre, par une visite à Metz et à Nancy, à raison d'une demi-journée dans chacune des deux villes. La nouvelle n'est pas encore officielle, mais elle est *« moralement sûre »*, a déclaré Mgr Jean Bernard, évêque de Nancy.

Une aiguille mal placée

Une habitante de Belfort souffrant de douleurs dorsales, après avoir subi à Draguignan (Var) en 1985 une anesthésie péridurale lors d'un accouchement, accuse les anesthésistes de l'hôpital de cette ville d'avoir cassé l'aiguille utilisée pour cette anesthésie.

Les radiographies montrent, en effet, entre la quatrième et la cinquième vertèbre lombaire la présence d'*« un corps étranger de tonalité métallique »*. La patiente, Mme de Saint-Paul, a déposé une requête auprès du tribunal administratif de Nice pour obtenir réparation du préjudice subi.

L'accoucheur, le docteur Jean-Marc Gicquel, et le directeur de l'hôpital de Draguignan, M. Guy Vallet, ne croient pas pour l'instant à cette version des faits et déclarent attendre « sereinement » les conclusions d'expertises médicales qu'ils souhaitent voir ordonner dans le cadre de la procédure.



t intellectuel des jeunes Français
ulement augmenté en vingt ans

REPÈRES

SIDA

Superphénix

Satellites

TV-SAT !

Le Monde DES LIVRES



THOMAS HOPKER/MAGNUM

AUSTRALIE une littérature aux antipodes

IMMENSE par la taille, petite par la population, l'Australie est soumise à une ambivalence quasi générale : autrefois, les cruautés du bagne y ont voisiné avec un art de vivre déjà raffiné ; aujourd'hui, si le niveau de vie demeure élevé, le chômage n'en est pas moins répandu. Le sport donne des joies, le système scolaire des soucis ; chaque médaille, même olympique, a son revers.

Aux grandes qualités nationales — individualisme, dynamisme, créativité, ténacité, générosité — se mêlent parfois une sorte de fatalisme, une modestie rédhibitoire. Voyageurs impénitents, les Australiens connaissent bien l'attrait qu'exerce leur patrie auprès des candidats à l'émigration. Mais la renommée croissante de leur cinéma, de leur littérature ou de leur musique, auprès des jeunes en particulier, semble leur inspirer parfois un scepticisme courtois.

Persuadés, à juste titre, que l'on vit fort bien (et mieux qu'ailleurs) en Australie, ils n'ont pas — c'est ce qui fait leur charme — la pointe de sentiment de supériorité fréquente chez les Américains sur le plan matériel ; ni celui qui est encore répandu chez les Anglais (ou les Français) sur le plan culturel. Et voilà comment leurs œuvres littéraires les plus remarquables, ma foi, ils ont tendance à les garder pour eux.

Pendant longtemps, tout brevet de qualité, pour un écrivain, ne put venir que de Londres. Puis ce fut New-York. Aujourd'hui, grâce au ciel et à une évolution qualitative, ce peut être aussi bien Sydney ou Perth. La langue anglaise constitue de toute évidence la plus grande force de la littérature *Aussie* (1). Diverses minorités linguistiques, dont au premier chef les aborigènes, s'expriment de plus en plus, mais leur apport ou leurs revendications demeureraient des plus confidentiels sans un tel véhicule. Son efficacité actuelle se combine avec le privilège d'un héritage hors du commun.

Cette force énorme et centrifuge de la langue anglaise a pour contrepartie une diversité tout aussi enrichissante : relations plus étroites avec les autres pays du Pacifique et ceux d'Asie, en particulier la Chine et le Japon ; influences de groupes d'origines diverses (Grecs, Italiens, Maltais, Européens de l'Est, Espagnols, Libanais, Asiatiques, etc.) ; rôle enfin, puisqu'il s'agit d'une fédération, des capitales d'Etat : Adélaïde, Brisbane ou Perth, sans oublier Hobarth, interviennent dans la vie culturelle, davantage sans doute que Canberra, pour équilibrer le rôle prépondérant de Melbourne ou Sydney. S'y ajoute, juste retour des choses, l'impact des réactions aborigènes, que relaient les médias.

Si variés qu'ils puissent être, ces éléments se fondent, en gros, dans une australianité fondamentale qui n'est pas du tout aux antipodes, n'en déplaise à la géographie, de la sensibilité ni des préoccupations des lecteurs français. Bien au contraire, vivant bon gré mal gré dans la sphère d'influence américaine, ne serait-ce que par le biais des télévisions, nous sommes à la fois préparés à une « découverte » de la fiction comme des réalités émanant de *Down Under* (les antipodes) et, plus ou moins consciemment, soulagés de ne subir aucune agression, aucune menace d'invasion culturelle, de dictature spirituelle, en provenance de ce bon vieux lascar de pays.

De Marcus Clarke à Robert Hughes, de Christina Stead à Helen Garner, les écrivains du bout du monde méritent d'être mieux connus

Tout cela ne compterait guère si une multiplicité de talents ne s'étaient manifestés au fil des années et surtout depuis le dernier tiers du XIXe siècle, avec un renouveau particulièrement frappant depuis vingt ou trente ans. Sans infliger au lecteur une avalanche de noms, comment ne pas citer au moins Marcus Clarke, le grand Henry Lawson (1867-1922), poète et conteur, dont les yeux songeurs et les épaisses moustaches figurent aujourd'hui sur les billets de dix dollars qui lui ont fait si cruellement défaut durant son existence, Henry Handel Richardson (1870-1946), pseudonyme d'une femme admirable qui écrivit entre autres *The Getting of Wisdom* (« le prix de la sagesse »), Miles Franklin (1879-1959), auteur, toute jeune fille, à dix-sept ans, d'un pur chef-d'œuvre : *My Brilliant Career*. Le *Bulletin*, hebdomadaire de qualité, qui fit tant pour susciter des collaborations de ce niveau, se porte bien et réserve toujours une place appréciable à la littérature.

JEAN-PAUL DELAMOTTE.

(*Lire la suite page 26.*)

(1) *Aussie* veut dire d'Australie.

Fruttero et Lucentini à Venise

***L'Amant sans domicile fixe*, le dernier roman des deux compères italiens, épaissit le mystère de leur complicité.**

EN 1972, *la Femme du dimanche* (1), un superbe roman policier dont les rebondissements se succédaient sans défaillance tout au long de quatre cents pages, rendait célèbre du jour au lendemain le nom de ses auteurs, le Turinois Carlo Fruttero, spécialiste de la littérature anglaise du dix-huitième siècle, et le Romain Franco Lucentini, qui avait publié jusqu'alors un seul ouvrage, *Ruines avec figures* (2).

Auparavant, les deux compères avaient fait paraître ensemble une mince plaquette réunissant quatorze poèmes de Fruttero et les premières stances d'un poème métaphysique de Lucentini dont le thème était le temps, non pas celui qu'il fait, mais l'autre, celui qui glisse sous nos pas : « *not weather but time* », comme observe le mélancolique, le fascinant protagoniste de *l'Amant sans domicile fixe*.


ULF ANDERSEN/GAMMA
Fruttero et Lucentini : amoureux de la littérature classique.

Dans le genre — peu pratiqué — de la littérature à quatre mains, Fruttero et Lucentini constituent un cas très particulier si l'on pense qu'ils n'aiment que la littérature classique, et que Lucentini — qui lit toutes les langues indo-européennes, plus l'hébreu et le kuven, le chinois ancien (il ignore le moderne) — préfère avant tout les textes anonymes que propose l'épigraphie funéraire, les inscriptions que l'on trouve sur les tombeaux de la Rome antique (« *qui vont du faussement cultivé à l'imbécillité pure* »), et les graffitis (« *qui nous restituent une époque bien mieux que ne le fait le langage des grands écrivains* »). Au demeurant, n'appartiennent à cette catégorie, selon lui, que des auteurs qui réussissent, comme Céline, à restituer le langage tel qu'il est parlé.

A une époque (serait-elle vraiment révolue ?), où, sous l'influence des Histoires de la littérature, de nombreux romanciers se vouaient encore aux délices de l'expérimentation narrative, dans l'espoir que les manuels préserveraient, par quelque biais, leur nom, Fruttero et Lucentini se réclamaient, eux, avec *la Femme du dimanche*, d'une littérature de divertissement respectant avant tout la règle souveraine de l'histoire bien ficelée, avec ce que cela comporte de travail, de discipline, d'humilité, de patience enfin.

Un guide hors du commun

A la suite de ce succès, ils sont devenus très populaires en tant que journalistes, et leur « billets » dans *la Stampa* démentaient chaque jour la célèbre assertion selon laquelle la seule différence existant entre le journalisme et la littérature, c'est que l'un est illisible, et que l'autre n'est pas lue. On n'est pas près d'oublier l'article attribuant au pieux colonel Kadhafi un goût immodéré pour les œillets rouges, Mozart et les garçons, ce qui avait failli provoquer la fermeture du marché libyen à l'industrie de l'automobile italienne, autrement dit à la Fiat, *la Stampa* appartenant à M. Gianni Agnelli.

Trois autres romans allaient suivre qui, élégamment distrayants, n'atteignaient pas la qualité de *la Femme du dimanche*. A vrai dire, *l'Amant sans domicile fixe*, lui, est également inférieur, mais, ici, le cas Fruttero/Lucentini, l'énigme de leur collaboration, devient, à lui seul, au moins virtuellement, un roman.

L'action se déroule à Venise, et l'ouvrage a d'abord, pour l'habitué de cette « *ville totalement narcissique* » où tout discours finit immanquablement par revenir à elle, tous les attraits d'un guide hors du commun. De sorte que, refaisant en imagination les parcours les plus attachants, on apprend à connaître l'existence de grands artistes méconnus, et bien d'autres choses. Savait-on que le ghetto de Venise a été le premier à être désigné par ce mot, une fonderie (*ghetto*) se trouvant dans les parages ?

On savoure une étymologie, on pénètre dans le cercle des trafiquants de tableaux, des faussaires, d'aristocrates se disputant la suprématie mondaine de la ville, que l'on croirait milanais, les auteurs prodiguant des mystères assez transparents pour donner au lecteur le moins avisé le plaisir de les dévoiler bien des pages avant qu'ils ne le fassent eux-mêmes. Tout cela en compagnie d'une princesse romaine et d'un juif hollandais répondant au nom de David Ashver Silvera, qui parle toutes les langues — et souvent, par énigmes, — cite les sonnets de Shakespeare, et en particulier l'illustre métaphore des « *pyramides du temps* », ce temps qui l'obsède, qui, dit-il, est son seul problème, car il voudrait tant rester à Venise, s'y arrêter quelques jours encore, au lieu d'être obligé de partir, sans cesse partir...

HECTOR BIANCIOTTI.

(1) Le Seuil, 1973.
(2) Le Seuil, 1975.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Stella Corfou, *de Beatrix Beck*

Une petite merveille !

CE n'est pas mon genre de délirer, d'asséner : « à lire d'urgence, moi qui vous le dis », etc. Au critique d'informer, point ; flamber, les gens sont assez grands pour faire ça tout seuls ! Une fois n'est pas coutume : *Stella Corfou* me donne envie de hausser le ton. Oh ! le siècle aurait pu mourir sans, il s'y apprête, ce n'est pas *Guerre et Paix*, non ; mais en nos temps de débagoulage, de jeunes vieillards écrivant sous eux leur moi chéri, dos à la fenêtre, quelle pétulance drôle et émue, quel goût de vivre, quel nerf ! Du Queneau, du Marcel Aymé, nous dicte l'éditeur, en couverture, car le compliment, désormais, se suggère, et veut une référence à la boutonnière. On pense à ceux-là, en effet, et à d'autres : Audiberti, Pividal ; Mordillat, Echenoz, Braudeau, Toussaint, chez les plus jeunes.

Beatrix Beck n'est pas née de la dernière pluie, vu qu'elle a connu Gide, qu'elle a été secrétaire chez le vieux bonze, je crois. Elle a eu le Goncourt, s'il vous plaît. En 1952, autant dire avant 14. *Léon Morin, prêtre*, cela s'appelait. Une histoire de défroqué à la Bernanos. Par la suite, Belmondo a prêté au personnage son nez cassé ; qui s'en souvient ? On reverra d'ailleurs un curé à blouson rôder autour de Stella. Mais finissons avec la bio-biblio dont on fait les nécrologies : après *Morin*, des titres oubliés, comme souvent les lendemains de palmes : *Devancer la nuit, Josée dite Nancy, l'Enfant chat, Noli, la Décharge*. Des livres coupés court, comme on le dit des cheveux. Un petit public de fans, seulement de fans.

La raison ? On ne connaît de l'auteur ni son visage ni le son de sa voix : de nos jours, terrible handicap. Peut-être cet « x » qui durcit le mot Béatrice, renforcé par le « k » de Beck ? De la dureté dans l'air ? Il est vrai que l'auteur de *la Décharge* n'écrit pas la langue léchée du château, comme son ancien patron, ni celle des salons Henri II. C'est même un de ses mérites, exceptionnel dans un pays où l'écrivain doit naître bourgeois ou faire semblant : elle sait faire parler les éclopés bâillonnés du paradis libéral. Il n'y a pas que Céline, à la fin, pour s'asseoir cordialement et sans chiqué sur le beau langage des beaux quartiers !

PREMIER pied de nez à l'ordre, première langue tirée : Stella Corfou ne s'appelle pas comme ça, mais Gilberte Sanpart. Gilberte a choisi ce pseudo parce que ça faisait mieux dans son commerce : brocante aux Puces. Joli prénom, cette étoile, ajusté ! Il rappelle la bévue de cette féministe américaine starisée débarquant pour la première fois en Europe, vous connaissez l'anecdote ? Au tombé de l'avion, ses escorteuses lui demandent : « *Qui cela vous ferait plaisir de rencontrer ?* », et elle, prise de court, snobe comme le sont les stars intellectuelles, se souvenant d'avoir beaucoup lu un certain nom aux devantures, entre Roissy et le bar du Pont-Royal, de répondre : « *Stella Artois, ce serait possible ?* »... Quant au patronyme, dans Corfou, il y a corps-fou, en plus de l'île chère aux dieux et à Albert Cohen !

Faut-il raconter l'histoire, vous êtes sûr ? Stella est d'une beauté excessive. Elle a des yeux immenses de bête préhistorique, des cheveux noirs jusqu'aux reins. Elle s'engueule avec sa mère, histoire de se réconcilier devant des crépinettes aux brocolis. Sa couturière, Némonie, lui taille des robes à tomber. Il faut dire que Stella a un corps, mes aïeux !

Folle d'icelui ? Le mot est faible ; mais, cela dit sans vouloir décourager les vicieux du tout-permissif ou les amateurs de longues fiançailles, elle est plutôt bâtie pour la fidélité sans problème. Elle se trouve un vendeur de supermarché, Antoine : elle le gardera toute la vie. Ainsi se conduisent, qui sait ?, les vrais affamés.

(*Lire la suite page 22.*)

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

ROMANS

Anne Loesch et la vie de Constance

Constance Muller, le personnage principal du dernier roman d'Anne Loesch, est une romancière qui a longtemps vécu en Afrique du Nord et qui ne s'est jamais adaptée au rythme de vie d'une femme de lettres à Paris. Alors elle se retranche chez elle et se consacre à la vie de famille. Anne Loesch, double de Constance, en tient la chronique et trace des portraits d'Antoine, le mari, et des enfants.

Antoine est cadre supérieur et aussi *« chasseur de fesses »*, comme le souligne délicatement Anne Loesch. Il est vrai que Constance a choisi de faire sa vie avec un homme dont la devise est : *« Une femme, c'est comme un plat de nouilles. J'adore les nouilles, mais pas à tous les repas ! »*

Dès lors, on s'attend au pire. Anne Loesch ne nous décevra pas. Tout y passe, à commencer par le lieu commun : le fils de ces bourgeois vivant à Passy fugue, se drogue mais cette épreuve va ressouder le couple parental. L'auteur s'essaie aussi, sans plus de succès, à l'aphorisme (*« L'important est moins de se choisir que de se trouver, non ? »*) et au lyrisme (*« la grâce d'écrire survenait à l'improviste et me laissait exsangue pour longtemps »*). Qu'un auteur estime, même sans raison, être touché par la grâce, c'est son droit. Mais lorsqu'un éditeur est, lui aussi, touché par cette grâce...

YVES JAEGLÉ.

★ **TOUT POUR ÊTRE HEUREUSE, d'Anne Loesch, Mazarine, 283 p., 89 F.**

Curieux paradis pour huis clos

Pianiste de renommée internationale, Olivier Sanche, à la suite d'une rupture, désire *« voir autre chose »*. Son ami Michel le présente à Clara, une *principessa* qui l'invite à la Rugiada. C'est *« un domaine sans autre voie d'accès que ces chemins d'avant le déluge »*, situé près de Barcelone. Avec Clara y vivent Karl et sa fille Elisabeth, que Clara a faite sienne, Termina la servante et Manso, vieux serviteur. Peu à peu Olivier découvre les secrets de cet univers hors du temps et des normes, sorte de paradis écrasé de soleil où les vies, apparemment larvaires, sont des réceptacles où bonheur et drame se conjuguent jusqu'à se confondre.

Ce qu'il adviendra du pianiste célèbre dont le silence et la disparition suscitent bientôt l'intérêt des gazettes n'est pas indifférent — pour lui, ni pour le lecteur. On est toutefois tenté de dire que c'est secondaire, surtout si l'on se réfère aux qualités d'écriture de Folch-Ribas. Catalan et écrivain de langue française, son *Silence*, à l'instar du *Valet de plume (Acropole)* est de ces romans où la manière de dire — et de ne pas dire — l'emporte sur l'anecdote. Peut-être parce que la forme impose le fond, que l'étrangeté de l'histoire ne saurait aller sans un dépouillement qui n'est pas sécheresse.

De toute façon, c'est là un récit qui ne supporterait pas le mot de trop, nulle digression. En cela, la réussite est complète. L'approche des caractères, aussi bien que l'art de mettre le lecteur-témoin dans l'ambiance, tout est conduit avec simplicité, au mot pesé. Et cependant, cela foisonne, somptueusement. Et l'on ne s'étonne plus, pris par ce musicien de la phrase, qu'il parle si bien de la musique, un art fait de sons et de soupirs.

PIERRE-ROBERT LECLERCQ.

★ **LE SILENCE OU LE PARFAIT BONHEUR, de Jacques Folch-Ribas, Robert Laffont, 75 F.**

Christine Aventin une romancière de seize ans

A quinze ans, Alexandra, velléitaire et délurée, oscille curieusement entre son univers d'adolescente, lycée, flirt et moto, et celui de la prostitution, où évolue sa mère, Véronique. Celle-ci est, un jour, mortellement « corrigée » par son souteneur, pour avoir prétendu à la liberté. « Alex » se retrouve placée en Bretagne, entre un grand-père alcoolique et une tante exerçant à domicile des activités analogues à celles de sa mère. Lors d'une fugue à Paris, Alexandra retrouve son petit ami, Julien, et vit sa première expérience amoureuse. Réfugiée chez Laurence, une compagne d'infortune de Véronique, elle retrouve bientôt la trace de son père, un Polonais qui finit de purger une peine de quinze ans à Fleury-Mérogis pour *« combines minables et foireuses »*.

Ce récit n'aurait sans doute pas de quoi attirer particulièrement l'attention s'il n'était écrit par une jeune fille de seize ans, élève studieuse en seconde littéraire dans un lycée de la banlieue de Liège, dont les loisirs se partagent entre le tennis et une émission musicale de la radio locale. Depuis longtemps, Christine Aventin veut *« faire des histoires pour être lue »*. Avant d'être fille de prostituée, l'héroïne du *Cœur en poche* déambulait dans les coulisses du cinéma, pour le plus grand plaisir des copines de classe, auxquelles Christine, alors âgée d'une douzaine d'années, livrait quotidiennement un épisode de son *« Dallas belge »*.

Si le langage des protagonistes du *Cœur en poche* est assez vert (Christine Aventin avoue son admiration pour les dialogues de Michel Audiard), le style juvénile et la composition du récit ont tous les emballements de l'adolescence, et ne justifient sans doute pas les propos dithyrambiques qui accueillent ce livre. Du reste, lorsqu'on évoque Françoise Sagan devant elle, Christine, qui n'aime pas les rapprochements hâtifs et garde la tête froide, préfère parler de son prochain roman, et confie : *« J'aimerais parvenir un jour à écrire une histoire au masculin. »*

VALÉRIE CADET.

★ **LE CŒUR EN POCHE, de Christine Aventin, Mercure de France, 244 p., 69 F.**

André Frossard face à tous les Barbie

ENCORE le procès Barbie ? Encore, oui. Dans le flot des livres qu'il a suscités, celui-ci est le plus court. Tout y est pourtant. Le crime contre l'humanité, c'est, l'auteur le définit en épigraphe, *« lorsqu'on tue quelqu'un parce qu'il est né »*. André Frossard, témoin à Lyon, ancien prisonnier de la « baraque aux juifs » du fort Montluc qu'il a décrite naguère dans *la Maison des otages*, « cavalier seul » au *Figaro*, a reçu après le procès beaucoup de lettres. Tranchant de quelques revers de lame l'injure et la bêtise irrémissibles, il répond et, par-dessus la tête de ses correspondants, s'adresse aux jeunes.

Il dit ce qu'est un crime contre l'humanité, pourquoi l'extermination des juifs était, en ce domaine, une nouveauté absolue, pourquoi ce procès était nécessaire en ce siècle où *« jamais l'être humain n'a été mieux étudié, ni mieux guéri, ni mieux tué »*.

MARC RIBOUD

Klaus Barbie jugé : un procès nécessaire

« Le juif ne pouvait cesser d'être juif »

Un arrêt de la Cour de cassation avait autorisé les résistants à être parties civiles. Dangereuse dérive ; la Résistance était un combat, de même que la guerre d'Algérie évoquée par Mᵉ Vergès. *« Il n'y a pas d'anciens combattants d'Izieu. »* Izieu, ce refuge d'enfants juifs que Barbie a expédiés à Auschwitz...

Pardonner ? *« Quarante ans après, faut-il congédier ces ombres douloureuses qui, faute de sépulture, cherchent un abri dans notre mémoire ? Je crains que cette étrange douceur qui pardonne si aisément le mal fait aux autres ne soit une forme médicamenteuse de l'indifférence. »*

La prescription pour les crimes de guerre, oui. Il faut bien s'arrêter un jour, et toutes les guerres suscitent des crimes. Faudrait-il rappeler dans un prétoire l'ombre de Turenne pour le massacre et le pillage du Palatinat ? Pour le crime contre l'humanité, pas question de le passer au compte de l'histoire.

Un chrétien pouvait apostasier pour sauver sa vie, un résistant sous la torture passer du côté des tortionnaires, *« Le juif ne pouvait cesser d'être juif. »* Il n'avait pas la permission de se renier. *« La seule pièce de son dossier était son acte de naissance. »* Et le crime c'était aussi la tentative d'avilissement qui précédait la mise à mort.

Chrétien, Frossard décrit férocement l'antisémitisme catholique. *« Ce qu'il reprochait aux juifs [était-il] de lui avoir repris Jésus-Christ ou de le lui avoir donné ? »* Le but de l'holocauste, c'était, à travers *« ce peuple indissoluble dans l'histoire »*, d'abolir l'idée même de Dieu : *« Ce génocide a été, en vérité, une tentative de déicide. Il a montré, en croyant prouver le contraire, que tout être humain a une valeur infinie. »*

Barbie, on le devient quand *« on met sa conscience en dépôt au siège du parti »*. On peut le redevenir, sous une autre forme. Le mépris de l'homme, on le retrouve dans les manipulations psychologiques et biologiques, dans le goulag.

André Frossard n'est, nul ne l'ignore, ni bavard, ni balbutiant, ni brumeux. Quatre-vingt-dix pages suffisent à une démonstration claire, tranchante, efficace. Vichy, Le Pen, les révisionnistes se retrouvent en quelques lignes à leur vraie place. Et l'évocation de la « baraque des juifs » frappe, mot après mot.

Lorsqu'il conclut : *« Enfants, soyez vigilants, enfants, méfiez-vous ! »*, le cri vole bien au-dessus de la rhétorique.

JEAN PLANCHAIS.

★ **LE CRIME CONTRE L'HUMANITÉ, d'André Frossard, Ed. Robert Laffont, 90 p., 52 F.**

LETTRES ÉTRANGÈRES

Le retour en Italie de Primo Levi

Le 19 octobre 1945, Primo Levi retrouve à Turin, selon sa sobre formule, *« sa famille vivante, la vitalité de ses amis, la chaleur d'un repas assuré, et un lit large et propre. »* Près de deux ans se sont écoulés depuis qu'il les a quittés, et quelles années ! Un an à Auschwitz, dont il a dressé le mémorial dans son admirable *Si c'est un homme* — récemment retraduit, puis, semble-t-il, oublié par les éditions Julliard qui, malgré la demande pressante du public, omettent depuis quelques mois de le réimprimer.

Un an, durant lequel il tente de retrouver le chemin de l'Italie à travers l'Europe ravagée, à travers ce pauvre continent déchiré, battu, secoué, où toutes les populations se mêlent, dans une sorte d'incertitude hagarde et cependant confiante, dans le mélange des langues, des besoins, des désirs, des appétits, des ruses. Un an d'efforts absurdes et souvent vains : des trains qui ne partent pas, une route qui va obstinément vers l'Est. Pourtant, malgré les incertitudes et les dangers, une gaieté grave et communicative domine le récit, un mouvement, un élan de force et d'espoir. Car il s'agit maintenant de vie, et non plus de mort : de la vie, de la reconquête de la force du corps et de la santé de l'âme.

Tel est le sujet de *la Trêve*, récit émouvant, burlesque, que traversent des moments de chaleur et de poésie. Au terme de l'odyssée, la vie peut recommencer. La vraie vie, la vie ordinaire — qui pour Primo Levi ne le sera jamais plus.

Plus jamais, malgré les apparences, sa vie ne sera unifiée, plus jamais elle ne sera pacifiée et, tout en menant une carrière normale d'ingénieur chimiste, Primo Levi ne connaîtra jamais que le partage entre *« la joie libératrice de raconter »* et le retour terrifiant d'un rêve où *« rien d'autre n'est vrai que le camp »*.

A cette vie déchirée entre l'horreur et la joie, on sait qu'il décida de mettre fin en avril dernier : le respect, la pudeur interdisent de se demander pourquoi. On se demanderait seulement comment il a pu si longtemps y faire face, si l'on ne songeait qu'il en avait fait la matière même de ses livres, le cœur intègre, douloureux, d'une grande œuvre, toute brûlante d'une confiante calme, déterminée, inaltérable, dans les pouvoirs de la raison.

DANIÈLE SALLENAVE.

★ **LA TRÊVE, de Primo Levi, Grasset, « Les Cahiers rouges », traduit de l'italien par Emmanuelle Joly, 246 p., 42 F.**

PRATIQUE

Se bien conduire à l'étranger

Comment saluer en Grèce, lancer une invitation à dîner en Belgique, se placer à table en Grande-Bretagne, converser en Allemagne, téléphoner aux Etats-Unis ?

Toutes les réponses à ces questions, et bien d'autres, se trouvent dans l'ouvrage de Dominique Perrin et Brigitte du Tanney, *Savoir-vivre international*, agrémenté de quelques recettes de plats nationaux.

V. C.

★ **SAVOIR-VIVRE INTERNATIONAL, de Dominique Perrin et Brigitte du Tanney. Hermé, 207 p., 89 F.**

● DERNIÈRES LIVRAISONS

CIVILISATION

● SARKIS BOGHOSSIAN : *Iconographie arménienne*. — Pas moins de sept cent vingt objets d'art, photos, peintures, gravures en noir et blanc ou en couleurs, en majorité inédits, reproduits et classés par origine géographique font de cet ouvrage d'arménologie, quelque chose de similaire existe cependant, unique en son genre (en Angleterre pour les juifs), le monument iconographique et historique de la civilisation arménienne du quinzième au vingtième siècle que l'on n'espérait plus, après plusieurs projets abandonnés. (Librairie Samuelian, 51 rue Monsieur Le Prince, 75006 Paris, 525 p. grand format, reliure pleine toile, index, 1 300 F.)

CRITIQUE LITTÉRAIRE

● GARDNER DAVIES : *Mallarmé et « la couche suffisante d'intelligibilité »*. — Une série d'études critiques dont certaines ont paru sous forme d'articles, sur les poèmes les plus difficiles de Mallarmé. (José Corti, 386 p., 150 F.)

HISTOIRE

● JOËL LE GALL ET MARCEL LE GLAY : *L'Empire romain (tome I) — Le Haut-Empire de la bataille d'Actium à la mort de Sévère Alexandre ; (31 av.-235 apr. J.-C.)*. — Ce premier volume uniquement consacré au Haut-Empire, se démarque des ouvrages classiques en réservant dans le cadre chronologique usuel, une place particulière à la vie des provinces et aux relations entretenues avec *« les pays d'au-delà des frontières de l'Empire »*. (PUF, 673 p., 280 F.)

HUMOUR

● JOËL MARTIN : *Sur l'album de la Comtesse*. — Un recueil de quelque 2 800 contrepèteries parues ou non dans les colonnes du *Canard enchaîné*. Dessins inédits de Cabu, Cardon, Pancho, entre autres. Préface d'Yvan Audouard. (Albin Michel, 380 p., 120 F.)

LETTRES ÉTRANGÈRES

● JOHN UPDIKE : *Ce que pensait Roger*. — A travers le personnage de Roger Lambert, un professeur de théologie évoluant dans un environnement technologique de pointe, le douzième roman de John Updike agite un certain nombre de préoccupations philosophiques propres à l'auteur. Traduit de l'anglais par Maurice Rambaud. (Gallimard, 394 p., 100 F.) Par ailleurs, Gallimard publie le cinquième recueil de poésies, de Updike, traduit de l'anglais par Alain Suied, *la Condition naturelle*. (125 p., 75 F.)

MÉMOIRES ET SOUVENIRS

● PIERRE PRÉVOST : *Rencontre avec Georges Bataille*. Pierre Prévost a rencontré Bataille en 1937, à l'époque de la revue *Acéphale* et du Collège de philosophie. Il rapporte les propos et réflexions de l'auteur de *la Part maudite*, éclairant ainsi la pensée politique, religieuse et « communautaire » de Georges Bataille. (Jean-Michel Place, 168 p., 85 F.)

POÉSIE

● GUILLAUME DE SALLUSTE DU BARTAS : *La Semaine ou la Création du monde*. — *« Monsieur du Bartas a plus fait en une sepmaine que je n'ay fait en toute ma vie. »* Ainsi Ronsard rendait-il hommage au diplomate huguenot mort en 1590. Ce poème en sept chants célébrant les étapes de la Création, connut plus de trente éditions au cours des quarante années qui suivirent sa publication, en 1579, et suscita l'admiration la plus vive de Le Tasse, Milton et Goethe. Texte préparé par Victor Bol. (Actes Sud, 249 p., 139 F.)

● NATHAN KATZ : *Sundgäu*. Traduits par Jean-Paul de Dadelsen et Guillevic, les vingt-six poèmes de Nathan Katz présentés dans cette édition bilingue, sont le premier ensemble accessible en langue française de ce poète alémanique, né au sud de l'Alsace et mort en 1981 à Mulhouse. Dadelsen parlait à propos de Katz d'une *« poésie profonde, mûrie et comme juteuse, qui fait penser à un fruit plutôt qu'à une couleur ou à une mélodie »*. (Arfuyen, 2, rue du Débarcadère, 75017 Paris, 64 p., 60 F.) Chez le même éditeur, un poème de Margherita Guidacci, *le Retable d'Issenheim*, traduit de l'italien par Gérard Pfister et présenté avec le texte original. Cet ensemble de poèmes a été inspiré à Margherita Guidacci par le célèbre polyptyque de Grünewald exposé à Colmar. (48 p., 50 F.)

SOCIÉTÉ

● PASCAL ACOT : *Histoire de l'écologie*. — Cet ouvrage explore les sources et retrace l'itinéraire d'une discipline née au dix-neuvième siècle, et issue de la biologie. L'auteur prolonge son exposé par une réflexion sur les rapports que l'homme devrait entretenir avec la nature pour se préserver lui-même. (PUF, 285 p., 150 F.)

● EN BREF

● **Le prix Hassan-II des « quatre jurys », doté, par le roi du Maroc, d'un montant d'environ 30 000 F, a été décerné à RENÉ SWENNEN pour son roman *les Trois Frères* (Grasset).**

● **L'Académie Littré a décerné son prix annuel au docteur DOMINIQUE GROS pour son livre *le Sein dévoilé* (Ed. Stock/Laurence Pernoud).**

● **Le prix Témoignage chrétien-Résistance de la bande dessinée 1988 est allé à ART SPIEGELMAN pour *Maus* paru chez Flammarion. (*Le Monde des livres* du 27 novembre 1987.)**

● **Le prix de la culture, décerné par la présidence du conseil des ministres italien, a été attribué, cette année, à BERNARD SIMEONE pour l'ensemble de ses traductions de poésie italienne.**

● **Le 7ᵉ SALON NATIONAL DES ÉDITEURS RÉGIONAUX et la Fête du livre de la couture (Pas-de-Calais) se dérouleront cette année les 12 et 13 mars à l'Espace Bernanos du Foyer des congrès des professionnels du marché du livre régional, ainsi que des écrivains édités à compte d'auteur animeront divers colloques dont un « Hommage à Marguerite Yourcenar ».**

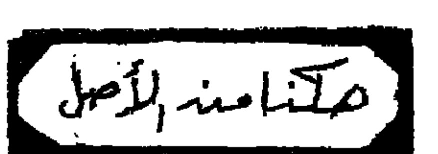
● **L'Institut du monde arabe (IMA), récemment inauguré à Paris, organisera une rencontre du 3 au 5 mars entre ROMANCIERS FRANÇAIS et ARABES sur le thème « La création romanesque aujourd'hui ». Parmi les romanciers français invités à participer à ce dialogue figurent notamment Alain Robbe-Grillet, Philippe Sollers, Michel Deguy, Hector Bianciotti, Edmonde Charles-Roux. Tahar Ben Jelloun (Maroc), lauréat du prix Goncourt 1987, Mohammed Dib (Algérie), Gamal Ghitany (Egypte), Abdelwahab Meddeb (Tunisie), Emile Habibi (Palestine), Assia Djebbar (Algérie) et Elias Khoury (Liban), notamment, représenteront les romanciers arabes.**

● **L'association Histoire au présent organise une journée d'étude sur L'HISTOIRE DE L'ÉNERGIE présidée par François Caron, directeur du centre de recherche en histoire de l'innovation, le 29 février de 9 h 30 à 18 heures, au siège de Gaz de France (23, rue Philibert-Delorme, 75017 Paris).**

● **L'écrivain suisse de langue allemande ALFRED MUSCHG participera à une rencontre au Centre culturel suisse (38, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris), le 3 mars à 20 h 30.**

● **Dans le cadre de ses Rencontres pour lire, le Théâtre et la bibliothèque municipale de Caen organisent une série de manifestations autour d'ANDRÉ HARDELLET, les 3, 4 et 5 mars. (Renseignements au Théâtre de Caen, tél. : 31-86-12-79.)**

● **Franco-guyanais converti à l'islam, saint-simonien en Egypte, journaliste, écrivain, théoricien très en avance sur son temps, ISMAÏL URBAIN (1813-1884) fut l'inspirateur de la politique libérale du « royaume arabe » que pratiqua Napoléon III en Algérie. Cette figure oubliée mais importante du siècle dernier, des univer-**



LA VITRINE DU LIBRAIRE

...re à tous les Barbie



LETTRES ÉTRANGÈRES

OU TROUVER UN LIVRE ÉPUISÉ?

LE TOUR DU MONDE

NOUVELLES

Les scrupules de Châteaureynaud

Georges-Olivier Châteaureynaud est le contraire d'un écrivain désinvolte, l'opposé du dandy ou du « hussard ». Chacun de ses livres — recueil de nouvelles ou romans — manifeste un scrupule très grand. Cette sévérité sans indulgence à l'égard de lui-même conduit l'écrivain à ne rien livrer à la publication qui ne fût mûrement pesé, balancé, poli à la râpe d'un style irréprochable.

Cette sévérité, ce scrupule, qui sont aussi des expressions de sa courtoisie, n'assèchent pas l'inspiration. Ils la fortifient au contraire, donnent à l'écriture de Châteaureynaud sa densité, son rythme, dans les limites de son espace imaginaire. Dans ses territoires qui sont ceux du rêve et de l'inquiétude, de l'ennui, de la pauvreté et de l'étonnement d'exister, les textes rassemblés par Le Castor astral, sous le titre *la Fortune*, trouvent leur place. Les lecteurs familiers de l'œuvre de Châteaureynaud viendront y cueillir poèmes et aphorismes, contes et articles critiques, dispersés en revues ou devenus introuvables. Ils ne seront pas dépaysés mais retrouveront les thèmes, les hantises et angoisses de l'auteur de *la Faculté des songes*.

« Je me souviens de l'aube des temps : c'était un bel embarras ! Je me souviens de la fin des temps : on n'était pas plus avancé. » Tout dans l'œuvre de Châteaureynaud cherche une mesure, un ordre au sein même du chaos, de l'anarchie qu'il y aurait à être ; mesure et ordre que la littérature seule est apte à trouver.

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ **LA FORTUNE, de Georges-Olivier Châteaureynaud, Le Castor astral, 154 pages, 68 F.**

RÉÉDITION

Le fantastique chez Jean Lorrain

« Si Jean Lorrain remonte des Enfers, ce ne sera pas au Vice errant *ni à* Monsieur de Phocas *qu'il le devra, mais à ces* Histoires de masques », note Marcel Schneider dans sa *Littérature fantastique en France*, accordant à cet auteur la place qui lui revient en ce domaine. Aussi se réjouit-on de la réédition, par les soins de Michel Desbruères, des *Histoires de masques* que complète un autre recueil important, de la même veine : *Contes d'un buveur d'éther.*

Vision d'un masque équivoque, la nuit dans un train de banlieue, incarnation de la *« luxure androgyne »* ; image d'un homme, dans un café, porteur d'un masque atroce qu'on veut lui arracher alors que ce n'est que son visage, à la sortie d'un hôpital ; apparitions hallucinantes dues à l'éthéromanie... Ici Jean Lorrain laisse libre cours à une imagination inquiétante, cruelle, cocasse aussi, illustrant avec maestria une fascination de longue date pour le masque et les jeux ambigus qu'il inspire : *« Le masque,* écrira-t-il, *c'est la face trouble et troublante de l'inconnu, c'est le sourire du mensonge. »* Dans la lignée d'un Hoffmann et d'un Edgar Poe, il explore le monde des hantises, des vertiges et des ambivalences démoniaques, mais en y apportant sa propre originalité, la vigueur sadique du trait, la luxuriance trouble de l'atmosphère — en un mot sa démesure, tout ce qui faisait dire à Edmond Jaloux que les contes fantastiques étaient *« la plus parfaite partie de l'œuvre de Lorrain »*.

A noter que cette édition, soigneusement préfacée et annotée, comporte une bibliographie complète des œuvres de Lorrain, comprenant les plus récentes rééditions.

PIERRE KYRIA.

★ **HISTOIRES DE MASQUES suivi de CONTES D'UN BUVEUR D'ÉTHER de Jean Lorrain, préface et notes de Michel Desbruères, Christian Pirot éditeur, 258 p., 96 F.**

HISTOIRE

Dignité de Marie Leszczynska

La pauvre « Madame Louis XV » a été quelque peu malmenée par les historiens. Parce qu'elle s'est tenue dans l'ombre, fabriquant dix enfants à son royal mari, on l'a dite falote. Et bigote parce que, très pieuse, elle mettait sa foi en action.

Jacques Levron nous la montre sous un autre jour, dans sa vie de tous les jours, ce qui est restituer du même coup la vie quotidienne dans les coulisses de Versailles, au temps de sa plus parfaite splendeur. A vingt-deux ans, alors qu'elle n'a plus guère d'espoir, héritière d'un roi détrôné de Pologne, d'être honorablement « casée », Marie Leszczynska se trouve propulsée sur le trône le plus important du monde, dans les bras du « plus bel homme de France ». Elle en tombe amoureuse, et le restera, en dépit des infidélités d'un époux qui l'a aimée tendrement... durant quelques saisons.

A ces blessures du sentiment s'ajouteront celles que causeront la mort de six enfants, dont le dauphin. Marie n'ouvre son cœur qu'à ses intimes, dans des lettres fort bien venues, toujours avec une grande dignité. Après une tentative malheureuse d'intervention dans les affaires de son nouveau pays, elle a compris qu'elle n'aura à y jouer aucun rôle politique. Sans s'en affliger, elle reste maîtresse de ses jugements, qui révèlent son intelligence et sa perspicacité.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ **MADAME LOUIS XV, de Jacques Levron, Librairie académique Perrin, 264 p., 130 F.**

● LA VIE DU LANGAGE - par Denis Slakta

Des caresses pour le dire

IL faut se faire une raison : l'expression de la tendresse et de l'affection paraît toujours un peu niaise en français.

Tenter de *dire des caresses*, c'est risquer sans cesse l'affection ou la bêtise. Et il faut de l'estomac aussi pour digérer *mon lapin* ou *ma poule* ; surtout quand survient *mon chou* en guise d'accompagnement. Heureusement, *patate !* peut servir de contrepoison. Au moins l'amour et le mépris, les gros mots et les mots doux ne rendent pas nos légumes polyvalents.

Mais voici que la tendresse s'étend et s'enfle jusqu'à pénétrer le discours politique. L'un chante : « Tonton, *laisse pas béton* », et les autres prient *« Tiens bon,* tonton » ou complimentent : *« Y'a qu'un tonton ».* Bref, la *« faveur populaire »*, comme on disait pendant la Révolution, fait bouillir les sondages.

D'ordinaire, les grammaires hésitent à systématiser les procédés qui manifestent la demande d'amour. De bons linguistes cherchent même à les cacher sous un terme grec : *hypocoristiques*, c'est-à-dire « caressants ».

Comment donc *caresser avec des mots* ? Depuis longtemps, nous jouissons grâce à *petit*. Rien de plus agréable qu'« un *petit* restaurant », à tonnelle de préférence, où s'émouvoir sans souci : « Ah ! le *petit* vin blanc », servi avec de « bons *petits* plats ». De même être branché, c'est éliminer *gueuleton* pour *bouffe*, tout en gardant pieusement *petit* pour un *petit* gueuleton, une *petite* bouffe.

Ici, *petit* ne décrit plus *« une dimension inférieure à la moyenne »*, mais *« qualifie ce qu'on trouve aimable, charmant, attendrissant »* (*Petit* Robert I). S'attendrir, c'est bel et bien *altérer* ou *déplacer* la valeur des signes *« en quelque mesure »*, comme dit Charles Bally (1), l'un des rares linguistes à prendre au sérieux, et sans mépris, *« les mécanismes de l'expressivité linguistique »*. Et la syntaxe suit : quand *petit* marque la tendresse, *très* est exclu au profit de *bon*.

Il suffit d'entendre Molière. A Angélique qui le supplie : *« Eh ! mon pauvre* petit *mari »*, George Dandin réplique en écho : *« Ah ! mon pauvre* petit *mari ? Je suis votre* petit *mari maintenant ?* (...) *Je suis bien aise de cela, et vous ne vous étiez jamais avisée* de me dire ces douceurs. *» Très petit mari* n'aurait pas valu *douceur* ; et *bon petit mari* aurait plu davantage encore.

AU vrai, toutes les institutions sollicitent *petit* pour séduire. Le mariage et ses alentours, mais aussi la famille et la rhétorique politique. Il y a trente ans, dans *Mythologies* (2), Roland Barthes montrait le candidat-député comme un *« citoyen viril, poussant en avant sa petite famille ». L'institution chrétienne adore « le petit Jésus »*, tandis que de nos jours beaucoup rêvent d'un *bon petit boulot*.

Attendrie, la douceur cherche encore à s'approprier les diminutifs, surtout *-et, -ette*. Les Français aiment se conter fleurette à l'aide de ces diminutifs *« de compassion, de tendresse, d'amitié »*, et Du Marsais ajoute (dans l'*Encyclopédie*) : *« C'est à l'occasion de ces sentiments tendres que nos poètes ont fait autrefois tant de diminutifs,* rossignolet, tendrelet, agnelet, herbette, fleurette, *etc. »* Voici l'exemple : *« Viens, ma bergère, sur l'herbette/ Viens, ma bergère, viens seulette/ Nous n'aurons que nos brebiettes/ Pour témoins de nos amourettes »* (Boursault). Ce n'est pas « l'immortelle poésie » mais, enfin, il s'agit d'*amourettes*, non d'« amours amères ». Ensuite, viendront les *grisettes*, les *gigolettes*, les *mouflettes*... Tout un registre que le progrès n'épuise pas : rappelez-vous cette « balèze » de l'espace qu'on appelait *cosmonette*.

Bien plus, il n'est pas impossible de cumuler *-ette* et *petit* : « *Rossignolette, petit* oiseau des faubourgs » ; ou « une *petite* maisonnette ». Le Père Bouhours (1628-1702), jésuite et grammairien, soutenait déjà qu'il s'agissait là de *« pygmés qui multiplient et qui font des enfants plus petits qu'eux »*.

A elle seule, la linguistique ne peut expliquer cet amour redoublé du *petit*. Du Marsais avance que *« nous sommes troublés d'une sorte de sentiment tendre à la vue* des petits animaux ». De fait, pour l'amour comme pour les repas, nous puisons dans la basse-cour, un peu à la manière des Mérines, décrits par Jean Paulhan (3) : *ma poule, ma poulette, mon poulet, mon poussin, mon canard, mon lapin.* Plus gros, nos animaux deviennent signes de mépris, même précédés de *petit* : *une oie blanche, une petite dinde, le dindon de la farce.* Dans l'étable, c'est presque de la rage : *gros veau, la vache ! vieux cochon, cheval de retour, âne bâté*, etc. Il fallait de la vertu pour accoucher au milieu de ces animaux-là !

La fascination pour les *petits animaux* entraîne alors l'admiration pour les balbutiements des *petits hommes*, et pour les redoublements de leurs premières syllabes : *bobol, dada, nounou ; tonton.* Ici, les dictionnaires hésitent entre deux explications : l'influence des enfants (*coco* pour œuf) ou les pratiques du « peuple » (*baba* pour *ébahi*).

N'importe pour l'instant. On peut au moins montrer que la formation par dédoublement de syllabes est systématique. Prenez les voyelles A, E, I, O, U, suivez l'ordre des consonnes, et vous trouverez des noms et des prénoms d'affection (*Dédé, Fanfan, Riri*). Voici pour B : *baba, bébé, bibi, bobo, bonbon ; bonbonne et Babar.* Vous laissant, chers lecteurs, le soin de poursuivre (ça peut faire jeu de société), je sauterai à T : *tata, titi, toto, tutu ; Tintin* et enfin *tonton*. Ou *Tonton, alias* François Mitterrand.

Du point de vue linguistique et discursif, l'« affaire Tonton » ne manque pas de charme.

D'abord, *tonton* est franchement affectueux, familier (il implique *tu*), et répandu. Parce que *Oncle* n'est pas fréquent comme *appellatif* ; ce que savait Zazie : *« Tonton,* qu'elle crie, *on prend le métro (4) ? »* Un *tonton*, c'est donc un être bienveillant : il est de la famille, et plus âgé.

Selon qu'on fera porter l'accent sur la *bienveillance* ou sur l'*âge*, on passera de la familiarité tendre au recul méprisant. Et n'oublions pas que l'âge de François Mitterrand avait servi d'argument lors de la précédente campagne. A en croire certains, des policiers auraient d'abord utilisé « Tonton ». Plutôt mécontents du succès, les adversaires suivent. Du coup, les « familiers » du président reprennent l'appellatif à leur compte, en toute sympathie. *Le Canard enchaîné* pouvait alors, par citation ironique (et implicitement), jouer des deux valeurs, la négative et la positive.

Tour imprévu : sans référendum, la « faveur populaire » s'empare de *tonton* pour formuler encouragements, prières et caresses. Afin de parer à ce désastre hypocoristique, la classe politique s'empresse de faire retour au grec : *mania* et *maniaque* serviront de suffixes pour désigner la nouvelle maladie : *tontonmania* (ou *manie*) comme *mégalomanie* ; et *tontonmaniaque* comme *monomaniaque*, etc.

SELON Robert, *manie* vise *« les troubles de l'humeur : exaltation euphorique, versatilité, expansivité »* ; ou, synonyme d'*obsession*, le mot désigne *« une idée fixe »*.

Reste qu'il n'est pas sans intérêt d'évaluer ce que balbutie cet appellatif populaire et enfantin : une demande de protection, liée à un désir de transgression. Voici, entre autres, une formule protocolaire que transgressent allègrement des banderoles comme *« Tiens bon, Tonton ! »* : *« Colloque. Sous le haut patronage de M. François Mitterrand, président de la République française »* (le Monde du 3 février).

Ce que les banderoles caressantes disent à *Tonton, président de la République* est clair : *« Tu es des nôtres ! »* Nous verrons bien.

(1) Charles Bally, *le Langage et la Vie*, 1925, Droz, Genève, et *Traité de stylistique française*, 1951, Klincksieck, Paris.

(2) « Points », le Seuil.

(3) Jean Paulhan, *le Repas et l'Amour chez les Mérinas*, 1970, Fata Morgana, récemment réédité.

(4) Raymond Queneau, *Zazie dans le métro.*

SERGUEI 88.

...sitaires vont tenter de la ranimer au sein de l'Association des amis d'Ismaïl Urbain (Mme Malecot, CHEAM, 13, rue du Four, 75006 Paris. Tél. : (1) 43-26-96-90).

● Les éditions Plein Chant lancent une NOUVELLE COLLECTION, intitulée « Xylographies », animée par Jean-Pierre Thomas. La collection est inaugurée par un ouvrage retraçant le cheminement artistique de Michel Lasserre, sculpteur, graveur sur bois et illustrateur, à travers la reproduction de 1987 de ses œuvres. (Plein Chant, Bassac, 16120 Châteauneuf-sur-Charente, 88 p., 54 F. Distribution Distique).

● En vue de la publication de la correspondance complète d'OCTAVE MIRBEAU, toutes les personnes possédant des lettres inédites de Mirbeau, ou adressées à Mirbeau (en particulier des lettres à Paul Hervieu, ou de Paul Hervieu), sont priées de bien vouloir prendre contact avec : Pierre MICHEL, 16, square les Anciennes-Provinces, 49000 ANGERS.

● Dans le cadre de *la Revue parlée*, le centre Georges-Pompidou propose, le 26 février à 21 heures (petite salle), une REPRÉSENTATION de *Narration d'équilibre II*, de Jean Daive (texte publié aux éditions POL), dans une mise en scène d'Anne Torrès.

Isaiah Berlin reçoit le premier prix Agnelli

Le philosophe anglais Isaiah Berlin, soixante-dix-neuf ans, s'est vu décerner le 18 février à Turin le prix Sénateur-Giovanni-Agnelli, destiné à récompenser une œuvre valorisant *« la dimension éthique dans les sociétés avancées »*. C'est l'actuel président de la Fiat, petit-fils et homonyme du fondateur de la firme automobile piémontaise que le prix commémore, qui a voulu créer ce Nobel italien avec la conviction que le meilleur rempart contre *« le retour d'idylliques Arcadie anti-industrielles »* est une participation des grandes entreprises à la promotion *« des valeurs de la liberté, du respect de la personne humaine et de la morale »*. Le jury est composé de l'ancien chancelier allemand social-démocrate Helmut Schmidt, également économiste, de l'Italien Giovanni Spadolini, historien, ex-premier ministre républicain et actuellement président du Sénat, de Roger Fauroux, directeur de l'ENA et ancien PDG de Saint-Gobain, et de l'économiste universitaire et essayiste américain Félix Rohatyn.

Sir Isaiah a été choisi comme premier lauréat de ce prix (doté de 200 000 dollars et décerné tous les deux ans) pour son élucidation inlassable, en un siècle d'*« exaltation idéologique et de visions nihilistes »*, du concept de liberté (1) C'est parce qu'il est *« un des plus éminents penseurs libéraux du siècle »* qu'Isaiah Berlin a été distingué. Non sans ambiguïté. Car Sir Isaiah n'est pas un libéral au sens où l'entendent les économistes : partisan du laisser-faire des lois du marché. Le philosophe britannique se veut, lui, *« tenant de l'Etat social »* dont l'incarnation est à ses yeux le New Deal rooseveltien et l'avenir, sans doute, le keynésianisme, dont on sait le retour en force théorique, y compris aux Etats-Unis après l'échec un peu partout de l'hyper-libéralisme d'inspiration friedmanienne.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) D'Isaiah Berlin, ont été, notamment, traduits en français *Karl Marx*, chez Gallimard, et *les Penseurs russes*, chez Albin Michel.

● ESSAIS

Enfants de la science, question de conscience

Insémination artificielle, « bébés éprouvette », embryons congelés, mères porteuses, etc. : l'Enfant de l'esclave, un livre de François Terré, confronte avec vigueur le droit et la science et fait réagir, ici, Jean-Denis Bredin et le père Bernard Matray.

COMMENT le droit ne s'interrogerait-il pas sur les « enfants de la science » ? L'enfant de l'insémination artificielle, l'enfant de la fécondation *in vitro*, le bébé éprouvette ; l'enfant venu d'un embryon congelé, né un an, dix ans, pourquoi pas un siècle après la mort de ses parents ; un jour peut-être l'enfant de la femme sans homme ou celui de l'homme « enceint »... ; au-delà l'enfant « corrigé », l'enfant « programmé » par les manipulations génétiques... que de questions posées au droit qui garde pour fonction de fixer des normes, de séparer le licite de l'illicite...

Qui est le père légal, la mère aux yeux du droit ? Le contrat passé avec la mère porteuse est-il valable ? Peut-on légitimement rémunérer le sperme vendu, l'ovule cédé ou l'utérus mercenaire ? Quelles sont les conditions posées à la naissance de l'enfant posthume ? Et nos descendants seront-ils autorisés *« à fabriquer un bel enfant comme on achète un chien de race »*, à mettre dans le berceau l'enfant idéalement programmé *« sur le modèle croisé de Marilyn Monroe et d'Albert Einstein »* ?



CAGNAT.

Les livres sont nombreux où la science, la religion, la morale, l'éthique – science de la morale tentée de devenir la morale de la science, – le droit surtout fixent, ou proposent des normes (1). François Terré est juriste. Mais sa culture autorise un projet ambitieux. Il prend ensemble les disciplines de l'esprit, il les confronte, il les nourrit les unes des autres. Il y ajoute une part miraculeuse : l'humour. De cette réflexion sans frontières, que sert une écriture limpide, naît un livre étonnant.

Problèmes nouveaux ? Ou plutôt nouveaux épisodes d'une histoire très ancienne ? Les dieux se sont toujours dispensés de la simplicité génétique : les enfants non conçus, les vierges fertiles sont nombreux dans leurs aventures privilégiées. Mais il n'y a pas que les religions ni les légendes à poser, depuis toujours, les énigmes de procréations compliquées. Le droit lui-même n'a pas cessé de s'interroger sur la vie, la filiation, la personne, de la conception de l'homme jusqu'à sa mort.

A Rome, l'enfant de l'esclave divisa longtemps la communauté des juristes... Si la femme esclave était prêtée, louée, cédée en usufruit, à qui donc appartenait son enfant ? Etait-il un fruit ou un produit ? Un produit, assura Cicéron, avec l'école dominante, et non un fruit comme l'enfant de l'animal. Derrière cette solution, observe Terré, il y avait déjà l'idée que la femme qui enfante *« n'est pas semblable à un terrain ensemencé ni à un animal fécondé, l'idée, même inconsciente, que la reproduction de l'homme est autre chose qu'une simple fabrication... »*. Regardons ailleurs : les questions que pose la « location » d'un ventre, gratuite ou rémunérée, ne sont pas nouvelles pour le droit. Depuis la nuit des temps, les nourrices ont vendu leur lait – ce qui désespérait Rousseau : *« Les femmes mercenaires*, s'indignait-il, *sont aussi devenues les mères d'enfants étrangers pour qui la Nature ne leur disait rien. »*

La vie, la mort, le droit

Peut-on céder son lait, louer ses seins ? Peut-on vendre son corps ? Le louer en entier ou par morceaux ? A quel moment la personne humaine naît-elle aux yeux du droit ? Dès la fécondation ? A la naissance biologique ? Entre les deux, en ce temps imprécis où l'embryon devient fœtus ? Et si l'embryon n'est pas une personne, peut-on alors en disposer librement, peut-on s'en servir, peut-on le détruire sans commettre ni délit ni crime ? La mort, comme la naissance, n'a cessé de poser problème au droit. Peut-on disposer de sa vie ? Peut-on aider celui qui veut mourir ? A quel moment l'homme meurt-il ? Que fait le droit si le mort revient ? Bon gré mal gré, le juriste, parfois bousculé par les découvertes, éclairé ou retenu par la morale, par la religion, n'a jamais cessé de prendre en compte les progrès de la science.

Il a dû admettre des atteintes à l'intégrité du corps, que commandaient la vie sociale ou la protection de la personne : ainsi la vaccination, l'examen prénuptial, l'analyse comparative des sangs, l'alcootest... Il a placé des présomptions commodes sur les piliers de la nature et de la morale : que l'enfant dont est accouchée la femme est « né d'elle », que le mari est le père de l'enfant venu du ventre de sa femme.

Mais il a dû nuancer, écarter les présomptions pour faire quelque place à la vérité contre la fiction raisonnable : ainsi le désaveu de paternité. L'évolution récente de notre droit a déjà cherché une frontière entre la conception et la vie, elle a ouvert la voie à la distinction de l'embryon, dépourvu de personnalité juridique, et du fœtus doté de celle-ci. Au fond, le droit n'a jamais cessé de résoudre d'insolubles questions : la part de la vérité biologique et de la volonté humaine dans la filiation ; la place de la morale collective et de l'exigence individuelle ; le rôle de l'argent...

Ainsi la confrontation du droit et de la science – observée sur un très long parcours – permet à François Terré une conclusion réconfortante pour le juriste qu'il est : le droit français peut, sans doute, à l'aide des instruments dont il dispose, et sans bouleversement législatif, faire face aux nouveautés actuelles de la biologie. Rien qui mérite un trop-plein d'agitation éthique, le zèle et les batailles des faiseurs de loi. Le droit français des dernières années du vingtième siècle peut accueillir toutes les formes d'insémination artificielle, consacrer la maternité « pour autrui » – pourvu qu'elle soit gratuite, – admettre même pendant un délai raisonnable l'insémination *post mortem*, sans avoir à se contraindre ou se bouleverser. *« Il manifeste de la sorte sa singulière puissance d'adaptation. »*

François Terré va loin – certains trouveront qu'il va trop loin – dans les perspectives juridiques qu'il croit ainsi ouvertes aux progrès des connaissances de la biologie. Mais, en même temps, il veut marquer les limites que la génétique ne devra pas dépasser. Au cœur de son livre, au cœur du débat, il y a l'enfant, le désir d'enfant. Volonté de transmettre la vie ? Fidélité à des normes sociales ou à un modèle familial ? Repliement sur la famille nucléaire, seule forme vivante de sociabilité ? Peur de la solitude ? Soif de postérité, sinon d'éternité, dans un monde qui n'en promet pas d'autre ? N'importe. Le désir d'enfant vaut d'être pris en compte par le droit. Chacun s'efforce de persévérer, et persévérer c'est notamment se reproduire.

Mais le désir d'enfant ne peut créer le « droit à l'enfant ». François Terré n'est pas le premier à dénoncer cette conception perverse du droit, des droits, qui tend à en diluer le sens, dans les catalogues et le fractionnement des revendications : droit à l'enfant, droit à la vie, droit à la santé, et pourquoi pas à la jeunesse, à la beauté : *« Il n'y a ni droit à l'enfant ni droit d'en faire un pour autrui »*, écrit-il. Il y a *« la liberté »* d'en désirer un, et la liberté d'aider l'autre à en avoir un. L'enfant *« à tout prix »*, produit nécessaire d'un *« droit à l'enfant »*, voilà ce que le droit ne saurait admettre...

La morale, l'éthique, la civilisation

Car la frontière n'est pas si claire entre « l'enfant à tout prix » et l'enfant « comme je le veux », ou comme le veut l'Etat, ou comme le veut la science, l'enfant modèle, l'enfant programmé. Sur ce chemin se profilent les manipulations génétiques, la stérilisation forcée, l'élimination des personnes « dangereuses »... On sait la suite.

François Terré oppose, en conclusion de son beau livre, aux risques effrayants des manipulations génétiques, la morale, ou, si le mot choque, l'éthique, et, si le mot choque encore, la civilisation, une civilisation exprimée par un droit : une civilisation, un droit, qui tirent leurs origines de la philosophie grecque et de la théologie judéo-chrétienne, qui sont les héritiers de l'esprit juridique latin, enrichi par les siècles... Cette civilisation impose, selon Terré, au débat génétique le respect de deux règles : la dignité de la personne humaine et l'identité de la personne humaine. *« Car c'est toujours de la personne humaine qu'il s'agit. »*

On objectera qu'il est plus facile de poser les principes de civilisation que d'en mesurer à chaque progrès de la science l'exacte application, et François Terré, appuyé sur les principes, passe sans doute trop vite sur les manipulations génétiques, qui tôt ou tard poseront problème au droit. On dira aussi que le rempart d'une civilisation – bien incertain – incite à définir une civilisation vertueuse, « supérieure » : et certains trouveront sans doute quelque parenté entre la « pensée » de Finkielkraut, menacée de défaite, et le « droit » de Terré, tout au contraire permanent et vainqueur : morale judéo-chrétienne, pensée européenne, culture des Lumières, civilisation méditerranéenne...

Mais qu'importent après tout les origines d'une conception de « l'homme » devenue le consensus théorique des civilisations, la « morale universelle » proclamée notamment par la Déclaration universelle des droits de l'homme. Libre à nous de disserter sur la légitimité des cultures et des droits. Mais quels autres obstacles existe-t-il à la manipulation du patrimoine génétique de l'homme que la dignité de sa personne et son identité ?

On n'épuise pas, en quelques lignes, la richesse d'un livre qui confronte, si vigoureusement, les connaissances et les idées. *« Le savant*, écrit François Terré, *est par essence un spécialiste. Il y a tout au contraire, en tout juriste, si spécialisé qu'il puisse paraître, un généraliste. »* En tout juriste ? Il exagère. Mais généraliste il l'est, dans ce livre, au vrai sens du terme, traversant les champs de connaissances, comme il se faisait au temps des Lumières.

JEAN-DENIS BREDIN.

★ **L'ENFANT DE L'ESCLAVE, de François Terré, Flammarion, 228 p., 79 F.**

(1) On peut consulter notamment l'excellent livre de Jean-Louis Baudouin et Catherine Labrusse-Riou, *Produire l'homme, de quel droit ?* (PUF, 1987).

Monologue ?

IL est rassurant de penser que, en matière de droit des personnes, notre droit positif n'est vraiment remis en cause ni par les découvertes actuelles sur les processus biologiques de la procréation ni par les comportements sociaux absolument inédits que ces découvertes rendent et rendront possibles. C'est le premier enseignement que l'on retirera de la lecture de *l'Enfant de l'esclave*. Dépourvue de tout fondement réel est l'inquiétude qui pourrait s'emparer de quelques-uns à la pensée que des situations humaines créées de toutes pièces par la biologie (les embryons congelés, par exemple) ne rencontreraient qu'un « vide juridique » et resteraient dès lors sous la menace de tous les arbitraires.

L'histoire du droit plaide en faveur de sa solidité et invite à plus de confiance. Il suffit de bien utiliser les catégories juridiques traditionnelles pour faire face à toutes les innovations. L'appareil juridique fonctionnera ainsi, et là est l'essentiel.

Tel est le projet. Sa mise en œuvre est moins évidente. Exemple : la situation des mères porteuses, qui s'engagent par contrat à abandonner leur enfant à la naissance en échange d'une contrepartie financière, peut être reconnue. Un bon fonctionnement du droit devient possible si l'on s'inspire du statut juridique des fiançailles. Il fallait y penser. Il s'agit, en fait, du statut juridique de la promesse avec les conséquences de son éventuelle non-réalisation. La mère porteuse sera respectée dans sa maternité et l'enfant dans sa filiation, si un délai de huit jours après la naissance permet en toute impunité de ne pas procéder à l'abandon. Cela posé, le droit restera muet sur cette fabrication d'enfants et la mise sur le *marché* qui ne manquera pas de survenir. Mais le fonctionnement est sauf.

Cette logique du fonctionnement n'est pas sans risque, surtout si, pour finir, le droit devait se retrouver purement et simplement à la remorque de la science. Dans la collectivité nécessairement limitée et pluraliste qu'elle régit, il est hors de question que la loi positive impose un projet de normalisation des comportements à couleur totalitaire et refuse, par exemple, toutes les avancées de la science. Mais il existe une relation dialectique entre le droit et l'éthique qui fait que tout juriste devrait être aussi, par un côté de lui-même, un moraliste.

Sans réflexion plus approfondie sur les valeurs structurantes pour la société qui sont incluses dans la paternité, la maternité, la filiation, le rapport entre les personnes pourrait être livré aux seuls désirs qui traversent les individus. Le droit sauvera-t-il alors sa normativité ou sera-t-il le simple reflet d'un équilibre provisoire entre des forces qui tirent en tous sens ?

Le juriste et le moraliste doivent entrer en dialogue – au cœur de la même personne ou, mieux encore, dans une concertation à plusieurs. Ce serait la fin du monologue et personne ne serait perdant.

BERNARD MATRAY
prêtre, département d'éthique biomédicale du centre Sèvres.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Une petite merveille !

(Suite de la page 19.)

LES parents d'Antoine ont péri carbonisés dans leur R 5, un 15-8 ; ainsi parlent les constats. Ce n'est pas que Stella ait le culte des morts, mais tant qu'à en avoir un, de culte, elle qui ne respecte rien, pas même la grammaire, celui des cimetières lui va. Elle y chaparde. Elle fait pousser de tout, autour de leur pavillon de banlieue. Elle tâte de la cartomancie. Toutes les audaces : elle écrit. Un petit éditeur publiera. *Merde à celui qui le lira*, dit le titre. C'est sa façon d'être pudique. En fait, elle y parle des plantes, des animaux. Buffon revu par Saint- Exupéry, en moins gnangnan. Il restait à dire des choses neuves sur les moutons et les pissenlits, le saviez-vous ? Cette sorcière dévorée par ses abysses a des candeurs de bergère : c'est sa façon d'être originale.

Un deuxième livre, *Classée X*, et nos amoureux du siècle troquent le pavillon pour une caravane en forme de goutte, aux lisières d'un village bien franchouillard. L'instit apporte de la lecture à Stella et rêve de sa crinière. La libraire, aussi. Un curé moderne, je l'ai dit, flaire en elle un terreau où semer le bon grain. Une petite demeurée prend goût à la roulotte.

Stella devrait enfanter, se dit-on, heureuse comme elle est, et proche de la nature. Mais elle a réponse à tout : elle n'a pas besoin d'être *« prolongée »*, elle *« n'est pas une ligne de métro »* ! Tromper la mort ? Celle-là, cinq minutes après, t'y penses plus ! Stella se joue des contradictions. Elle peut être végétarienne et manger du foie gras. Frichti, baise et métaphysique à jet continu ! Papesse, *« l'emploi la botterait »*. Stella est d'une autre planète parce que de la Terre, fanatiquement.

ENCORE du résumé ? La caravane fait l'Espagne, ce pays bizarre où on appelle les filles « pilier » (Pilar), allez savoir pourquoi ! Stella parle la langue sans l'avoir apprise, c'est sa façon d'être illettrée. Au retour, le temps a passé, à sa manière habituelle, sans crier gare. Nos tourtereaux ont chopé la soixante-dizaine comme on attrape un rhume des foins. Ils s'en aperçoivent en voyant les contemporains disparaître, bande de lâcheurs. Ils ne sont pas le genre à s'incruster. Se tuer ensemble ? Ils se ratent : c'est leur façon de rendre hommage à la vie.

Faut-il se réjouir de les voir survivre ? Les révélations salissantes menacent. Il se pourrait bien qu'Antoine, qu'on croyait grisé de sa Stella, ait pris du bon temps, naguère, avec une petite vendeuse. Par chance, la dénonciation adressée par une jalouse n'arrive pas à destination et se perd dans une poche de robe de chambre, futur linceul d'un chaton mort-né.

Un cancer emporte Antoine, Stella ne le supporte pas. On la retrouve rasée, asilaire, tranquillisée de force, étiquetée folle. Une bonne occasion de proclamer ce qu'elle a toujours pensé : qu'elle n'est personne en particulier, qu'elle est tout le monde, aussi vrai que les petites filles se croient princesse ou marchande. Plus rien ne s'oppose à ce qu'elle prenne pour une chatte sa voisine, laquelle se prend pour la reine d'Angleterre. Dans la vie dite sensée, on voit pis ! Stella réinvente l'alphabet, le calendrier, ces instruments à domestiquer l'improbable. Pour elle, Antoine vit toujours. Si elle accroche sa pauvre tresse blanchie, en se peignant, elle pense : « Tu me fais mal, mon biquet ! » La mort n'aura plus qu'à passer par là. Une formalité !

J'AI mal résumé, mais tant pis. C'est l'ennui avec les livres brefs et réussis : tout y compte. On ne peut que renvoyer au texte même.

La paraphrase aimante ne suffit pas. Mais le jugement littéraire circonstancié, on s'y résout mal. Sachez que, oui, Zazie, *la Jument verte*, *la Hobereaute* d'Audiberti, on y pense, mais Beatrix Beck a bien gagné d'être citée en elle-même, pour elle seule. L'ont mérité sa gouaille inspirée, sa cocasserie constante, ses fulgurances jaillissantes. D'un terrain vague, d'une chevelure ample, d'une flambée de désir, le miracle de l'écriture tire des feux d'artifice, vengeant tous les rêveurs, réconciliant corps et âmes.

J'y pense : *Stella Corfou* est un livre charnel sur l'âme. Enfin je crois.

★ **STELLA CORFOU, de Beatrix Beck, Grasset, 138 p., 63 F.**

de conscience

Monologue ?

Un libraire parle

Jean-François Lévy

LIBRAIRIE DU BOIS
22, RUE DURET - 75116 PARIS
SIRET 88009107 00010
C. C. P. : PARIS 5619-55 B
TÉLÉPHONE : 45 00 17 60

Les Presses de la Renaissance
37, rue du Four
75006 Paris

le 15.2.

Monsieur,

Une fois n'est pas coutume car je n'ai jamais, jusqu'à ce jour, félicité un éditeur pour la publication d'un ouvrage mais la lecture du « Prince des marées » m'ayant bouleversé, je tiens à vous exprimer toute ma gratitude et mon admiration pour la découverte de ce livre ; il représente à lui seul la quintessence de la littérature américaine dans ce qu'elle a de meilleur, alliant l'imagination désespérée du Sud au cynisme new-yorkais. D'ores et déjà, il figure à la première place de mes ventes et soyez certain, Monsieur, qu'il est d'entrée le « livre de l'année ». Avec de tels livres et Dieu sait si nous en manquons (!), l'avenir de la librairie est assuré.

Bien cordialement,

Jean-François Lévy

PAT CONROY
LE PRINCE DES MARÉES

PAT CONROY
Le Prince des Marées
roman

Presses de la Renaissance

● HISTOIRE

Moi, Auguste empereur du monde

La Rome impériale ou la genèse d'un Etat moderne : avec Claude Nicolet, un guide stimulant.

LES inventaires se font après décès. Celui que dressa le Romain Octave, devenu l'empereur Auguste, n'échappe pas à la règle : il suit la mort de la Rome républicaine. Mais surtout, il accompagne le remodelage d'une ville (qui reçut d'Auguste son visage « éternel ») et d'une forme de pouvoir fondamentale pour notre civilisation. Les empereurs romains sont aujourd'hui des favoris du roman historique, grâce notamment aux anecdotes piquantes de leur biographe Suétone. Ils méritent aussi que l'on réfléchisse sur ce qu'ils ont bâti, et Claude Nicolet est pour cela un guide stimulant.

Son livre part d'une célébration : en l'an 2 avant J.-C., à l'occasion de son soixantième anniversaire, Auguste voulut donner à ses concitoyens le spectacle permanent de leur Empire. Il avait déjà fait élever des monuments chargés de symboles : son mausolée, inspiré par celui d'Alexandre à Alexandrie ; l'autel de la Paix, associé à un gigantesque cadran solaire dont il marquait la ligne équinoxiale, coïncidant avec la naissance du prince (23 septembre). Cette année-là, il inaugura un nouveau forum, orné d'allégories des provinces de l'Empire, et un temple de Mars vengeur. « *La géographie allégorique rejoignait les mythes cosmogoniques de la souveraineté pour marquer l'accomplissement des temps.* »

Dans ces ensembles triomphaux, une série de documents se distinguent par leur contenu réel. Devant le mausolée, des tables de bronze reçurent un compte rendu écrit des actions du prince, les *Res gestae divi Augusti*. Elles contiennent un exposé du monde que les militaires et les savants de Rome avaient conquis ou exploré. Remanié en 13 après J.-C., un an avant la mort du prince, ce texte avait été conçu quinze ans auparavant. Sous un portique, fut affichée une carte du monde, préparée par Agrippa et achevée par Auguste entre 7 et 2 avant J.-C. C'était l'aboutissement d'un formidable travail de relevé et de toute une tradition romaine, l'exposition dans les temples de cartes des victoires. Enfin, Auguste rédigea son testament et l'accompagna d'un *Etat de l'Empire* où il classait, par régions, les forces militaires et les finances. Trois documents analogues, rationnels et humains, exaltent la paix conquérante de Rome.

Claude Nicolet les illumine par des analyses et des discussions vives et denses, reconstituant la représentation augustéenne du monde, et sa cartographie. Ecartant la « lecture anthropologique » des textes anciens, il s'appuie sur d'abondantes citations, souligne les rapports entre savants grecs et latins.

Contempler la carte du monde

Le monde, plus grand, plus précis, reste très inexact, mais pour la première fois, les Anciens en dressent un inventaire complet, à des fins politiques. L'Empire réalisé, la science permet aux maîtres d'admirer le domaine que les dieux leur ont confié. Comme dira, en 298, Eumène d'Autun à propos de la carte exposée sous des portiques de sa ville : « *Maintenant, nous avons plaisir à contempler la carte du monde, maintenant enfin que nous n'y voyons plus une terre étrangère !* »

Dans le domaine administratif, les perfectionnements portent sur deux manières de contrôler les hommes et d'afficher les ressources, le recensement des citoyens, vieille institution romaine, et le cadastre, technique maîtrisée dès la fin de l'époque républicaine. Auguste a-t-il dénombré l'ensemble des habitants de l'Empire ? Non sans doute ; le fameux recensement au cours duquel naquit Jésus était un simple inventaire après prise de possession, limité à la Judée. Mais il suppose la transmission, l'exploitation et l'archivage de résultats détaillés. L'Etat républicain dominait des communautés humaines plutôt que des ensembles territoriaux. Avec Auguste, l'administration « *commence à se modeler sur l'espace plus que sur les hommes* ». C'est la genèse d'un Etat moderne, enraciné politiquement et spirituellement à Rome. L'*Urbs*, la ville, domine l'*orbis terrarum*, le monde habité, directement et sans rivale ; et jusqu'à aujourd'hui, la bénédiction pontificale s'adresse « *urbi et orbi* ».

PIERRE CHUVIN.

★ **L'INVENTAIRE DU MONDE GÉOGRAPHIQUE ET POLITIQUE AUX ORIGINES DE L'EMPIRE ROMAIN, de Claude Nicolet, Fayard, 350 p., 160 F.**

Athènes ou l'Etat de grâce

LE point de départ de ce petit livre dense est une conférence prononcée à Berlin en 1984 au congrès des historiens allemands. Abordant l'histoire sous l'angle de l'anthropologie, Christian Meier avait choisi d'explorer les rapports unissant, dans la société grecque antique, la politique et la grâce. L'essai, publié aujourd'hui en France par Paul Veyne, qui l'a traduit, prolonge la réflexion d'alors. L'ouvrage a gardé le ton vivant de l'exposé oral qui est à son origine.

Le sujet ne va pas sans paradoxe. La politique et la grâce, notion que nous réduisons à une valeur esthétique, n'ont pour nous rien de commun. Mais elles sont étroitement imbriquées dans la cité grecque. Ce lien constitue même une de ses originalités essentielles. Deux textes associant grâce et cité, *charis* et *polis*, éclairent ce problème d'« anthropologie historique » : *l'Orestie* d'Eschyle et l'oraison funèbre que Thucydide met dans la bouche de Périclès après les premiers combats de la guerre du Péloponnèse.

La « charis », c'est plaire et complaire

Le procès d'Oreste traduit le conflit entre deux types de droit, mais surtout la manifestation éclatante de la *charis* dans la *polis*. Cette idée guidait en 1980 la mise en scène berlinoise de la trilogie par Peter Stein. Si Athéna emporte la décision, obtient l'acquittement de l'accusé et apaise les Erinyes, c'est avec le secours de la Persuasion, compagne de Charis. De même, Périclès pare le courage des citoyens athéniens morts pour leur patrie du prestige de la grâce. Elle participe de la vertu politique.

Le second chapitre esquisse une « définition de la grâce ». Une série d'approches fixe le champ d'extension du concept : ses liens avec la beauté, le charme et l'élégance ; son enracinement dans le monde archaïque ; son rôle moteur dans une structure sociale où prévaut l'échange des dons. En une formule, la *charis*, c'est plaire et complaire.

Selon un parcours chronologique, l'auteur décrit alors le « style de la noblesse » et le rapport nécessaire entre la conception de cet idéal politique et les valeurs aristocratiques. La cité démocratique assumera cet héritage en le renouvelant. Pour Périclès, le corps civique vit des égards mutuels de chacun de ses membres. Il réussit avec une gracieuse nonchalance ce qu'il entreprend. Il sait enfin donner à son cadre de vie toutes les magies de l'art. Dans la *charis* se confondent désormais puissance et splendeur.

Pourquoi l'Athènes classique a-t-elle conservé ce moule aristocratique ? Pourquoi l'Empire romain et nos Etats modernes l'ont-ils ignoré ? La réponse passe par une analyse des limites de la grâce dans les cités démocratiques grecques : refoulement de la laideur, culte de l'autarcie, étroitesse du corps civique. On voit combien cet essai suggestif ouvre la voie à d'autres études.

HERVÉ DUCHÊNE.

★ **LA POLITIQUE ET LA GRACE. ANTHROPOLOGIE POLITIQUE DE LA BEAUTÉ GRECQUE, de Christian Meier, Le Seuil, 128 p., 79 F.**

Desiderius Erasmus, philosophe à cheval

Une biographie du grammairien de Rotterdam qui fut le premier maître à penser à l'échelle de l'Europe.

LÉON HALKIN, professeur d'histoire à l'université de Liège, sait probablement de Desiderius Erasmus de Rotterdam tout ce qu'on peut en connaître aujourd'hui, et la biographie qu'il lui consacre est ce qu'il est convenu d'appeler « *l'œuvre d'une vie* ». Tous les épisodes rapportés ont été soigneusement recoupés, les faits sont avérés, les livres du maître et sa correspondance ont été passés au tamis le plus fin de la critique historique, et ils sont cités et commentés avec abondance, parfois avec surabondance : on aimerait que le biographe soit assez immodeste pour prendre quelque recul avec son personnage et qu'il se risque à le replacer dans l'ensemble du décor intellectuel et historique de l'époque.

Mais Léon Halkin ne se permet pas ce genre d'audace ; il n'avance que ce qu'il sait de manière certaine, et son propos concerne Erasme et lui seul. En fait, le propos d'Halkin vise un but bien précis : montrer, contre certaines interprétations agnostiques ou antireligieuses de l'œuvre d'Erasme, que le théologien de Rotterdam a été, tout au long de sa vie et de ses écrits, un parfait humaniste et un parfait chrétien, et que tout son enseignement n'a jamais tendu, au contraire de la révolte de Luther, qu'à maintenir la cohésion du monde catholique autour des valeurs redécouvertes par la connaissance des textes de l'Ancien et du Nouveau Testament. L'humanisme au service de la foi.

Le véhicule de la gloire

Les textes cités par Léon Halkin à l'appui de sa thèse sont trop nombreux et trop explicites pour qu'on puisse la réfuter facilement. Au reste, il y a longtemps que Lucien Febvre a montré, à propos de Rabelais et de ses contemporains, que l'on ne pouvait pas, sans grave anachronisme, poser à leur sujet le problème de l'incroyance dans les termes que nous employons aujourd'hui – ni même dans la problématique des hommes des Lumières ; Erasme croyait en Dieu de tout son esprit, et s'il aimait étudier et écrire avec un plaisir proche de la volupté, cet appétit de savoir et de dire, de comprendre et d'enseigner, était inséparable du service de la foi.

Mais si la démonstration d'Halkin n'est pas bouleversante de nouveauté et ne pourra surprendre que les derniers tenants de l'association anticléricalisme-incroyance, il y a dans cet essai biographique, sous-jacents au propos central et malheureusement juste esquissés, quelques profils de réflexion autrement passionnants. Sur la diffusion des idées d'abord. L'auteur montre parfaitement les difficultés que rencontre son modèle – fils illégitime, famille pauvre, moine sans vocation, étudiant famélique de la Sorbonne – pour survivre et acquérir de quoi s'acheter les livres latins et grecs, coûteux et indispensables. Recherche de mécènes, emplois subalternes, rédactions de circonstance, préceptorat de fils de familles influentes. Mais ce qu'on distingue également en filigrane chez ce jeune homme pauvre, c'est sa volonté de faire connaître et d'imposer sa suprématie intellectuelle – et, au bout du compte, d'en tirer des bénéfices de confort : Erasme est sans doute le premier savant à avoir mis autant de soin et d'énergie à sa « publicité ». Et c'est aussi, du même coup, le premier maître à penser à l'échelle européenne.

Le premier véhicule de sa gloire, c'est son cheval. Il va partout, des Pays-Bas en France et d'Angleterre en Italie. C'est sur le dos de sa monture, pour tuer l'ennui et le désœuvrement des journées de voyage, qu'il compose *l'Eloge de la folie*. Et s'il parle mal le français – qu'il écrit parfaitement, – s'il ignore l'italien et l'anglais, le latin suffit à le faire comprendre de ceux qui lui importent : les membres influents de cette Europe des idées dont il a pressenti l'émergence et la force.


JEAN-LOUP CHARMET

Un petit moine à demi-défroqué qui devint une figure politique de première grandeur.

Erasme ne se contente pas de publier ses livres, ses traductions, ses commentaires de la Bible ou de l'Evangile ; il fait également éditer des extraits de sa correspondance avec le pape ou avec les princes ; et s'il s'installe à Bâle, c'est en premier lieu parce que cette ville abrite la plus belle chambre d'écho qui se puisse offrir à ses écrits, le meilleur imprimeur de l'époque, Jean Froben.

Par la suite, sa réputation établie, les rois, les princes et les hauts dignitaires religieux venant chercher auprès de lui conseils, médiations, interventions et déclarations, Erasme va s'entourer d'un secrétariat important, créer un réseau de correspondants qui va quadriller le territoire de son magistère. En ces débuts du seizième siècle, dans une Europe quasiment illettrée, le petit moine à demi défroqué, spécialiste de philologie latine et grecque, devient, dans les querelles d'un temps troublé, une figure politique de première grandeur.

Il est évidemment tentant de tracer un parallèle entre cette aventure intellectuelle et celle des marchands qui, dans le même temps, créaient les fondements de l'Europe capitaliste. Il y a chez le grammairien de Rotterdam et chez les négociants de la Hanse la même perception d'un espace nouveau ouvert à la circulation des idées et des biens, une même ambition, à la fois audacieuse et prudente, un même esprit d'entreprise, et, au bout du compte, une même manière de conjuguer la liberté, notamment dans les rapports avec le pouvoir politique. Liberté de l'esprit, liberté du commerce : les ambitions et les revendications des humanistes et des marchands étaient sans doute beaucoup plus proches qu'ils ne l'imaginaient eux-mêmes.

PIERRE LEPAPE.

★ **ERASME, de Léon E. Halkin, Fayard, 500 p., 140 F.**

La Bible de la France

VOICI, mis à la disposition de tous, des extraits significatifs d'un des textes les plus fameux de la fin du Moyen Age, qui retrace l'histoire de la France telle qu'on se la représentait alors ; depuis ses origines troyennes jusqu'au couronnement de Charles VI (1380). D'un *Roman des rois* commandé par Saint Louis au moine de Saint-Denis, plusieurs continuateurs ont fait ces *Grandes Chroniques de France* qui ont façonné la sensibilité et les convictions des Français à travers les malheurs des quatorzième et quinzième siècles.

A la fois épopée, recueil d'exemples et dossier de preuves pour permettre aux Français éprouvés de retrouver la fierté de leurs origines et de leur histoire, ce texte devait donner lieu à de somptueux manuscrits dont le plus beau, commandé probablement par Charles VII, fut illustré par le plus grand peintre du Moyen Age finissant : Jean Fouquet. Pour la première fois les cinquante et une très riches enluminures de ce manuscrit sont ici reproduites avec une rare perfection technique. En ouvrant ce livre, on partage un peu de l'émotion de celui ou de celle qui va au manuscrit original.

Mais le lecteur est aussi savamment guidé par trois études d'ensemble confiées aux meilleurs maîtres, un commentaire attentif de chaque planche et un grand nombre d'autres illustrations qui viennent éclairer l'œuvre de Jean Fouquet.

Si bien qu'on ne sait pas ce qu'il faut admirer le plus dans cette réussite intégrale de l'édition : les *Grandes Chroniques* elles-mêmes, qui rassemblent les premières strates de notre mémoire collective ? Le charme des miniatures de Jean Fouquet ? Ou l'intelligence des études de Bernard Guenée, François Avril et Marie-Thérèse Gousset ? Ce livre est une fête pour les sens et pour l'esprit, un « *livre témoin* » dit l'éditeur, qui nous place au cœur de ce que nous avons été pour mieux comprendre ce que nous sommes.

MICHEL SOT.

★ **LES GRANDES CHRONIQUES DE FRANCE, commentées par Bernard Guenée, François Avril et Marie-Thérèse Gousset, éditions X, 300 p., 51 miniatures en couleurs, 90 ill. en noir, 470 F.**

هكذا من الأصل

● D'AUTRES MONDES - *La chronique de Nicole Zand*

La ville du Mur et ses fantômes

★ LE RÉCITAL, suivi de LA SONATE WALDSTEIN, de Hartmut Lange, traduit de l'allemand par Bernard Kreiss, Fayard, 186 p., 89 F.

★ LA CAUTION, de Thorsten Becker, traduit de l'allemand par Elisabeth Landes, Flammarion, coll. « Rue Racine », 176 p., 69 F.

LES deux Allemagnes — qui même séparées font une belle rafle de médailles dans les compétitions sportives — s'observent de plus en plus tout en se tournant le dos. Elles ont, quoi qu'elles fassent, un passé commun, qui a longtemps été soigneusement occulté autant par les anciens nazis que par la majorité silencieuse, avant que les fils de ceux-ci et de ceux-là ne se penchent sur l'histoire de leurs propres familles, — ce qu'on a appelé la « littérature des pères », — une « nouvelle subjectivité » qui commença à explorer l'étrange survie des nazis. Fantômes qui continuent à errer dans les mémoires et à hanter les lieux de leur vie terrestre... Anges rilkéens qui, comme chez Wim Wenders, veillent sur *« le ciel de Berlin » (Der Himmel über Berlin »,* titre original du film *les Ailes du désir...).*

C'est une surprenante familiarité avec les fantômes, une oppressante solidarité avec les morts traitée avec un art et un réalisme tout à fait remarquables, l'extraordinaire faculté de recréer la vie dans la mort, qu'on découvre dans le premier livre traduit en français de Hartmut Lange, un Berlinois considéré par la critique allemande comme un des premiers stylistes de sa génération.

Né en 1937 à Berlin-Spandau, aujourd'hui à l'Est, Hartmut Lange a quitté en 1965 la RDA pour Berlin-Ouest, faisant un crochet par la Yougoslavie pour revenir vivre à quelques kilomètres de chez lui, *« de l'autre côté de la blessure ».* Toujours Berlinois. *« Pour moi,* dit-il, *cela a le sens que lui donnait Fontane : un écrivain doit rester près de ses racines ; un écrivain ne peut pas être cosmopolite. C'est le problème de la plupart des écrivains émigrés qui ne peuvent plus écrire parce qu'ils n'ont plus de point d'ancrage. »* Cinq courtes nouvelles peuplées de morts, groupées autour de *la Sonate Waldstein,* et une autre longue nouvelle d'une centaine de pages, *le Récital. « Quiconque avait rang et nom parmi les morts de Berlin, quiconque était las de se mêler aux vivants, quiconque chérissait particulièrement le souvenir de ses années de séjour dans le temps, s'efforçait tôt ou tard d'être convié à fréquenter le salon de Mme Altenschul... »*





ARCHIVES DIOGENES VERLAG

Hartmut Lange (en haut) et Thorsten Becker.

CETTE grande dame, qui séjourne maintenant *« hors du temps »* mais qui n'en continue pas moins à traiter ses rides à grand renfort de crèmes et à se préoccuper des signes de l'âge, reçoit dans son hôtel particulier des artistes et des intellectuels, pour la plupart juifs, victimes des nazis. Tous morts. Au piano, un jeune homme, Lewanski, interprète Chopin, s'interrompant parfois, accablé, pour se répéter un mot : *« Litzmannstadt »,* autrement dit Lodz, la ville où il a été abattu à l'âge de vingt-huit ans. Trop tôt pour jouer *la Sonate* opus 109 de Beethoven : *« Je resterai à tout jamais âgé de vingt-huit ans,* se dit-il effrayé. *Pour jouer cela, je n'ai pas la maturité qu'il faut. On m'a arraché trop tôt à la vie. »*

Hors de la réalité, toute une société se met à « vivre ». Ceux-là mêmes qui ont eu une mort indigne reconstruisent le monde d'hier, prennent une voiture pour se promener dans une ville en apparence indemne, où le mur n'existe pas, mais où errent encore, tête arrachée, insignes de travers, les bourreaux de naguère, en sursis de l'enfer comme du paradis. Parfois, un signe, une butte qu'ils ne connaissaient pas... *« C'est donc là, songea-t-il, qu'est enterré le roi des Goths qui nous cause encore tant de tracas. Et dire qu'il a bouleversé notre paysage au point que nous nous mettons encore martel en tête à son sujet, quarante ans après sa chute. »*

Les nouvelles qui, dans l'édition allemande, constituaient un volume séparé, suivent une progression, partant des prémices de la folie de Nietzsche (1) en 1889, entre Turin et Bâle (*« Il se calma. C'était le début de ce calme dans lequel les pensées se meurent »*), jusqu'à *la Sonate Waldstein,* dans laquelle le romancier imagine que dans le bunker de la chancellerie du Reich, le 1er mai 1945, Magda Goebbels convie Franz Liszt — mort en 1886 — pour que par son art, si apprécié des nazis, il empêche que ses six enfants ne soient tués. *« Je voudrais vous demander de vous occuper de mes enfants, dit-elle. Je m'inquiète de ce qu'ils deviendront quand ils seront morts. Ils sont encore si jeunes... »*

La photo des enfants morts hante l'auteur. Mais on ne peut s'empêcher de penser à ce qu'aurait été leur sort s'ils avaient été pris vivants par les libérateurs. De toute façon, victimes innocentes que ni la mère ni le musicien ne pourront sauver. Et on aboutit à ce que Lange nomme *« la sérénité de la mort »,* qu'il confond avec la liberté de l'imagination quand, par exemple, la victime embrasse son bourreau (*« Si je ne l'avais pas tuée, jamais je n'aurais fait sa connaissance,* explique le meurtrier. *Elle est la seule à m'avoir pardonné »*). L'étrange confession, aux limites de la raison, de Hartmut Lange, fils d'un gendarme nazi basé en Pologne et que les Polonais ont tué ! Mais de cela, son fils ne dit rien.

Dans son premier livre, interdit en RDA, *Die Selbstverbrennung* (« le suicide par le feu »), Lange traitait de pasteurs ayant perdu la foi condamnés à l'enfer et pour qui il ne reste plus, pour sortir de cet enfer, que le suicide.

Entre le pardon et le suicide, les morts gardent leur secret. Et leur liberté d'imaginer l'inconnu.

AVEC *la Caution,* Thorsten Becker nous met au pied du mur (2). Agé de vingt-huit ans, il est — comme Lange, mais d'une autre génération — metteur en scène dans des théâtres de RFA. Tandis que Lange considère le mur de Berlin comme une blessure, Thorsten Becker, lui, a appris à vivre avec. Son roman est l'histoire de l'apprivoisement d'un un espace interdit : le narrateur est un écrivain ouest-allemand qui a vécu longtemps à Berlin-Ouest et qui publie un dessin scandaleux — puisque érotique — d'un de ses amis peintres de RDA. Sans l'accord de ce dernier, qui se voit menacé de ne pouvoir obtenir son premier visa de sortie pour un travail en Autriche... Afin de réparer, il va accepter de servir de *« caution », « hôte »* de Berlin-Est jusqu'au retour de son ami dans un séjour *« sans retour programmé » (« Qu'adviendrait-il de moi si Schlitzer, que je cautionnais, s'avisait de ne pas revenir ? »).* Tout est prévu : dans ce cas, il deviendrait citoyen est-allemand à la place de l'autre...

Sur cette anecdote piquante pour l'esprit — issue, paraît-il, d'une ballade de Schiller très célèbre en Allemagne sur la *« caution »* d'un condamné à mort parti régler ses affaires de famille, — l'auteur se montre un peu pesant et didactique. Il nous décrit avec minutie un Berlin-Est sinistre, trop sinistre, plein de détails vrais et précis, mais qui demande une certaine habitude de la ville pour en percevoir l'humour.

L'histoire aurait gagné à être plus ramassée, nous n'ignorons plus rien du paysage de Check Point Charlie, des *Kneipe* et des *intershops.* Il disserte de la vie à l'Est, dans ses détails : des taxis au noir (*« des véhicules privés dont les propriétaires exploitent, le soir pour leur poche à eux, la force de travail ménagée le jour, à leur poste de travail »*), des metteurs en scène de l'Est travaillant à l'Ouest, du *1789* par le Théâtre du Soleil, de Musil, Proust ou Brecht, du film de Fritz Lang *Les bourreaux meurent aussi... « Nous ne savons qu'après coup* nous, romanciers, *ce qui va se passer,* prévient-il dans les premières pages de *la Caution. Il faut donc continuer à raconter des histoires — pour que l'humanité puisse survivre. »* Sans savoir de qui elle sera la caution.

(1) Toujours interdit en RDA, bien que les archives Nietzsche soient à Weimar...

(2) Voir dans « le Monde des livres », du 25 avril 1986, l'article sur « Thorsten Becker, l'ami occidental », lors de la publication du livre chez Amman Verlag, Zurich.

Fruttero et Lucentini à Venise

(Suite de la page 19.)

Nous, en revanche, nous nous arrêterons là, l'usage voulant que l'on ne désamorce pas l'intérêt du lecteur par des indiscrétions. Une petite indication cependant : on peut trouver une sorte de préfiguration du personnage de Silvera dans les dernières pages de l'Evangile selon saint Jean...

David Ashver Silvera, ce Hamlet égaré dans une pièce de boulevard, est en fait très supérieur au roman où il se promène. Il aurait mérité d'être le protagoniste d'une de ces histoires que Lucentini écrivait naguère, ce Silvera qui lui ressemble sans que, lui, il l'ait voulu — mais Fruttero ?

Une recherche de lettré

Les deux complices s'étaient connus à Paris, en 1953, où, chacun de son côté, en s'ignorant, ils menaient une identique recherche de lettrés consistant à identifier les cafés-tabacs de Simenon, les passages de Céline, les impasses de Hugo, les crépuscules de Baudelaire, les promenades nocturnes de Monsieur Teste... S'ils allaient se mettre un jour à écrire ensemble, ce serait, assurait alors Fruttero, une fois le prurit de l'autobiographie calmé.

C'est ainsi que la chose allait se faire près de vingt ans plus tard, leur but commun étant la confection d'histoires bien troussées. Mais, aujourd'hui, il n'est pas interdit de penser que, peu à peu, Lucentini a tout cédé à Fruttero, ses obsessions métaphysiques, épigraphiques et autres. Que Fruttero n'a pas seulement tiré de lui le personnage de Silvera, mais qu'il pourrait s'apprêter à devenir Lucentini lui-même : à reprendre l'œuvre de celui-ci là où elle fut abandonnée, avec le dernier récit de *Ruines avec figures,* un texte sublime d'une cinquantaine de pages, écrit avec à peine une trentaine de mots, déjà tout près du silence.

S'il en était ainsi, le destin de Fruttero et de Lucentini ne serait pas moins surprenant que celui de leur créature, le surnaturel Silvera, dernier avatar d'une légende qui a nourri bien des ouvrages dans diverses littératures... Serait-il indispensable d'évoquer, par politesse, comme le suggère mon rédacteur en chef, l'ombre affairée d'Eugène Sue ?

HECTOR BIANCIOTTI.

★ L'AMANT SANS DOMICILE FIXE, de Carlo Fruttero et Franco Lucentini, traduit de l'italien par François Rosso, Le Seuil, 297 p., 89 F.

AUSTRALIE

(Suite de la page 19.)

Le rôle de la presse demeure positif sur ce point. En fin de semaine, les quotidiens tels que le *Sydney Morning Herald*, *l'Age* (qui paraît à Melbourne) et *l'Australian* consacrent plusieurs pages aux livres et publient même des nouvelles et des poèmes. De plus, *l'Age* a un supplément littéraire mensuel et celui de l'*Australian* est trimestriel ; Geoffrey Dutton, auteur lui-même d'une œuvre importante et fin lettré s'il en est, dirige ce dernier. Le *Times on Sunday*, avec ses reportages, extraits d'ouvrages, critiques, nouvelles et poèmes, propose, lui aussi à ses lecteurs de la lecture, tout simplement.

Par leur enseignement, dans les départements d'anglais, leurs bibliothèques et leurs programmes d'écrivains en résidence, les universités – en dépit des difficultés qui ne les épargnent pas – exercent une influence bénéfique. Directement ou indirectement, de nombreuses activités dans le domaine de l'édition leur sont rattachées.

Des couleurs plutôt brillantes

Equivalent approximatif du Centre national des lettres, le *Literary Arts Board*, dont le directeur est Thomas Shapcott (lui-même romancier et poète), a été créé en 1973. Environ les deux tiers des fonds dont il a disposé ont été consacrés à une aide individuelle aux écrivains, par le biais de bourses et contributions diverses. Les manifestations du genre Salon, foire ou rencontre (dont la plus connue est la Semaine des écrivains à Adélaïde), la traduction en langue étrangère d'œuvres d'auteurs australiens vivants, bénéficient, entre autres, de son action.

Avec de gros moyens et parfois de gros sabots, le Bicentenaire, que l'on célèbre cette année, a certainement d'heureuses conséquences à cet égard. Il a aidé, par exemple, à la réalisation d'ouvrages d'histoire tels que la grande série des *Australians*, en dix volumes, fruit d'un impressionnant travail d'équipe (chez Fairfax, Syme & Weldon) ou l'*History of Australia*, du professeur Molony, qui sort chez Penguin.

Du côté du secteur privé, un certain mécénat d'entreprise progresse : UTA et la Société générale (Australie) ont contribué à rendre possible une exposition consacrée aux « Gens de la Hunter Valley » par le photographe Allan Chawner et le poète Paul Kavanagh (2). Perrier patronne en ce moment, à Sydney, une Semaine des écrivains mise sur pied par Tom Thompson : la question de savoir ce qui se serait passé si les Français étaient venus s'installer en Australie doit même y faire l'objet d'un débat, non dénué d'humour. Total a cofinancé pour un montant considérable les frais très élevés entraînés par la publication du monumental *Voyage de découverte autour du monde et à la recherche de La Pérouse* de Dumont d'Urville, enfin traduit en anglais (par Helen Rosenmann – Melbourne University Press).

Globalement, des couleurs plutôt riantes, séduisantes en tout cas, entrent donc dans cette esquisse de la littérature australienne, dans cette mise à jour. Mais tout n'y est pas rose, loin de là. D'abord les aborigènes posent bien entendu (avec une énergie nouvelle) le problème de leur propre mode d'expression, qui se trouve à présent confronté à l'écriture ainsi qu'à une langue étrangère mais prodigieusement porteuse. L'Institut autraslien d'études aborigènes, entre autres, fait un effort considérable pour communiquer aux tiers les éléments miraculeusement préservés de cette richesse spirituelle. Les musées ménagent tous une place de choix aux œuvres qu'elle inspire. Le message protestataire est amplement répercuté par les journaux, les radios et les télévisions.

Il va sans dire que la grande majorité de la population, là-bas comme ici, a d'autres préoccupations que celles des minorités ethniques, culturelles ou artistiques. Vus sous cet angle, les écrivains, les cinéastes et les peintres sont aussi des aborigènes. Ils vivent au bord d'un océan ou à la lisière du *bush* – mais en vase clos. Le « ghetto de Balmain » (selon la formule qu'un article de Francis Kelly dans *le Monde* lança vers 1975 et que Frank Moorhouse reprit pour sa chronique du *Bulletin*) a un charme indéniable, mais ce coin de Sydney, ce lieu de délices intellectuels et son équivalent, Carlton, à Melbourne, demeurent « à part ».

Parmi les valeurs que l'enseignement primaire ou secondaire transmet vaille que vaille aux nouvelles générations, la littérature nationale a une place encore fragile. S'il est un pays pourtant où elle ne saurait passer pour mineure, n'est-ce pas le sien ? Or les grands écrivains du cru sont très souvent traités en parents pauvres. Le puissant appareil de l'édition scolaire dépend sans doute de sociétés étrangères (du moins à ce genre de préoccupations) ; il n'a pas fonctionné à plein rendement. La formation des maîtres a longtemps négligé cet aspect des choses.

La curiosité, la sympathie que la culture australienne inspire à travers le monde se heurtent à quantité d'obstacles matériels : pénurie dramatique de services culturels en un sens, restrictions à l'octroi de visas dans l'autre. Prenons l'exemple le plus simple : à Paris, ville de dimension internationale dit-on, où des milliers de personnes lisent l'anglais, il est quasiment impossible de trouver des livres australiens dans leur langue à un prix abordable (3). Paradoxalement, il n'en va guère mieux en Angleterre.

Un retard surprenant

La carence des « décideurs » et les problèmes d'intendance se partagent la responsabilité d'un retard surprenant, tant d'une diffusion raisonnable de l'édition *Aussie* en anglais que de traductions en français. Ces dernières surgissent au coup par coup, sans esprit de suite – de véritables étoiles filantes (sauf Patrick White chez Gallimard). Il est néfaste que le *Literary Arts Board* exclue toute aide à la traduction pour des auteurs morts : on voit vraiment qu'ils ne votent plus ! Des chefs-d'œuvre tels que *My Brilliant Career* de Miles Franklin ou *Coonardoo* de Katharine Susannah Prichard – sans parler des nouvelles de Henry Lawson – restent lettre morte sur les tables des éditeurs parisiens.

Là-bas, sous ses aspects traditionnels ou même novateurs, la littérature française est encore présente, grâce à d'intrépides universitaires. Ici, la littérature australienne demeure méconnue : en souffrance.

Depuis dix ans (4), il y a eu progrès, c'est vrai, de manière sporadique et ponctuelle. Il n'en demeure pas moins que des relations culturelles de conception moderne, directes, placées sous le signe de la réciprocité, entre l'Australie et la France s'attardent au stade prénatal. Pareille durée de gestation dépasse de beaucoup celle des éléphants, qui malheureusement poussent parfois la mauvaise volonté jusqu'à accoucher d'une souris.

JEAN-PAUL DELAMOTTE.

(2) La Hunter Valley est une région très active au nord de Sydney (minerais ; aluminium avec Tomago, lié à Pechiney ; port et université de Newcastle, etc.). Elle est aussi très belle, avec ses forêts et ses vognobles. On peut voir cette exposition à l'ambassade d'Australie, 4, rue Jean-Rey, 75015 Paris, jusqu'au 2 mars.

(3) Une sympathique librairie-galerie australienne a été créée depuis peu à Saint-Denis, 7, rue Samson (93200). Tél. : (1) 48-09-94-59).

(4) Cf *le Monde* du 1er septembre 1978, *Signaux des antipodes*, par J.-P. Delamotte.



THOMAS HOPKER/MAGNUM



La naissance violente d'une nation

Avec* la Rive maudite, *Robert Hughes, australien et historien d'art, remonte aux sources de son pays, terre de bagnards.

LE 13 mai 1787, une flotte de onze vaisseaux quitte les côtes anglaises. Destination : l'Australie. Parmi les passagers, sept cent trente-six *convicts*, hommes ou femmes condamnés par la justice royale à la déportation. De dangereux malfaiteurs ? Plus de la moitié n'ont commis que des larcins. La doyenne du voyage, Elizabeth Beckford, septuagénaire, a été condamnée à sept ans de déportation pour avoir volé 12 livres de fromage de Gloucester.

Dans *la Rive maudite*, Robert Hughes, australien et historien d'art, retrace l'incroyable destin de ces réprouvés, bâtisseurs malgré eux de la future Australie blanche. Entre 1788 et 1853, les juges anglais déportèrent plus de trois cent cinquante mille condamnés sur cette terre du bout du monde. Il s'agissait, comme le prévoyait un projet présenté au cabinet Pitt, de *« se débarrasser efficacement des* convicts ». A défaut de créer une structure pénitentiaire sur leur propre sol, les tenants de la justice, confrontés par ailleurs à la fin du dix-huitième siècle à *« un accroissement considérable et alarmant du nombre de criminels »*, considèrent la solution de l'Australie comme la meilleure. On se débarrasse ainsi des « criminels » à bon compte, dans un gigantesque dépotoir à ciel ouvert.

Les premiers convois, organisés par la marine royale (des entreprises privées prendront ensuite le relais), seront de véritables cercueils flottants : les détenus, enchaînés à fond de cale, meurent comme des mouches. Au terme du voyage, les survivants, note Robert Hughes, découvrent *« une terre sableuse, marécageuse, rocailleuse ; quelques poches de verdure ici et là, mêlées de broussailles impénétrables. Ni fleuves ni lacs, pas même d'étangs, et la pluie qui se contentait de glisser sur la surface en bourbiers immondes »*. Pour couronner le tout, il n'a été prévu ni matériel ni équipements. Les forçats, et avec eux leurs gardiens, se débrouilleront. Les premières années seront terribles : *« La faim n'épargna personne. Elle fit de la plupart des colons australiens des zombies. »* Une erreur qui aurait pu être fatale. Car après tout, si la couronne anglaise a choisi de déporter ses criminels, ce n'est pas seulement pour faire disparaître, au sens propre, la criminalité. C'est aussi pour occuper une terre dont le potentiel commercial et stratégique serait susceptible d'intéresser d'autres nations (au rang desquelles, pensent les Anglais, la France). En somme, il s'agit de coloniser un territoire sans se soucier du prix à payer.

Le tribut sera lourd. Les femmes, les Irlandais, les aborigènes seront en première ligne. Les femmes d'abord : elles furent vingt quatre mille à être déportées entre 1788 et 1852. On les appelait les *« chauves-souris »*, les *« fêlées »*, les *« vaches »*, les *« tas »*. Contrairement à leurs homologues masculins, elles n'avaient aucun droit, et la barbarie qui s'exerçait à leur encontre était devenue, vers la fin des années 1830, *« pour ainsi dire, un réflexe social. »*

La contagion jacobine

Les Irlandais ne seront pas mieux lotis : *« Ils composèrent*, écrit Hughes, *la première minorité blanche australienne. »* Leur crime ? Avoir osé défier l'autorité du gouvernement anglais (notamment lors du soulèvement de 1798).

Ces rebelles, qui avaient pour nom les United Irish, les Defenders ou les White Boys, *« avaient droit à un traitement spécial à leur arrivée en Australie. En tant que porteurs de la contagion jacobine, en tant que traîtres, aussi dangereux idéologiquement que physiquement, ils firent l'objet d'une vigilance particulière, oppressante, et de châtiments d'une sévérité inaccoutumée »*. (Les temps ont bien changé : aujourd'hui, à quelques mois d'une élection importante, il n'est pas rare de voir le premier ministre australien en exercice faire, comme ce fut récemment le cas, la tournée des pubs de Dublin ! Une Guinness pour une voix ?)

Mais le groupe qui eut le plus à souffrir de cette colonisation fut indubitablement celui des aborigènes. C'est un reproche que l'on peut adresser à Robert Hughes : il traite ce fait d'une manière un peu trop succincte, pour ne pas dire rapide. Certes, il évoque les massacres de Tasmanie (plus de vingt mille aborigènes descendus comme des lapins) ou de Nouvelle-Galles-du-Sud, mais, sous sa plume, ils paraissent simplement des anecdotes, des incidents de parcours. Une manière d'illustrer la « mémoire courte » des Australiens en matière d'histoire. Robert Hughes le reconnaît lui-même quand il écrit quelque part : les ruines, nous avons l'habitude de les raser, ou bien d'y construire des restaurants.

Reste que *la Rive maudite* est à bien des égards un ouvrage édifiant, le meilleur sans doute (en français, en tout cas) sur l'histoire de l'Australie. Hughes nous la raconte un peu à la manière d'un feuilleton, brossant parfois avec un luxe de détails le portrait des protagonistes (fussent-ils des gouverneurs ou des détenus rendus célèbres par leurs « exploits ») de cette « naissance d'une nation ». Une naissance sanglante, violente. Désespérée.

BERNARD GÉNIÈS.

★ LA RIVE MAUDITE, de Robert Hughes, traduit de l'anglais par Sabine Boulongne, Flammarion, 588 p., 159 F.

L'injustice des hommes

Le grand classique de la littérature d'Australie,* la Justice des hommes, *de Marcus Clarke, enfin traduit en français.

IL fallait sans doute un Anglais pour obtenir des Australiens du siècle dernier qu'ils regardent en face un passé dont ils avaient honte – autrement dit l'époque où l'Australie n'était qu'un immense bagne. Ce n'est pas le moindre mérite de Marcus Clarke d'avoir brossé, avec son roman *la Justice des hommes* un tableau saisissant des pratiques cruelles, voire perverses, qui sévissaient dans l'univers pénitentiaire du début du dix-neuvième siècle. Ce chef-d'œuvre est enfin accessible en langue française.

Rien ne semblait pourtant prédisposer Clarke à se plonger dans les ténèbres d'une époque brutale mais révolue. Né à Londres en 1846 dans une famille aisée – son père était avocat, – il fit ses études secondaires dans une école de bonne tenue où il eut pour condisciple le poète Gerard Manly Hopkins. En 1863, à la mort de son père, il fut envoyé en Australie où son oncle était magistrat. Après avoir tâté de divers métiers, il se tourne vers le journalisme et mena à Melbourne une existence quelque peu bohème qui s'acheva prématurément dans la pauvreté en 1881.

Il laissait derrière lui une œuvre abondante et diverse : articles journalistiques, nouvelles, romans. Mais c'est indiscutablement à *la Justice des hommes* qu'il doit le plus clair de sa gloire littéraire. Ce gros roman, paru en feuilleton dans l'*Australian Journal* en 1870-1872 et plusieurs fois réédité par la suite est un des livres fondateurs de la littérature australienne.

L'enfer du bagne

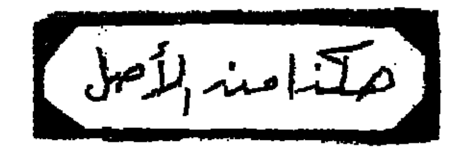
A l'époque où Clarke l'écrivait, le pays commençait à s'interroger sur son activité, et certains colons avaient le sentiment de former une nation nouvelle, distincte de la Grande-Bretagne ; par-delà la communauté de langue, s'affirmaient des pratiques et des valeurs différentes, et en particulier un vif désir de justice sociale. Sur cette terre neuve qu'était l'Australie, il ne fallait pas reproduire les inégalités et les iniquités qui caractérisaient la société européenne. Ces préoccupations se retrouvent dans le roman, qui, ainsi que le titre le suggère par antiphrase, est l'histoire d'une injustice.

Le héros, Richard Devine, se laisse accuser d'un crime qu'il n'a pas commis afin de sauver l'honneur de sa mère. Il est condamné à la déportation et envoyé en Tasmanie, où, sous le nom de Rufus Dawes, il mène une existence épouvantable, en butte à la haine de Maurice Frere, un officier qui s'acharne à détruire son corps comme son âme. Clarke ne nous épargne ni les scènes de flagellation – punition habituelle des mauvais sujets – ni celles de viol, de sodomie ou même de cannibalisme.

Il y a visiblement chez lui un goût pour le sensationnel, et pourtant, même les pages les plus noires de son livre sont corroborées par les faits. Clarke avait en effet pris la précaution d'étudier les archives de Tasmanie afin que son œuvre ne s'écartât pas de la vérité historique. Même si par sa forme elle se rattache au versant mélodramatique de la fiction victorienne, c'est une fresque puissante, qui n'est pas sans rappeler *les Misérables*. Et, en dépit de certaines invraisemblances, ce roman fameux trace un tableau tout à la fois répugnant et fascinant de l'injustice des hommes.

XAVIER PONS.

★ LA JUSTICE DES HOMMES, de Marcus Clarke, traduit de l'anglais par Jean-Paul Delamotte, Presses de la Renaissance, 480 p., 110 F.



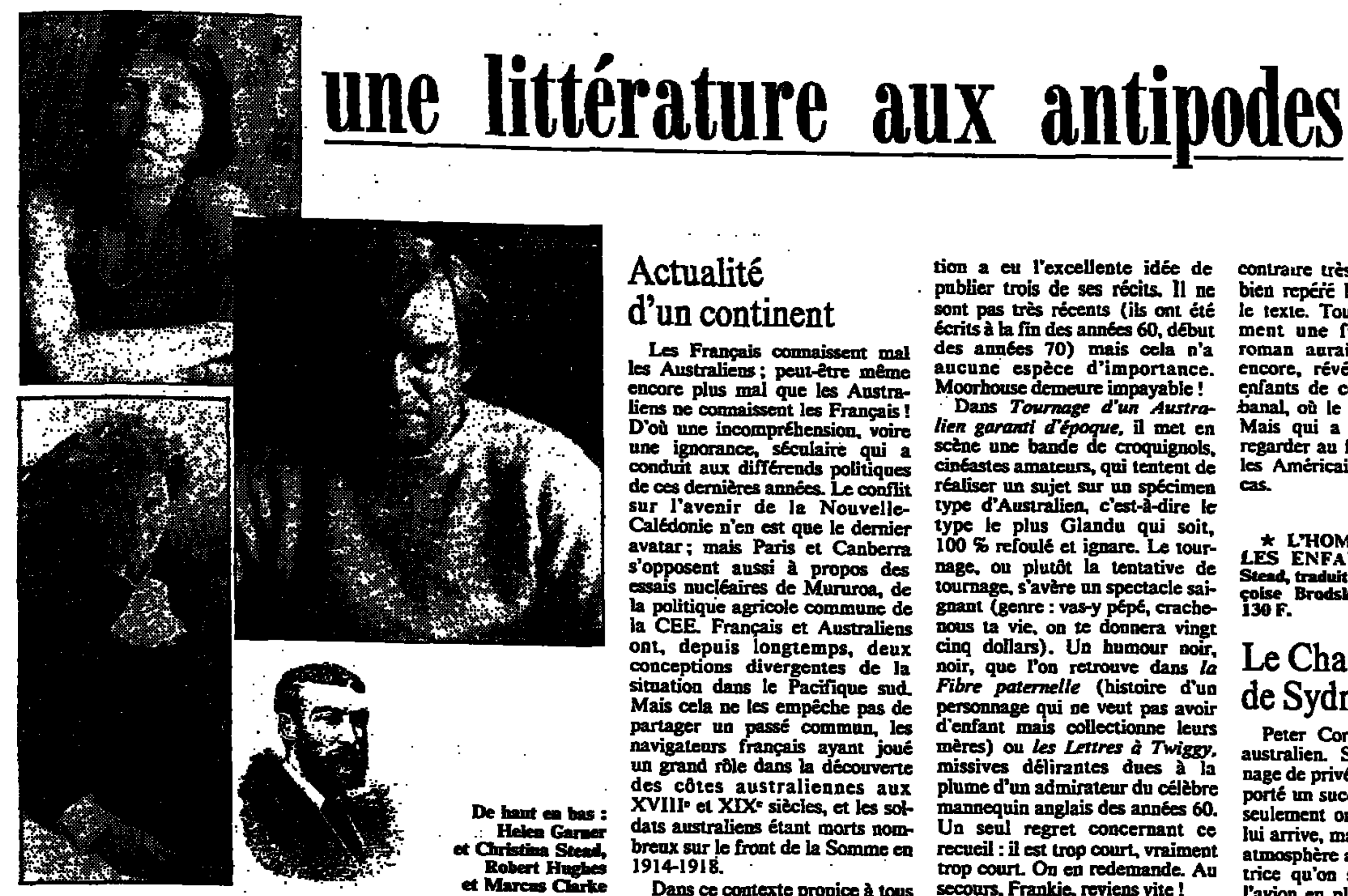
هكذا من الأصل



e d'une nation

des hommes

une littérature aux antipodes



De haut en bas : Helen Garner et Christina Stead, Robert Hughes et Marcus Clarke

Helen Garner ou le temps des illusions

ON comprend que Jean-Jacques Portail n'ait pas traduit le titre original de ce roman. Il évoque à la fois l'accoutumance du couple et l'emprise de la drogue ; les efforts que l'on fait pour se libérer comme l'enlisement progressif, en soi-même ou en autrui. Dans le vocabulaire de la lutte, c'est le nom d'une prise, où les deux adversaires se tiennent au poignet et s'accrochent de plus en plus l'un à l'autre en voulant se libérer.

Ainsi, Nora, cette jeune femme qui vit avec sa petite fille, entourée d'amis plus ou moins proches, et Javo, le bon à rien trop doué, le doux géant qui se détruit et dont elle est de plus en plus amoureuse, se plaisent, se perdent, se retrouvent, s'abandonnent et se rejoignent avant une ultime séparation. Ce qui compte, ce qui fait de ce livre à lui seul un grand moment de la littérature australienne, c'est la justesse des sentiments évoqués mais aussi celle du cadre, Carlton, et de l'époque, aux alentours de 1975.

Carlton, c'est un coin de Melbourne, tout près de l'université, de ses pelouses et de ses grands arbres. Quantité de maisons individuelles, parfois minuscules, parfois mal entretenues, mais le plus souvent charmantes, avec leurs balustrades de fonte peintes en blanc dans l'envahissement des feuillages, abritaient là (sans doute est-ce encore vrai) un mélange unique en son genre d'intellectuels, de chômeurs, de marginaux, d'esprits indépendants.

1975 a été le temps des illusions (est-ce encore vrai ?), celui où on se libérait, dans cette société victorienne et cet Etat du Victoria, de maintes contraintes – pour en recréer d'autres ; celui où il suffisait de très peu d'argent pour vivre en comptant pas mal sur les copains. La marijuana se cachait à peine derrière les azalées ou les rhododendrons, dans les collines de l'arrière-pays.

Cette atmosphère, Helen Garner l'évoque, la ressuscite avec beaucoup de justesse. Mais sa grande réussite est tout autant d'avoir rendu sensible, sans avoir l'air d'y toucher, à sa manière, la rencontre de deux impulsions incompatibles : celle qui porte à aimer, celle qui mène à détruire, à se détruire.

Monkey Grip est certainement l'une des œuvres les plus marquantes et les plus attachantes de la littérature non seulement australienne, mais de langue anglaise, publiées depuis dix ans. Sa parution en langue française aurait dû, logiquement, être considérée comme un événement. Sans tapage, le talent n'a que plus de prix.

J.-P. D.

★ MONKEY GRIP, de Helen Garner, traduit de l'australien par Jean-Jacques Portail, Des femmes, 362 p., 110 F.

– Signalons aussi *Bec et Ongles*, le deuxième roman de Gabrielle Lord (née à Sydney en 1946), qui vient d'être publié chez Gallimard (traduit par Mirèse Akar). Un singulier destin de femme, qui, avec l'homme qu'elle aime, se retire dans une propriété isolée, aux portes du désert. Après la mort de son mari, elle reste seule. Se sentant épié la nuit, elle découvre qu'elle est menacée et décide de résister. Une figure de femme étonnante pour une sorte de western australien, rondement mené et bien écrit (240 p., 94 F.)

Actualité d'un continent

Les Français connaissent mal les Australiens ; peut-être même encore plus mal que les Australiens ne connaissent les Français ! D'où une incompréhension, voire une ignorance, séculaire qui a conduit aux différends politiques de ces dernières années. Le conflit sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie n'en est que le dernier avatar ; mais Paris et Canberra s'opposent aussi à propos des essais nucléaires de Mururoa, de la politique agricole commune de la CEE. Français et Australiens ont, depuis longtemps, deux conceptions divergentes de la situation dans le Pacifique sud. Mais cela ne les empêche pas de partager un passé commun, les navigateurs français ayant joué un grand rôle dans la découverte des côtes australiennes aux XVIIIe et XIXe siècles, et les soldats australiens étant morts nombreux sur le front de la Somme en 1914-1918.

Dans ce contexte propice à tous les clichés, vrais et moins vrais, et alors que la bibliographie en français sur le continent austral qui fête son bicentenaire demeure bien pauvre, l'Institut du Pacifique et le Comité français pour le bicentenaire de l'Australie ont pris l'initiative, bienvenue, de publier conjointement un ouvrage couvrant les différents aspects de ce pays. Quelles sont ses institutions politiques, si particulières, dans quel cadre culturel – dont l'évolution est riche et constante – vivent les Australiens, comment appréhender son économie, mieux connaître ses ressources et ses besoins, en quoi cette enclave européenne aux andipodes ressemble-t-elle et se différencie-t-elle de son monde d'origine ? Voilà des questions que l'on se pose, et auxquelles il n'existait guère de réponse synthétique.

Une pléiade d'auteurs des deux pays, universitaires, hommes politiques, fonctionnaires ou simplement experts et amis de l'Australie, ont participé à la rédaction de cet ouvrage, doublé d'une importante bibliographie. Une exploration à deux voix de la société, de l'économie et de l'environnement international dans lequel se meut l'Australie, sans oublier l'épineuse question des rapports franco-australiens.

PATRICE DE BEER.

★ AUSTRALIE 88, BICENTENAIRE OU NAISSANCE, présenté par Georges Ordonnaud et Alain Sérieyx, avec des préfaces de Gough Whitlam, ancien premier ministre australien, et d'André Giraud, ministre français de la défense, Ed. France-Empire, 464 p., 180 F.

Moorhouse le kangourou

Frank Moorhouse est le plus kangourou des romanciers australiens. Comprenez : le plus tapageur, le plus insolent, le plus cynique. Il y a trois ans, les presses de la Renaissance avaient publié en français *Coca Cola Kid*, roman « discontinu » où toute la verve et le mordant de l'écrivain éclataient. Depuis, plus rien. Il nous manquait, ce cher Frankie (lisez *Coca Cola Kid*, vous comprendrez). Une petite maison d'édition a eu l'excellente idée de publier trois de ses récits. Il ne sont pas très récents (ils ont été écrits à la fin des années 60, début des années 70) mais cela n'a aucune espèce d'importance. Moorhouse demeure impayable !

Dans *Tournage d'un Australien garanti d'époque*, il met en scène une bande de croquignols, cinéastes amateurs, qui tentent de réaliser un sujet sur un spécimen type d'Australien, c'est-à-dire le type le plus Glandu qui soit, 100 % refoulé et ignare. Le tournage, ou plutôt la tentative de tournage, s'avère un spectacle saignant (genre : vas-y pépé, crache-nous ta vie, on te donnera vingt cinq dollars). Un humour noir, noir, que l'on retrouve dans *la Fibre paternelle* (histoire d'un personnage qui ne veut pas avoir d'enfant mais collectionne leurs mères) ou *les Lettres à Twiggy*, missives délirantes dues à la plume d'un admirateur du célèbre mannequin anglais des années 60. Un seul regret concernant ce recueil : il est trop court, vraiment trop court. On en redemande. Au secours, Frankie, reviens vite !

B. G.

★ UN AUSTRALIEN GARANTI D'ÉPOQUE, de Frank Moorhouse, récits traduits de l'anglais par J.-P. Delamotte, éditions La Petite Maison ; (11, avenue de Lattre-de-Tassigny, 92100 Boulogne). Tél. : 46-03-01-92 ; 95 p., 90 F.

Une famille en déroute

Six enfants, un père qui les adore, une mère issue d'une famille aisée, une grande propriété un peu délabrée à Washington... de quoi faire une saga comme l'Amérique les aime, n'est-ce pas ? Mais ce n'était pas vraiment le propos de Christina Stead, dans son gros roman *L'homme qui aimait les enfants*, paru aux Etats-Unis en 1940 et jugé, à l'époque, plus que dérangeant.

D'origine australienne, Christina Stead (1902-1983) s'installa en Europe dès 1928. Enseignante, psychologue, elle écrivit des scénarios pour Hollywood ainsi qu'une quinzaine de romans, dont plusieurs furent distingués par de grands écrivains américains. C'est tout particulièrement le cas de *L'homme qui aimait les enfants*, enfin traduit en français quarante-huit ans après sa publication.

On comprend aisément que l'histoire de cette famille qui se « déglingue » – le père ne parle plus à la mère depuis des années et continue de lui faire des enfants... – ait perturbé la vision que l'Amérique voulait avoir d'elle-même à la fin de ces années 30, qui sont le cadre du roman de Christina Stead. Mais c'est justement le récit minutieux de cette « chute », avec des sursauts de vie, des tentatives pour retrouver un équilibre devenu impossible, qui rend si captivant ce roman-fleuve, où Christina Stead explore, avec une rigueur scientifique, un milieu dans ses moindres détails. Tout, pour elle, est important, y compris des personnages censés être secondaires et dont elle se sert avec une rare habileté.

Quant au dénouement, c'est une mort inattendue – ou au contraire très attendue, si l'on a bien repéré les indices jalonnant le texte. Toutefois, y a-t-il vraiment une fin ? Cet étonnant roman aurait pu se prolonger encore, révélant le destin des enfants de ce couple finalement banal, où le désamour est la loi. Mais qui a envie de devoir se regarder au fond du miroir ? Pas les Américains de 1940 en tout cas.

Jo. S.

★ L'HOMME QUI AIMAIT LES ENFANTS, de Christina Stead, traduit de l'anglais par Françoise Brodsky, Fayard, 460 p., 130 F.

Le Chandler de Sydney

Peter Corris est le Chandler australien. Son premier personnage de privé, Cliff Hardy, a remporté un succès bien mérité. Non seulement on croit à tout ce qui lui arrive, mais il évolue dans une atmosphère australienne si évocatrice qu'on se sent au sortir de l'avion en pleine lumière estivale devant les terrace-houses et les échappées sur la baie de Sydney. Historien de formation, Peter Corris aurait pu faire une belle carrière universitaire.

Son goût du détail vrai et son humour l'ont servi pour évoquer les différents milieux où il situe ses thriller. Avec une dizaine de titres, il s'est imposé en douceur comme un maître du genre. Ce fut donc une joie de lui faire rencontrer François Guérif, l'été dernier à Paris, et d'apprendre que Rivages se chargerait de l'édition française. *The Empty Beach (la Plage vide)* sera le premier volume à paraître (avril, collection Rivages noir). Et vivement *Make me Rich*, *The Big Drop*, *Heroin Annie* et les autres, qu'on s'amuse un peu !

J.-P. D.

L'amoureuse du « bush »

Voici un drôle de livre. Un premier ouvrage écrit dans une sorte de transe, à même le pont du bateau qui ramenait son auteur vers la France, puis dans un petit appartement parisien. Un livre à double entrée, pétri à la fois de notes de voyages et de reportages, et tissé de la description d'une passion amoureuse. Michèle Decoust, jeune intellectuelle élevée dans la serre de la bourgeoisie de province, poussée au sein d'un cabinet ministériel (celui de Françoise Giroud), puis germée au cœur de la revue *Autrement*, a, un beau jour, largué les amarres pour embarquer sur un continent neuf, l'Australie. Une « *terre trop grande, trop nue, à prendre ou à occuper* », balafrée par le tropique du Capricorne.

Amoureuse du *bush*, l'auteur y croise des aborigènes « *brûlés au rhum fort* », des couples bavarois devenus chercheurs d'opales, des cow boys « *aux doigts dégoulinant de ketchup* », des petites filles qui, lors de l'abattage de bêtes, sont comme hallucinées par la tiédeur du sang, ou encore un magnat de l'amiante « *aux airs de vieux crapaud* ». Mais, ces notes de voyage, sans cesse traversées par les souvenirs et les réflexions de l'auteur, qui ne parvient pas toujours, d'ailleurs, à éviter les poncifs stylistiques, se doublent d'une autre aventure. Une « *passion australienne* », humaine, trop humaine, pour un grand gaillard de marin, Craig. Celui-ci, en d'autres temps, fut surfeur de vagues et prisonnier dans une geôle d'Afrique du Sud.

Michèle Decoust l'épousera dix jours après leur première rencontre. Et l'intellectuelle deviendra matelot : elle écorchera ses doigts au pont du bateau et aux lignes de pêche, et ses sentiments aux rouleaux envahissants de la mer, le véritable amour de Craig. Ecrite avec passion et pudeur, cette seconde partie de *l'Inversion des saisons* est la plus réussie, parce que plus frémissante, plus personnelle. L'aventure laissera l'auteur pantelante et revigorée. Car cette lutte avec une infatigable rivale a, finalement, appris à Michèle Decoust ce qu'elle veut vivre : la passion, comme la mer, toujours recommencée.

YVES-MARIE LABÉ.

★ L'INVERSION DES SAISONS, UNE PASSION AUSTRALIENNE, de Michèle Decoust, Laffont, 304 p., 90 F.

Paul Wenz un Franco-Australien

Il fut l'ami de André Gide, celui de Jack London aussi (il traduisit notamment son *Amour de la vie*). Il s'appelait Paul Wenz. La plupart de ses romans sont aujourd'hui introuvables (à l'exception de *l'Écharde*, réédité en 1986 aux éditions La Petite Maison). Né à Reims en 1869, Wenz fut un grand voyageur. Sa terre d'élection : l'Australie, pays qu'il évoquera dans des récits comme *l'Homme du soleil couchant* ou ses *Contes australiens*. Une terre où il choisira de vivre dès le début du siècle et qui sera son tombeau en 1939.

Dans sa série « A la recherche d'un écrivain perdu », les éditions du Lérot Rêveur nous proposent de découvrir quelques textes de ce pionnier hors du commun. Wenz a le goût des légendes, des récits extraordinaires (ainsi l'histoire de *Joe le solitaire*, chercheur d'or qui meurt emporté par les flots tandis que son cheval reste planté dans la vase : on découvrira son squelette plusieurs mois après). C'est l'Australie sauvage, celle des grands espaces et des coins perdus que nous donne à découvrir Wenz, un peu à la manière d'un London. De très beaux récits.

B. G.

★ PAUL WENZ, FRANÇAIS ET AUSTALIEN, textes choisis et présentés par J.-P. Delamotte, le Lérot Rêveur nº 46, 45 F, éditions du Lérot (Tusson, 16140 Aigre).

LA PENSÉE UNIVERSELLE

poètes du temps présent

Joël VINEL
« ARBRE »
178 pages, 64,20 F T.T.C.

Jean-Christophe MALVOISIN
« L'AMOUR POÈTE »
32 pages, 37,50 F T.T.C.

Andrée CHABROL
« BOUQUET DU PASSÉ »
64 pages, 43,90 F T.T.C.

Don Grimaldo FILIPPI
« LE COURS DE LA VIE »
112 pages, 53,50 F T.T.C.

Bee COUROUBLE
« 50 ÉTATS ET MOI »
64 pages, 43,90 F T.T.C.

Gianni SARCONE
« LES CINQ AUTOMNES »
80 pages, 47,10 F T.T.C.

RICHARD RAMBIE
« CONTRE-JOURS »
112 pages, 53,50 F T.T.C.

José GARCIA-MANCERA
« CHANSONS D'ALAMÉDA »
96 pages, 50.30 F T.T.C.

CHRISTALS
« DES JOURS ENTIERS, AYANT SOUFFERT, ICI ÉCRITS, POURQUOI LE TAIRE ? »
32 pages, 37,50 F T.T.C.

Rachid ZIZI
« DÉSIRS »
80 pages, 47,10 F T.T.C.

Patricia ROUSSEAU
« FRAGMENT DE VIE »
48 pages, 40,70 F T.T.C.

Gabriel GUIONNET
« FENÊTRE ENTROUVERTE SUR LE PASSÉ »
56 pages, 40,70 F T.T.C.

WENDY
« IDYLLE »
64 pages, 43,90 F T.T.C.

Marie-Josée MARCHISET
« JOURNAL D'UNE FEMME »
56 pages, 40,70 F T.T.C.

ANSELME
« MIRAGES »
144 pages, 56,70 F T.T.C.

Michel RIGOLT
« LES MESSALGIES »
112 pages, 53,50 F T.T.C.

Nicole CLAUDE
« LE MARET SAUVAGE »
48 pages, 40,70 F T.T.C.

Alfred MAYOLLE
« MOMENTS PERDUS »
208 pages, 74,90 F T.T.C.

Stéphane BRET
« MORALES EN FAMINE »
48 pages, 40,70 F T.T.C.

Véronique FERNANDEZ
« LES MURS DE LA VIE »
48 pages, 40,70 F T.T.C.

Stéphanie BERTACHE
« MA PASSION »
48 pages, 40,70 F T.T.C.

Stéphane GARRIGUE LECA
« NUANCES CÉLESTES »
144 pages, 61 F T.T.C.

Marie-Laure MOREAUX
« OMBRE ET LUMIÈRE »
32 pages, 37,50 F T.T.C.

Philippe COLMANT
« ŒILLETS DE POÈTE »
128 pages, 53,50 F T.T.C.

Frédérique GIANOLLA
« POÉSIE, LIBERTÉ »
80 pages, 47,10 F T.T.C.

Roger BERMOND
« POÉSIE FRACASSANTE »
128 pages, 53,50 F T.T.C.

Jean-Pascal BARATI
« PRISON DE VERS »
64 pages, 43,90 F T.T.C.

Fatima OURAGHI
« LA SYMPHONIE INACHEVÉE »
64 pages, 43,90 F T.T.C.

Patrice ROBARDET
« TOUTES CES MINUTES, TOUTES CES HEURES »
160 pages, 64,20 F T.T.C.

Georges PLISSON
« TARDIVES AMOURS
32 pages, 37,50 F T.T.C.

Marianne NOBILI
« UNE ILE ET DES RÊVES »
32 pages, 37,50 F T.T.C.

Gilles GUÉRIN
« UN JOUR PEUT-ÊTRE »
96 pages, 47,10 F T.T.C.

romans, contes et nouvelles

Hadjéra HAMLET
« LES ANNÉES ET MOI »
Pour en finir avec ce monde de douleur et de frustration.
48 pages, 39,60 F T.T.C.

Joëlle MAUGENRE
« A L'AUBE D'UNE AUTRE VIE »
Redonner espoir aux solitaires, aux délaissés.
64 pages, 53,50 F T.T.C.

Annick LELU
« BONHOMME DE NEIGE EN AFRIQUE »
On peut être de glace et rechercher la chaleur.
64 pages, 39,60 F T.T.C.

Elian ROSANIEF
« C'EST L'ARC-EN-CIEL DE TON CŒUR »
Une fillette cherche son chemin à travers la folie des adultes.
272 pages, 150,90 F T.T.C.

M. M'Hammed OUAZIFI
« COUPABLE ET INNOCENT »
Prison ou hôpital psychiatrique ?
96 pages, 47,10 F T.T.C.

Pierre-Laurent ELLENBERGER
« 50 PETITS ÉCRITS SUR L'EXISTENCE DE GARGAMUCHE ET CORDAMOINE »
Un roman-éclair en cinquante tableautins.
64 pages, 37,50 F T.T.C.

Claudie GUIMET-KLOPFENSTEIN
« CONTES POUR PASSER LE TEMPS »
... et pour réfléchir sur notre temps.
80 pages, 46 F T.T.C.

Clo MONTIGA
« LE CONTE OU LE GUIDE DES MILLE ET UNE FEMME »
... aux multiples facettes souvent contradictoires.
80 pages, 45,00 F T.T.C.

Jean DELSUC
« CROISIÈRE POUR GRAND-MÈRE... »
Le difficile passage de l'état de mère à celui de grand-mère.
160 pages, 63,20 F T.T.C.

Nik SOUVERAIN
« LES CHEVEUX ROUGES »
Une bourgeoise flamande se raconte.
240 pages, 85,60 F T.T.C.

Mireille BIMONT
« LA DOUCE TORPEUR DES AMES »
En attendant le jugement dernier.
160 pages, 71,70 F T.T.C.

Tante MICHELLE
« DES GOUTS ET DES COULEURS »
A la campagne, toute une école en pique-nique.
64 pages, 39,60 F T.T.C.

René-Louis POUVREAU
« LE DESTIN DE MARLÈNE ET ROBERT »
Jeunes, beaux, riches, amoureux, leur vie se transforme en cauchemar.
256 pages, 86,70 F T.T.C.

Michèle BORSIA
« DESTINS TRAGIQUES » SUIVI DE « POUR L'AMOUR DE CATHY »
Deux histoires d'amour, pour rêver.
96 pages, 47,10 F T.T.C.

D. VILLARNESE
« EN SUIVANT L'ÉTOILE DE GWLADYS »
Une grande épopée maritime.
416 pages, 185,20 F T.T.C.

Danièle DEFOSSE
« ÉTRANGES CRÉATURES »
Un univers fantastique peuplé d'humanoïdes bizarres.
48 pages, 39,60 F T.T.C.

Jean-Paul BLANC
« FOCUS »
Comment réunir passé et futur dans un présent universel, logique et ordonné.
256 pages, 99,50 F T.T.C.

René SAINT-MICHEL
« FRONTIÈRES DE BRUMES »
Au-delà, on ne rencontre que peur et haine.
192 pages, 70,60 F T.T.C.

Sylviane GUILLOT
« LE FRÈRE VENU DU PASSÉ »
Un être fait de la même chair et du même sang, mais issu d'un autre monde.
224 pages, 96,30 F T.T.C.

Juliette LE SAUZE
« LA FORCE DE VIVRE »
Les joies et les peines des hommes qui conjurent la guerre.
288 pages, 107 F T.T.C.

Lucie FAYRE
« LA GUERRE DES PROFS »
L'obscur malaise des enseignants, jugé par leurs élèves.
128 pages, 53,50 F T.T.C.

Alexandra BARIOL
« HYPATIE, LA LIONNE DE L'APOCALYPSE »
Les derniers bastions du paganisme face au christianisme.
256 pages, 85,60 F T.T.C.

Nelly VORUZ
« L'INCENDIAIRE »
Dans un village de montagne sévit un pyromane...
176 pages, 68,50 F T.T.C.

Philippe BONNARD
« LA PLUME D'ARLEQUIN »
L'amour et l'amitié se mêlent étrangement entre deux garçons et une fille.
128 pages, 53,50 F T.T.C.

Raymond MAROCCO
« MON SOUVENIR A LA FRANGINE »
A Marseille : Un meurtre, cinq suspects.
176 pages, 69,60 F T.T.C.

Franck MERMET
« LE MAL D'ÊTRE »
Prisonnier d'un passé trop lourd, meurtrier malgré lui.
160 pages, 59,90 F T.T.C.

Alain ALBERT
« NI DAMIEN, NI JOSHUA »
A la découverte de la navigation de plaisance.
160 pages, 62,10 F T.T.C.

Jean DE BIZE
« NE TOUCHEZ PAS A L'HORLOGE »
Intrigue et suspense dans la plus pure tradition du « detective novel ».
224 pages, 91,00 F T.T.C.

Jean-Paul BLANC
« L'ŒIL DU CHEVALIER NOIR »
S'intégrer au cœur vivant de l'univers.
256 pages, 96,30 F T.T.C.

Thierry BASSLER
« PETIT ANNUAIRE DES OUBLIÉS »
Huit contes farfelus et sournoisement fantastiques.
288 pages, 80,30 F T.T.C.

Georges DIORIO
« LE PIÈGE »
Trafics en mer.
128 pages, 53,50 F T.T.C.

Marie-Josée TERRIOU
« RÉCIDIVISTE »
Pour récrire toutes les histoires et réinventer la nôtre.
320 pages, 133,80 F T.T.C.

Lionel BAUMANN
« SOUFFLE VITAL »
Un roman où prédominent l'amour de la vie et la vie elle-même.
96 pages, 47,10 F T.T.C.

Jean SIMON
« LE TAPIN »
De l'armistice à la Libération, l'odyssée d'une prostituée.
224 pages, 79,20 F T.T.C.

Ghislaine DEMARTIN
« TOUCHE PAS A MA MOTO »
Engin de plaisir. Une aventure à cent à l'heure.
64 pages, 40,70 F T.T.C.

Chantal et Antonin RAINOUARD
« UN MEURTRE INUTILE »
Une folle aventure aux Antilles
240 pages, 96,30 F T.T.C.

André-Jean BONELLI
« UN PONT D'ÉRABLE »
Voyage humoristique et poétique à travers le fantastique.
272 pages, 86,70 F T.T.C.

Didier CHAUVET
« ZINA MA PERLE NOIRE »
... ou un amour fou dans le port de Hambourg.
80 pages, 45,00 F T.T.C.

récits - souvenirs

Marie-Luce THERANT
« APRÈS L'ORAGE »
... le soleil et le bonheur resurgissent.
212 pages, 79,20 F T.T.C.

Victor GENSON
« CE MERVEILLEUX QUI NE DOIT PAS MOURIR »
Apologie du travail et des traditions.
256 pages, 84,60 F T.T.C.

Jean DELBOS
« LES DENTS DE LA CHANCE »
... sans elles, qu'aurait été sa vie ?
128 pages, 54,60 F T.T.C.

Abel Gaby FABBI
« GUERRE OU PAIX, UN OUVRIER VOUS PARLE »
Pour réveiller toutes les consciences.
188 pages, 71,70 F T.T.C.

Antonio BARJA
« POURQUOI TOUT ÇA, MAMAN ? »
L'injustice vécue par un enfant.
224 pages, 80,30 F T.T.C.

René DENAT
« LE PILOTE DU DIABLE »
... ou un aventurier des temps modernes.
208 pages, 78,10 F T.T.C.

Pierre PAULIN
« SUR LE NIGER »
De 1893 à 1905 : notes sur mes campagnes.
64 pages, 40,70 F T.T.C.

Nicole BRUYAT
« TOI, MA VIE »
Hymne à l'optimisme et à l'amour.
80 pages, 46,00 F T.T.C.

Daniel MOREAU
« VOLONTAIRE BESSIF »
Tome I : Le journal d'un légionnaire.
320 pages, 169,10 F T.T.C.

essais

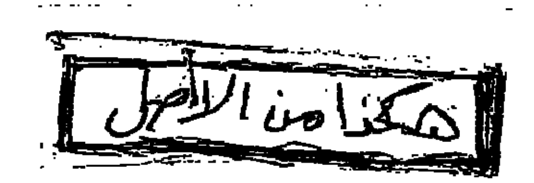
Pierre TROUSSEL
« L'OPUSCULE DU PÉCULE MONDIAL »
Des solutions pour tenter de sortir de la crise mondiale.
32 pages, 45,80 F T.T.C.

Maxime PENA-ROCHE
« LE RÉEL ET LE POSSIBLE »
A la recherche d'une éthique de sauvegarde.
272 pages, 236,50 F T.T.C.

Marie-Louise BARCS-MASSON
« LE VÉRITABLE INFINI »
Un regard poétique pour une réflexion ardue.
96 pages, 47,10 F T.T.C.

4, rue CHARLEMAGNE, PARIS-4e. TÉL. : 48-87-08-21

Les prix indiqués sont ceux pratiqués en notre librairie.
DIFFUSION, LIBRAIRIE, VENTE : 4, rue Charlemagne, PARIS (4e) - Téléphone : 48-87-08-21



هكذا من الاصل

Culture

CINÉMA

Le 38e Festival international du film à Berlin

Le bonheur vient de Varda

Un nombre incalculable de films ont été présentés à Berlin. La plus haute récompense, l'Ours d'or, a été attribuée à Sorgho rouge *du réalisateur chinois Zhang Kimon. Mais l'esprit télé semble hanter les cinéastes. Heureusement, il y a eu Varda-Birkin.*



Jane Birkin

Le 38e Festival international du film à Berlin s'est achevé dans la grisaille résignée du ciel d'hiver (*le Monde* du jeudi 25 février). Le dais de lampions scintille pauvrement au fronton du Zoo Palast, vaste cinéma multisalles – dont une grande à écran courbe, où ont lieu les séances de la compétition, et qui, plus chanceux que le Palais de la Croisette, a été classée.

L'ambiance est calme et la compétition ne soulève guère de passions, en tout cas pendant les derniers jours, bien que – choix ou hasard – le terrorisme – à l'écran – soit omniprésent. Mais un terrorisme en quelque sorte sans ambiguïté ni contradictions. Juste de la thèse et des états d'âme.

On ne se sent pas vraiment impliqués dans les abstractions de Wajda à propos de Dostoïevski et des *Possédés* ni dans les malheurs de *Maman Krol et ses fils*, de Janusz Zaorski, tout aussi perdu dans les symboles que son compatriote. Il s'agit d'une veuve pauvre avec quatre fils – en référence et en opposition à Elisabeth de Habsbourg,qui était polonaise et dont les fils sont devenus rois. Le destin de Maman Krol se confond avec celui de la Pologne et du communisme : misère, clandestinité, délations ; un fils devient plus ou moins houligan, l'autre meurt en prison à cause de sa fidélité à l'esprit du parti. Le film, en noir et blanc, juxtapose terrains vagues, paysages désolés, gourbis sordides. Magda Teresa Wojcik, Maman Krol, joue sans complexe le mélo, et dans les moments de détente arbore le sourire près des larmes avec lequel Maria Schell en son temps a fait pleurer la terre entière.

Idées simples

Les deux Polonais ont reçu un accueil relativement poli. *Les Félons*, du Yougoslave Franci Slak a carrément vidé la salle. Il faut dire que dans cette histoire d'un didactisme pesant qui se passe en 1948 à Trieste, où les communistes se font rééduquer sous Tito, on ne voit pas très bien où l'on va. Quand même, à la fin, le héros, un Slovène qui copine avec des communistes italiens et dévalise des banques en compagnie d'un jeune dandy décadent et de sa maîtresse, s'évade de prison dans les champs de maïs. Il ira vers la liberté grâce à un garçonnet qui lui donne le costume et le revolver de son frère, tué à la guerre.

Mais, avant, on aura assisté aux brimades sadiques qu'il subit de la part des rééduqués, de mèche avec les matons. Il s'en sortira donc puisqu'il s'agit d'une fable, alors que Steve Biko, leader noir de la lutte contre l'apartheid, meurt à la suite de brutalités policières, comme le raconte Richard Attenborough dans *Cry Freedom*. Le film est exactement tel que l'on peut s'y attendre : du grand spectacle froid sur des idées généreuses et simples. Les Noirs ont de beaux visages farouches, ils sont dignes, courageux avec humour. Les Blancs sont bornés, marqués par l'égoïsme et la stupidité. Ils visent soigneusement avant de tirer dans le dos d'un gamin noir qui s'enfuit. Bref, des monstres, à l'exception de Donald Woods (Kevin Kine), journaliste calme et obstiné, qui prend la défense de Steve Biko (Denzel Washington). A la suite de quoi il doit s'enfuir à Londres avec sa femme, ses enfants, grâce à un diplomate noir qui affirme que *« les amis de Biko sont ses amis »*.

Ici, tout le monde est contre l'apartheid, et les spectateurs – jeunes – s'expriment sans retenue. L'accueil du film a été vibrant. A chaque victoire des bons, à chaque ruse, à chaque mot d'esprit de Biko, les rires et les applaudissements fusent – sans doute le sex-appeal de Denzel Washington n'y est pas pour rien. Au fond, ce n'est pas différent de *Rambo*, mais ça donne bonne conscience. Et aussi quelque amertume, car si dans la réalité diplomatique et politique les problèmes étaient aussi nets, ils seraient résolus, et de tels films n'existeraient pas.

A quelques exceptions près, la compétition semble avoir été choisie pour servir de prologue aux « Dossiers de l'écran », y compris *Nuts* (« cinglés »), théâtre filmé efficacement par Martin Ritt. Barbra Streisand, prostituée mal embouchée, et qui par inadvertance a tué un client, refuse l'excuse de la folie et lutte pour faire reconnaître sa responsabilité. Elle séduit son avocat Richard Dreyfus, se réconcilie en pleurant avec sa mère Maureen Stapleton, et cabotine à décourager Merryl Streeep dans la course aux oscars. Cher lui fait concurrence dans *Eclair de la lune – Moonstruck, – de Norman Jewison, le Songe d'une nuit d'été* chez les Italiens de Brooklyn, une gentille comédie féerique qui détonnait – ce n'est pas un reproche – au milieu de cette gravité berlinoise. Si seulement le héros masculin, Nicolas Cage, était moins empoté !

De toute façon, la palme des plus mauvais acteurs, et c'est rare chez les Anglais, revient à la distribution tout entière de *Little Dorrit*, de Christine Edzard, d'après Dickens, le genre de film qui reduit le taux de chômage chez les acteurs. Il dure six heures (pour ceux qui résistent). La figuration est abondante, figée devant des caméras paresseuses, dans des décors style Buttes-Chaumont de luxe. Pas une veinule ne manque aux couperoses des gentlemen, pas un reflet sur les théières en argent, pas une tache sur les redingotes des pauvres. Tout au moins dans la première partie, montrée à travers le regard d'un quadragénaire lassé. La seconde, paraît-il, l'est par les yeux innocents de la petite Dorrit.

Il y a eu également *Jarrapellejos*, farce tragique d'Antonio Jimenez Ricos, sur fond de corruption, de viol, de meurtre. Alors, ce fut le bonheur quand sont arrivés les deux films d'Agnès Varda : *Jane B*, portrait de Jane Birkin, et surtout *Kung Fu Master*, d'après une idée de la même Jane, sorte de *Diable au corps*, la passion d'une femme pour un adolescent, un enfant de quatorze ans, Mathieu Demy, le fils d'Agnès Varda.

En conférence de presse, il est apparu que Jane aurait aimé tourner des scènes torrides, mais qu'Agnès Varda veillait au grain. Peu importe. Tout se passe sur le visage volontairement vieilli de Jane, dans ses rapports avec Charlotte Gainsbourg et avec la petite Lou Doillon, tout passe dans ses gestes, et dans le regard voyou du gamin. Enfin, un vrai adolescent, simultanément adulte et puéril, à l'intelligence émerveillée, et naïf pourtant, et déjà macho cynique, et qui ne sait pas encore souffrir. On reparlera de ces films. De les avoir vus parmi tant d'autres fait ressortir une qualité essentielle : ils ont des arrière-plans et ils font rêver.

On a parfois l'impression que les cinéastes, même s'ils ne sont pas produits par une chaîne, ont pris l'habitude de penser télévision. Ils portent tout en surface. Tout est dit, montré dans des images soignées au point d'en devenir une imagerie qui s'attarde sur elle-même et ne laisse pas de souvenirs.

COLETTE GODARD.

« Le Testament d'un poète juif assassiné » de Frank Cassenti

Le poète et la tyrannie



Michel Jonasz

Frank Cassenti vient d'adapter pour l'écran le Testament d'un poète juif assassiné, *d'Elie Wiesel, un livre difficile que le metteur en scène a simplifié, mais l'essentiel demeure.*

Une nuit lourde, angoissante, plane sur la ville. Des hommes en imperméable – des policiers – descendent d'une voiture, se précipitent dans l'escalier d'un immeuble. Un homme, réveillé, les attend dans son appartement, auprès de sa femme terrorisée au bord du lit défait, et de son petit garçon. L'homme est emmené, après quelques mots d'adieu. Cela pourrait être arrivé en Allemagne nazie. Mais cette arrestation d'un poète juif, Paltiel Kossover (le rôle est tenu par Michel Jonasz), a lieu en 1951, dans une ville d'URSS : Staline a décidé des « purges » dans les milieux intellectuels. Toutes les images de l'oppression en régime totalitaire se ressemblent. Le début du film est foudroyant.

Le Testament d'un poète juif assassiné, d'Elie Wiesel, est un livre fort difficile à adapter. Le scénario de Frank Cassenti et Annie Mercier l'a, forcément, simplifié. L'essentiel demeure : le témoignage que Paltiel Kossover transmet à Grisha, son fils, pour qu'il sache quel homme il était, ce qui lui est arrivé. Pour que rien ne soit oublié. Grisha a grandi. C'est presque un adolescent (Vincent David). Il est muet. On saura qu'il s'est coupé la langue pour ne pas avoir à répondre aux questions sur son père. Un vieil homme, Zupanev (Erland Josephson), le prend par la main et le conduit sur les lieux, maintenant vides, abandonnés, où Paltiel fut emprisonné et interrogé par le juge chargé d'instruire son procès (Wojteck Psoniak). Zupanev était le greffier du juge. Tous deux savaient que le procès était truqué. Le juge posait des questions de routine. Et il encourageait Paltiel Kossover à se raconter par écrit.

En évoquant les scènes auxquelles il a assisté, Zupanev sort du silence que lui imposait la terreur stalinienne. En même temps, il fait surgir la mémoire du poète. Car il avait recueilli les feuillets de ce qui est devenu un testament.

Le film est construit sur deux retours en arrière (le point de vue de Zupanev, le récit de Paltiel Kossover) imbriqués l'un dans l'autre, ce qui correspond à la narration éclatée d'Elie Wiesel. Du sinistre bureau où se joua la comédie des interrogatoires décollent les moments d'une vie placée sous le signe de la haine antisémite, de l'exil, de l'espoir révolutionnaire, de la lutte politique, de la création poétique, de la guerre, et de la répression au pays natal même ; Paltiel, qui, enfant de cinq ans, avait connu les pogroms, avec sa famille, dans le quartier juif de sa ville russe, y revient, adulte, mûri par les épreuves, pour trouver les traces horribles de l'occupation allemande, pour être victime ensuite du stalinisme.

De cet itinéraire, la mise en scène rend compte par des séquences qui ont, toutes, une forte charge émotionnelle et sont relayées, de temps à autre, par les interventions de Zupanev. C'est très « classique » au fond et, surtout, très efficace. Frank Cassenti a renoncé à la distanciation brechtienne et à la pratique marxiste du cinéma qui, si elles avaient assez bien réussi à *l'Affiche rouge* (1976), film sur la résistance du groupe Manouchian en France occupée, avaient mené à la catastrophe sa version de *la Chanson de Roland* (1978). La reconstitution des milieux traversés (dont Berlin, ville fiévreuse à l'aube du nazisme, avec ses intellectuels tourmenté. impuissant,) est vraisemblable dans sa stylisation.

Mais la véritable dimension spirituelle – celle d'un destin individuel lié au sort d'une communauté qu'on s'efforçait de détruire – vient de l'interprétation de Michel Jonasz. On l'a déjà vu au cinéma. Il tient, ici, son premier grand rôle. Un rôle vraiment ? Une incarnation plutôt. Michel Jonasz est habité par Paltiel Kossover, et cela se voit dès la première scène où il est arrêté sous le regard d'Anne Wiazemski, l'épouse terrassée par l'étonnement, la peur. Il est le poète juif et son âme, le témoin des tyrannies et des luttes pour la survie et la dignité de son peuple. Il est humain, vivant, tragique parfois. Il est une conscience faite homme, qu'une balle tirée ans la nuque au fond d'une geôle stalinienne n'a pas vraiment abbattu.

En même temps que le jeune Vincent David aux yeux grands ouverts, à l'oreille tendue vers le passé, nous découvrons en Michel Jonasz la vérité de Paltiel Kossover ; une vérité dont le choc retentit sur le personnage de Wojteck Psoniak et surtout sur celui – très étonnant – d'Erland Josephson.

Mémoire, vérité : le flambeau qui aurait pu être étouffé ne s'éteindra pas. Grisha gardera, communiquera les preuves écrites, les preuves morales. L'URSS est en pleine déstalinisation lorsque Zupanev se confie à lui. On est en train de démolir la prison pour faire table rase. Mais de ce décor de la tyrannie, abattu pour qu'on oublie, jaillit la lumière.

JACQUES SICLIER.

« Suspect » de Peter Yates

En ces temps où le cinéma américain assène, à tout propos, des leçons morales, on accueille avec plaisir ce film de pur suspense, au scénario remarquablement construit, où la mise en scène crée une tension dramatique et psychologique, qui ne se relâche pas une minute. Une grande partie de l'action se passe dans le palais de justice et la salle du procès, mais Peter Yates nous montre aussi les aspects soigneusement cachés de Washington : les clochards et les indigents repoussés dans des sortes de ghetto, quelques magouilles politiques, les dessous de la justice.

L'assistante d'un juge de la Cour suprême de Washington est assassinée dans un parking au bord du Potomac. La police arrête un vagabond, Carl Wayne Anderson (Liam Neeson), sur lequel on a trouvé les papiers de la morte et un couteau ensanglanté. L'homme, un ancien du Vietnam, devenu sourd et muet, une épave, est défendu par Kathleen Riley (Cher), avocate désignée d'office. D'abord persuadée qu'il s'agissait d'un travail de routine, Kathleen, qui a réussi à communiquer avec son client, croit à son innocence, et cherche à la prouver. Eddie Sanger (Dennis Quaid), conseiller politique intrigant dans les couloirs du Sénat, est nommé juré au procès. Intéressé par l'avocate – car c'est aussi un séducteur, – il va l'aider en employant, d'ailleurs, des moyens illégaux.

Cher compose avec un réalisme de bon aloi et beaucoup de subtilité son personnage d'avocate intègre, mise en danger par sa quête de la vérité. Dennis Quaid joue avec un plaisant cynisme et un sourire enjôleur l'homme des compromissions, lancé dans une aventure pour la bonne cause. Liam Neeson est émouvant en être perdu, sale, hirsute, remontant peu à peu de l'abîme, retrouvant sa dignité. Tous les rôles sont bien tenus. Et le spectateur participe...

J. S.

« La Passerelle » de Jean-Claude Sussfeld

A la suite d'un incident stupide, Jean Nevers (Pierre Arditi), propriétaire d'un immeuble bourgeois, se retrouve nu sur son palier. Pour rentrer par la fenêtre de sa salle de bains, il emprunte une passerelle de côté. Antoine (Guillaume Souchet), le petit garçon de la jolie voisine, y joue. Il ne reconnaît pas Jean, prend peur, tombe dans la cour, manque de se tuer, est transporté à l'hôpital dans le coma. Accablé, Jean se tait, mais propose avec insistance son aide à la mère éplorée, Cora (Mathilda May), qui conçoit des soupçons.

Voyeurisme de la fenêtre sur cour d'où l'homme épie la femme qu'il désire, drame du doute qui conduit à tendre un piège, suspense en attendant le réveil de l'enfant ; le film lorgne souvent du côté d'Hitchcok. Il est très « français » par son goût appliqué de la psychologie, du conflit amoureux, de la définition sociale. Entre un bon point de départ et un bon point d'arrivée, le scénario est un peu mince. Alors, la réalisation s'efforce de meubler les temps morts et s'appuie sur les interprètes. Arditi retrouve enfin un rôle qui lui convient, fait oublier quelques mauvais souvenirs, Mathilda May est une vraie comédienne au charme farouche, l'enfant a beaucoup de naturel. Coup de cœur pour Jany Holt en vieille dame singulièrement vivace.

J. S.

COULISSES

Films nordiques à Rouen

Un nouveau festival vient de naître : celui du cinéma nordique qui se tiendra à Rouen du 2 au 8 mars. Festival compétitif, exclusivement consacré aux cinémas danois, finlandais, islandais, norvégien et suédois. Il est organisé avec l'aide du conseil régional de Haute-Normandie, du conseil général de Seine-Maritime, de la ville de Rouen, de la direction générale des affaires culturelles, du CNC, du conseil nordique et de partenaires privés comme l'hebdomadaire *Télérama*.

La sélection officielle comprend dix films en compétition, dont *le Festin de Babette*, de Gabriel Axel, qui sortira à Paris le 23 mars, *les Baleines blanches*, de Fridrik Thor Fridriksson, *le Chemin du serpent*, de Bo Widerberg. Prix décernés : grand prix du jury, soit 100 000 F pour l'aide à la diffusion en France, prix du meilleur acteur et de la meilleure actrice, prix de la presse, prix du public. On verra également un panorama du nouveau cinéma nordique (1982-1987), une rétrospective danoise des vingt-cinq dernières années, et cinq expositions des cinq pays représentés. Jean-Michel Mongredien, cinéaste rouennais, est le directeur de ce festival qui, pour ses débuts, mise haut.

Truffaut à Poitiers

L'intégrale des courts métrages de François Truffaut et douze de ses longs métrages seront projetés à Poitiers au cinéma Le Dietrich, du 2 au 18 mars. Jean-Pierre Léaud et Serge Toubiana, des *Cahiers du cinéma*, interviendront au cours de la semaine.

Hommage à Riccardo Freda

Le réalisateur italien Riccardo Freda fut célébré, au début des années 60, par la revue *Présence du cinéma*, qui avait sa propre politique des auteurs. Les « fans » admiraient le style baroque d'adaptations littéraires (Pouchkine et Victor Hugo), de mélodrames, de films à péplum et de films fantastiques qui avaient d'ailleurs les faveurs du public. L'Institut Lumière de Lyon (président, Bertrand Tavernier ; directeur, Bernard Chardère) a pris l'initiative d'un hommage à Riccardo Freda et à *Présence du cinéma*, avec projections de quatorze films les 26, 27 et 28 février. Le cinéaste sera là... entouré de Jacques Lourcelles (animateur de la revue), Bertrand Tavernier, Fred Junck (Cinémathèque de Luxembourg), Bernard Martinand (cinémathèque française), Freddy Buache (Cinémathèque de Lausanne) et Simon Mizrahi (attaché de presse et cinéphile acharné). On annonce, entre autres œuvres, *le Château des amants maudits, la Leggenda del Piave* (inédit), *Théodora, impératrice de Byzance*, la flamboyante version des *Misérables, les Vampires, Roger la Honte, Murder Obsession*.



هكذا من الأصل



Culture

PHOTO

Un album de portraits : grands hommes et aliénés

Les dissections de Marc Trivier

Voir le corps, affronter le visage, exprimer la présence mais dire aussi le poids de l'Histoire, tel est l'enjeu des étonnants portraits d'un jeune photographe belge de vingt-sept ans.



A quatorze ans, Marc Trivier reçut de son père le Rolleiflex avec lequel, enfant, il fut portraituré. Ses premiers portraits sont naturellement ceux de ses proches. Mais, très vite, le choix de l'adolescent, qui se définit à dix-sept ans comme un lecteur inquiet, se porte le plus spontanément vers le monde des écrivains. Ce sont ces êtres de papier dont le nom circule dans les livres qui le font rêver.

Lorsqu'il les voit, ils deviennent vivants ; ils ont une peau, un nez, une bouche. Ce n'est plus seulement une vignette en couverture mais un corps qui vit, parle et respire. Toute l'urgence de son art naît de là : capter le regard de ceux qui ont un nom et auxquels il convient non de dérober mais de donner un visage.

On évalue le prix d'un tel don pour quelqu'un qui a la chance d'approcher des auteurs aussi rebelles à s'exhiber que Michaux, Leiris ou Beckett. Il faut imaginer le cadeau que représente Genet qui dit *« oui »*. Si chaque portrait est le récit d'une rencontre, Trivier ne se satisfait pas d'affronter des présences célèbres. Faire un portrait, c'est poser l'appareil face à quelqu'un, sentir la distance – comment approcher Bacon, d'où cerner Dubuffet ? – et saisir la lumière, parfois crue, qui sourd d'un visage. Comme a dit Beckett, il faut d'abord *« se débarrasser du portrait »*.

Murés dans le silence, graves, dociles et réceptifs, seuls, souvent très vieux, singulièrement anonymes et presque interchangeables, de Bram Van Velde à Masson, tous se prêtent sans résister à cet acte de dissection par le regard. Si tous sont assis, c'est qu'ils se concentrent mieux ainsi. Le corps laminé des génies, visiblement, défaille. Robert Frank en studio à New-York, Jean Genet sur un banc à Rabat en 1985, Thomas Bernhardt chez lui, à l'aube, sur un canapé recousu, sont à la fois stoïques, fragiles et surhumains, sublimes dans leur banalité.

Trivier, c'est sûr, se projette dans la relation intime, le rapport quasi filial qu'il noue avec ses modèles illustres. Fichés au format carré, sur pied, en plan moyen, devant un fond neutre, avec l'appareil paternel qui ne vise rien d'intime ou d'indiscret. Objet d'une théâtralité réduite à l'essentiel, le portrait ne dit rien de l'œuvre. Sans la familiarité du décor, un costume de tweed, des lunettes ou des mocassins deux tons rendent à l'écrivain un visage invisible parmi d'autres.

C'est pourquoi se mêlent aux noms connus des têtes d'aliénés mentaux, des individus qui ont perdu jusqu'à leur nom. A l'écoute de leur silence, Trivier exprime la même ardeur inquiète.

Vécue comme une quête, chaque séance est un moment unique qui ne se produira plus. En moins de cinq minutes, Trivier happe ce qu'ils ont d'insaisissable, il scrute l'éternité qu'il faut aux traits pour se faire et les accule à l'essentiel. Au bord du vide, pressé par l'extrême tension de la prise, dans un rictus, une pose ou un sourire, se lit la résistance à la mort, ultime trace avant l'oubli, qui est le fondement du portrait.

Ce n'est pas sans raison que Trivier a réalisé durant cinq ans un reportage sur des abattoirs, à Hannut et à Anderlecht. Lieu d'extermination où l'excès de propreté se lie au sang, à la tuerie, c'est aussi un site occulte, industriel et théâtral où s'affiche la barbarie du monde moderne.

On en retrouve l'écho dans l'hallucinante composition qui sert de couverture à son livre. Submergé par la nausée des figures, Trivier a jeté en vrac dans son atelier un amas de tirages déchirés, décharge et charnier où s'annulent et s'amoncellent des lambeaux de Borgès, de Warhol ou de Burroughs, vision d'enfer mais aussi évocation allégorique de dents, de cheveux, d'habits rappelant les heures les plus tragiques de l'histoire de l'humanité.

Autant que sa maturité, l'exigence de Marc Trivier saute aux yeux. Complété par des vues de campagne, une planche-contact sur Foucault et quelques citations, l'album est splendidement imprimé. Il salue la cohérence d'une œuvre sobre et déjà classique.

PATRICK ROEGIERS.

★ *Marc Trivier, photographies*, coédition du centre régional de la photographie Nord-Pas-de-Calais et du Musée de l'Elysée à Lausanne (92 p., 250 F). Les photographies de Marc Trivier seront exposées au Musée de l'Elysée (place des Nations, à Lausanne) en avril. Elles le sont à Douchy-les-Mines (Nord) jusqu'au 28 février.

VENTES

Deux siècles d'histoire du papier peint

Madame de Pompadour en tapissait sa garde-robe ; Napoléon Bonaparte ne voulait pas en entendre parler. Au-delà de l'intérêt purement anecdotique ou décoratif, le papier peint français sera, au dix-neuvième siècle, l'art d'une bourgeoisie prospère. Industrie florissante dès 1780 et jusque dans les années 30, elle ne reviendra au goût du jour que quarante ans plus tard. Reveillon, Dufour et Leroy, Zuber, Desfossé – quelques grands manufacturiers de papiers peints – seront les vedettes d'une vente, le 27 février, à Drouot. Au total, près de 200 lots retraceront deux siècles d'histoire des « papiers de tapisserie ».

Si le papier peint à ses débuts pouvait paraître le parent pauvre des tentures et des tapisseries, Jean-Baptiste Reveillon en fera un art à part entière au dix-huitième siècle. De simple importateur de papiers peints d'Angleterre, il devient vite un créateur recherché, s'entourant de peintres-décorateurs de talent. La consécration vient en 1783 : son entreprise reçoit le titre de Manufacture royale. Le style Louis XVI, qui fit sa gloire, est ici représenté par des fleurs aux couleurs vives et des femmes drapées dans le style antique. Ce décor rare, peint à la main et doré à la feuille d'or, est estimé entre 5 000 francs et 8 000 francs.

A la Révolution, les bâtiments officiels se couvrent d'allégories : bonnets phrygiens, faisceaux, licteurs. Un panneau, *« Soyons unis, nous serons invincibles »*, daté de 1792, exhorte les citoyens à faire face à l'agression contre-révolutionnaire. Il n'est pas exclu que ce dernier, fort rare, estimé à plus de 5 000 francs, ne soit préempté par un musée.

Histoire toujours avec les panoramiques qui tapisseront les salles à manger bourgeoises sous la Restauration et la monarchie de Juillet. La *Bataille de Solferino*, un panoramique haut en couleur de 14 mètres de long, exécuté sous le Second Empire, pourrait tenter plus d'un décorateur. Son estimation : entre 15 000 francs et 20 000 francs.

C'est avec l'avènement de l'art déco et les créations de Jacques-Emile Ruhlmann que les papiers peints connaîtront leurs dernières heures de gloire.

Pour tous les goûts et toutes les bourses – entre 500 francs et 200 000 francs, – ces décors fragiles pourraient bien séduire les éditeurs, nouveaux venus sur le marché et toujours en quête d'inspiration nouvelle. Marchands, décorateurs et musées devraient se disputer l'acquisition des panoramiques, qui ont vu leur cote bondir ces dernières années. Un *Souper à la Maison d'Or* de 1854, d'après le tableau de Thomas Couture, est passé de 28 000 francs en 1982 à 67 000 francs l'année dernière. Il est ici plus modestement estimé à plus de 30 000 francs.

ALICE SEDAR.

Bonne année pour Drouot

Le total des ventes aux enchères à Paris a dépassé en 1987 les 2,2 milliards de francs, soit une augmentation de 41,8 % par rapport à l'année 1986. Cette croissance provient, entre autres, de la vente Renand de l'automne dernier (181 millions de francs). La dernière partie de la collection sera dispersée en juin prochain. Drouot est cependant loin derrière Sotheby's, qui annonce pour la même année un total mondial de ses ventes de 1,4 milliard de dollars, soit plus de 8 milliards de francs.

M. Millon, président des commissaires-priseurs parisiens, qui présentait ce bilan, a souhaité que la profession *« continue à se regrouper, seul moyen d'affronter l'avenir »*.

Deux pièces majeures pour le Louvre

Un homme d'affaires américano-cubain, Roberto Paulo, vient de donner au Louvre un tableau de Fragonard, *l'Adoration des bergers*. Le musée lui a également acheté pour 7 millions de francs la « dernière couronne de France », celle de l'impératrice Eugénie.

DANSE

« La Anqâ » de Jean-François Duroure

Un jour au cirque

Très attendue, la première création à part entière de Jean-François Duroure. La poésie de Genet n'est pas au rendez-vous.

Affaire Monnier-Duroure, suite. On se souvient des chapitres précédents : les deux complices Mathilde Monnier et Jean-François Duroure commettant ensemble quelques petits chefs-d'œuvre, puis se séparant ; Monnier montant au feu, la semaine dernière, avec une œuvre personnelle, jugée intéressante. C'est aujourd'hui Duroure qui s'élance sans filet, avec *La Anqâ* (personne ne sait ce que ça veut dire).

Eh bien... heu... Il serait prématuré de conclure que c'était Monnier la tête pensante et les tripes de ce couple d'enfer. On réclame d'autres expertises. En un mot comme en cent, Duroure nous a déçus.

Le spectacle dit s'inspirer du *Funambule*, très beau texte de Jean Genet. Nous sommes donc dans les coulisses d'un cirque, ce que le décor et la musique suggèrent davantage que les mystérieux agissements des personnages. Guirlandes d'ampoules, à gauche un portail de cirque en bois rouge découpé, à droite un coin de loge (table et miroir de maquillage, tabouret). Bruits de fête, pétards. Une fille est là, dans une pauvre robe jaune ; puis Duroure, en costume beige sur tee-shirt rayé, quelques paillettes collées sur la manche. Il fait des roues impeccables sur le plateau. Le troisième et dernier personnage est un grand type brun en veston sur short : sa morphologie le dénonce comme comédien et non danseur (Monnier en avait un aussi). Il semble être directeur du cirque, ou régisseur.

« Un climat ne s'installe jamais »

Il marmonne (ça se fait beaucoup). La fille exécute quelques mouvements assez classiques de danse contemporaine. Soudain tout s'illumine. Le grand brun enlève sa veste, s'assied sur une chaise, regarde avec curiosité la fille qui ne le voit pas. Il devrait savoir qu'il ne faut pas déranger des artistes en train de se préparer ; non, il ne le sait pas, il essaie souvent d'attirer son attention par des gestes divers, il lui lève les bras ou une jambe, elle est indifférente comme une somnambule. Duroure se jette au sol dans de grands élans.

Sur un rythme espagnol la danse s'anime un peu, stop, tous s'immobilisent. Il y a ainsi beaucoup d'arrêts sur image, mais les images ne sont pas frappantes ; beaucoup d'errements, de marches lentes ou de courses ; peu de danse. Le grand brun vient tendre une pomme aux spectateurs du premier rang. La fille dispose sur sa table ses ustensiles de maquillage. Plus tard, on la verra en maillot rouge pailleté sous une robe de chambre, puis sans robe de chambre. Duroure attache au dos du grand brun une paire d'ailes (les anges volent bas, ces temps-ci).

On ne va pas vous raconter sur des kilomètres un spectacle auquel on s'est passablement ennuyé. La poésie de Genet n'est pas au rendez-vous ; un climat ne s'installe jamais. Jean-François Duroure nous doit une revanche.

SYLVIE DE NUSSAC.

★ Théâtre de la Bastille, jusqu'au 28 février.

MUSIQUES

« La Vieille Maison », de Landowski, à Nantes

Douce-amère

Le IVe Festival international de chœurs d'enfants de Nantes réunit d'ici le 8 mars une importante participation d'ensembles anglais, allemands, polonais, hongrois, tchèques et suédois de premier ordre. Il a été ouvert par la création d'un opéra, la Vieille Maison, *dont le héros est aussi un enfant.*

Ce n'est pas un rêve que Marcel Landowski offre aujourd'hui à ses petits amis, mais un vrai cauchemar en onze tableaux, qui, heureusement, finit bien. Marc, mauvaise tête et bon cœur, fait penser à *l'Enfant et les sortilèges* de Colette et Ravel ; il est bien moins futé que Tintin et se laisse rouler par Jean-Philippe Lafont, gros bourru qui est, lui, un authentique cambrioleur.

Ce Chantelaine donc débarque une nuit chez Marc, l'apitoie sur le sort de ses sept enfants qui ont faim... Il lui pique son argent ou plutôt celui de son père, qui appartient en réalité au baron de Betelgeuse. Arrêté par la police, Marc ment effrontément. Il se laisse entraîner par Chantelaine, qui lui promet de lui rendre son argent, au milieu d'épisodes plus crapuleux et dramatiques les uns que les autres, ponctués par les apparitions de « l'homme au chapeau » (Michel Sénéchal), un diable aux déguisements multiples, qui tient le compte des exactions des deux chenapans (*« trois mensonges, deux vols, un assassinat »*) et tente de couler définitivement le gamin en lui offrant des liasses de billets de banque. Voici le château de Bételgeuse ; Marc va-t-il trouver la clé et cambrioler le patron de son père ? Au dernier moment, il refuse, empêche Chantelaine d'entrer, le diable brûle dans le château et Marc se retrouve dans sa chambre.

La musique douce-amère de Marcel Landowski est traitée avec un si savoureux mélange de réalisme, de tendresse, de poésie enfantine et de vrai lyrisme, sous une forme narrative très directe, et elle est orchestrée de façon si parlante, qu'on se laisse prendre à ce conte.

Il est joué à merveille par le petit Danilo Sanges, dans le rôle écrasant de Marc, en scène de bout en bout, avec la délicieuse Mélusine (une pauvre fée occise par Chantelaine malgré ses airs touchants) de Catherine Dubosc, les excellents Jean-Philippe Lafont et Michel Sénéchal, entourés de joyeux comparses.

Nicolas Joël a mis en scène adroitement cette histoire compliquée, et Marc Soustrot donne à cette musique tout son charme à la tête de l'Orchestre des Pays de Loire, des chœurs et de la maîtrise de l'Opéra de Nantes, fort brillants.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Dernière représentation à Nantes le 27 février à 20 h 30. Coproduction de l'Opéra de Nantes avec le Grand Théâtre de Bordeaux, l'Opéra de Montpellier, l'Orchestre régional Cannes - Provence - Alpes - Côte-d'Azur et les Rencontres internationales de la jeunesse.

« Mozart au chocolat » à la Cartoucherie

Jeu de rôles dans une bonbonnière

Encore un spectacle sur Amadeus le bien-aimé ? Un jeu de rôles, cette fois, bien particulier. Les spectateurs, contingentés chaque soir à quarante, reçoivent un nom, quelques conseils et une perruque avant d'entrer. Où ? Dans une bonbonnière de trois mètres de diamètre, salon rond, cabinet particulier, meublé à craquer de quarante chaises enrubannées, d'un piano, et d'un vaisselier auquel sont accrochées quarante tasses. Un chocolat chaud vous sera servi pour vous réchauffer.

Vous vous appellerez Beethoven, Casanova, Mesmer, Koechel (le K du catalogue des œuvres mozartiennes), Nannerl, Aloysia Weber ou Mme Mozart mère. Vous serez pris à partie, à témoin, vous recevrez, selon le rôle qui vous aura été assigné, coups, caresses ou baisers, on vous dira des horreurs, on vous chantera sous le nez, et il peut se faire qu'une dame très décolletée vous demande de tâter ses seins. Si vous êtes de bonne humeur, vous vous amuserez et vous enverrez vos amis jouer à Mozart une prochaine soirée.

Les meneurs de jeu s'appellent à la scène Schikaneder (l'impresario de *la Flûte enchantée*) et Rosa Cannabich (une amie de Wolfgang). A la ville, Jacques Livchine et Hervée de Lafond forment à eux deux la troupe de l'Unité, coutumiers du théâtre de rue et des plaisanteries plus ou moins légères. *Mozart au chocolat* : faut-il préciser que le titre du spectacle est connoté ? Une bonne partie des dialogues est en effet empruntée aux lettres scatologiques de Mozart.

La soprano Mélanie Jackson et le baryton Pierre Benusiglio chantent heureusement, et fort bien, quelques airs des *Noces*, de *la Flûte*, d'*Idoménée*. Violoniste, trompettiste, improvisateur, pianiste capable de jouer les yeux bandés et les mains cachées, Francis Vidil est, comme son emploi l'impose, un formidable musicien. L'air absent, il met un peu de rêve dans la bonbonnière. Il incarne Mozart.

ANNE REY.

★ Théâtre de l'Aquarium, Cartoucherie de Vincennes, jusqu'au 6 mars, 20 h 30, sauf les lundi et jeudi.

Culture

THÉATRE

Inauguration du Centre dramatique de Bordeaux

Ouvert sur l'Europe

M. Jacques Chaban-Delmas, député et maire de Bordeaux, devait inaugurer, le vendredi 26 février, le nouveau Centre dramatique national Bordeaux-Aquitaine dirigé par Jean-Louis Thamin. Son objectif : installer un Centre européen de création.

La ville de Bordeaux a décidé de reconquérir l'un de ses plus anciens quartiers, situé dans une boucle de la Gironde, ce Port de la lune qui donne son nom au tout nouveau Centre dramatique national d'Aquitaine. Dirigé depuis le début de 1986 par le metteur en scène Jean-Louis Thamin, celui-ci disposera enfin d'un lieu fixe après deux années d'errance dans différentes salles de la ville.

Ces deux années de « préfiguration » ont permis de créer dans la métropole un mouvement d'intérêt pour les arts de la scène. Le Centre dramatique rassemble déjà une petite armée de fidèles, huit cents abonnés qu'ont convaincu les cinq spectacles présentés lors de la première saison. Selon le directeur administratif du nouveau centre, M. Christian Gay-Bellile, *« les huit spectacles de la saison 87-88 devraient réunir vingt six mille spectateurs et permettre de doubler le nombre des abonnés »*.

L'expérience prouve que l'existence d'une salle fixe permet de créer une meilleure image et donc de doubler presque immédiatement le nombre des spectateurs. Cette salle, la première d'un ensemble de deux salles et d'espaces de création, compte quatre cent quatre-vingt places et est aujourd'hui achevée. En octobre prochain, les lieux d'accueil et d'exposition, les bureaux et la cafétéria le seront également. Cette première phase aura coûté 13,8 millions de francs, venus pour une moitié de l'Etat et pour l'autre de la ville et des conseils général et régional. La mairie de Bordeaux poursuit actuellement les acquisitions foncières des bâtiments voisins (pour une somme de 10 millions de francs). Au début de 1990, les travaux de construction d'une grande salle de mille places devraient commencer pour être terminés à la fin de 1991. Le coût de cette deuxième phase est évalué à 40 millions de francs, qui seraient assumés par l'Etat, les collectivités locales mais aussi par la Communauté européenne dans le cadre des plans d'intégration méditerranéens.

« Nous sommes bien décidés à ouvrir le Centre dramatique sur l'Europe, explique M. Gay-Bellile, *et nous réfléchissons actuellement aux accords que nous pourrions signer avec une ville portugaise, Porto ou Lisbonne, et une ville espagnole, Valence ou Bilbao. Ces accords nous permettraient d'engager ensemble des coproductions ou bien des échanges de spectacles dans le cadre du grand marché européen de 1992. »*

Si ce nouveau théâtre ne dispose pour la saison en cours que d'un budget réduit de 2,9 millions de francs, il peut compter dès l'an prochain sur une subvention comparable à celle des autres centres dramatiques nationaux (de 5 à 25 millions de francs). L'actuel ministre de la culture, mettant ses pas dans les pas de son prédécesseur, s'y est fermement engagé. Bordeaux disposera ainsi d'un centre de création comparable à ceux de villes de même importance.

O. S.

LETTRES

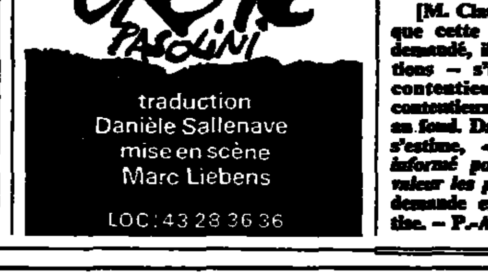
Le catalogue de la Bibliothèque nationale informatisé

Les lecteurs de la Bibliothèque nationale pourront enfin consulter le catalogue des ouvrages entrés à la Bibliothèque nationale depuis treize ans grâce à un fichier informatisé. Celui-ci met à la disposition des usagers 550 000 notices. Cette réalisation, qui a demandé six ans de travail entre les bibliothécaires et les techniciens du GEAC, la société canadienne dont le système a été choisi, a subi de très nombreux retards, et Francis Beck parlait, dans son rapport sur l'Etat de la Bibliothèque, *« du drame de l'informatique »*. Ce drame semble donc aujourd'hui conjuré.

Le fichier pourra s'enrichir au rythme de 70 000 notices par an. Il prend en compte tous les ouvrages ou nouveaux périodiques français entrés par dépôt légal depuis 1975, et les ouvrages étrangers depuis 1984. Les responsables du système envisagent de remonter jusqu'à 1970. Pour les 12 millions de volumes entrés avant cette date, les lecteurs devront se contenter du catalogue imprimé.







Communication

Le retour en force de MM. Seydoux et Berlusconi

Les anciens propriétaires de la 5 demandent 3,7 milliards à l'Etat

MM. Jérôme Seydoux et Silvio Berlusconi, anciens propriétaires de la cinquième chaîne, ont déposé auprès des ministères des finances et de la culture et communication un recours gracieux pour obtenir quelque 3,7 milliards de francs d'indemnités (nos dernières éditions du 25 février).

Titulaires de contrats « en béton » signés par le gouvernement socialiste, la 5 et TV 6 avaient clairement annoncé leur intention de demander une indemnisation après l'annulation de leurs concessions par le gouvernement de M. Jacques Chirac en août 1986. Le droit administratif est formel : toute rupture unilatérale d'une concession de service public ouvre le droit à de sérieuses compensations financières.

Dès mars 1987, les actionnaires de TV 6 (Publicis, Gaumont), écartés du paysage audiovisuel français avaient entamé de longues négociations avec le ministère de la culture et de la communication pour évaluer le préjudice.

Les responsables de France 5 estiment que l'Etat doit compenser non seulement les sommes investies dans la cinquième chaîne, mais aussi les profits qu'auraient pu tirer les actionnaires de dix-huit années d'exploitation, durée prévue par le contrat de concession. Or, en dix-huit ans, dans un paysage où la 5 et TV 6 étaient les seules télévisions commerciales, la 5 aurait pu, selon ses anciens propriétaires, devenir aussi rentable que l'est TF 1, évaluée à 4,5 milliards de francs.

Au ministère de la culture et de la communication, on ne partage pas du tout la même analyse. On dénonce les clauses du contrat « léonin » signé à l'époque par le gouvernement de gauche. On souligne surtout que, à l'inverse des actionnaires de TV 6, MM. Seydoux et Berlusconi ont retrouvé une place sur la 5 et qu'il y a eu *« continuité d'exploitation »*. Bref, le gouvernement n'est pas prêt à payer et l'affaire devra sans doute être tranchée par les tribunaux administratifs et le Conseil d'Etat.

Mais derrière la polémique juridique se profile, sans doute, une manœuvre plus politique. Demander 3,7 milliards de francs à la veille d'une importante échéance électorale, c'est, volontairement ou non, remettre en accusation la politique audiovisuelle du gouvernement.

C'est aussi se mettre en position de force pour d'éventuelles modifications du paysage télévisuel. MM. Seydoux et Berlusconi n'ont sans doute pas renoncé à reprendre à M. Hersant le contrôle de la 5. Ils pourraient, en cas de retour de la gauche aux affaires, provoquer un dépôt de bilan de la chaîne qui subit de lourdes pertes et seraient alors bien placés pour remporter une nouvelle compétition.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

L'Institut Multimédias prend la suite du séminaire du CESTA

La disparition du Centre d'études sur les systèmes et technologies avancées (CESTA) n'entraînera pas celle du séminaire Multimédias (*le Monde* du 17 novembre 1987). Les pouvoirs publics ont accepté que ce club de formation et d'échanges, qui rassemble depuis quatre ans les grands responsables de la communication, soit repris par ses fondateurs.

Ceux-ci ont donc constitué une association, l'Institut Multimédias, qui réunit autour de sa présidente, Mme Hélène Monnet, Mme Sabine Sauter, directrice commerciale du Centre Pompidou, Christiane Aragnetti, directrice de la Fondation pour la communication locale, MM. Olivier de la Fouchardière, directeur des télécommunications à IBM Europe et Jacques Mousseau, rédacteur en chef à TF 1. L'association est ouverte aux cent vingt personnes qui ont participé depuis 1983 aux travaux du séminaire.

Ni colloque ni cycle universitaire, le séminaire Multimédias rassemble chaque année autour d'une dizaine de sessions thématiques et de tables rondes la fine fleur des entreprises de presse, d'édition, de l'audiovisuel, de la publicité et des télécommunications, ainsi que nombre de hauts fonctionnaires et de journalistes. Depuis deux ans, le Centre national de la cinématographie (CNC) et *le Monde* apportent leur concours à ce cycle de formation de haut niveau.

★ Renseignements : Institut Multimédias, 1, rue Descartes, 75005 Paris.

CORRESPONDANCE

Une lettre de M. Claude Berda

A la suite de l'article de Pierre-Angel Gay, paru dans *le Monde* du 20 février, sous le titre : Les studios de télévision victimes des incertitudes du marché, où nous indiquions que Pipa Vidéo *« est en procès pour défaut de paiement avec la société AB Productions »*, le PDG de cette dernière société, M. Claude Berda, estimant que *« la lecture de ce paragraphe peut prêter à interprétations diverses »*, nous apporte la précision suivante : *« Par ordonnance de référé, en date du 10 février 1988, le tribunal de commerce de Paris a condamné la société Pipa à payer à AB Productions la somme de 1132145,85 F ; le tribunal nous a donc donné raison, car nous étions demandeur. »*

[M. Claude Berda omet de préciser que cette ordonnance en référé – demandé, il est vrai, par AB Productions – s'inscrit dans le cadre d'un contentieux beaucoup plus vaste, contentieux qui n'a pas encore été jugé au fond. Dans son ordonnance, le juge s'estime, *« en l'état, insuffisamment informé pour apprécier à leur juste valeur les prétentions des parties »*, et demande en conséquence une expertise. – P.-A. G.]

Réorganisation à Europe 1

M. Jean-Pierre Joulin devient directeur de la rédaction

A la demande du PDG de Hachette (propriétaire d'Europe 1), la direction de la station vient d'entamer une réorganisation de sa hiérarchie et de son antenne. Jean-Pierre Joulin, actuel correspondant d'Europe 1 à Washington, est nommé directeur de la rédaction et remplace donc Gérard Carreyroux et Charles Villeneuve, qui restent cependant à la station. Jean-Pierre Joulin, qui prendra ses fonctions dès lundi 29 février, *« aura autorité sur l'ensemble des services et activités liés à l'information et à l'actualité »* et sera placé sous l'autorité de Jean-Pierre Elkabbach, directeur de l'antenne, qui abandonnera l'animation du journal de 8 heures pour une interview quotidienne de dix minutes (à 8 h 20).

S'il peut comprendre un accident, tolérer une défaillance, admettre une secousse, Jean-Luc Lagardère n'est pas homme à accepter les crises ; surtout lorsqu'elles s'installent, perdurent et se transforment en maladie. PDG de Matra et d'Hachette, il n'est pas non plus homme à accepter passivement l'échec et à considérer comme une triste fatalité « la chute de la maison Europe », cette société qu'il a rachetée en 1986, après l'avoir quittée en 1981.

Aussi, après avoir attendu vainement les fruits du travail de l'équipe mise en place par ses soins, après avoir guetté en vain la remontée d'une courbe d'audience en chute libre, après avoir enfin rencontré les journalistes anxieux de leur avenir, Jean-Luc Lagardère a « secoué le cocotier » et exigé des mesures. Rapides et dynamiques. A vous, messieurs les patrons de la station de prendre vos responsabilités, a-t-il notamment déclaré.

Les patrons ont compris le message : moins de dix jours après sa visite au siège de la station, une réforme est avancée, et Europe, à nouveau, se dit prête pour la bataille. Une bataille pour rétablir son image de dynamisme et de modernité, largement détériorée depuis quelques années : une bataille pour l'audience également, tous les indicateurs affichant obstinément depuis des mois une tendance à la baisse. 16,2 % de part d'audience en janvier 1986 ; 13,4 % en septembre ; 12,7 % en janvier 1987 ; 10,3 % en septembre ; 9,3 % en décembre...

Côté direction, on affiche l'optimisme, et on fait confiance à Jean-Pierre Joulin pour remobiliser une rédaction essoufflée et désorientée par les querelles et rivalités, entre le directeur de l'antenne et les deux anciens responsables de la rédaction. Le premier disposera de plus de temps pour se consacrer à sa tâche et étudier les raisons de la baisse d'audience ; les seconds qui ont, semble-t-il, bien failli quitter, dès mercredi, la station, sont bel et bien écartés et devraient se consacrer, eux, à l'antenne : Gérard Carreyroux dans le secteur politique, Charles Villeneuve (auquel certains reprochaient une trop grande dispersion d'activités hors de la station) aux enquêtes d'investigation.

Côté rédaction, en revanche, le scepticisme semble plus à propos. Sans doute la question du « patron » tant réclamé par les journalistes paraît-elle réglée. Mais pas celle du projet rédactionnel sur lequel les journalistes ont de nombreuses idées : moins de personnalisation de l'antenne, moins de bavardage, beaucoup de reportages, d'enquêtes, de coups...

Alors, l'accalmie ? La société des journalistes entend se réunir pour débattre de la solution proposée. Mais d'ores et déjà les questions abondent, qui donnent à penser que la réforme proposée risque de n'être qu'un replâtrage fragile et bien précaire. Des questions sur le choix de Jean-Pierre Joulin, à qui personne ne souhaite faire de procès d'intention mais qui n'apparaît pas à tous comme l'homme de la situation.

Ancien chef du service étranger, « écarté » en 1981 dans des circonstances désagréables, l'homme n'a jamais fait figure de fédérateur ni d'animateur, et son éloignement pendant sept années de Paris ne le place pas dans la meilleure position pour prendre la tête d'une rédaction en pleine période électorale. Aux divers noms qui avaient ces derniers jours circulé pour le poste – Guillaume Durand, Bernard Rapp, voire Christine Ockrent – MM. Lehn, Elkabbach et Lagardère ont à l'évidence préféré une solution interne... L'affaire a en tout cas donné au patron d'Hachette l'occasion de répéter son attachement et son intérêt pour Europe 1 et de démentir les rumeurs régulières sur ses tentations de vendre. *« C'est une partie de moi-même »*, déclarait-il encore mercredi 24 février. Et, curieusement, c'est encore à lui que le personnel de la maison fait le plus confiance pour redresser la barre.

ANNICK COJEAN.

Le sort du satellite de télévision directe

Canal Plus souhaite lancer une chaîne cryptée en langue allemande

Le satellite allemand de télévision directe TV Sat 1 est mort, après une ultime tentative pour déployer un de ses panneaux solaires récalcitrant, le mercredi 24 février.

La Bundespost et le ministère allemand de la recherche et de la technologie encaissent donc une perte proche d'un milliard de francs (300 millions de marks, sur les 390 du coût total du satellite). Pour pallier cette défaillance, des négociations se poursuivent entre Français et Allemands sur une éventuelle utilisation commune du satellite jumeau français TDF 1, dont le lancement est prévu pour la fin 1988.

Le schéma possible d'un tel partage (deux canaux allemands, deux canaux français sur TDF1, en attendant le lancement de TV Sat 2 et celui de TDF 2, les trois satellites offrant alors huit canaux de secours en cas de panne) limiterait à deux le choix des opérateurs français. La chaîne culturelle SEPT, en discussion avec ses partenaires allemands, a un droit de priorité. La Cinq et M6, déjà fort occupées par l'extension de leur couverture hertzienne, ne semblent guère pressées de payer un loyer important pour toucher un public restreint au début. Restent TF 1 et Canal Plus, candidats à des programmes cryptés.

Fort de son spectaculaire développement à l'étranger (Suisse, Espagne et bientôt Belgique), Canal Plus vient de proposer à la CNCL d'utiliser TDF 1 pour lancer une chaîne cryptée en langue allemande, en s'associant avec un groupe d'outre-Rhin. Cette télévision payante formerait avec les deux chaînes privées allemandes un ensemble homogène susceptible d'inciter les téléspectateurs de RFA à s'équiper en antenne. Elle s'appuierait, en outre, sur le câblage rapide de notre voisin (déjà 2,7 millions d'abonnés, 4 millions d'ici à un an outre-Rhin).

Pour faire valoir ses arguments, Canal Plus dispose de son expérience ; de sa richesse aussi : avec 400 millions de francs, elle dégage vingt fois plus de bénéfices que TF 1... seule autre chaîne à gagner de l'argent. En mettant en avant son rôle d'ambassadeur de l'audiovisuel français, en Europe ou en Afrique (*le Monde* du 28 janvier), la chaîne défend aussi ses positions en France. Notamment les recettes publicitaires de ses plages en clair, que beaucoup souhaiteraient lui rogner.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA.

Accord entre Centre-France et le groupe Hersant

CLERMONT-FERRAND
de notre correspondant

Le Progrès de Lyon (groupe de M. Robert Hersant) supprime, le 1er mars, son édition de l'Allier, publiée jusqu'alors sous le titre *la Tribune-le Progrès*. Le quotidien *la Montagne* restera donc le seul journal régional diffusé dans ce département.

En retour, le groupe Centre-France, qui édite *la Montagne* (à Clermont-Ferrand), *le Populaire* (à Limoges), *le Journal du Centre* (à Nevers) et *le Berry républicain* (à Bourges), achète au groupe Hersant son supplément hebdomadaire télévision *TV Magazine*. Ce dernier sera vendu, à partir du 6 mars, avec les éditions dominicales des différents journaux du groupe. C'est la première fois que ce supplément est vendu à un journal n'appartenant pas au groupe de Robert Hersant.

J.-P. R.

TF 1, la SOFIRAD et Vidéotron partenaires de l'ONA

Une chaîne privée marocaine arrosera l'Afrique et les réseaux câblés français

Le gouvernement marocain vient d'accorder la concession d'un réseau hertzien privé couvrant le royaume à la Société d'études et de réalisations audiovisuelles (SOREAD). Autour de l'Omnium nord-africain, principal groupe privé marocain, et d'autres actionnaires marocains, cette SOREAD regroupe aussi des intérêts minoritaires français et canadiens, TF 1 (19 % avec sa régie et le groupe Bouygues), la SOFIRAD (15 %) et Vidéotron (15 %).

Cette chaîne privée compte diffuser dès le début 1989 des programmes en arabe et en français : une partie en clair, surtout le matin, des émissions pratiques et en arabe ; une partie cryptée de films, de variétés, de sport, plutôt francophone. C'est cette partie cryptée qui servira de base à l'extension de cette chaîne. Car, outre son réseau hertzien, la télévision privée marocaine sera relayée sur le satellite Intelsat-V-307. Elle compte ainsi couvrir l'Afrique francophone de l'Ouest, l'Afrique arabophone et les communautés maghrébines d'Europe, via les réseaux câblés.

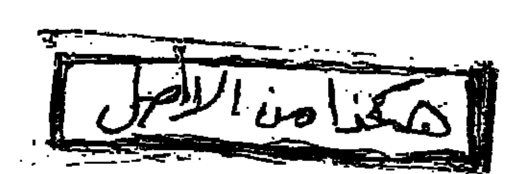
Financée essentiellement par abonnements, cette chaîne recueillera aussi de la publicité, par une régie à laquelle TF 1 Publicité sera associée. Selon M. Fouad Filali, président délégué de l'ONA, la chaîne doit investir 210 millions de francs en équipements. Il lui faut en effet rénover et étendre le deuxième réseau hertzien marocain, pour l'instant inutilisé (le Maroc n'a qu'une chaîne publique nationale).

M. C.I.

● **Michel Polac condamné à une amende de 50 000 F pour ses propos concernant Radio-Courtoisie.** – Le tribunal de grande instance de Paris a condamné Michel Polac à verser 50 000 F au comité de défense des auditeurs de Radio-Courtoisie (qui demandait 10 millions de francs) et 1 F de dommages et intérêts aux responsables de la radio, MM. Jean Ferré et Serge de Beketch. Dans l'émission *Droit de réponse* du 12 septembre, Michel Polac avait évoqué l'affaire Larsen FM et les accusations de corruption de la CNCL, à l'égard de Radio-Courtoisie. Le tribunal a notamment estimé que les personnes mises en cause n'ayant pas été invitées à participer à l'émission, *« le débat ne pouvait être loyal »* !







Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de relâche et les dates de première sont indiqués entre parenthèses.)

JE NE SUIS PAS RAPPAPORT. Œuvre (48-74-42-52), tous les jours 20 h 45.

LE TRANSSEXUEL. Espace Marais (42-71-10-19), tous les jours 22 h.

ON NE BADINE PAS AVEC L'AMOUR. Théâtre de Sartrouville (39-14-23-77), ven., 21 h.

L'ÉTALON OR. Théâtre Ouvert. Jardin d'Hiver (42-62-59-49), ven. 21 h.

CONTES D'HIVER. Arcane (43-38-19-70), ven. 20 h 30.

◊ : *Horaires irréguliers.*

Les salles à Paris

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 20 h 30.

ARCANE (43-38-19-70). ◊ Conte d'hiver : 20 h 30.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Les Racines de la haine l'enfance d'Hitler : 20 h 30.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). Le Malade imaginaire : 21 h.

ATALANTE (46-06-11-90). ◊ Le Hibou : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). La Double Inconstance : 21 h.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle Louis Jouvet. Gertrud : 20 h 30.

BERRY (EX-ZÈBRE) (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30. ◊ Hors de chez soi : 20 h 30. Le Nécrophile : 21 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Bacchus : 20 h 30.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). Ce soir, rapt à la société des loisirs (Préface nº6) : 20 h. ◊ La Trilogie des mythes : 22 h.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). ◊ Iphigénie : 20 h 30.

CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). Volpone ou le renard : 20 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-48-04-17). Mozart au chocolat : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. Orgie : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves : 18 h 30.

CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-44-50). ◊ Aloïse : 20 h 30.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). ◊ L'Extraordinaire Monsieur Nicolas : 20 h 45.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. Le Candidat : 20 h 30. La Galerie. L'Autre : 20 h 30. La Resserre. Les Femmes dénaturées ou la rencontre imaginaire de Moll Flanders et Flora Tristan : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ! : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Casanova ou la Dissipation : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

DÉJAZET-T.L.P. (42-74-20-50). ◊ Grand-Père Schlomo : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Les Liaisons dangereuses : 20 h 30.

ELDORADO (42-49-60-27). ◊ Aventure à Tahiti : 15 h.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19). ◊ Le Transsexuel : 22 h.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Ames nues : 18 h 30. La Nuit du vérificateur : 20 h 30. Salle II. Des oranges et des ongles : 21 h.

FONTAINE (48-74-74-40). ◊ Au secours, tout va bien ! : 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Joe Egg : 21 h.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). You're good man Charlie Brown : 20 h 30.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). Backstage : 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). La Chanson du mal-aimé : 19 h. Ne pas dépasser la dose prescrite : 20 h 30. Double je : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). La Métamorphose : 21 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Proust : j'avais toujours quatre ans pour elle : 21 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h.

LE BEAUBOURGEOIS (42-72-08-51). Claude Véga : 22 h 30.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Jean Lapointe dans son nouveau spectacle Attendrire : 20 h 30.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). ◊ L'Etonnante Famille Bronté : 21 h.

LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83). ◊ Le Roi Lear : 20 h 30.

LIEU DE RENDEZ-VOUS POUR SE RENDRE A LA CACHE (43-46-66-33). Drapeau noir : 20 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Le Petit Prince : 20 h. Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 20 h 15. La Ronde : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). Les Pieds dans l'eau : 21 h.

MARAIS (42-78-03-53). En famille, on s'arrange toujours : 20 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). L'Ile des chèvres : 20 h 30. Line ou le premier : 22 h.

MARIGNY (42-56-04-41). L'Homme de la Mancha : 21 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Menteuse : 21 h.

MATHURINS (42-65-90-00). Monsieur Vénus ou le Rêve fou de Louis II de Bavière : 20 h 30.

MICHEL (42-65-35-02). La Chambre d'ami : 21 h 15.

MICHODIÈRE (42-66-26-94). Show André Lamy l'Ami public nº1 : 20 h 30.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). ◊ Les Sept Miracles de Jésus : 18 h. Une soirée pas comme les autres : 20 h 30.

ODÉON (COMÉDIE-FRANCAISE) (43-25-70-32). ◊ Mort d'un commis voyageur : 20 h.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). ◊ Semaine des auteurs : 18 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). ◊ Je ne suis pas rappaport : 20 h 45.

OLYMPIA (42-61-82-25). ◊ Profession imitateur !...et en plus... : 20 h 30.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Grande salle. La Madeleine Proust à Paris : 21 h. Petite salle. Show Chiche : 20 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). ◊ L'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux : 20 h 30.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Tchekhov docteur Raguine : 21 h. Salle II. Coup de crayon : 20 h 30.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). La Taupe : 20 h 45.

RANELAGH (42-88-64-44). Opéra-Valise : 19 h 45. ◊ Phèdre (en alternance) : 21 h.

RENAISSANCE (42-08-18-50). Des sentiments soudains : 20 h 45.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). ◊ Eléphant Man : 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). ◊ Un délire très mince : 18 h 30. Divas sur canapé : 20 h 30.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Jango Edwards explose au Splendid : 20 h 30.

THÉATRE 13 (45-88-16-30). Nuit d'amour : 20 h 45.

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). L'Annonce faite à Marie : 20 h 45.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Spectacle obligatoire : 20 h 30.

THÉATRE DE L'OMBRE QUI ROULE (43-26-29-61). La Légende dorée : 21 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). ◊ Pimpin peint Monroë : 22 h. Salle I. ◊ L'Ecume des jours : 20 h 30. Salle II. ◊ Les Bonnes : 20 h 30.

Vendredi 26 février

THÉATRE DE LA PLAINE (42-50-15-65). Le Festin de Pierre ou Dom Juan : 20 h 30.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39). ◊ Le Pont des soupirs : 20 h 30.

THÉATRE DES CHAMPS ELYSÉES (47-20-36-37). ◊ Orphée et Eurydice : 20 h 30.

THÉATRE DES CINQUANTE (43-55-33-99). Comment est le printemps là-bas ? : 20 h 30.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Le Cid improvisé : 19 h. Chabrol joue intensément : 21 h.

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). Toute différente est la langouste : 21 h.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Foyer. Le Tragique Destin d'un héros de verre : 14 h 30 et 10 h. Grand Théâtre. ◊ Le Misanthrope : 20 h 30. Théâtre Gémier. La Princesse Maleine : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Petite salle. Une visite inopportune : 21 h.

THÉATRE OUVERT- JARDIN D'HIVER (42-62-59-49). ◊ L'Etalon or : 21 h.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Le Vallon : 20 h 30. Petite salle. Une heure avec : Andromaque : 18 h 30. Le Dialogue dans le marécage : 21 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). ◊ Arrivez les filles : 18 h 30. Bruno Coppens : 20 h. Plaiz it Again le spectacle qui rend fou : 21 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). En attendant : 19 h. ◊ Profession imitateur ! Et en plus... : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Le Rebelle : 21 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). C'est encore mieux l'après-midi : 20 h 30.

ZINGARO (CHAPITEAU CHAUFFÉ) ALEXANDRE-DUMAS (43-71-28-28). Zingaro : 20 h 15.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 27 FÉVRIER

« Le Musée d'Orsay », 9 h 30, près du rhinocéros (Academia).

« Van Gogh au Musée d'Orsay », 9 h 30, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant (Michèle Pohyer).

« Winterhalter ou les fastes des cours de 1830 à 1870 », 11 h 15, Petit Palais, hall d'entrée (M. Adda).

« Peinture au Louvre : Watteau, Boucher, Fragonard », 11 h 30, entrée quai du Louvre (Hauts lieux et découvertes).

« La franc-maçonnerie », 15 heures, 16, rue Cadet (Pierre-Yves Jaslet).

« L'Institut de France », 15 heures, 23, quai de Conti (Paris livre d'histoire).

« L'Assemblée nationale », 15 heures, 33, quai d'Orsay. Carte d'identité (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le café Procope et l'ancienne Comédie-Française », 16 heures, 13, rue de l'Ancienne-Comédie (Tourisme culturel).

POUR LES JEUNES

« Enseignes de boutiques et métiers d'autrefois au Musée Carnavalet », 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Monuments historiques).

DIMANCHE 28 FÉVRIER

« La peinture espagnole, du Greco à Goya », 10 h 30, Louvre, entrée pavillon de Flore (Pierre-Yves Jaslet).

« Galerie dorée de la Banque de France », 10 h 30, 2, rue Radziwill. Carte d'identité (Didier Bouchard).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, boulevard de Ménilmontant, face rue de La Roquette (V. de Langlade).

« Sculptures grecques au Louvre », 11 heures, porte Saint-Germain-l'Auxerrois (Christine Merle).

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Les Flâneries).

« Eglise et quartier Saint-Sulpice », 14 h 30, métro Saint-Sulpice (D. Fleuriot).

CONFÉRENCES

SAMEDI 27 FÉVRIER

Maison des mines, 270, rue Saint-Jacques, 14 heures : « Egypte pharaonique et Afrique noire : rapports et influences », par Jean-Christophe Huet ; 16 heures : « Le siècle des Conquistadores », par Enrique Leon (Clio-Les amis de l'histoire).

6, place d'Iéna, 15 heures : « L'art bouddhique du Gandhâra et de l'Afghanistan », par Pierre Cambon (Musée Guimet).

- Saint-Denis, 12, place de la Résistance, 15 heures : « Le comte de Toulouse et les abbayes romanes du Languedoc », par Didier Bouchard (Office du tourisme).

DIMANCHE 28 FÉVRIER

18, rue de Varenne, 14 h 15 : « Brésil de tous les rêves » ; 16 heures : « Japon : les chemins du sacré » ; 17 h 30 : « Mexique, des Aztèques à nos jours », films présentés par Charles Cousin (Cinéma et civilisations).

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Baudelaire devant Dieu », par Jean Phaure ; « Le discernement des esprits dans les apparitions », par Natya.

62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « L'art gothique du Midi de la France » (Monuments historiques).

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

VENDREDI

La Nuit des généraux (1966-1967), d'Anatole Litvak, 16 h ; les Affres de l'amour (1960, v.o.s.t.f.), de Salah Abou Seif, 19 h ; Blighty (1927), d'Adrian Brunel, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-35-57)

Les Aventures de Sherlock Holmes (1939, v.o.), d'Alfred L. Werker, 15 h ; Des Pas vers la lune (1963), de Ion Popescu Gopo, 17 h ; les Aventures du Roi Pausole (1933), d'Alexis Granowsky, 19 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : Caudillo (1976, v.o.), de Basilio Martin Patino, 14 h 30 ; la Bicicletas son para el verano (1984, v.o.), de Jaime Chavarri, 17 h 30 ; Elise mon amour (1977, v.o.), de Carlos Saura, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

Paris en chantant : Rock : Groupe de rock Rita Mitsouko (1984), Alain Bashung (1984), Dahomd (1986), Parking (1985) de Jacques Demy, 14 h 30 ; Concerto : Bande-annonce : Parking, les Demoiselles de Rochefort (1967) de Jacques Demy, 17 h ; Diva : Leçon des ténèbres (1985) de D. Delouche, la Dame de Montecarlo (1980) de Delouche, Divine (1975) de D. Delouche, 18 h ; Paris-Rengaine : A la Varenne (1933), Paris-Béguin (1931), 20 h ; Chansonnette : le Mal de Paris (1985) de P. Zeyen, Bande-annonce : faubourg Montmartre (1931), Rigolboche (1936) de Christian-Jaque, 21 h.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'ARBRE DU DÉSIR (Sov., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

AUX QUATRE COIN-COIN DU CANARD (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

L'AVENTURE INTÉRIEURE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

LES AVENTURES DE CHATRAN (Jap., v.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BABY BOOM (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

BENJI LA MALICE (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BERNADETTE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CARAVAGGIO (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

COBRA VERDE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LA COLOMBE SAUVAGE (Sov., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

CREEPSHOW 2 (*) (A., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

EL SUR (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

EN TOUTE INNOCENCE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ENGRENAGES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

GARDENS OF STONE (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

HAMBURGER HILL (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

HOME OF THE BRAVE (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

IN THIS OUR LIFE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES INNOCENTS (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

INTERVISTA (Fr.-It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

LA MAISON ASSASSINÉE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA MAISON DE JEANNE (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

MAURICE (Brit., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOCES EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

LE PROVISEUR (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

RETOUR SUR TERRE : STAR TREK IV (A., v.f.) : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

ROBOCOP (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LES SAISONS DU PLAISIR (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SAXO (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

SENS UNIQUE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SOIGNE TA DROITE (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SUR LA ROUTE DE NAIROBI (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TAMPOPO (Jap., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

TOO MUCH ! (Brit., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

TROIS HOMMES ET UN BÉBÉ (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

UNE FEMME HONNÊTE (Chin., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

WALL STREET (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

A NOTRE REGRETTABLE ÉPOUX. Film français de Serge Korber : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

L'ANE QUI A BU LA LUNE. Film français de Marie-Claude Treilhou : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

IN EXTREMIS. Film français d'Olivier Lorsac : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03).

LA MORT D'IVAN ILLITCH. Film soviétique d'Alexandre Kaidanovski, v.o. : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

LE PACTE. (*) Film britannique de Clive Barker, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LA PASSERELLE. Film français de Jean-Claude Sussfeld : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LES POSSÉDÉS. Film français d'Andrzej Wajda : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

QUARTIER CHAUD. (*) Film américain de Fritz Kiersch, v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

RIO ZONE. Film brésilien de Carlos Diegues, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

SUSPECT. Film américain de Peter Yates, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE TESTAMENT D'UN POÈTE JUIF ASSASSINÉ. Film français de Frank Cassenti : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Images, 18e (45-22-47-94).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 26 février

TF 1

20.40 Variétés : Lahaye d'honneur. Emission présentée par Jean-Luc Lahaye. La haie d'honneur à la recherche sur le cancer; coups de cœur au Père Du Plessis et à Haroun Tazieff. Avec Yves Duteil, Diane Dufresne, Enrico Macias, Patrick Sébastien, Joan Baez. **22.40 Magazine : Bonsoir.** De Liliane Bordoni et Frédéric Mitterrand. En direct de Bordeaux. Invités : Jacques Chaban-Delmas, Roger Vivier, Marie Laforêt, Philippine de Rothschild, Claude Mauriac. **0.10 Journal et Bourse. 0.25 Série : Les envahisseurs. 1.10 Jeux olympiques de Calgary.**

A 2

▶ **20.30 Feuilleton : Un château au soleil.** De Robert Mazoyer, avec Jean-Pierre Marielle, Anny Duperey, Edwige Feuillère, Julien Rochefort (1er épisode). *Une gentille comédie sans prétention.* **21.25 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Portrait d'un emmerdeur : Etiemble, à l'occasion de la sortie de *Lignes de vie, naissance à la littérature ou le meurtre du père.* **22.45 Journal. 22.55 Ciné-club : Nazarin ■■■** Film mexicain de Luis Bunuel (1958). Avec Francisco Rabal, Marga Lopez, Rita Macedo, Jésus Fernandez (v.o.). *Un pauvre prêtre mexicain, qui vit d'aumônes et a été suspendu de ses fonctions pour avoir porté secours à une femme hystérique et à une prostituée, part, suivi de celles-ci, sur les routes, pour vivre l'Evangile. Il ne rencontre que désillusions. Sous la forme d'un roman picaresque, le récit d'une aventure spirituelle qui tourne court. Œuvre maîtresse de Bunuel, qui a retrouvé la force de ses grands films surréalistes pour montrer l'incompréhension du monde moderne à l'égard de la pure charité chrétienne ; le conflit de l'idéalisme et d'une réalité sordide.* **0.25 Jeux olympiques de Calgary.**

FR 3

20.30 Série : Marlowe, détective privé. Les ennuis, c'est mon métier, d'après Raymond Chandler. Avec Powers Boothe. **21.30 Magazine : Thalassa.** De Georges Pernoud. Plongez dans l'histoire, un reportage d'Eric Muller. **22.15 Journal.** Avec un résumé des Jeux olympiques de Calgary. **22.45 Documentaire : La conquête de l'espace.** 4. Voyage sans retour. **23.40 Musicales.** Portrait de Martinu. **0.35 Modes d'emploi 3 (rediff.). 1.05 Jeux olympiques de Calgary.** Ski : Slalom dame (1re et 2e manche) ; Hockey.

CANAL PLUS

20.30 Football. Championnat de France : Laval-A.S. Monaco. **22.40 Flash d'informations. 22.45 Cinéma : Charlotte for ever** □ Film français de Serge Gainsbourg (1986). Avec Serge Gainsbourg, Charlotte Gainsbourg, Roland Bertin, Roland Dubillard. *Un scénariste alcoolique en mal d'inspiration aime passionnément sa fille adolescente. Elle le rend responsable d'un accident qui a coûté la vie à sa mère. Des rapports psychologiques gâtés par une mise en scène racoleuse et provocante, des détails peu ragoûtants. On en est mal à l'aise.* **0.15 Cinéma : House** ■ Film américain de Stephen C. Minor (1985). Avec William Katt, George Wendt, Richard Moll. **1.45 Cinéma : Sale temps pour un flic** ■ Film américain de Andy Davis (1984). Avec Chuck Norris, Henri Silva, Bert Remsen (v.o.) **3.20 Cinéma : Vendredi 13, chapitre final** □ Film américain de Joseph Zito (1984). Avec Crispin Glover, Kimberly Beck, Barbara Howard. **4.45 Téléfilm : Le vengeur solitaire. 6.15 Série : Mr Gun.**

LA 5

20.30 Téléfilm : Le crime de la loi. De Michael Miller. Avec Andy Griffith, Ralph Waite, Diane Ladd. *Il suffit d'un juge mégalomane et à moitié fou pour qu'une jeune innocente se retrouve en prison.* **22.15 Série : Mission impossible (rediff.). 23.05 Magazine : Bains de minuit.** De Thierry Ardison. **0.35 Danse.** Song ; Transparences ; Découvertes ; Les ballets Trockadero de Monte-Carlo. **2.40 Aria de rêve.** Concert de musique classique.

M 6

20.30 Série : Le Saint. Chinoiseries. **21.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.** Le voyage en Angleterre. **22.10 Série : Addams family. 22.40 Six minutes d'informations. 22.50 Météo 6. 22.55 Sexy clip. 23.25 Série : Espion modèle.** Les lingots imaginaires. **0.15 Les télécréateurs. 1.05 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-Archives. Jean-Wilfrid Garrett : la fidélité. **21.30 Musique : Black and blue.** Le jazz en URSS. **22.40 Nuits magnétiques.** Les éloignés de Dieu (4e partie). **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Eclats de rock.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de Stuttgart) : Requiem, pour solistes, chœur et orchestre de Verdi, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, le chœur du Sudfund, le chœur de la Radio bavaroise et le petit chœur de la Radio de Berlin, dir. Gianluigi Gelmetti ; sol. : Margarita Castro-Alberty (soprano), Margarita Zimmermann (mezzo-soprano), Alberto Cupido (ténor), Ferruccio Furlanetto (basse). **22.20 Premières loges.** Centenaire de Lotte Lehman. Œuvres de Mozart, Schubert, Schumann, Brahms. **23.07 Club de la musique ancienne.** Praetorius, Kagel, Messiaen, Janequin, Marais, Bertholomée, d'Anglebert, de Pablo, de Macque, Clementi, Hirose, Telemann, J.-S. Bach. **0.30 Archives.** Hindemith et l'Orchestre de la Suisse romande.

Samedi 27 février

TF 1

13.15 Magazine : Reportages. De Michèle Cotta et Jean-Claude Paris. Fous alizés. **13.45 La Une est à vous.** Les téléspectateurs choisissent un téléfilm à la carte. **13.50 Série : Matt Houston.** A la recherche d'un enfant perdu. **15.45 Tiercé à Saint-Cloud. 16.00 La Une est à vous (suite). 18.05 Trente millions d'amis.** Emission de Jean-Pierre Hutin. Sommaire : Contre-enquête ; Gros plan : L'appaloosa. **18.35 Série : Mannix. 19.25 Série : Marc et Sophie. 20.00 Journal et météo. 20.35 Tapis vert et tirage du Loto. 20.40 Variétés : Sébastien, c'est fou.** Emission de Patrick Sébastien. Avec Karen Cheryl, Dick Rivers, Elsa, Philippe Lavil, Pierre Péchin, Pierre Douglas. **22.15 Théâtre : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?** Pièce d'Alain Reynaud-Fourton ; mise en scène de Maurice Risch. Avec Darry Cowl, Christian Alers, Liliane Gaudet. **0.00 Journal. 0.10 Jeux olympiques de Calgary. 0.50 Série : Les incorruptibles.**

A 2

13.20 Magazine : L'assiette anglaise. De Bernard Rapp. **14.00 Série : Galactica.** Meilleurs vœux de la Terre. **14.50 Samedi-passion.** Tennis : Tournoi de Metz (1/2 finales) ; Jeu : Téléballe ; Jeux olympiques de Calgary, avec Jean-Claude Killy. **17.50 Série : Ah ! Quelle famille ! 18.25 Magazine : Entre chien et loup.** D'Allain Bougrain-Dubourg. Au sommaire : L'animal star : Sophie, chihuahua ; Sur le terrain : le faucon pèlerin ; Animalement vôtre : Annie Cordy ; Caméra cachée ; Du coq à l'âne ; Bestiaire sans frontière : Le retour des bébés phoques ; Le toutou de la semaine. **19.05 INC. 19.10 Actualités régionales. 19.35 Jeu : Bêtes à malice.** Présenté par Fabrice. **20.00 Journal. 20.30 Variétés : Champs-Elysées.** Emission de Michel Drucker. Hommage à Claude François. Avec Charles Aznavour ; Marc et Coco, les enfants de Claude François, et Isabelle, leur mère ; Mme François, la mère du chanteur ; les Clodettes ; Jean-Pierre Bourtayre ; Vline Buggy ; Bernard Estardy ; Paul Lederman. **22.15 Série : Deux flics à Miami.** Un œil de trop. ▶ **23.05 Les enfants du rock.** Planète rock. Au sommaire : les clips ; le scoop du mois ; Planète rock oldies : les Pink Floyd en 1967 ; l'interview du mois : A cause des garçons ; la mode et les rock critics ; le clip du mois : Liberatore ; le dossier biographies ; Invités : The Primitives. **0.10 Journal. 0.15 Jeux olympiques de Calgary.**

FR 3

14.00 Espace 3 : Des cadres et des entreprises. 14.15 Espace 3 : Portraits de la réussite. 14.30 Espace 3 : Performances. 15.00 Espace 3 : Entreprises. 15.30 Espace 3 : Espace parents. 15.45 Espace 3 : Magazine autoscop. 16.00 Connexions (ONISEP). 16.30 Espace 3 : Entreprises. 16.45 Espace 3 : Voyage autour de la table. 17.00 Flash d'informations. 17.03 Disney Channel. Winnie l'ourson ; Dessins animés (Mickey magicien ; Donald joue du trombone ; La bicyclette ; Dingo champion de tennis ; Pluto fait des achats). **18.00 Feuilleton : Diligence express.** (7e épisode). **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, actualités régionales. **19.30 Jeux olympiques de Calgary. 19.53 Dessin animé : Il était une fois la vie.** La naissance. **20.03 Jeu : La classe.** Présenté par Fabrice. **20.30 Disney Channel.** Présenté par Vincent Perrot. Dessins animés : La bande à Picsou ; Le remorqueur de Mickey ; Donald capitaine des pompiers ; à 21.00, un épisode du Chevalier Lumière. **21.45 Journal. 22.05 Magazine : Le divan.** D'Henry Chapier. Invité : Léon Zitrone. **22.20 Série : Goya.** De José Ramon Larraz, avec Enric Majo, Jeanine Mestre, Gerardo Malla (3e épisode). **23.30 Magazine : Sports 3.** Spécial Jeux olympiques de Calgary. **0.10 Musiques, musique.** Barney Wilen et le Jimmy Gourley Quartet.

CANAL PLUS

13.05 Magazine : Samedi, 1 heure. De Jean-Louis Burgat, Erik Gilbert et Frédéric L. Boulay. Invité : Bernard Clavel. **14.00 Magazine : Le monde du sport. 14.55 Série : Superman. 15.20 Série : Throb. 15.45 Série : Stalag 13. 16.35 Cabou cadin.** Rambo ; Le cheval de feu ; SOS fantômes ; Rahan. **18.15 Flash d'informations. 18.18 Top 50. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Mon zénith à moi.** Présenté par Michel Denisot. Invité : Patrick Bruel. **20.30 Téléfilm : Opération Julie.** De Bob Mahoney, avec Colin Blakely, Michael Carter, Arthur Kelly. *L'inspecteur Dick Lee déclare la guerre au LSD. Un gigantesque raid sur toute l'Angleterre permettra de saisir huit millions de doses et d'arrêter cent vingt personnes.* **22.10 Les superstars du catch. 23.00 Flash d'informations. 23.05 Cinéma : la Galaxie de la terreur** ■ Film américain de Bruce Clark (1981). Avec Edward Albert, Erin Moran, Ray Waltson, Bernard Behrens. **0.25 Cinéma : De la neige sur les tulipes** □ Film américain de Robert Clouse (1977). Avec Robert Mitchum, Richard Egan, Leslie Nielsen, Bradford Dillman. **1.50 Cinéma : Lola ■■** Film français de Jacques Demy (1961). Avec Anouk Aimée, Marc Michel, Alan Scott, Elina Labourdette. **3.15 Cinéma : la Fureur sauvage** ■ Film américain de Richard Lang (1980). Avec Charlton Heston, Brian Keith, Victoria Racimo, Stephen Macht. **4.50 Téléfilm : L'ultime combat.** De Richard T. Heffron. Avec James Whitmore, Sam Elliott.

LA 5

13.30 Série : Superminds. 14.25 Série : Au cœur du temps. Le kidnappeur. **15.15 Série : Wonder Woman.** Le maître des ordinateurs. **16.10 Variétés : Childéric. 16.55 Dessin animé : Vanessa. 17.20 Dessin animé : Flo et les Robinson suisses. 17.45 Dessin animé : Le tour du monde de Lydie. 18.10 Dessin animé : Jeanne et Serge. 18.30 Série : Happy Days.** Un Noël en famille. **18.55 Journal images.** Sept minutes d'informations sans présentateur. **19.02 Jeu : La porte magique.** Animé par Michel Robbe. **19.30 Boulevard Bouvard spécial.** Les meilleurs moments de la semaine. **20.00 Journal. 20.30 Feuilleton : Dallas. 21.25 Série : L'inspecteur Derrick. 22.30 Magazine : Télé-matches.** De Pierre Cangioni. Résultats sportifs de la soirée ; reportages d'actualité ; rétrospective de la semaine ; le journal du tennis ; diffusion d'un événement sportif ; rediffusion du magazine Circuit. **23.20 Série : Lou Grant (rediff.). 0.10 Série : Superminds (rediff.). 1.00 Série : Au cœur du temps (rediff.). 1.50 Variétés : Childéric (rediff.).**

M 6

13.15 Magazine : Ciné 6 première (rediff.). 13.45 Hit, hit, hit, hourra ! 13.55 Fréquenstar. Eric Morena. **14.45 Série : Le Saint (rediff.). 15.35 Série : L'homme invisible (rediff.). 16.25 Magazine : Danarama.** Invitées : Julie Jezequel et Mathilda May. **17.10 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.** 26e épisode (rediff.). **18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie. 19.00 Série : L'île fantastique. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Le frelon vert.** La machine à rêves (1re partie). **20.30 Théâtre : la Pèlerine écossaise.** Pièce de Sacha Guitry, avec Jean Piat, Geneviève Casil, Robert Manuel. **22.10 Série : Clair de lune.** Le rêve était presque parfait. **23.00 Magazine : Charmes.** Sommaire : La bourgeoisie ; Contes érotiques du chemin de fer ; Les petits métiers ; Petits matins ; Voix off ; Sexy 8 ; Le loup-garou et la motocyclette. **23.30 Six minutes d'informations. 23.40 Série : Devlin connection (rediff.). 0.30 Magazine : Danarama (rediff.). 1.15 Carrefour des musiques.** Level 42 au Zénith. **2.15 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. James Lord, écrivain et amateur d'art. **20.45 Dramatique : Le petit Labiche illustré.** L'auteur en trois actes : Le club champenois ; 29 degrés à l'ombre ; La cigale chez les fourmis. **22.35 Musique : Opus.** Alain Corneau et la musique noire. **0.05 Clair de nuit.** Festival Cheval passion, à Avignon ; La durée du oui.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Opéra (donné le 27 octobre 1987 à Bruxelles) : Jenufa, de Janacek, par le Chœur et l'Orchestre du Théâtre royal de la Monnaie, dir. Sylvain Cambreling ; chef de chœur : Günter Wagner ; sol. : Linda Plech, Kurt Schreibmayer, Georg Paucker, Sona Cervena, William Cochran, Anja Silva. **23.05 Transcriptions et paraphrases. 0.00 Musique de chambre.**

Dimanche 28 février

TF 1

7.00 Bonjour la France, bonjour l'Europe. Journal présenté par Jean Offrédo. **8.05 Jeux olympiques de Calgary. 8.20 Nicolas le jardinier. 8.30 De la cave au grenier. 8.45 Tiercé show, quarté plus. 9.00 Météo. 9.02 Dorothée dimanche.** Dessins animés : Candy, Wallygator ; Sketches : Pas de pitié pour les croissants. **10.00. Série : Tarzan.** L'attaque du tigre. **10.50 Dorothée dimanche (suite). 11.00 Les animaux du monde.** Emission de Marlyse de La Grange et Antoine Reille. Mao, un puma de cinq mois. **11.30 Magazine : Auto-moto. 12.00 Jeux olympiques de Calgary. 12.05 Magazine : Téléfoot. 12.55 Météo. 13.00 Journal. 13.20 Série : Starsky et Hutch.** Superstitieux, moi ? **14.20 Jeu : Le juste prix.** Présenté par Max Meynier et Harold Kay. **15.15 Tiercé à Vincennes. 15.30 Variétés : A la folie.** Emission de Patrick Poivre d'Arvor. Avec Marie Rivière et Jacques Higelin, Hubert Reeves (astronome), Michel Bras (cuisinier), David Stein (faussaire), Annabelle, Ivry Gitlis, Carmel, Jean Lapointe, Raymond Devos, Joan Baez, Sabrina, Buzy, Michel Fugain. **17.30 Série : Pour l'amour du risque. 18.30 Série : La calanque.** De Jean Canolle. **19.00 Magazine : 7 sur 7.** Emission d'Anne Sinclair. Invité : Edouard Balladur. **19.50 Loto sportif. 20.00 Journal. 20.30 Météo et Tapis vert. 20.40 Cinéma : le Secret ■■** Film français de Robert Enrico (1974). Avec Marlène Jobert, Philippe Noiret, Jean-Louis Trintignant, Jean-François Adam. *D'après un roman de Francis Ryck, un drame dont l'ambiguïté et le mystère amènent une tension constante mettant en question, sans que l'énigme soit résolue, les forces occultes du monde moderne.* **22.25 Journal. 22.35 Sport dimanche soir** Jeux olympiques de Calgary.

A 2

9.00 Connaître l'islam. 9.15 Emissions israélites. A Bible ouverte ; Le Cantique des cantiques. **9.30 Foi et traditions des chrétiens orientaux. 10.00 Présence protestante.** Culte en direct de l'Eglise réformée de Douai. **10.30 Le jour du Seigneur. 12.05 Dimanche Martin.** Comme sur un plateau. Emission présentée par Jacques Martin et Claude Sarraute. **13.00 Journal. 13.20 Le monde est à vous.** De Jacques Martin. Avec Pierre Bachelet, Florent Pagny, Les Communards, Gold, Erikarol, Chantal Goya, Les Avions, Dominoe, Nancy Holloway, Mady Mesplé et l'Ensemble instrumental de France. **15.00 Série : Mac Gyver.** Atterrissage périlleux. **15.50 L'école des fans.** Invité : Frédéric François. **16.35 Thé tango.** Avec l'orchestre de Robert Quibel, Gérard Meissonnier et Rosita. **17.15 Feuilleton : Le chevalier de Pardaillan.** De Josée Dayan, d'après le roman de Michel Zévaco. Avec Dominique Blanchar, Manuel Bonnet, Patrick Bouchitey (9e épisode). **18.10 Stade 2.** Athlétisme : Coupe de la CEE à Vittel, championnat des E.-U. en salle ; Basket : Limoges-Racing ; Rugby : championnat de France ; Football : championnat de France (Saint-Etienne-Marseille, Bordeaux-PSG) ; Tennis : Grand Prix de Metz ; Jeux olympiques de Calgary. **19.30 Série : Maguy. 20.00 Journal. 20.30 Série : Maigret.** Maigret et le clochard, de Louis Grospierre, d'après Georges Simenon. Avec Jean Richard, Catherine Sauvage et Daniel Gélin. **22.10 Magazine : Cinémas, cinéma.** D'Anne Andreu, Claude Ventura et Michel Boujut. Au sommaire : Jour de fête en couleurs ; Martin Ritt ; Juliette Binoche. **23.10 Magazine : Apos.** De Bernard Pivot. **23.30 Informations : 24 heures sur la 2. 0.00 Jeux olympiques de Calgary.**

FR 3

7.00 Magazine : Sports 3 (rediff.). Jeux olympiques de Calgary. **8.02 Cadichon ou les mémoires d'un âne. 8.15 Croc-note show. 8.20 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 8.45 Les comptines du Vieux Continent. 8.50 Raconte-moi la Bible. 9.00 Magazine : Ensemble.** Emission de l'ADRI. Spécial Maroc. **10.30 Latitudes.** Emission de RFO. **11.30 Magazine : RFO hebdo. 12.00 Musicales** (rediff.). **12.57 Flash d'informations. 13.00 D'un soleil à l'autre.** Magazine agricole de Jean-Claude Widemann. **13.30 Forum RMC-FR3.** Invité : Georges Marchais. **14.30 Expression directe.** UPA ; PC. **14.50 Magazine : Sports loisirs.** Jeux olympiques de Calgary : patinage artistique ; à 16.00, tennis : 10e Open de Lorraine. **17.00 Flash d'informations.** ▶ **17.03 Magazine : Montagne.** De pierre Ostian et Jean-Pierre Locatelli. **17.30 Série : Souris noire.** Les doigts rouges, de Michel Favart, avec Vanessa Guedj. **17.45 Dessins animés.** Il était une fois la vie : Les chaînes de la vie ; Les petits malins ; Signé Cat's eyes. **19.00 Série : Mission casse-cou.** Pitié pour Harriet. **19.55 Flash d'informations. 20.00 Série : Benny Hill. 20.30 Jeux : Le sphinx.** De Maurice Cazeneuve et Jean-Jacques Pasquier, présenté par Yves Rénier. **21.55 Journal. 22.15 Sports.** Jeux Olympiques de Calgary (résumé). **22.30 Cinéma : Baccara** ■ Film français de Yves Mirande (1935). Avec Jules Berry, Lucien Baroux, Marcel André. *La maîtresse d'un financier parisien, sur le point d'être arrêté pour fraude, risque une expulsion car elle est étrangère. Des allusions à l'affaire Stavisky, l'ironie, la misanthropie d'un brillant auteur de Boulevard qui s'intéresse au cinéma. Le numéro de Jules Berry est un régal.* **0.05 Musiques, musique.** Barney Wilen et le Jimmy Gourley Quartet. **0.15 Jeux olympiques de Calgary.**

CANAL PLUS

7.00 Dessins animés : Ça cartoon. 7.50 Dessin animé : Victor. 8.05 Cabou cadin. Rahan ; Rambo ; Le cheval de feu. **9.15 Cinéma : Un homme et une femme, vingt ans déjà** ■ Film français de Claude Lelouch (1986). Avec Anouk Aimée, Jean-Louis Trintignant, Richard Berry, Evelyne Bouix. **11.00 Cinéma : le Miraculé ■■** Film français de Jean-Pierre Mocky (1987). Avec Michel Serrault, Jean Poiret, Jeanne Moreau, Sylvie Joly. **12.30 Série : SOS fantômes. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Série : Max Headroom. 13.30 Sportquizz.** Présenté par Marc Toesca. **14.00 Basket professionnel américain. 15.30 Téléfilm : Soirées galantes.** De Lou Antonio, avec Candice Bergen, Chris Sarandon. *La double vie de Sidney Barrows, une « Mme Claude » américaine.* **17.10 Spectacle : Le monde magique de David Copperfield** A l'assaut de la muraille de Chine. **18.00 Cinéma : le Lagon bleu** ■ Film américain de Randal Kleiser (1980). Avec Brook Shields, Christophe Atkins, Léo MacKern, William Daniels. **19.40 Flash d'informations. 19.45 Dessins animés : Ça cartoon. 20.30 Cinéma : les Aventuriers de l'Arche perdue ■■** Film américain de Steven Spielberg (1981). Avec Harrison Ford, Karen Allen, Wolk Khaler, Paul Freeman, Ronald Lacey. *En 1936, un professeur d'archéologie américain se met au service de son pays pour empêcher les nazis de s'emparer de « L'arche d'alliance » des Hébreux contenant les morceaux des tables de la Loi. L'arche se trouve dans une cité enfouie, du côté du Caire. Sensationnal film d'aventures exotiques. Presque toutes les situations dramatiques sont relevées par des détails humoristiques.* **22.20 Flash d'informations. 22.25 Cinéma : Frances** ■ Film américain de Graeme Clifford (1983). Avec Jessica Lange, Sam Shepard, Kim Stanley, Bart Burns (v.o.). **0.40 Cinéma : Vendredi 13, chapitre final** □ Film américain de Joseph Zito (1984). Avec Crispin Glover, Kimberly Beck, Barbara Howard. **2.10 Série : Stalag 13.**

LA 5

7.10 Dessin animé : Robotech. 7.35 Dessins animés : Cathy la petite fermière. Les voisins de chambre ; Ça va, ça vient ; La vie est un combat. **8.50 Dessins animés : Vanessa (rediff.). 10.00 Top Nuggets. 10.30 Série : Wonder Woman (rediff.). 11.20 Série : Au cœur du temps (rediff.). 12.10 Série : Superminds (rediff.). 13.00 Journal. 13.25 Série : K 2000.** Meurtres sur mesure. **14.15 Magazine : Télé-matches dimanche.** De Pierre Cangioni. Les événements sportifs du week-end ; La télévision sportive à travers le monde ; Rétrospective de la semaine. **16.05 Série : Baretta.** Pierres qui roulent. **17.00 Série : Matlock.** Cassie. **17.55 Téléfilm : Le coup.** De Don McDougall, avec Christopher George, Elizabeth Ashley, Howard Duff. *Les malheurs d'un convoyeur de fonds.* **19.10 Mondo Dingo.** Emission de Stéphane Collaro. **20.00 Journal. 20.30 Cinéma : la Gueule de l'autre ■■** Film français de Pierre Tchernia (1979). Avec Michel Serrault, Jean Poiret, Andréa Parisy, Bernadette Lafont. *Savoureuse comédie de caractère sur une idée à la Sacha Guitry. La complicité de Poiret et de Serrault ajoute au plaisir du style satirique.* **22.30 Cinéma : les Monstres ■■** Film italien de Dino Risi (1963). Avec Ugo Tognazzi, Vittorio Gassman, Michèle Mercier. *Une vingtaine de sketches, d'inégale durée (les plus courts sont les meilleurs), caricatures férocement humoristiques des « monstres » de la société italienne, pauvres et riches fourrés dans le même sac de la dérision, de l'esprit « bête et méchant », selon la conception qu'avait Dino Risi de la comédie italienne. Ugo Tognazzi et Vittorio Gassman se partagent les rôles principaux, à transformation.* **0.15 Magazine : Reporters (rediff.). 0.45 Téléfilm : Le coup (rediff.). 2.05 Aria de rêve.** Concert de musique classique.

M 6

9.00 Jeu : Clip dédicace. 10.20 Hit, hit, hit, hourra ! 10.30 Revenez quand vous voulez. Émission de Philippe Meyer. Invité : Alain Chevalier. **11.40 Magazine : Multiplex.** de Henri Marque. **12.25 Infoconsommation. 12.30 Journal. 12.40 Météo. 12.45 Magazine : Le glaive et la balance.** De Charles Villeneuve. Le Japonais cannibale. **13.15 Magazine : Jazz 6.** De Philippe Adler. **13.45 Hit, hit, hit, hourra ! 13.55 Jeu : Fan de... 15.00 Série : Clair de lune (rediff.). 15.50 Série : Devlin connection (rediff.). 16.40 Série : Espion modèle (rediff.). 17.30 Magazine : Turbo (rediff.). 18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie. 19.00 Série : L'île fantastique.** Le séducteur. **19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Edition spéciale Rambo.** « Cinq ans après, que reste-t-il du phénomène Rambo ? », avec Philippe Labro et général Marghen. **20.30 Cinéma : Rambo** ■ Film américain de Ted Kotcheff (1982). Avec Sylvester Stallone, Richard Crenna, Brian Dennehy. *Un ancien parachutiste, héros de la guerre du Vietnam, devient un hors-la-loi après avoir subi un traitement humiliant de la part de la police d'une petite ville. Le problème de la non-réinsertion des anciens combattants est évoqué à travers un suspense haletant. Sylvester Stallone joue d'une façon relativement sobre.* **22.10 Série : Drôles de dames.** Kelly entend des voix. **23.00 Six minutes d'informations. 23.10 Magazine : Le glaive et la balance (rediff.). 23.35 Magazine : M 6 aime le cinéma (rediff.). 0.00 Revenez quand vous voulez (rediff.). 1.15 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Le principe écriture : Armand Gatti (2e partie). **22.35 Musique : Le concert.** Les feuillets d'Orphée. Symphonie no 9 en ré mineur, de Beethoven, transcrite pour deux pianos, par Alain Planes et Georges Pludermacher. **0.05 Clair de lune.**

FRANCE-MUSIQUE

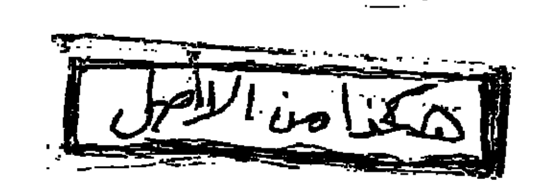
20.30 Concert (donné le 20 février salle Pleyel) : œuvres de Schumann, Liszt, R. Strauss, par Graham Jonnson, piano. **23.05 Climats.** Musiques traditionnelles : musique arménienne, avec l'Ensemble Kotchnak. **1.00 Ocora.**

Audience TV du 25 février 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne — 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	46.9	Santa-Barbara 17.6	Actual. région. 5.3	Actual. région. 8.2	Nulle part 4.7	Porte magique 8.8	Ile fantastique 1.2
19 h 45	53.5	Roue fortune 21.8	Maguy 7.6	Actual. région. 6.9	Nulle part 8.8	Boul. Bouvard 7.1	Ile fantastique 1.8
20 h 16	64.7	Journal 22.4	Journal 17.1	La classe 10.6	Nulle part 7.6	Journal 5.3	Têtes brulées 1.8
20 h 55	67.1	Monde en face 17.1	Guerre polices 23.5	Mouche noire 12.4	1 hom. 1 fem. 0.6	Les otages 11.8	Devlin connect. 2.9
22 h 08	65.3	Monde en face 17.6	Guerre polices 24.7	Mouche noire 10.0	1 hom. 1 fem. 1.2	Les otages 11.2	M 6 aime 1.8
22 h 44	36.5	Rick Hunter 12.4	Résistances 7.6	Journal 7.6	Drôle de flic 0.6	Cap. Furillo 6.9	Les hommes 2.4

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.



LE MINITEL A DROIT DE CITÉ

BESANÇON A L'ECRAN



Robert Schwint Maire de Besançon

36.15 - BISONTEL

Intégré dans la stratégie globale de communication de la ville de Besançon, le projet télématique "BISONTEL" associe différents partenaires autour de projets ambitieux et ça marche!

Ça marche parce que BISONTEL c'est d'abord l'addition d'énergies professionnelles complémentaires, telles deux sociétés de conseil et prestations informatiques: SGIP et SEAGULL.

Ça marche parce que l'outil "BISONTEL" est proposé à l'imagination des forces vives locales et nationales pour développer des produits nouveaux aussi diversifiés qu'un service de disponibilité hôtelière, d'informations sur les bébés avec 36-15 PÉDIATEL, ou encore d'apprentissage de l'anglais réalisé par le Centre de Linguistique Appliquée de Besançon.

Ça marche parce que la Direction Régionale des Télécommunications joue le jeu.

Et puis le vidéotexte à Besançon c'est aussi grâce à la Compagnie des Transports Urbains et le groupe VIA-Générale de Transport et d'Industrie, des écrans dans tous les bus de la ville au service de la communication locale avec Canal Bus.



sgip CTB Ma ville, mon bus. VIA







ASSOCIATION DES MAIRES DE GRANDES VILLES DE FRANCE - TÉL.: (1) 45.48.14.16.

JOURNÉES D'ÉTUDE SUR LA TÉLÉMATIQUE MUNICIPALE - BESANÇON 2/3 MARS 1988

Informations « services »

PHILATÉLIE

La « Liberté » fait de la promotion

La poste met en vente générale, le lundi 7 mars, un timbre à 2,20 F, au type courant « Liberté », accompagné d'un logotype publicitaire annonçant la prochaine exposition philatélique mondiale, Philexfrance 89.

La vente anticipée de ce timbre se déroulera les 4, 5 et 6 mars à Metz (Moselle), à la Foire de Metz, à l'occasion du neuvième Salon philatélique, baptisé Lorraine 88, organisé par la Chambre syndicale française des négociants et experts en philatélie (CNEP).

Au programme de ce salon, une exposition, la présence d'une cinquantaine de négociants et la vente d'un bloc commémoratif, sans valeur d'affranchissement, tiré à 70 000 exemplaires, dessiné par Eugène Lacaque.

Rappelons que Philexfrance 89 se déroulera à Paris, du 7 au 17 juillet 1989, au Parc des expositions à la porte de Versailles sur 50 000 mètres carrés et fera la part belle à la commémoration de la Révolution. Ce nouveau timbre fait partie d'un vaste programme de promotion philatélique. Ainsi, la première partie des émissions prévues pour 1989 parue au *Journal officiel* du 13 février annonce un carnet consacré aux héros de la Révolution et un bloc pour la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Le timbre, au format horizontal 36 × 23 mm, est dessiné et gravé par Pierre Gandon et Michel Durand-Megret. Il est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.



★ Vente anticipée à Metz, Les 4, 5 et 6 mars, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire ouvert dans le hall nº 4 au Parc des expositions à la Foire de Metz ; le 4, de 8 heures à 19 heures, et le 5, de 8 heures à 12 heures, au bureau de poste de Metz RP.

★ Vente anticipée à Paris les 4 et 5 mars, de 9 heures à 18 heures, au Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard, Paris 15e, le 4, de 8 heures à 19 heures, et le 5, de 8 heures à 12 heures, à Paris RP, Paris 1er, et au bureau de Paris-Ségur, 5, avenue de Saxe, Paris 7e.

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes* 24, rue Chauchat, 75009 Paris Tél. : (1) 42-47-99-08.

En filigrane

● **Dédicaces de Pierre Béquet.** — Le samedi 27 février, une oblitération temporaire illustrée sera mise en service au Musée de la poste de Paris (34, boulevard de Vaugirard, Paris 15e). Cette oblitération ponctue l'exposition qui se tient au musée en hommage à Bougainville et à Dumont d'Urville. Pierre Béquet, le graveur des timbres « Marins et explorateurs » (*le Monde* du 13 février) sera sur place à partir de 14 heures et dédicacera ses œuvres.

● **Expositions.** — L'Institut universitaire de technologie de Saint-Denis (93) fête son vingtième anniversaire, le jeudi 3 mars, avec un bureau de poste temporaire (renseignements : Marc Claux, 9, rue de Normandie, 95460 Ezanville).

L'Amicale philatélique ittevilloise organise, les 5 et 6 mars, à la salle polyvalente Marcel-Cerdan à Itteville (Essonne) sa treizième exposition multicollections (renseignements : API, 20 *bis*, rue de la Croix-Boissée, 91760 Itteville).

● **La France à l'étranger.** — Le Congo a mis en vente une série de timbres consacrée à Pierre de Coubertin. L'une des valeurs reproduit le timbre français émis en 1924 à l'occasion des Jeux olympiques de Paris.

L'île Maurice rend hommage, dans une série intitulée « Art et architecture », à *Paul et Virginie* de Bernardin de Saint-Pierre, qui séjourna à l'île de France de 1768 à 1770. Le Cambodge a émis sept timbres et un bloc-feuillet sur les hélicoptères modernes... dont le Puma.

● **Philatélie à la télévision.** — L'émission de télévision de Jean Offredo sur TF1 « Bonjour la France-Bonjour l'Europe » accueille une rubrique philatélique tous les dimanches vers 7 h 40, présentée par Pierre Jullien de la rédaction du *Monde des philatélistes*. Au programme de dimanche : le carnet « Marins et explorateurs ».

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 27 février

Drouot, 14 heures : papiers peints, tableaux, vins, fourrures.

ILE-DE-FRANCE

Dimanche 28 février

Versailles, Palais des congrès, 10 h 30 : tableaux anciens ; 11 heures : photos ; 14 heures : art contemporain, objets d'art, mobilier dix-huitième ; **Fontainebleau**, 14 heures : tableaux modernes, mobilier, objets d'art ; **Provins**, 14 heures : archéologie ; **Rambouillet**, 14 h 30 : tableaux, mobilier, objets d'art ; **L'Isle-Adam**, 14 h 30 : atelier d'artiste ; **La Varenne-Saint-Hilaire**, 14 h 30 : atelier d'artiste.

PLUS LOIN

Samedi 27 février

Bordeaux (Saint-Christoly), 15 heures : affiches de cinéma ; **Bergerac**, 14 heures : livres, mobilier ; **Coulommiers**, 14 heures : timbres ; **Nîmes**, 10 heures et 14 heures : livres.

Dimanche 28 février

Sens, 14 h 30 : poupées, jouets ; **Troyes**, 14 heures : tableaux, mobilier, objets d'art ; **Calais**, 14 h 30 : tableaux modernes ; **Granville**, 14 h 30 : objets d'art, mobilier, tableaux ; **Alençon**, 14 h 30 : arts d'Asie ; **Bourg-en-Bresse**, 14 h 30 : tableaux dix-neuvième ; **Aubagne**, 14 h 30 : tableaux, objets d'art, mobilier ; **Limoges**, 14 heures : livres, mobilier, objets d'art ; **Rouen**, 14 heures : art populaire, mobilier, objets d'art ; **Nancy**, 14 heures : tableaux, objets d'art, mobilier ; **Parthenay**, 14 h 30 : objets d'art et d'ameublement.

FOIRES ET SALONS

Antony, Duxy (71), Lille, Salon du livre ancien, **Rosny II**, samedi seulement.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 24 février 1988 :

DES DÉCRETS

● Nº 88-174 du 18 février 1988 relatif à la fermeture de l'Ecole d'architecture de Paris-Nanterre.

● Nº 88-175 du 23 février 1988 portant organisation de l'Ecole centrale de Lyon.

● Nº 88-176 du 23 février relatif aux aides à l'installation des jeunes agriculteurs.

● Nº 88-179 du 23 février 1988 modifiant le décret nº 65-577 du 15 juillet 1965 modifié relatif aux prêts à moyen terme du Crédit agricole mutuel.

UN ARRÊTÉ

● Du 29 janvier 1988 fixant le montant de la contribution de l'Etat aux dépenses de fonctionnement des classes des établissements d'enseignement privés placés sous contrat d'association.

UNE CIRCULAIRE

● Du 26 janvier relative aux modalités d'application du décret nº 87-900 du 9 novembre 1987 relatif aux prêts de consolidation consentis aux rapatriés en application de l'article 10 de la loi nº 87-549 du 16 juillet 1987 relative au règlement de l'indemnisation des rapatriés.

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 25 février 1988 :

UN DÉCRET

● Du 19 février 1988 portant reconnaissance par l'Etat de l'Institut des hautes études économiques et commerciales de Bordeaux.

UN ARRÊTÉ

● Du 18 février 1988 relatif à la composition et à l'appel de la fraction du contingent 1988/04.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 26 février à 0 h TU et le dimanche 28 février à 24 h TU.

Les hautes pressions (1045 hPa) centrées sur l'océan atlantique dirigeront sur la France un courant froid et humide de secteur nord. Un temps froid et très nuageux prédominera ainsi sur une grande partie du pays.

Samedi 27 février : beaucoup de nuages, quelques chutes de neige. Un temps gris prédominera du Nord au Centre, aux Pyrénées, au Massif Central, à Rhône-Alpes et au Nord-Est. Les nuages, abondants s'accompagneront de petites chutes de neige. Seuls l'Alsace, la Lorraine, la Champagne et le Centre verront se développer des éclaircies dans l'après-midi.

Sur la Bretagne, la Normandie et les Pays de Loire, nuages et éclaircies se partageront le ciel, mais le vent de nord-est soufflera assez fort. Quelques averses matinales se produiront près des côtes.

Du Languedoc-Roussillon aux Alpes du Sud, à la Côte d'Azur et à la Corse, le soleil du matin se voilera dans l'après-midi avec l'arrivée de passages nuageux. Mistral et tramontane resteront forts.

Le vent de nord-est sera assez soutenu sur la plupart des régions.

Les températures minimales seront généralement comprises entre 0 et – 5 degrés, parfois inférieures dans le Massif Central. Les températures maximales se situeront entre 0 et 2 degrés du Nord-Est au Massif Central et à Rhône-Alpes, entre 1 et 5 degrés du Nord à l'Ile-de-France, au Nord-Ouest et à l'Aquitaine, entre 6 et 12 degrés près de la Méditerranée.

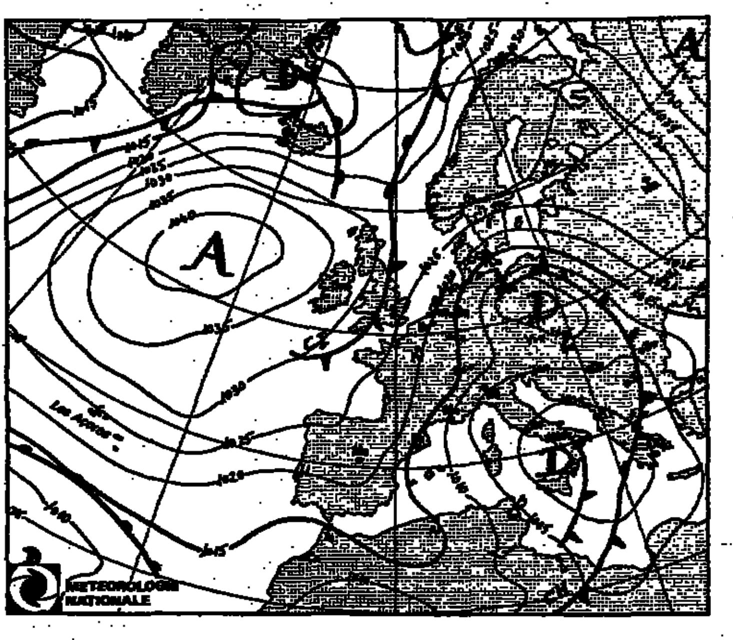
Dimanche 28 février : froid et grisaille en perspective. Un temps gris et froid règnera dimanche sur la quasi-totalité de la France. De petites chutes de neige pourront encore se produire par endroits des Pyrénées au Massif Central, aux Alpes et au Jura, ainsi que dans le Nord-Pas-de-Calais et en Corse.

Les régions méditerranéennes connaîtront elles aussi un temps de plus en plus nuageux après avoir bénéficié de quelques éclaircies matinales.

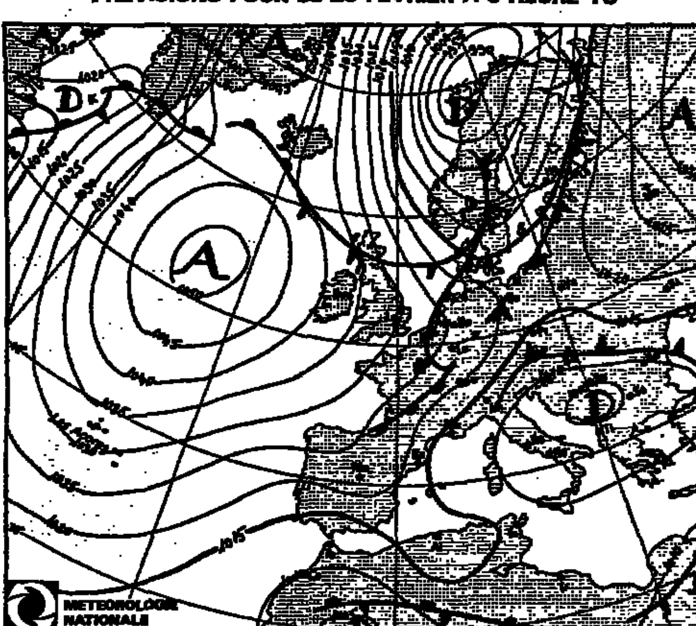
Un vent modéré de secteur nord soufflera en toutes régions.

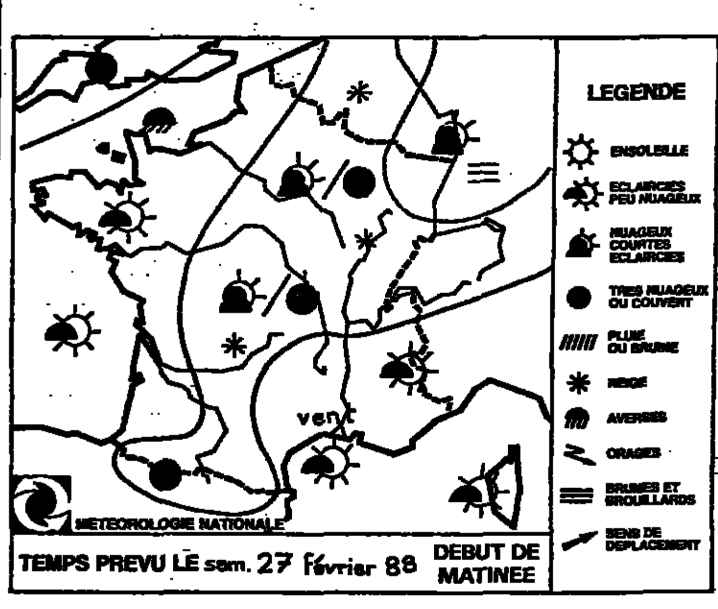
Côté températures, pas de grand changement. Les gelées nocturnes persisteront. En cours de journée, les températures atteindront un maximum de 0 à 3 degrés dans l'intérieur, 4 à 5 degrés près de la Manche et de l'Atlantique, 8 à 10 degrés près de la Méditerranée.

SITUATION LE 26 FÉVRIER 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 28 FÉVRIER A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 25-2-1988 à 6 heures TU et le 26-2-1988 à 6 heures TU — le 26-2-1988

FRANCE			
AJACCIO	12	–1	D
BIARRITZ	7	0	?
BORDEAUX	8	–1	D
BOURGES	4	–2	•
BREST	7	1	C
CAEN	5	1	A
CHERBOURG	5	1	N
CLERMONT-FERR.	1	–2	A
DIJON	2	–3	•
GRENOBLE St-M-H	4	–1	N
LILLE	3	0	•
LIMOGES	2	–3	•
LYON	3	–1	C
MARSEILLE-MAR.	6	1	D
NANCY	1	–1	•
NANTES	8	–1	D
NICE	11	2	D
PARIS-MONTS.	4	0	N
PAU	6	–2	C
PERPIGNAN	5	2	N
RENNES	6	–3	D
ST-ÉTIENNE	0	–3	•
STRASBOURG	2	0	•
TOURS	5	–2	C
TOULOUSE	5	–2	C
POINTE-A-PITRE	27	21	N
ÉTRANGER			
ALGER	12	6	P
AMSTERDAM	3	0	•
ATHÈNES	15	11	P
BANGKOK	35	25	C
BARCELONE	13	–1	D
BELGRADE	5	1	P
BERLIN	1	–1	•
BRUXELLES	3	1	C
LE CAIRE	18	10	D
COPENHAGUE	3	–1	•
DAKAR	23	18	P
DELHI	25	11	N
DJERBA	20	9	N
GENÈVE	2	–2	C
HONGKONG	18	17	P
ISTANBUL	12	9	C
JÉRUSALEM	10	5	N
LISBONNE	14	7	D
LONDRES	5	–1	D
LOS ANGELES	26	10	C
LUXEMBOURG	0	–2	•
MADRID	9	1	D
MARRAKECH	20	14	A
MEXICO	24	8	B
MILAN	9	1	D
MONTRÉAL	–6	–8	D
MOSCOU	–2	–5	A
NAIROBI	29	16	D
NEW-YORK	6	–3	D
OSLO	–4	–8	N
PALMA-DE-MAL.	11	0	P
PÉKIN	5	0	D
RIO-DE-JANEIRO	29	23	D
ROME	6	2	D
SINGAPOUR	33	25	N
STOCKHOLM	–1	–5	C
SYDNEY	28	20	D
TOKYO	4	3	C
TUNIS	11	3	P
VARSOVIE	2	1	•
VENISE	10	1	D
VIENNE	1	–1	C*

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au mardi 23 février. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au 42-66-64-28 ou par minitel : 36-15 code CORUS.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige, en bas puis en haut des pistes.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

Les Arcs : 115-255 ; Bellecombe (Notre-Dame) : 90-180 ; Bonneval-sur-Arc : 105-200 ; Les Carroz-d'Araches : 75-170 ; Chamonix-Mont-Blanc : 65-350 ; La Chapelle-d'Abondance : 45-90 ; Chatel : 80-170 ; La Clusaz-Manigod : 85-220 ; Combloux : 75-200 ; Les Contamines-Montjoie : 50-220 ; Le Corbier : 90-170 ; Courchevel : 140-150 ; Crest-Voland : 110-180 ; Flaine : 105-245 ; Flumet : 110-160 ; Les Gets : 80-180 ; Le Grand-Bornand : 120-200 ; Les Houches : 40-140 ; Megève : 70-190 ; Les Menuires : 70-180 ; Méribel : 60-160 ; Morillon : 30-180 ; Morzine-Avoriaz : 60-230 ; La Norma : 50-100 ; La Plagne : 50-220 ; Pralognan-la-Vanoise : 90-130 ; Praz-de-Lys-Sommand : 130-160 ; Praz-sur-Arly : 75-190 ; La Rosière 1850 : 130-310 ; Saint-François Longchamp : 75-200 ; Saint-Gervais-Le Bettex : 95-195 ; Les Saisies : 170-220 ; Samoëns : 35-230 ; Thollon-les-Mémises : 10-105 ; Tignes : 190-230 ; La Toussuire : 110-140 ; Val-Cenis : 40-100 ; Valfréjus : 40-130 ; Val-d'Isère : 110-120 ; Valloire : 70-160 ; Valmorel : 125-185 ; Val-Thorens : 170-220.

ISÈRE

L'Alpe-d'Huez : 135-250 ; Alpe du Grand-Serre : 50-100 ; Auris-en-Oisans : 80-130 ; Autrans : 120-150 ; Chamrousse : 100-100 ; Lans-en-Vercors : 50-80 ; Le Collet-d'Allevard : 100-160 ; Les Deux-Alpes : 70-350 ; Les Sept-Laux : 70-140 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 75-135 ; Villard-de-Lans : 50-100.

ALPES DU SUD

Allos-le-Seignus : 50-120 ; Auron : 60-110 ; Beuil : 40-60 ; La Colmiane-Vald. : 30-80 ; La Foux-d'Allos : 75-95 ; Isola-2000 : 115-165 ; Montgenèvre : 80-120 ; Orcières-Merlette : 70-280 ; Les Orres : 60-130 ; Pra-Loup : 40-130 ; Puy-Saint-Vincent : 50-200 ; Risoul : 110-180 ; Le Sauze : 35-140 ; Serre-Chevalier : 55-200 ; Superdévoluy : 60-170 ; Valberg : 50-70 ; Vars : 50-110.

PYRÉNÉES

Les Agudes : 20-130 ; Ax-les-Thermes : 10-80 ; Barèges : 30-90 ; Cauterets-Lys : 150-220 ; Font-Romeu : 40-60 ; Gourette : 10-140 ; Luz-Ardiden : 55-160 ; La Mongie : 10-70 ; Pyrénées-2000 : 20-30 ; Saint-Lary-Soulan : 40-80 ; Superbagnères : 25-140.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 50-115 ; Super-Besse : 50-90 ; Super-Lioran : 80-160.

JURA

Métabief : 30-90 ; Les Rousses : 60-130.

VOSGES

Le Bonhomme : 15-90 ; La Bresse : 40-90 ; Gérardmer : 25-80 ; Saint-Maurice/Moselle : 30-80 ; Ventron : 30-60.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national du tourisme de chaque pays. Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-04-38 ; Andorre : 111, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. : 45-08-50-28 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris. Tél. : 47-42-45-45.

CAMPUS

« Bornes télématiques », dans neuf universités parisiennes

CRÉATION de services d'information sur minitel, mise en place de formation spécialisées : les universités s'ouvrent de plus en plus à la télématique (Campus du 12 février). Un pas supplémentaire vient d'être franchi avec l'inauguration, le 23 février, par M. Gérard Longuet, ministre des postes et des télécommunications, des premiers *« points minitel »*. Il est symptomatique que le public étudiant ait été choisi comme cible privilégiée de cette première ébauche d'un réseau télématique public.

Neuf universités parisiennes (Panthéon, Tolbiac, Villetaneuse, Nanterre, Orsay, Saint-Denis, Dauphine, Créteil, et la faculté de pharmacie de Chatenay-Malabry) sont, dès à présent, équipées de *« bornes télématiques »*. Installées en libre accès dans les lieux de passage, ces bornes offrent aux étudiants la possibilité de consulter automatiquement seize services télématiques grand public, notamment ceux de la MNEF, de l'Education nationale, de Nouvelles frontières, de Radio-France, de l'ANPE, de *l'Equipe*, sans oublier l'annuaire électronique et une fédération en cours de constitution, regroupant plusieurs services spécifiquement étudiants (Office du tourisme universitaire, mutuelle des grandes écoles, AIESEC pour les stages à l'étranger, association Intercom...). Ces consultations sont payées par les utilisateurs au tarif normal, grâce à un monnayeur installé sur la borne, comme dans les cabines téléphoniques. En dehors des périodes de consultation, un journal cyclique faisant la promotion des services accessibles défile en permanence ; chacun des services paie donc un abonnement pour être présent sur le réseau.

Pour le constructeur des *« points minitel »* (Electronique CDK) comme pour le gérant du réseau (Untel), cette première expérience sur neuf universités parisiennes devrait, à la rentrée prochaine, s'étendre à une dizaine de grandes villes universitaires de province et une dizaine de grandes écoles.

G. C.

Publicité et modernité

Le CNRS, « programme de recherche sur les sciences de la communication », organise un séminaire, ouvert aux étudiants chercheurs et professionnels de la communication, sur le thème « La publicité entre modernité et post modernité ». Prochaine séance mercredi 9 mars : « Relation publicité-réalité sociale ».

(CNRS, recherche sur les sciences de la communication, 27, rue Damesme, 75013 Paris. Tél. : 45-89-96-66.)

Formation à la gestion

Un diplôme supérieur de gestion vient d'être mis en place par l'université de Saint-Etienne. Il s'adresse à des ingénieurs, cadres et membres de professions libérales. Il est ouvert aux titulaires d'une formation bac + 4 et possédant une expérience professionnelle d'au moins cinq ans.

(Université de Saint-Etienne, service de la formation continue, 5, rue Téfilerie, 42100 Saint-Etienne. Tél. : 77-37-86-72.)

Promotion de l'art

L'association « Conférences de Sup de Co Reims » organise, mardi 22 mars, une réunion sur la promotion de l'art contemporain et sur le mécénat en général.

(Ecole supérieure de commerce de Reims, 59, rue Pierre-Taittinger, BP 302, 51061 Reims Cedex. Tél. : 26-08-16-69.)

JEUX

échecs

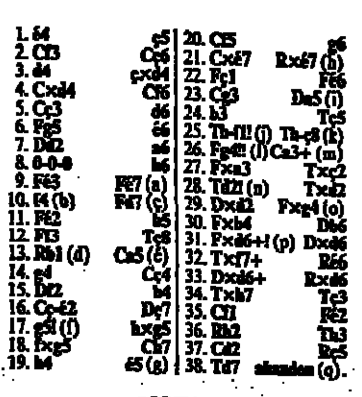
N° 1269

SACRIFICE DE DÉVIATION

(Tournoi international de Hastings, janvier 1988)

Blancs : SHORT
Noirs : BENJAMIN

Défense sicilienne.



1. é4	ç5		20. Cf5	g6
2. Cf3	Cç6		21. Cxé7	Rxé7 (h)
3. d4	çxd4		22. Fç1	Fé6
4. Cxd4	Cf6		23. Cg3	Da5 (i)
5. Cç3	d6		24. h3	Tç5
6. Fg5	é6		25. Th-f1! (j)	Th-ç8 (k)
7. Dd2	a6		26. Fg4!! (l)	Ca3+ (m)
8. 0-0-0	h6		27. Fxa3	Txç2
9. Fé3	Fé7 (a)		28. Td2! (n)	Txd2
10. f4 (b)	Fd7 (ç)		29. Dxd2	Fxg4 (o)
11. Fé2	b5		30. Fxb4	Db6
12. Ff3	Tç8		31. Fxd6+! (p)	Dxd6
13. Rb1 (d)	Ca5 (é)		32. Txf7+	Ré6
14. g4	Cç4		33. Dxd6+	Rxd6
15. Df2	b4		34. Txh7	Tç3
16. Cç-é2	Dç7		35. Cf1	Fé2
17. g5! (f)	hxg5		36. Rb2	Th3
18. fxg5	Ch7		37. Cd2	Rç5
19. h4	é5 (g)		38. Td7	abandon (q).

NOTES

a) 9..., Cg4 est à déconseiller : 10. Cxç6, bxç6 ; 11. Fç5, Fb7 (ou 11..., Dg5 ; 12. Dxg5, hxg5 ; 13. Fé2, é5 ; h3 !) ; 12. h3, dxç5 ; 13. Dxd8+, Txd8 ; 14. Txd8+, Rxd8 ; 15. hxg4 avec avantage aux Blancs (Smyslov-Botwinnik, match de 1957).

b) Ou 10. f3 pour attaquer par g4 et h4, Cxd4 ; 11. Fxd4.

ç) L'échange 10..., Cxd4 qui intervient généralement est préférable à ce développement du F-D. Après 10..., Cxd4 ; 11. Fxd4, b5 ; 12. Fé2, b4 ; 13. Ca4, Cxé4 ; 14. Dé3, Cf6 ; 15. Ff3, d5 ; 16. Rb1, 0-0 ; 17. Cb6, Tb8 ; 18. g4, Fd6 ; 19. g5, hxg5 ; 20. fxg5, Cd7 ; 21. Cxç8, Txç8 ; 22. g6! les Blancs s'emparent de l'initiative et la conservent jusqu'à la fin : 22..., Dé7 ; 23. Fg4!, Tf-é7 ; 24. gxf7+, Dxf7 ; 25. Td-f1, Dg6 ; 26. Th-g1, Ff8 ; 27. Ff5!, éxf5 ; 28. Txg6, Txé3 ; 29. Fxé3, Cé5 ; 30. Txa6, g6 ; 31. Txé6, abandon. (Short-A. Rodriguez, Subotica, 1987).

d) On retrouve, après interversion de coups, la partie Oll-Chasin (URSS, 1985) dans laquelle les Blancs poursuivirent par 13. g4 (au lieu de 13. Rb1). Après 13..., Cxd4 ; 14. Dxd4, Dç7 ; 15. g5, é5 ; 16. Dd3, hxg5 ; 17. fxg5, Cg4 ; 18. Cd5, Dç4 ; 19. Dxç4, Txç4 ; 20. h4, Fé6 ; 21. Fb6 la partie est équilibrée mais les Noirs commirent la faute 21..., Tç6? au lieu de 21..., Txh4! et perdirent au quarante-sixième coup.

é) Visiblement, les Noirs n'ont pas envie de roquer.

f) Les Noirs ont obtenu quelques perspectives d'attaque sur le grand roque, mais ce sont les Blancs, mieux développés, qui tirent les premiers.

g) Après 19..., Cxé3 ; 20. Dxé3, é5 ; le Cd4 doit quitter la défense du pion ç2 : 21. Cf5, Fxf5 ; 22. éxf5, Dxç2+ ; 23. Ra1, Dxf5 et les Noirs ont gagné deux pions mais connaissent de grandes difficultés : 24. Fd5 suivi de Th-f1.

h) Dans cette position, le R noir est probablement plus exposé que son collègue.

i) Menace 24..., Cxb2.

j) Naturellement, la prise du Cç4 est hors de question : si 25. bxç4?, Fxç4 ; 26. Fb2, Fxa2+ ; 27. Rç1, Th-ç8 ; 28. Td2, Fb3 ; 29. Fd1, Fxç2! suivi de b3.

k) Ou 25..., Ca3+ ; 26. Fxa3, Dxa3 ; 27. Fg4! comme dans la partie ; si 27..., Ta5 ; 28. ç4, bxç3 ; 29. Fxé6, fxé3 ; 30. Dxf7+ (les Blancs sont arrivés les premiers), Rd8 ; 31. Tf2, Tf8 ; 32. Dxé6, Txf2 ; 33. Txd6+, Dxd6 ; 34. Dxd6+, Ré8 ; 35. a4 et la Ta5 est perdue ! une folle variante du vainqueur.

l) Le sacrifice de déviation du F, thème majeur des Blancs qui visent le point vulnérable f7, exigeait un minutieux calcul.

m) Si 26..., Fxg4 ; 27. Dxf7+, Rd8 ; 28. Dxh7, Fd7 ; 29. bxç4!, Txç4 ; 30. Dg8+.

n) Une défense simple et efficace.

o) Ou 29..., Dxa3 ; 30. Fxé6, fxé6 ; 31. h5!, Tg8 ; 32. hxg6, Txg6 ; 33. Df2, Tg7 ; 33. g6! ou 33..., Cxg5 ; 34. Df8+, Rd7 ; 35. Tf7+!

p) Gagnant deux pions et la finale.

q) La fin de partie est sans espoir pour les Noirs : si 38..., Txh4 ; 39. Td5= et 40. Txé5.

Solution de l'étude n° 1268

A. KUZNETSOV
et B. SACHAROV, 1957

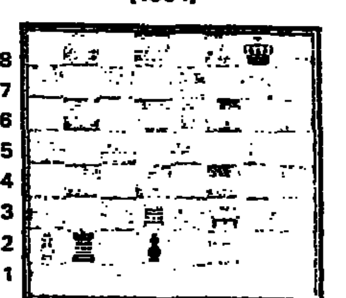
(Blancs : Rd1, Tç4, Pb6, ç2. Noirs : Rf3, Tb2, Cg3, Pa4, b4 et é5. Nulle.)

Les Blancs ne peuvent jouer ni 1. b7? à cause de 1..., Tb1+ ; 2. Rd2, Cf1+ ; 3. Rd3, Td1 mat, ni 1. Tf4?, éxf4 ; 2. b7, Tb1+ ; 3. Rd2, Cé4+ ; 4. Rd3, Cç5+.

1. Rç1!, a3! ; 2. b7, Ré3! (menaçant mat : si 3. b8=D, Cé2+ ; 4. Rd1, Tb1 mat) ; *3. Té4+!!, Cxé4* (si 3..., Rxé4 ; 4. b8=D, Cé2+ ; 5. Rd2, Cd4 ; 6. Db7+ avec échec perpétuel) ; *4. b8=D, Ta2! ; 5. Dxé5* (et non 5. Db6+?, Rf5! ni 5. Da7+?, Ré2! ; 6. Da6+, Ré1!), *Ta1+!* (si 5..., b3 ; 6. çxb3, Tg2 ; 7. Rb1) ; *6. Dxa1, Cç3!! ; 7. Dxa3!, bxa3. Pat.*

ÉTUDE N° 1269

V. KOROLKOV (1954)



BLANCS (4) : Rf3, Td3, Pa2 et é6.
NOIRS (3) : Rg8, Tb2, Pd2.
Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1267

L'IMPASSE MORTELLE

Dans cette donne jouée à Tel-Aviv au tournoi des Maccabiah Games, le champion américain Edwin Kantar est arrivé, grâce à une technique parfaite, à éviter une impasse qui aurait été mortelle. Essayez de jouer aussi bien que lui.

♠ R D 7 5 3
♡ 9 4
◊ V 4 3
♣ D 10 5

♠ 10 6 4
♡ A D 8 2
◊ A 10 9 8 2
♣ V

N / O E / S

♠ 8
♡ V 10 7 6 3
◊ 6
♣ R 9 7 6 4 3

♠ A V 9 2
♡ R 5
◊ R D 7 5
♣ A 8 2

An. : S. donn. E.-O. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Kantar	X...	Krauss	Y...
1 SA	passe	2 ♡	passe
2 ♠	passe	2 SA	passe
4 ♠	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le Valet de Trèfle pour la Dame et le Roi d'Est, le déclarant mit l'As, puis il tira le Valet de Pique (Est fournissant le 8 sec) et Roi Dame de Pique. Ensuite il joua le 3 de Carreau pour le 6 sec d'Est couvert par le Roi de Carreau. Ouest prit avec l'As et il rejoua le 10 de Carreau. *Comment Kantar, en Sud, a-t-il gagné QUATRE PIQUES contre toute défense ?*

Réponse :

Une fois que les Carreaux adverses n'étaient pas partagés 3-3 et que le quatrième Carreau de Sud ne pouvait s'affranchir (pour défausser un Cœur du mort), il semblait que la réussite du contrat dépendît de la place de l'As de Cœur puisqu'il y avait un Trèfle à perdre.

Kantar, cependant, comprit qu'un jeu d'élimination et un placement de main pourraient lui éviter l'impasse à Cœur, d'autant plus que Ouest ne pouvait avoir que le Valet de Trèfle sec ou second et qu'il suffisait de tirer le 10 de Trèfle pour que Ouest n'ait plus de Trèfle. Ensuite il joua Carreau et, grâce à son quatrième Carreau, *il donna la main à Ouest,* tandis qu'il défaussait le dernier Trèfle du mort.

Ouest, en main avec le 9 de Carreau, dut jouer *l'As de Cœur* en espérant que Sud n'aurait pas le Roi de Cœur, mais le Valet de Cœur. Sud fit ainsi le Roi de Cœur, la dixième levée.

A l'autre table, Sud, qui jouait le Sans Atout faible, dut ouvrir de 1 Carreau au lieu de 1 SA. Eisenberg, en Ouest, déclara 1 Cœur et les enchères s'arrêtèrent à 5 Cœurs contrés... juste faits, la défense n'ayant pu faire que ses deux As noirs. Un exemple rare où la manche a été réussie *dans les deux lignes.*

Recherche d'une communication

On a coutume de dire que le bridge est un jeu d'impasses, mais c'est aussi un jeu de communications, et il est inutile d'avoir de belles richesses dans une main si l'on n'est pas en mesure de les atteindre.

♠ – – – –
♡ A R D V 6
◊ A R 6 4
♣ A R 10 5

♠ 10 7 3
♡ 10 5 4 2
◊ V 9 8 2
♣ D 9

N / O E / S

♠ V 9 8 6 5 4
♡ 8 7
◊ D
♣ V 4 3 2

♠ A R D 2
♡ 9 3
◊ 10 7 5 3
♣ 8 7 6

Ouest ayant entamé le 2 de Carreau pour le Roi du mort et la Dame sèche d'Est, *comment Sontag, en Sud, a-t-il gagné* le PETIT CHELEM A SANS ATOUT contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Nord avait ouvert de « 1 Trèfle » conventionnel et forcing et, après quatre tours d'enchères artificielles, Weichsel et Sontag en Nord-Sud étaient arrivés à « 6 SA ».

Avec l'ouverture de « 2 Trèfles Albarran », on aurait eu :

Nord	*Sud*
2 ♣	2 ♠ (l'As)
3 ♡	3 ♠ (couleur)
4 ♣	4 SA (naturel)
6 SA	passe

L'enchère de « 4 SA » n'est évidemment pas un Blackwood, mais l'indication d'une distribution régulière. Par contre, si *Nord* au lieu de déclarer « 4 Trèfles » avait dit « 4 SA », cette enchère aurait été un Blackwood pour connaître *le nombre de rois...*

PHILIPPE BRUGNON.

dames

N° 322

STRANGULATION

Yamoussoukro, octobre 1986

Blancs : N'DIAYE (Mali)
Noirs : S. BA (Sénégal)
Ouverture : RAPHAËL
Début : CHEFNEUX

1. 32-28	18-23		26. 44-40	2-7
2. 33-29 (a)	23x32		27. 30-25	11-16
3. 37x28	16-21 (b)		28. 32-27 (l)	7-11
4. 31-26 (c)	19-24 (d)		29. 35-30	12-17
5. 39-33	11-16		30. 40-35	8-12
6. 41-37	12-18		31. 38-32	14-20!
7. 46-41	17-22 (e)		32. 25x14	9x20
8. 26x17 (f)	22x11		33. 30-25	20-24
9. 44-39	7-12		34. 29x20	15x24! (m)
10. 50-44	1-7		35. 43-38 (n)	3-8
11. 36-31	16-21		36. 34-30	17-22! (o)
12. 41-36	21-26		37. 39-34* (p)	5-10
13. 37-32	26x37		38. 34-29* (q)	23x34
14. 42x31	18-22		39. 30x39	19-23!
15. 28x17	11x22! (g)		40. 39-34 (r)	23-28!
16. 48-42	14-19! (h)		41. 32x23	21x43
17. 42-37	20-25		42. 33-29 (s)	24x33
18. 29x20	25x14 (i)		43. 34-30	18x29
19. 35-30	19-23		44. 30-24	29x20
20. 33-29	13-18		45. 25x5 (t)	43-49
21. 38-33	9-13		46. 37-32* (u)	49x21
22. 47-41	4-9		47. 35-30	33-39
23. 43-38	7-11! (j)		48. 5-10	39-43
24. 49-43 (k)	14-19		49. 30-24	43-49 (v)
25. 40-35	10-14		Abandon (w)	

NOTES

a) Ouvre le jeu en facilitant sans retard le développement de la grande diagonale. Le jeu fermé, sur cette ouverture et réplique classiques, s'amorce si 2. 38-32 (12-18) ; 3. 31-27 (7-12) ; 4. 43-38 (17-21) ; 5. 37-31 (23-29) [LEANDRO-JANSEN, championnat du monde 1986].

b) La variante d'Amsterdam, dans le début Chefneux, se jouait dans les années 40 et 50, sous de multiples formes voisines, dont 3. ...(20-25) ; 4. 39-33, b1 (12-18) ; 5. 41-37 (7-12) ; 6. 44-39 (1-7) ; 7. 46-41! (19-23!) ; 8. 28x19 (14x23) ; 9. 50-44 (17-22!) ; 10. 33-28 (22x24) ; 11. 34-30 (25x34) ; 12. 39x28 jeu égal, les Blancs subissant toutefois le très léger handicap de quatre temps d'avance, alors que dans ce type de jeu, il est plutôt recommandé de perdre des temps.

b1) Dans la partie docteur Goudt-Westerloo (Apeldoorn, juillet 1986), le début s'écarta de cette variante au quatrième temps : 4. 41-37 (17-21) ; 5. 39-34 (15-20) ; 6. 37-32 (19-24) ; 7. 44-39 (21-26) ; 8. 50-44 (26x37) ; 9. 32x41 (14-19) ; 10. 38-32 (10-14) ; 11. 41-37 (5-10) ; 12. 43-38 (16-21), etc.

c) Bien dans le style généreux des GMI d'Afrique noire, qui refusent la facilité, tel le prudent deux pour deux de repli : 4. 28-23 (19x28) ; 5. 29-24 (20x29) ; 6. 34x32.

d) L'engagement intellectuel total et quasi immédiat prend ici une nouvelle dimension sur cet enchaînement générateur de sérieux remous.

e) Ce mélange d'impétuosité et de sagesse.

f) Naturellement pour ne pas quitter le centre.

g) Accentue sensiblement la pression sur le flanc droit des Blancs.

h) Menace d'un coup de dame qui a valeur d'un bon exercice visuel pour les nouveaux amateurs : (24-30!) ; 34x23 (22-28) ; 33x22 (13-18) ; 22x13 (8x48!), dame. L'avantage pour les Noirs reste toutefois à démontrer.

i) Les Noirs, guidés par la sagesse, se regroupent magnifiquement.

j) La prévoyance, la logique : revenir à la case 22 en cas d'attaque par 32-28.

k) Structurellement, tout initié conviendra que les Blancs souffrent.

l) Le malaise structurel.

m) Cet art de maîtriser le terrain mérite une très lente dissection, qui se prolonge bien au-delà de la menace du coup de dame à 49 par (23-29) puis (13-19).

n) Le mal empire chez le maître malien, que l'on ne reconnaît pas dans ce mal en pis : il ne possède aucune formation de contre-attaque. Sa position, malgré la virtuosité que d'aucuns lui connaissent mal, appartient aux positions dites molles. Se trouve sur la bonne voie qui mal en pense.

o) Terrible sens du jeu dans cet enchaînement de strangulation.

p) Forcé.

q) Forcé.

r) 42. 31-26 perdait sur-le-champ.

s) La promotion d'un pion blanc en dame sera trop coûteuse.

t) Une dame bien légère en raison de l'importance de l'infériorité numérique.

u) Forcé pour parer 22-28. Mais l'infériorité numérique s'aggrave.

v) Seconde dame.

w) Une des très rares contre-performances du grand maître malien.

PROBLÈME

N. RISO (1963)

Les Blancs jouent et gagnent. Des finales de grand styliste, l'ancien maître problémiste marseillais N. Riso en a légué plusieurs dizaines, amoureusement conservées par les collectionneurs.

● *SOLUTION (inattendue et donc assez difficile) : 33-29!! (25-30*) [coup forcé] 29-24! (30x19) 32-27!! [des experts du problémisme ont consacré, à ce seul coup, plusieurs quarts d'heure] (19-24) 27-13! (24-29) 13-30!! [la griffe toujours] (26-31) 28-23 (29x18), 30-19, +, la dame faisant barrage sur la grande diagonale.*

JEAN CHAZE.

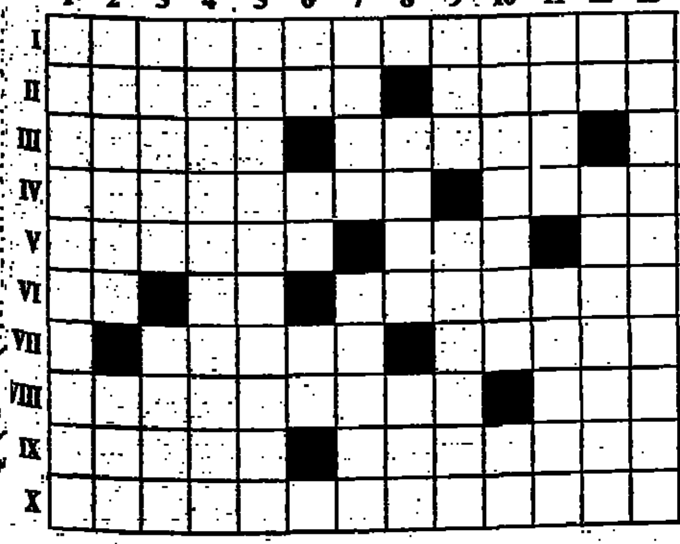
Nous retrouverons le style très personnalisé de N. Riso dans la prochaine chronique.

mots croisés

N° 497

Horizontalement

I. Expressions de fanatismes. – II. Utilise d'autres modes d'expression que les I. – Pour le pain. – III. Fis mal. Peut se faire bien ou mal. – IV. Débarrassés du trop-plein. Chaque mois. – V. On y a mis le prix, sans doute. Direction. Directions. – VI. Fait prendre plaisir... ou patience. Pronom. Ne fait pas un pli, sauf s'il est souhaité. – VII. Fournit le chanvre. Champs de manœuvres. – VIII. Et il n'a que deux cordes vocales ! Plante. – IX. C'est un sommet. Plantation. – X. Les I sont tout sauf ça.



Verticalement

1. Combien faut-il en attendre au printemps prochain ? – 2. On sait lorsqu'ils doivent éclater. Carnavalesque. – 3. Convient aux pays chauds. Si c'est le regard, il n'est jamais négligent. – 4. Les I le deviennent à leurs paroxysmes. – 5. Fendue. – 6. Préposition. Pronom. A cran. – 7. Après, il n'y a plus qu'à garder bon espoir. Un seul peut être un vrai régal pour certains. – 8. Apprit beaucoup à Démosthène. N'aura plus d'emploi. – 9. Raccourcit les distances. Un peu de vague. – 10. Mis en rogne. Un peu rude. – 11. Il peut être débordant. Empreinte. – 12. Symbole. En deux mots, tout sera produit sur le même type. – 13 Restent cantonnées, le plus souvent.

SOLUTION DU N° 496

Horizontalement

I. Vagabondages. – II. Inimitié. Ave. – III. Sage. Hésiter. – IV. Ironie. Usent. – V. Octet. Bel. Ti. – VI. Nh. Sécateurs. – VII. Nil. Mir. Usés. – VIII. Asie. Noirs. – IX. Italiens. Eln. – X. Renommées. Ur. – XI. Estimations.

Verticalement

1. Visionnaire. – 2. Anarchistes. – 3. Gigot. Liant. – 4. Amènes. Eloi. – 5. Bi. Item. Imm. – 6. Othe. Cinéma. – 7. Nie. Baronet. – 8. Désuet. Iseo. – 9. Isieur. Si. – 10. Gâté. Ussé. – 11. Eventré. Lue. – 12. Sertisseurs.

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés ®

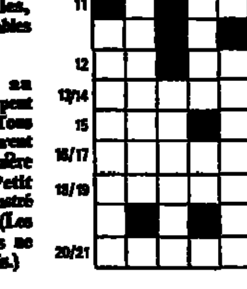
N° 498

Horizontalement

1. EFLORTTU. – 2. AABOSST. – 3. AABINSU. – 4. AEEGLPRU. – 5. ACERRSU (+4). – 6. DELOOPSU. – 7. AAEELSST (+1). – 8. CEGLOSU. – 9. AEEEIRSS. – 10. ACIILORT. – 11. CEEEHSSU. – 12. AEINOSV (+1). – 13. EGINOP (+1). – 14. AAACNSV. – 15. ADEEILP (+3). – 16. EENOSST. – 17. ACEIINST (+2). – 18. EEINTT (+4). – 19. AEEFLNSU (+1). – 20. EILMMOSS. – 21. AEESUX.

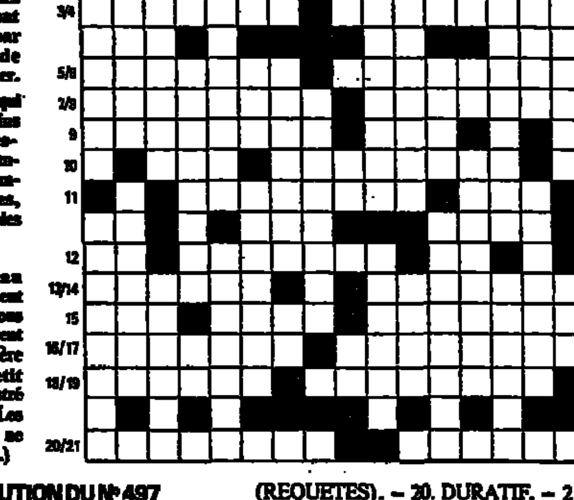
Verticalement

22. AACDFRU. – 23. DEEIPSST. – 24. ELLNUU. – 25. EEIOPTT. – 26. BEEEORS. – 27. EGMNTU. – 28. AEEISSST. – 29. AEIRSSTT (+7). – 30. ELNOOTV. – 31. ACENOSY. – 32. CEEHISS. – 33. EEEILNST. – 34. GHILOSSU. – 35. AALMNP. – 36. AEEILORT (+2). 37. AEILNOPS. – 38. AEINTTUU. – 39. AEILORSTY (+2). – 40. ACEIUX. – 41. AACDERS. – 42. EEENSSS.



Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille.

Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)



SOLUTION DU N° 497

1. ENVIABLE. – 2. TROLLEY. – 3. ISCHEMIE, arrêt de la circulation sanguine. – 4. URGENCE. – 5. MASTOIDE. – 6. SONIQUE. – 7. EQUIVAUT. – 8. RETRACTE (TRACERET RETERÇAT). – 9. HERSATES. – 10. DIABETE (DEBATTE). – 11. REFUGIAT (FATIGUER). – 12 UTRICULE. – 13. KRYPTON. – 14. AGENESIE, absence de vie. – 15. RENOUAI (NOUERAI ENROUAI OUARINE). – 16. DISTINCT. – 17. FUSTETS. – 18. VERGETES. – 19. EQUESTRE (REQUETES). – 20. DURATIF. – 21. ERMITAGE. – 22. VAGINITE. – 23. ARPETES (APRETES, etc.). – 24. ARNAQUA. – 25. DECRETEE. – 26. LIEMENT (ELIMENT). – 27. MELKITES, chrétien de Syrie. – 28 THETIQUE, relatif à une thèse. – 29. EMPRISE (EMPIRES, etc.). – 30. REFITES (FIERTES). – 31. OMBILICS. – 32. GANOIDE, poisson. – 33. LEVERAIT (VELERAIT RELATIVE RELEVAIT REVELAIT). – 34. OULEMAS (LOUAMES). – 35. YPERITES. – 36. TAPITES (PATITES PESTAIT).

MICHEL CHARLEMAGNE
et MICHEL DUGUET.

Sports

Les XVes Jeux olympiques d'hive

Du fond de l'Est

En ski de fond, les pays scandinaves subissent une véritable déroute face à l'Union soviétique. Jamais, dans l'histoire des Jeux olympiques, une équipe n'avait autant dominé cette discipline.

Avant la dernière épreuve (le 50 kilomètres hommes), prévue samedi 27 février, elle totalise déjà treize médailles (cinq d'or, cinq d'argent, trois de bronze). Le pays le plus éprouvé par ce raz de marée est la Suède. Lors des derniers championnats du monde, en 1987, à Oberstdorf (RFA), Thomas Wassberg et ses compatriotes avaient remporté huit médailles et, par voie de conséquence, le titre de meilleure nation.

C'est le 20 kilomètres dames, disputé jeudi 25 février, qui symbolise avec le plus d'éclat la suprématie de l'Union soviétique. Trois de ses représentantes occupent à elles seules le podium : Tamara Tikhonova a devancé Anfissa Reztsova et Raïssa Smetanina. Cette dernière, âgée de trente-six ans, obtient ainsi sa neuvième médaille olympique. Sa première participation remonte aux Jeux olympiques de 1976 à Innsbruck.

La forte déstabilisation des pays scandinaves se traduit tout particulièrement dans cette épreuve par la présence à la huitième place seulement de la meilleure de leurs représentantes. Il s'agit de la Norvégienne Marianne Dahlmo, précédée par la Suissesse Christina Gilli Bruegger, les Allemandes de l'Est Simone Opitz et Kerstin Moring et l'Italienne Manuela Di Centa. Les Scandinaves sont cernées de toutes parts...

La grande leçon des Jeux est que les Soviétiques sont désormais autant à l'aise dans les épreuves en technique classique que dans courses en technique libre. Cela n'était pas le auparavant. Ils manifestaient de réelles faible dans la deuxième spécialité, introduite offici ment pour la première fois aux Jeux olympic à Calgary. On ironisait ces deux derniers hi sur leurs difficultés à s'adapter à l'évolutio ski de fond. La réponse fournie aujourd'hui sans appel.

L.

SKI ALPIN : le slalom géant masculin

Tomba, sur les traces de Stenmark

Alberto Tomba, l'homme qui a accumulé les victoires depuis le début de la saison de la Coupe du monde, a remporté, le jeudi 25 février, le slalom géant disputé sur les pentes du mont Allan. La jeune vedette du ski italien a dominé tous ses adversaires lors de la première manche, distançant le médaillé d'argent, l'Autrichien Hubert Strolz, de plus de 1 seconde. Pirmin Zurbriggen, le champion du monde en titre, n'a pu que s'incliner devant la puissance du carabinier de Bologne. Le skieur suisse a dû se contenter de la médaille de bronze.

CALGARY
de notre envoyé spécial

Dans un mois, il fêtera ses trente-trois ans. Un âge respectable pour abandonner la compétition après une carrière marquée par quatre-vingt-cinq victoires en Coupe du monde. Mais Ingemar Stenmark n'est pas homme à déposer si vite ses skis au ratelier. Le slalomeur suédois, qui avoue éprouver toujours autant de plaisir à skier, ne voulait pas quitter le monde des courses sans éclat.

Les Jeux olympiques de Calgary pouvaient être le lieu de l'exploit, car l'enfant de Taernaby a une revanche à prendre avec cette compétition. Médaille d'or du slalom spécial et du géant à Lake-Placid en 1980, il n'avait pu défendre ses titres à Sarajevo quatre ans plus tard. Les problèmes liés à la licence B et aux contrats publicitaires l'avaient écarté des Jeux. Mais depuis, la Fédération internationale de ski a supprimé la licence B et a accepté le mécenat des équipes. Stenmark est redevenu un prétendant au titre comme les autres. Simplement un peu plus âgé que ces bizuths qui tentent de le détrôner depuis quelques années.

Lors du slalom géant de jeudi, le Suédois a tenté sa chance. Au cours de la première manche de l'épreuve, de son style coulé, il a viré avec élégance autour des piquets. Du beau travail, agréable à regarder, mais malheureusement peu efficace quant au chronomètre. En prenant un maximum de risques au cours de la seconde manche, il est sorti de la trace, évitant ainsi l'affront de voir son nom figurer en bas du deuxième feuillet des classements.

Une nouvelle fois, la vedette italienne vient se placer devant lui. Une sorte de remake de ce slalom géant comptant pour la Coupe du monde, disputé fin novembre 1987 à Sestrières (Italie). Alberto Tomba lui avait soufflé la victoire pour neuf incompressibles centièmes. Là, surtout, était apparu ce jeune prétentieux qui venait crier tout haut : *« Mon but est d'égaler les records de Stenmark. »*

« Alberto Ier » s'est rangé

Quelle indélicatesse se permettait l'enfant de Bologne en s'attaquant ainsi à un mythe vivant !

Mais ce jour-là, la roue avait bel et bien tourné. Le grand Suédois, toujours aussi réservé après quatorze ans de compétition, passait la main. L'homme de la relève effectuait une entrée fracassante.

Tomba est aussi éloigné de Stenmark qu'un *tifoso* en délire d'un policier suédois. Avec son physique puissant et athlétique, le jeune Italien aurait pu devenir champion de boxe ou troisième ligne d'une équipe de rugby. Mais c'est vers le ski que l'oriente son père, un skieur frustré, reconverti dans le commerce du tissu. *« Je dois remercier mon père,* explique Alberto, *c'est lui qui m'accompagnait à Cortina ou dans d'autres stations où nous pouvions chausser pour donner libre cours à notre passion. »*

L'enfant de la ville rivalise très vite, grâce à son agilité, avec les petits montagnards. L'été, il entretient sa souplesse en effectuant des slaloms en chaussures de football autour de piquets plantés sur une colline. L'hiver, il écoute les conseils de Alberto Marchi, un technicien de la glisse, qui a rapidement détecté les possibilités du jeune garçon.

A dix-huit ans, il remporte ses premières succès dans des épreuves FIS avant de collectionner en 1986, date de son entrée dans la Coupe du monde, des places de sixième ou de huitième en slalom géant.

Mais c'est l'année suivante que la « bombe » Tomba a véritablement explosé. Une troisième place aux championnats du monde de Crans-Montana hisse le skieur de Bologne parmi les grands, juste derrière Zurbriggen et Marc Girardelli. A vingt et un ans, il est techniquement prêt même si sa trop grande décontraction le prive encore de ces quelques centièmes qui font toujours la différence. *« J'ai compris à la fin de la saison dernière que sans faire de sacrifices, je ne serais jamais un vrai champion »*, avoue celui qui a renoncé à *« certains plaisirs »*.

Adieu les soirées chaudes dans les boîtes de nuit et les repas pantagruéliques ! Grâce aux conseils du célèbre docteur Francesco Conconi, il découvre les bienfaits de la diététique et de l'entraînement physique. La neige de Sestrières accueille les premiers résultats de cette métamorphose. L'Italie en délire a enfin trouvé l'idole qu'elle attendait depuis la retraite de Gustavo Thoeni.

« Alberto Ier » devient le prodige de la Péninsule. Sa gouaille, son plaisir à faire sauter les bouchons de spumante à chacune de ses victoires enchantent l'Italie. A Galgari, Tomba n'a pas déçu ses admirateurs. De main de maître, il a enlevé une épreuve qu'il convoitait. Il a relégué dans l'ombre l'ancien qu'il admirait.

SERGE BOLLOCH.

Bleu pâle

« Je ne suis décidément pas la femme des grands rendez-vous », reconnaissait Catherine Quittet, mercredi 24 février, à l'arrivée du slalom géant dames. Une façon d'expliquer sa performance moyenne, lors des deux manches. Une façon aussi de signifier que les Jeux olympiques ne lui avaient pas porté bonheur. *« Le tir groupé des Françaises »,* pour reprendre l'expression de la Savoyarde, n'a pas été brillant. Catherine Quittet, Carole Merle et Christelle Guignard, occupent les huitième, neuvième et dixième places d'une course remportée par la Suissesse Vreni Schneider.

Jeudi, les responsables français ne pavoisaient pas plus face aux 18e et 24e places de Christian Gaidet et Yves Tavernier. La chute de Franck Piccard lors du parcours de reconnaissance et celle de Alain Feutrier dans la première manche avaient réduit les rêves tricolores.

Les résultats

Hockey sur glace

Poule finale

Suède bat Tchécoslovaquie	6-2
Finlande bat RFA	8-0
URSS bat Canada	5-0

Classement. – 1. URSS, 6 pts ; 2. Finlande, 5 ; 3. Suède, 4 ; 4. RFA, 2 ; 5. Canada, 1 ; 6. Tchécoslovaquie, 0.

Match pour la septième place

Etats-Unis bat Suisse	8-4

Saut à skis

Epreuve par équipes

1. Finlande, 634,4 pts ; 2. Yougoslavie, 625,5 ; 3. Norvège, 596,1.

Ski alpin

Slalom géant féminin

1. V. Schneider (Sui.), 2 min 6 s 49 ; 2. C. Kinshofer-Guetlein (RFA), 2 min 7 s 42 ; 3. M. Walliser (Sui.), 2 min 7 s 72 ; (...) 8. C. Quittet (Fr.), 2 min 8 s 84 ; 9. C. Merle (Fr.), 2 min 9 s 36 ; 10. C. Guignard (Fr.), 2 min 9 s 46 ; (...) 19. Tlalka-Mogore (Fr.), 2 min 14 s 39.

Slalom géant messieurs

1. Tomba (It.), 2 min 6 s 37 ; 2. Strolz (Aut.), 2 min 7 s 41 ; 3. Zurbriggen (Sui.), 2 min 8 s 39 ; (...) 8. Gaidet (Fr.), 2 min 11 s 67 ; (...) 24. Tavernier (Fr.), 2 min 12 s 21 ; Feutrier (Fr.), abandon première manche ; Piccard (Fr.), non partant.

Ski nordique

Combiné par équipes

1. RFA, 1 h 20 min 46 s ; 2. Suisse, 1 h 20 min 49 s 4 ; 3. Autriche, 1 h 21 min 16 s 9 ; (...) 8. France, 1 h 27 min 9 s 4.

20 kilomètres dames

1. Tikhonova (URSS), 55 min 53 s 6 ; 2. Reztsova (URSS), 56 min 12 s 8 ; 3. Smetanina (URSS), 57 min 22 s 1.

La nouvelle technique des slalomeurs

Des piquets-boxeurs

En décidant de remplacer les piquets en bois par des piquets en plastique articulés il y a cinq ans, la Fédération internationale de ski (FIS) a transformé une discipline d'adresse en sport de combat. Maurice Adrait, entraîneur des slalomeurs français depuis 1981, fait le point.

CALGARY
de notre envoyé spécial


AFP

Cuirasse protectrice pour slalomeurs de combat.

« Est-ce uniquement pour être moderne que la FIS a remplacé les traditionnels piquets de slalom en bois par des perches articulées en plastique ?

– C'est avant tout pour des raisons de sécurité. Quand un skieur enfourchait un piquet en bois sa chaussure était automatiquement bloquée par l'obstacle. La chute était inévitable, et l'accident au genou fréquent. Avec les piquets en plastique, ces blessures ont quasiment disparu en slalom. Mais, en les rendant obligatoires, la FIS n'a pas pris une décision économique : un piquet articulé vaut 150 F, il en faut deux cents pour une course...

– Chers, ces nouveaux piquets ont aussi bouleversé la technique du slalom.

– Effectivement ! Le « slalom en bois » se pratiquait en gardant le haut du corps à l'extérieur du piquet. Quand il était rasé, il y avait un effacement de l'épaule intérieure, mais les pieds restaient écartés du centre de la rotation. La trace était sinusoïdale. Désormais, elle est beaucoup plus directe, puisqu'il est possible de taper dans les piquets sans être arrêté. Donc le haut du corps reste dans l'axe de la pente, face au piquet. Tout se passe au niveau des pieds. Le piquet peut être couché par les tibias. C'est la technique du Suédois Nilsson, champion du monde 1985. D'autres le basculent, en fonction de leur anticipation, avec l'avant-bras intérieur ou extérieur. Il n'y a pas de méthode très précise. Tout dépend des réflexes du coureur. Il est sûr qu'ils vont beaucoup plus vite qu'auparavant. On a fait un essai avec Mougel et Bouvet sur quinze portes : la différence sur une aussi courte distance était de plus d'une seconde.

– Mais pour cela les slalomeurs doivent passer de véritables armures.

– Les chocs à plus de 50 kilomètres/heure même sur du plastique sont sévères. Il a fallu multiplier les protections. Cela s'est fait de façon empirique. Chacun bricole plus ou moins à sa convenance. Bouvet n'a pas besoin de casque. Mais désormais plus de 80 % des coureurs en ont un. Et, depuis cette saison, 10 % ont ajouté une protection du menton. En fait, toutes les parties du corps qui risquent d'être cinglées par le piquet sont recouvertes de coques très rigides. La dernière évolution concerne la protection de la poitrine avec du matériel de motocross, en particulier chez les filles.

– Les skis eux-mêmes n'ont-ils pas été bricolés ?

– En 1984, quand les coureurs eurent bien assimilés la nouvelle technique de passage des portes, on s'est rendu compte que le bout des skis explosaient. Cela était provoqué par le coup de fouet que donnait le piquet à la spatule au moment où le ski n'était qu'en appui sur la carre intérieure. Pour y remédier, il a fallu renforcer le bord intérieur des skis avec des bandes de matériaux composites. Mais la modification la plus importante a été apportée aux spatules elles-mêmes. Le franchissement du piquet s'effectue en appui sur le ski extérieur, le ski intérieur est soulevé et vient quasiment croiser l'autre à la hauteur de la spatule. Si celle-ci tape dans le piquet, il y a un risque d'enfourchement quand le choc ne se produit pas dans l'axe. Pour atténuer ce risque, la plupart des compétiteurs font scier les spatules de leurs skis pour y adapter des sortes de becs métalliques qui permettent de gagner environ 1,5 centimètre par rapport à l'axe. Mais autant dire qu'avec cette technique de franchissement les juges ont beaucoup de mal à savoir si la porte a été passée correctement. Le contrôle vidéo est devenu indispensable dans les courses internationales.

– Quels sont les inconvénients de ces piquets à rotule ?

– Ils ont rendu la course beaucoup plus spectaculaire, plus dynamique. Ils favorisent également les coureurs puissants, dont le prototype est l'Italien Tomba. C'est une évolution naturelle du ski. L'inconvénient majeur de ces piquets apparaît quand ils ne restent pas plantés dans la neige à la suite d'un choc. Ils filent alors dans la pente et roulent sous les pieds du coureur dont la chute est inévitable. Mais le plus grave inconvénient a été pour les coureurs, comme le Suédois Stenmark, qui n'ont jamais réellement pu s'adapter à la forme de combat qu'est devenu le slalom.

Propos recueillis par
ALAIN GIRAUDO.

Sports

à Calgary

PATINAGE ARTISTIQUE : le programme court féminin

Toujours plus Witt

Deux interprétations très différentes de *Carmen*, l'opéra de Bizet, devraient permettre de départager samedi 27 février, l'Américaine Debi Thomas et l'Allemande de l'Est Katarina Witt, à la lutte pour la médaille d'or de patinage artistique. Jeudi 25 février, l'Américaine était en tête du classement provisoire grâce à sa prestation en figures imposées. L'Allemande de l'Est a, pour sa part, remporté le programme court avec huit fois 5,9 en note artistique.

CALGARY
de notre envoyé spécial

La guerre froide aurait-elle été déclarée au quatorzième jour des Jeux olympiques d'hiver, où le thermomètre est monté à 17 degrés ? Une salve d'anticommunisme primaire a été tirée en direction des positions politiques défendues par Katarina Witt au sommet du concours de patinage artistique, c'est-à-dire sur le pic de l'art.

Il y aurait eu bien d'autres raisons pour ouvrir le feu sur le sport de l'Est, qui a complètement envahi les podiums de Calgary. Pourquoi prendre particulièrement pour cible l'élève de Jutta Mueller ?

C'est une photographie publiée dans la presse locale qui a mis le feu aux poudres avant les figures imposées. Le cliché a été pris à Prague pendant le programme court des derniers championnats d'Europe, Katarina y apparaît moulée dans un *body* (justaucorps) qui dévoile le haut de ses cuisses généreuses. La légende comparait cette tenue au *string* (maillot ficelle) qui ne cache aucun charme sur les plages brésiliennes. Le sous-entendu était transparent : Katarina ne se livrerait-elle pas à une forme de racollage des juges ?

Sulfureuse Witt. Championne olympique 1984, championne du monde 1984, 1985 et 1987, elle a revendiqué depuis longtemps le droit de patiner sexy. Les voyeurs qui avaient acheté mercredi leur billet au marché noir pour assister aux figures imposées n'en ont pas eu pour leur argent : Katarina a fait ses ronds sur la glace emmitouflée dans un épais collant de laine qui la faisait ressembler à une peluche.

La bombe sexuelle a fait long feu.

Imprudemment, Katarina a allumé la mèche politique. Une petite phrase dans une longue conférence de presse : « *En RDA, tous les enfants ont la possibilité de devenir des champions. Le sport n'est pas une affaire de classe. Dans un autre système, je ne serais pas arrivée où je suis.* »

Dérapages politiques

Le sang des journalistes nord-américains n'a fait qu'un tour. Pour proférer cela la bouche en cœur, Witt ne pouvait qu'être un agent provocateur de l'Est. Ses propos ont été jugés d'autant plus inacceptables que la Noire américaine Debi Thomas, sa principale rivale, a grandi dans une famille modeste en Californie. Et cela ne l'empêchait pas de préparer des études de médecine, de rouler dans une belle voiture et surtout de vivre comme elle l'entendait. Un pur prototype du capitalisme reaganien en quelque sorte.

En substance il était dit à Fraulein Katarina : n'oubliez donc pas qui vous êtes – la marionnette d'un Etat policier – et où vous êtes – le pays de la liberté... Bref, un pilonnage en règle avec les bons vieux obus du mccarthysme.

Heureusement, les juges sont blindés contre ces polémiques. Katarina a pu déraper dans la politique. Tant qu'elle ne dérapera pas sur la glace, elle restera la meilleure à leurs yeux. L'interprétation de la comédie musicale *Cherry Girls* les a d'ailleurs confortés dans leur opinion jeudi soir : huit juges sur neuf ont donné 5,9 à Witt pour son programme court. Et samedi son *Carmen* devrait lui permettre de se succéder à elle-même sur la plus haute marche du podium olympique. Sans gilet pare-balles ni casque lourd. En beauté !

A. G.

● **Accident mortel.** – Un médecin de l'équipe autrichienne de ski, M. Joerg Oberhammer, quarante-sept ans, est mort accidentellement, jeudi 25 février à Calgary, écrasé par un engin de damage après avoir heurté un autre skieur au pied d'un télésiège du mont Allan.

● **VOILE : coupe de l'América.** – Une association baptisée Commando La Fayette a été créée à l'initiative de l'amiral Marquez, de Marc Pajot, de Christian Ciganer et de Eric Ogden, responsables des défis *French Kisset Challenge France* lors de la dernière édition de la coupe de l'América. Cette association qui se propose de « *sauvegarder l'esprit de la compétition* [...] *en participant d'une manière prépondérante à la défense américaine face au défi inamical néo-zélandais* », a signé un contrat avec Denis Conner, le San Diego Yacht club et la fondation Sail America. Le Commando La Fayette apportera environ 30 millions de francs de parrains et surtout les connaissances techniques des Français pour la construction et l'utilisation des grands multicoques.

RUGBY

Trois joueurs de La Crau (Var) radiés à vie

A la suite de graves incidents survenus le dimanche 21 février pendant et après un match de rugby opposant à Sanary (Var) les équipes de division d'honneur d'Ollioules et de La Crau, trois joueurs de La Crau ont été radiés à vie par le comité du littoral de la Fédération française de rugby. Tous leurs équipiers présents sur le terrain et les dirigeants du club varois ont été suspendus pour cinq ans. Enfin, les deux équipes ont été exclues du championnat.

Agressé à coups de poings et de pied par des joueurs de La Crau après un essai accordé à Ollioules, l'arbitre avait dû interrompre la partie à la 70e minute. Bousculé et poursuivi par des supporters crausois mécontents à la sortie du stade, il avait ensuite reçu des menaces de mort par téléphone pendant la nuit, et au matin la voiture de son voisin, identique à la sienne, avait été retrouvée criblée de plombs de chasse.

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 20/06/87)

Le numéro 777120 gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille		gagnent
077120	577120	40 000,00 F
177120	677120	
277120	877120	
377120	977120	
477120		

Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
707120	770120	777020	777100	777121	10 000,00 F
717120	771120	777220	777110	777122	
727120	772120	777320	777130	777123	
737120	773120	777420	777140	777124	
747120	774120	777520	777150	777125	
757120	775120	777620	777160	777126	
767120	776120	777720	777170	777127	
787120	778120	777820	777180	777128	
797120	779120	777920	777190	777129	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	7120	4 000,00 F
	120	400,00 F
	20	200,00 F
	0	100,00 F

88 **TACOTAC** TIRAGE DU MERCREDI 24 FÉVRIER 1988 16e

Le Carnet du Monde

Naissances

– Bruno DETHOMAS,
Isabelle, née DAVIGNON,
et Laurent,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Romain

le 24 février 1988.

– M. et Mme Guy Maurice,
Mme André Etorre,
ont la joie de faire part de la naissance, le 19 février 1988, de leur petit-fils

Nicolas,
fils de Pascale et Philippe ETORRE.

Tour Evasion 2000,
22, rue Emeriau,
75015 Paris,
37, avenue Théophile-Gautier,
75016 Paris.

Décès

– M. Philippe Soupault,
Mme Antoine-Louis Bardon,
M. et Mme Didier Bloch, Alice et Emmanuelle,
M. et Mme Louis-Antoine Prat,
M. et Mme Jacques Hennes, Thomas et Charles-Louis,
M. et Mme Stéphane Lehembre, Julien et Simon,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Louis BARDON,
née Nicole, Marie-Cécile Soupault,

leur fille, belle-fille, mère et grand-mère.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 27 février 1988, à 11 heures, en l'église de Rhuis (Oise).

– M. et Mme Pierre Bouleau,
M. et Mme Frank Koca,
M. et Mme Nicolas Bouleau
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Wanda BOULEAU-RABAUD,
conservateur honoraire
de la bibliothèque
de l'Ecole des beaux-arts de Paris,
fille du musicien compositeur
Henri Rabaud.

Les obsèques auront lieu à l'église Saint-Jacques de Montrouge le vendredi 26 février 1988, à 9 heures.

42, place Jules-Ferry,
92120 Montrouge.

– Sa famille, ses amis,
L'Amicale du collège et lycée Montaigne,
Tous ceux qui l'ont connue et aimée,
ont la tristesse de vous apprendre que

Paulette CHARRIER-SCOTT,
ancienne élève de l'ENS de Sèvres,
professeur honoraire
au lycée Montaigne,

nous a quittés le 21 février 1988, à Paris.

Nous nous réunirons le lundi 29 février, à 13 h 15 précises, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, porte Gambetta, rue des Rondeaux.

Amicale Montaigne,
17, rue Auguste-Comte,
75006 Paris.

– On nous prie de faire part du décès de

Mme Vve CIEUTAT-PRADIER.

Les obsèques ont eu lieu en présence de la famille.

– L'Association française pour le Mouvement de la responsabilité scientifique MURS France a le profond regret de faire part de la disparition du

professeur André COURNAND,
prix Nobel de médecine,
membre associé de l'Institut de France,
membre fondateur du MURS.

– M. et Mme Daniel Frachon
et leurs enfants,
M. Christian Etheve
et Mme Catherine Frachon
et leurs enfants,
Sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean FRACHON,
leur père, beau-père, grand-père,

survenu le 22 février 1988, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Ses funérailles ont été célébrées le 24 février, en l'église de Vergèze-Codognan (Gard).

10, avenue Foch,
92420 Vaucresson.

– Mme Jean-Louis Frémont,
Pascale et Florence Frémont,
Toute la famille,
ont la grande tristesse de faire part du décès subit de

M. Jean-Louis FRÉMONT,

survenu à Puerto-de-La-Cruz (îles Canaries), le samedi 20 février 1988, à l'âge de soixante et un ans.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité familiale.

25, rue Ernest-Renan,
92190 Meudon.

– Le président, le conseil d'administration et le personnel de la Compagnie des eaux et de l'ozone ont la douleur de faire part du décès de leur administrateur et ancien directeur général,

M. Pierre LANREZAC,
officier de la Légion d'honneur,
Croix de guerre 1939-1945,
commandeur de l'Ordre du Cambodge.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Pierre de Neuilly (place Winston-Churchill) le samedi 27 février 1988, à 11 heures.

Selon les vœux du défunt, il n'y aura ni fleurs ni couronnes ; les dons peuvent être adressés à la recherche sur le cancer.

– Mme Jacqueline Mathieu
et ses enfants,
M. et Mme André Doz
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Gilbert MATHIEU,

survenu le 10 février 1988, dans sa soixante-troisième année.

Les obsèques se sont déroulées dans l'intimité de la commune, de ses amis et de sa famille, au cimetière de Saint-Ovin (Manche), le 12 février.

Anniversaires

– Il y a cinq ans, le 27 février 1983,

Germinal CLEMENTE-PEREZ

nous a quittés.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu.

– A tous ceux qui ont connu et aimé

Michel LÉVY (X 70),

une pieuse pensée est demandée, en ce seizième anniversaire de sa mort.

Avis de messes

– Une messe sera célébrée au couvent des dominicains de l'Annonciation (222, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e), le vendredi 4 mars 1988, à 12 h 15, pour le

Père
Augustin-Marie Raoul DESOBRY,

appelé subitement dans la lumière de Dieu le 13 février à Mexico.

De la part :
du Père vicaire de la province dominicaine de France,
des Pères prieurs et des religieux des couvents parisiens de l'Annonciation et de Saint-Jacques,
du Père Henri-Dominique Desobry, dominicain, son frère (Mexico),
et de Sœur Geneviève Desobry, dominicaine, sa sœur (Dijon).

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

MOTS CROISÉS

Solution du problème n° 4687

Horizontalement

I. Monnayeur. – II. Epier. – III. Recordman. – IV. Aïe ! – V. Urémie. Dé. – VI. Ré. Astres. – VII. Ice. Œuf. – VIII. Alpin. Mie. – IX. Lui. Nuée. – X. Esche. Ure. – XI. See. Riras.

Verticalement

1. Mercuriales. – 2. Ope. Recluse. – 3. Nicée. Epicé. – 4. Néo. Ma. – 5. Arraisonner. – 6. Diète. – 7. Elme. Rumeur. – 8. Défiera. – 9. Rondes. Ès.

GUY BROUTY.

LOTO n° 8 — TIRAGE DU MERCREDI 24 FÉVRIER 1988



	Nombre de grilles gagnantes	Rapport par grille gagnante pour 1 F
6 bons n°	4	1 871 520,00 F
5 bons n° + complémentaire	60	66 895,00 F
5 bons n°	1 834	6 780,00 F
4 bons n°	107 [illegible]	120,00 F
3 bons n°	2 020 601	9,00 F

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER (J.O. du 5/01/88) TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

Terminaisons	Finales et numéros	Signes du zodiaque	Sommes gagnées (F.)
0	270	tous signes	400
	1980	Cancer	10 000
		autres signes	1 000
1	6051	Vierge	10 000
		autres signes	1 000
2	152	tous signes	400
	13632	Capricorne	50 000
		autres signes	5 000
	19622	Bélier	50 000
		autres signes	5 000
3	2173	Bélier	10 000
		autres signes	1 000
	6883	Vierge	10 000
		autres signes	1 000
	9383	Balance	10 000
		autres signes	1 000
4	664	tous signes	400
	3264	Sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	8294	Capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	8964	Verseau	10 000
		autres signes	1 000
	8724	Cancer	10 000
		autres signes	1 000
	12024	Lion	50 000
		autres signes	5 000
5	445	tous signes	400
	0695	Bélier	10 000
		autres signes	1 000
	2285	Taureau	10 000
		autres signes	1 000
	4626	Gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	6635	Taureau	10 000
		autres signes	1 000
	18665	Vierge	50 000
		autres signes	5 000
5	22795	Balance	50 000
		autres signes	5 000
6	0526	Scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	6316	Scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	27416	Gémeaux	5 000 000
		autres signes	150 000
7	87	tous signes	200
	0977	Poissons	10 000
		autres signes	1 000
	2787	Lion	10 000
		autres signes	1 000
	7067	Capricorne	10 200
		autres signes	1 200
	16327	Sagittaire	50 000
		autres signes	5 000
8	98	tous signes	200
	6758	Balance	10 000
		autres signes	1 000
	7128	Sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	9608	Verseau	10 000
		autres signes	1 000
	9808	Gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	8678	Lion	10 000
		autres signes	1 000
	01898	Scorpion	50 000
		autres signes	5 000
	07278	Cancer	50 000
		autres signes	5 000
9	1239	Poissons	10 000
		autres signes	1 000
	17149	Gémeaux	50 000
		autres signes	5 000
	20979	Poissons	50 000
		autres signes	5 000
	21229	Verseau	50 000
		autres signes	5 000
	28059	Taureau	50 000
		autres signes	5 000

TOUS LES BILLETS NE BÉNÉFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : GÉMEAUX VERSEAU POISSONS GAGNENT 100,00 F

88 *TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE* TIRAGE DU MERCREDI 24 FÉVRIER 1988 15e



HOTEL DES VENTES

9, rue Drouot, 75009 PARIS
Téléphone : 42-46-17-11
Télex : Drouot 642260
Informations téléphoniques permanentes : 47-70-17-17

Compagnie des commissaires-priseurs de Paris

Régisseur O.S.P., 64, rue La Boétie, Paris. Tél. : 45-63-12-66

Les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 à 18 heures, sauf indications particulières, * expo le matin de la vente.

SAMEDI 27 FÉVRIER

S. 5-6. – Papiers peints. – Mes NERET-MINET, COUTAU-BEGARIE.
S. 8. – Lithographies, peintures naïves. – Me ROGEON.
S. 9. – Vins. – Mes MILLON, JUTHEAU.

LUNDI 29 FÉVRIER

S. 1. – 11 h Vinaigrettes ; 14 h 30 et 21 h : Art musulman. – Me BOISGIRARD.
S. 2. – O. Art. – Me BONDU.
S. 3. – Timbres, bijoux et livres. – Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR, experts MM. Baudot, Vidal Mégret.
S. 4. – Objets d'art d'Extrême-Orient provenant de la collection Louis Gonse et d'autres collections. – Mes ADER, PICARD, TAJAN, expert M. Portier.
S. 7. – Napoléon III, Meubles et obj. d'art. – Mes RABOURDIN, CHOPPIN de JANVRY.
S. 10. – Paul ACKERMAN. – Me ROBERT.
*S. 12. – Timbres poste. – Mes LENORMAND, DAYEN.
S. 15. – Livres, dentelles, meubles. – Me CHEVAL.

MARDI 1er MARS

S. 1. – Suite de la vente du 29 février, à 14 h et 21 h. – Me BOISGIRARD.
S. 4. – Suite de la vente du 29 février. – Mes ADER, PICARD, TAJAN.
S. 8. – Beaux livres romantiques et mod. gravures, tableaux. – Mes BINOCHE, GODEAU.
*S. 9. – à 16 h (expo ce jour 11 à 15 h 30) ; Ange Falchi, peintures, dessins, gouaches, pastel. – Mes TILORIER, BEAUSSANT.

MERCREDI 2 MARS

S. 4. – Suite de de la vente des 29 février et 1er mars. – Mes ADER, PICARD, TAJAN.
S. 7. – Estampes, tableaux mod. – Me RENAUD.
S. 10. – Timbres, monnaie, antiquités préhispaniques. – Mes OGER, DUMONT.
S. 11. – Tableaux, mobilier, autographes. – Me LANGLADE.
S. 13. – Tissus, dentelles, malles Vuiton. – Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.
S. 16. – Bijoux, argenterie, tableaux, objets d'art, bon mob. – Mes BOSCHER, STUDER.

JEUDI 3 MARS

S. 1. – Objet d'art et de bel ameublement des 18e et 19e siècles. – Mes ADER, PICARD, TAJAN, MM. Dillée, Levy-Lacaze.
S. 8. – Livres anciens et modernes (exposition chez les experts : librairie Giraud-Badin, 22, rue Guynemer, 75006 PARIS. - Tél. : (1) 45-48-30-58. Jusqu'au 1er mars de 9 à 13 h et de 14 à 18 h.) – Mes ADER, PICARD, TAJAN, MM. Guérin et Courvoisier.

VENDREDI 4 MARS

S. 2. – Sarreguemines. – Me BRIEST.
S. 3. – 11 h 30, montres, 14 h, bx bijoux, nombreuses bagues, argenterie 18e et mod. – Mes LIBERT, CASTOR.
S.5-6 – Dessins anc. de la collection Mathias Polakovits vendus au profit de l'Institut Alain-de-Rothschild. – Mes COUTURIER, DE NICOLAY. M. de Bayser.
S. 7. – Tablx, meub., obj. d'art, tapis. – Mes MILLON, JUTHEAU.
S. 8. – Suite de la vente du 3 mars. – Mes ADER, PICARD, TAJAN.
S. 11. – Beaux meubles. – Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.
S. 12. – Cartes postales, poupées, bibelots. – Mes OGER, DUMONT.
S. 13. – Bon mob. de style et 19e, objets d'art. – Me DELORME.
S. 14. – Tableaux, bibelots, meubles anciens et de style. – Mes AUDAP, GODEAU, SOLANET.
S. 15. – Tableaux, argenterie, objets d'art, meubles. – Mes LENORMAND, DAYEN.

ÉTUDES ANNONÇANT LES VENTES DE LA SEMAINE

ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 42-61-80-07.
AUDAP, GODEAU, SOLANET, 32, rue Drouot (75009), 47-70-67-68.
BINOCHE, GODEAU, 5, rue La Boétie (75008), 47-42-78-01.
BOISGIRARD, 2, rue de Provence (75009), 47-70-81-36.
J. PH. et D. BONDU, 17, rue Drouot (75009), 47-70-36-16.
BOSCHER, STUDER, 3, rue d'Amboise (75002), 42-60-87-87.
BRIEST, 24, avenue Matignon (75008), 42-68-11-30.
CHEVAL, 33, rue du Faubourg-Montmartre (75009), 47-70-56-26.
COUTURIER, de NICOLAY, 51, rue de Bellechasse (75007), 45-55-85-44.
DELORME, 14, avenue de Messine (75008), 45-62-31-19.
LANGLADE, 12, rue Descombes (75017), 42-27-00-91.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS-LAURIN), 12, rue Drouot (75009), 42-46-61-16.
LENORMAND, DAYEN, 12, rue Hippolyte-Lebas (75009), 42-81-50-91.
LIBERT, CASTOR, 3, rue Rossini (75009), 48-24-51-20.
MILLON, JUTHEAU, 14, rue Drouot (75009), 47-70-00-45.
NERET-MINET, COUTAU-BEGARIE, 8, rue Saint-Marc (75002), 40-13-07-79.
OGER, DUMONT, 22, rue Drouot (75009), 42-46-96-95.
RABOURDIN, CHOPPIN de JANVRY, 4, rue Rossini (75009), 47-70-34-91.
RENAUD, 6, rue Grange-Batelière (75009), 47-70-48-95.
ROBERT, 5, avenue d'Eylau (75016), 47-27-95-34.
ROGEON, 16, rue Milton (75009), 48-78-81-06.
TILORIER, BEAUSSANT, 32, avenue Paul-Doumer (75116), 45-03-38-24.

Le Monde

ASSOCIATIONS

Respecter les droits de l'enfant

Des associations non gouvernementales se battent avec l'appui de l'UNICEF pour faire adopter une convention en 1989

L'AN 1989 verra-t-il l'adoption de la convention sur les droits de l'enfant par les Nations unies ? A Genève, où siège actuellement la Commission des droits de l'homme, les organisations non gouvernementales (ONG) et l'UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance (1), qui participent aux côtés des Etats au groupe de travail s'y emploient activement. Voilà maintenant neuf ans que l'on étudie cette convention ; il est temps, estiment-ils, d'en résumer les travaux.

1989 sera doublement symbolique puisque cette année marquera le dixième anniversaire du dépôt du premier projet par la Pologne, en 1979, et surtout le trentième anniversaire de la déclaration des droits de l'enfant. *« Pour peu que les Etats le désirent vraiment, le pari peut être tenu »*, affirme M. Nigel Cantwell, responsable de l'association Défense des enfants-International (2), qui assure le secrétariat des ONG participant au projet. Jamais, en effet, on n'a été aussi près du but.

Majeur à dix-huit ans

Fin janvier-début février, le groupe de travail a mis les bouchées doubles. Le préambule et l'essentiel des articles de fond, qui énumèrent les obligations des Etats, ont été adoptés dans leur première version. Les dispositions d'application aussi. Reste toutefois à peaufiner, à examiner les conditions de financement du comité spécial d'experts, qui veilleront et aideront au respect de la convention. C'est donc un texte presque complet qui sera lu à la Commission des droits de l'homme dans les jours prochains. Ce texte comporte trente articles rassemblant les droits qui paraissent essentiels et fondamentaux pour l'enfant dans les domaines civils (nom, protection contre les mauvais traitements,...), économiques (sécurité sociale, niveau de vie,...), sociaux (santé, adoption...) et culturels.

En voici la substance : Est enfant *« tout être humain jusqu'à l'âge de dix-huit ans, sauf si la législation nationale accorde la majorité avant cet âge »*. C'est aux parents ou aux tuteurs qu'incombe en premier lieu la responsabilité de l'élever et de lui assurer *« un niveau de vie adéquat »*, mais l'Etat se doit de les aider.

Le projet attache beaucoup d'importance à la cellule parents-enfant et impose aux pays signataires de protéger celle-ci. Le droit pour un enfant à vivre avec ses deux parents est clairement affirmé (sauf quand son intérêt supérieur exige une autre solution). Les gouvernements devront donc faciliter les réunifications familiales (dans le cas de l'immigration notamment), faire en sorte que l'enfant puisse garder des contacts avec son père et sa mère, quand même ceux-ci sont séparés, et empêcher que l'un, l'autre ou une tierce personne l'enlève ou le retienne pour le couper du reste de sa famille. A ce sujet, le texte prévoit que *« les Etats favorisent la conclusion d'accords bilatéraux ou multilatéraux ou l'adhésion à des accords existants... »*

Lorsqu'il arrive que les parents sont défaillants, le projet prévoit que l'Etat supplée à leur défaillance et assure protection et soins à l'enfant. Mais il doit aussi veiller à ce qu'il *« bénéficie le plus rapidement possible d'une protection familiale de remplacement »* (en facilitant notamment l'adoption) et le cas échéant *« d'un placement dans un établissement approprié »*.

Plus communément, les Etats signataires de la convention s'engageront à garantir aux enfants le droit à l'éducation (*« primaire tout au moins »*, *« obligatoire et gratuite dès que possible »*), à leur faire bénéficier de la sécurité sociale et de soins de santé primaires. A noter que l'article 12 *bis* sur les services médicaux mentionne également *« l'obligation de l'Etat de favoriser l'abolition des pratiques traditionnelles préjudiciables à la santé des enfants »*. Bien que celles-ci ne soient pas précisées, on pensera notamment à l'excision, à l'infibulation ou au gavage des jeunes filles.

Le droit des enfants handicapés à bénéficier de soins spéciaux et celui des groupes minoritaires à conserver leur culture (langue, religion, etc.) n'ont pas été oubliés. Les gouvernements devront les respecter et les garantir. Tout comme il leur revient de veiller à ce que les enfants ne soient pas victimes de discrimination, de mauvais traitements ou d'exploitation, que ce soit à des fins économiques (travail) ou sexuelles (prostitution, photos pornographiques, etc.). Les Etats devront refuser la participation directe des enfants à des hostilités et même l'enrôlement dans leurs armées lorsqu'ils ont moins de quinze ans.

La recrudescence du nombre d'enfants emprisonnés, torturés et condamnés à mort a conduit le groupe de travail à rappeler aux pays leurs obligations : prohibition de la torture, de la peine capitale, de l'emprisonnement à vie, présomption d'innocence ainsi que respect du droit à une assistance juridique, à un procès équitable et à maintenir des contacts avec la famille... Le texte de cette convention énonce le principe de la séparation d'enfants et d'adultes pendant leur détention et rappelle que la sentence *« doit viser la réhabilitation et non la punition »*.

Optimisme modéré

A moins que les Etats membres de la Commission des droits de l'homme refusent le calendrier suggéré par les ONG et l'UNICEF et continuent de déposer de nouveaux articles sur le bureau du groupe de travail, le texte ainsi élaboré devrait être soumis cette année à un sous-groupe pour une seconde lecture, afin de veiller notamment à la conformité avec les autres textes internationaux existants. Il pourrait ensuite être présenté à la réunion de la Commission des droits de l'homme en février et mars, puis en juin au Conseil économique et social des Nations unies et, fin 1989, à l'Assemblée générale de l'ONU.

L'expérience du passé oblige cependant les ONG et même l'UNICEF à montrer un optimisme modéré. M. Cantwell rappelle les nombreuses polémiques déclenchées par ce projet de convention et l'enthousiasme irrégulier dont les Etats ont parfois fait preuve. Ce qui a largement contribué à la lenteur des travaux.

Les discussions ont d'abord tourné sur l'utilité d'une telle convention, les uns doutant que les enfants puissent être sujets de droits spécifiques, les autres estimant qu'il existe déjà suffisamment de textes (on en compte, en effet, environ quatre-vingts qui parlent directement ou indirectement des droits de l'enfant.)

Aux premiers, les partisans ont montré que les enfants avaient des besoins particuliers comme l'adoption, l'éducation élémentaire, ou le contact avec les parents, et que parfois les normes fixées pour protéger l'adulte devraient être renforcées pour *« ces humains en développement »*, ces *« êtres vulnérables et dépendants »* (conditions d'emprisonnement, soins préventifs...). Ils n'ont pas eu de mal à convaincre les seconds de la nécessité de regrouper les textes rédigés ces soixante dernières années afin de les actualiser, de les compléter et de leur donner plus de force car, ce qui n'est pas le cas d'une déclaration, une convention possède un caractère contraignant pour les pays signataires. Petit à petit, les plus réticents se sont laissé fléchir. Il a fallu ensuite respecter les divergences d'appréciation entre les pays de l'Est, qui accordent une priorité aux droits sociaux, et les Occidentaux, pour qui les droits civils figurent au premier rang, surmonter les divergences politiques.

Inquiets de la lenteur des travaux, les représentants des ONG ont décidé en 1983 de mettre leur compétence à la disposition du groupe de travail et ont créé un groupe spécial, qui a élaboré un certain nombre de propositions. Soutenus par l'UNICEF, ils ont significativement fait avancer le projet, et leur collaboration est aujourd'hui citée en exemple à Genève.



Réalisme et efficacité

Ce texte ne fait pas cependant l'unanimité. Certains regrettent des silences ou des termes trop édulcorés. *« Il s'agit d'un minimum acceptable*, reconnaît M. Cantwell. *Mais nous, nous voulions qu'un grand nombre de pays le ratifient. Nous avons un besoin urgent de normes pour obliger les Etats à prendre en compte les enfants dans leurs projets et pour nous aider dans notre travail en faveur des enfants. »* C'est avec ce souci de réalisme et d'efficacité que le texte a en effet été rédigé. On le sent, par exemple, dans l'article 18 consacré au travail des enfants. Les rédacteurs ont refusé d'avoir une attitude rigide.

Ils ont préféré obliger chaque Etat à ouvrir les yeux sur le problème, à fixer ses propres normes... en le forçant à prendre des mesures législatives et administratives, notamment sur l'âge minimal d'admission à l'emploi et les conditions de l'emploi.

Mais, même sous cette forme, la convention fait grincer des dents, à l'Ouest comme à l'Est, au Nord comme au Sud. Il n'est pas évident pour bon nombre d'Etats d'accepter le *« droit de l'enfant à exprimer son opinion et voir cette opinion prise en considération »*, et de revoir leurs textes internes pour permettre le regroupement des familles (GB et RFA) ou donner une existence légale aux enfants hors mariage (Algérie). Une fois signataires, les Etats-Unis devront cesser de condamner à mort ou à la prison à vie des adolescents, l'Afrique du Sud d'emprisonner des enfants sans les inculper, la Thaïlande de fermer les yeux sur la prostitution enfantine...

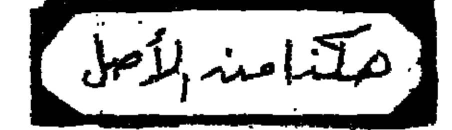
La convention prévoit un système de surveillance. Un comité spécial sera créé. Il recevra les rapports que lui soumettront les pays eux-mêmes et les organisations des Nations unies dans le cadre de leurs compétences. Mais l'originalité du projet réside dans le mécanisme mis en place pour permettre aux Etats d'appliquer la convention quand les obstacles seront d'ordre technique. *« On taxe toujours les ONG de négativisme*, explique M. Cantwell, *alors nous avons voulu explorer une autre voie, celle de l'aide, de la collaboration avec les organisations de l'ONU et les Etats. »* Il est prévu que les pays qui en éprouveront le besoin (ou le comité spécial) pourront formuler des demandes d'aides précises à l'UNICEF, qui travaillera avec les associations et organismes compétents.

Mais, pour l'heure, les ONG pensent surtout à achever les travaux. Une autre tâche ardue les attend : faire que le plus grand nombre de pays ratifient la convention. C'est seulement à cette condition que cette dernière sera crédible.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(1) Palais des Nations, CH-1211 Genève 10 (Suisse).

(2) Case postale 88, CH-1211 Genève 20 (Suisse).



هكذا من الأصل

PUBLICITÉ

FRANCHISÉS PLEIN POT A CANDIDATS REPRENEURS LETTRE OUVERTE

100 magasins,
400 emplois,
300 000 clients,
c'est ce que les franchisés PLEIN POT veulent sauver.

Si le franchiseur PLEIN POT est à vendre, les franchisés, propriétaires de leurs centres, attachés à leur identité, ne sont pas prêts à abandonner la bataille sur un marché en expansion.

Mais la survie dépend du choix du repreneur.
Seule une entreprise ayant prouvé son professionnalisme dans la pose de pièces détachées automobiles et en particulier de pots d'échappement peut être notre partenaire.

Les franchisés PLEIN POT veulent établir avec le repreneur un véritable partenariat qui assure à leurs entreprises les conditions du succès dans le respect des responsabilités de chacun.

Pour cela, il faut :

- que le repreneur ait fait ses preuves dans ce métier, par sa compétence et son savoir-faire,
- que le repreneur démontre son dynamisme par le choix d'une équipe de direction gagnante,
- que le repreneur ait la volonté de fédérer les forces des franchisés pour faire de PLEIN POT le leader de la profession.

Les chefs d'entreprise que nous sommes sont les premiers concernés par l'avenir de PLEIN POT.

Nous voulons établir un véritable dialogue avec les candidats repreneurs.

Nous voulons être associés au choix du repreneur.

Association des Franchisés Plein Pot
30, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris

Economie

SOMMAIRE

■ 3 milliards de francs seront attribués aux agriculteurs en 1988. Sur cette somme, 2 milliards proviendront de la vente du Crédit agricole *(lire ci-contre)*.

■ L'escroquerie sur le MATIF dont a été victime la COGEMA débouchera-t-elle sur un scandale politico-financier ? Pour le moment, la loi du silence règne *(lire page 43)*.

■ Le nombre des chômeurs a augmenté de 0,2 % en janvier 1988. Dans un entretien au *Monde*, M. Séguin conteste l'essoufflement du traitement social et souhaite donner un revenu et une activité aux chômeurs de longue durée *(lire ci-dessous)*.

■ CERUS double le prix de son offre publique d'achat sur les actions de la Société générale de Belgique *(lire page 44)*.

Alors que le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de 0,2 % en janvier

« Le traitement social du chômage ne s'essouffle pas »

nous déclare M. Philippe Séguin

En janvier, le nombre de chômeurs a augmenté de 0,2 % en données corrigées et de 0,5 % en données brutes. Cette légère dégradation porte à 2 577 800 le nombre de demandeurs d'emploi en données corrigées, soit 5 100 de plus qu'au mois de décembre, et à 2 689 300 en données brutes (+ 12 700). Le taux de chômage, par rapport à la population active, demeure de 10,4 %. Sur un an, les statistiques enregistrent une baisse de 1,4 % des inscrits à l'ANPE.

Entrées et sorties de chômeurs, en un mois, s'équilibrent pratiquement mais le nombre de radiations a diminué, passant de 66 042 en décembre à 50 529 en janvier. De leur côté, les placements dans les stages, malgré les dispositions prises, ont diminué de 2,2 %.

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Philippe Séguin estime qu'il n'y a pas d'essoufflement du traitement social du chômage et donne de celui-ci sa propre définition. Si certaines mesures n'ont pas connu tout le succès escompté, le ministre des affaires sociales et de l'emploi prône de nouveaux efforts en faveur des chômeurs de longue durée. Il préconise ainsi une formule qui assurerait un revenu et une activité. A propos du SMIC, d'ailleurs, il observe que le choix du maintien d'un salaire minimal impose, en contrepartie, de s'occuper de ceux qui sont à l'écart.

« Les chiffres du chômage de décembre ont semé le doute. Ils laissent craindre que le traitement social s'essouffle plus tôt que prévu ?

– C'est à tort qu'on considère toute mesure antichômage comme une mesure de traitement social. Le traitement social, c'est d'abord l'indemnisation du chômage, l'aide sociale, les préretraites et certaines dispositions d'aide à l'activité touchant des populations limitées. Les autres formules, comme l'apprentissage, la formation en alternance, les congés de conversion, ce n'est pas du traitement social. Quant aux stages de chômeurs de longue durée, ils s'apparentent au moins autant à la formation qu'au traitement social.

» Dire que le traitement social s'essouffle n'a guère de sens. Une politique antichômage concerne deux catégories de demandeurs d'emploi : ceux qui sont susceptibles de trouver un emploi immédiatement et ceux qui, n'ayant pu trouver une solution au bout d'un an, s'installent dans le chômage de longue durée. Pour les premiers, l'objectif est de faire fonctionner le mieux possible le marché du travail, afin que le placement s'opère dans de bonnes conditions, que les obstacles à la mobilité soient levés, qu'il y ait une réponse en termes de formation. Je suis satisfait des performances accomplies par les agents de l'ANPE pour le placement.

» Pour les chômeurs de longue durée, il s'agit de leur proposer des parcours de réinsertion. S'ils débouchent sur une impasse, il faut leur offrir des solutions alternatives. Il y a là un vrai problème. Pour les situations les plus difficiles, qui nécessitent deux ou trois stages, il faut un traitement social lourd. Les pouvoirs publics mènent une action permanente.

» Le maintien durable des programmes à un niveau élevé permettra dorénavant de dépasser le débat entre le souci d'équité qui conduirait à essayer d'offrir au moins une chance à chaque chômeur et le souci d'efficacité qui justifie les stages successifs. Mais cette notion de pérennité d'une politique spécifique de l'emploi n'est pas encore bien acceptée.

– Votre lettre au directeur de l'Agence nationale pour l'emploi, pour demander que les jeunes refusant un stage de TUC soient radiés des listes, a été mal accueillie par l'opinion publique. Ce dérapage n'est-il pas le signe d'une certaine nervosité ?

– Sincèrement, je crois que l'opinion publique comprend très bien que les services de l'ANPE soient réservés aux demandeurs recherchant effectivement un emploi et prêts à accepter des stages de formation et d'insertion. L'ANPE n'est qu'à titre subsidiaire un organisme de comptage des chômeurs. Elle est à titre principal un organisme d'aide aux demandeurs d'emploi. Qu'ils soient informés des possibilités de radiation provisoire posées par la loi pour les inciter à une démarche active de recherche d'emploi me paraît être dans la nature des choses.

» Ma lettre veut simplement rappeler l'application de ce principe. Je n'ai jamais douté que son destinataire saurait l'appliquer avec discernement et sans nervosité. Au demeurant, la formule des TUC ne marque aucun essoufflement, atteignant au 31 janvier 1988 le chiffre sans précédent de 256 000 stagiaires.

« Les moyens existent »

– Pensez-vous que les mesures actuelles continueront à avoir de l'effet au cours du second semestre ? Les moyens budgétaires suffiront-ils pour poursuivre ce que vous avez entrepris ?

– Pour les demandeurs qui sont directement employables, l'effet c'est au pis le maintien, au mieux la réduction des périodes moyennes de chômage. L'effet pour les chômeurs de longue durée, c'est la multiplication des réinsertions et la montée des solutions alternatives. On devrait les compter par centaines de milliers alors qu'actuellement on les chiffre seulement par milliers. C'est vrai que nous n'avons pas eu que des réussites. Le contenu qualitatif d'une partie des TUC peut préoccuper. Mais nous avons développé l'apprentissage et amélioré l'AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes). L'efficacité sera davantage fonction du niveau de qualité qu'on pourra maintenir pour l'offre de formation que des problèmes budgétaires éventuels.

» Les moyens existent. Pour les TUC, on a de quoi payer sans problèmes. Pour les conventions de conversion, il y a des marges de redéploiement. Nous avons dégagé des excédents qui, ajoutés à la réserve que nous avions constitué au budget, donnent 2,5 milliards de francs de marge de manœuvre supplémentaire. Le premier ministre a décidé, sur ma proposition, de les bloquer jusqu'au 1er juillet. Or ils représentent exactement quatre vingt mille stages jeunes, quatre vingt dix mille stages adultes, c'est-à-dire que mon successeur aurait plus de moyens au second semestre que moi au premier (160 000 stages jeunes et adultes).

– Vous l'avez reconnu, le traitement social est indispensable. Mais il coûte de plus en plus cher et ne pourra être efficace indéfiniment.

– Dire qu'il ne pourra être efficace indéfiniment signifie qu'on mesure l'efficacité de cette politique à l'évolution du nombre des demandeurs d'emploi en fin de mois. Pour moi, le contenu du chiffre importe autant que le chiffre lui-même. Si de bons chiffres donnent l'assurance d'un bon traitement du chômage, de mauvais chiffres ne sont pas forcément l'indice de l'inverse. C'est vrai : il faut maintenant ajuster le dispositif pour les chômeurs de longue durée à un mode de fonctionnement permanent. Ce n'est pas sur les stages qu'il faudra faire un effort mais sur les moyens de procurer des ressources minimales à ces populations menacées d'exclusion.

» Les personnes qui sont en situation de pauvreté ou de précarité n'ont pas seulement besoin d'un revenu mais également de la dignité que donne une situation d'activité. Il faut leur offrir une activité non pas en contrepartie de ce revenu mais comme un service supplémentaire. Ce dispositif, sur lequel le premier ministre aura l'occasion de s'exprimer, nécessitera, à mon sens, un minimum de cinq ans pour se mettre en place. Cela passe par une prise de conscience de l'ensemble des partenaires (Etat, collectivités locales, UNEDIC, Sécurité sociale, secteur associatif). Un tel système nécessitera probablement la fusion d'un certain nombre de prestations diverses et éparses, ou une remise au pot de financements existants et, peut-être, d'une partie de l'indemnisation du chômage.

» Après une période d'un an ou de dix-huit mois de recherche d'emploi, des chômeurs à faibles ressources se verraient offrir cette activité minimale. Je pense qu'en rajoutant entre 2,5 et 3 milliards de francs par an pendant cinq ans, on pourrait faire fonctionner un tel système.

« Un phénomène social et culturel »

– Du chômage incompressible aux « petits boulots », en passant par le rapport Dalle, vous aviez imaginé d'autres solutions pour l'emploi. Où en êtes-vous aujourd'hui, et à quelles conditions peut-on obtenir rapidement des résultats tangibles ?

– Là, il y a eu un gros effort. Sur l'emploi à domicile, on a créé en six mois vingt mille emplois nets pour les personnes âgées de plus de soixante-dix ans. On se rend compte qu'on peut explorer une voie d'avenir et on a commencé à lever des obstacles. On essaie d'accréditer l'idée qu'on peut privilégier la qualité du service par rapport à la recherche à tout prix de productivité dans des secteurs non exposés à la concurrence internationale. Souvent, il faut re-susciter la demande de ce type de services car les gens ont oublié et ne sont pas demandeurs. On peut le faire en ayant recours à des formules d'insertion.

» L'objectif est toujours de remonter à la fois l'homme et le « job » vers le secteur traditionnel. Cela prendra des années, mais les Américains ont montré qu'ils savaient le faire. En France, la condescendance pour ce qu'on appelle à tort le traitement social n'est pas un facteur favorable pour le développement de telles innovations. Il est vrai que certains continuent à se bercer d'illusions… en imaginant pouvoir retrouver une croissance de 5 % à 6 % pour venir à bout du chômage. Mais ce n'est pas qu'un problème économique. Le chômage est aussi un phénomène social et culturel. Les économistes ne peuvent pas le régler tout seuls.

– La plate-forme RPR-UDF prévoyait un gel des effets de seuils sociaux tant que l'emploi ne serait pas amélioré. Cet engagement n'a pas été réalisé. Pensez-vous qu'il faut encore réformer le droit social pour améliorer l'emploi ?

– Il n'est pas discutable que le franchissement de certains seuils (1) puisse avoir un effet dissuasif sur l'embauche, encore que les PME, qui sont les plus touchées *a priori*, créent plus d'emplois que les grandes entreprises. Mais il ne faut pas attendre d'une action sur les seuils une amélioration spectaculaire de l'emploi. Nous avons engagé un processus de lissage des seuils pour les handicapés ou les salariés à temps partiel. Ces initiatives sont loin d'épuiser le problème et je déplore que l'appel à la négociation que j'avais lancé en décembre 1986 n'ait pas été suivi d'effets. Ce thème doit être traité. La dynamique de la négociation interprofessionnelle, qui doit s'engager d'ici quelques semaines, serait un bon cadre.

» Depuis deux ans, le gouvernement a franchi des étapes difficiles en laissant une large place à la négociation et sans remettre en cause les garanties essentielles des salariés. Demain, c'est sur la base d'une telle méthodologie que d'autres évolutions pourraient se produire. On a raison, par exemple, de poser le problème du salaire minimum interprofessionnel de croissance. Ma réponse est claire. Il ne faut pas y toucher, mais avoir le courage de prendre en considération ses effets négatifs. On ne peut pas être à la fois pour le maintien du SMIC et s'opposer à ce qu'on cherche des solutions pour faire naître certaines activités qui émergeraient s'il n'existait pas. Je ne crois pas à l'opportunité d'une remise en cause. Mais je ne suis pas aveugle. Je sais que, sans le SMIC, nous pourrions peut-être avoir un taux de chômage de 6 %. Si on a fait le choix de maintenir un grand salariat, il faut être d'autant plus compréhensif lorsqu'il s'agit de s'occuper de ceux qui sont à l'écart. »

Propos recueillis par
ALAIN LEBAUBE
et MICHEL NOBLECOURT.

(1) NDLR. – Seuils d'effectifs à partir desquels les charges sociales augmentent.

Réductions massives d'emplois chez Philips en 1988

Philips va réduire en 1988 ses effectifs mondiaux (337 000 personnes) de 10000 à 20000 personnes en 1988 (après une baisse de 6 000 salariés en 1987) et ramener d'ici à cinq ans le nombre de ses usines fonctionnant en Europe de 170 à 110, voire 100, a annoncé le président du groupe, M. Cor Van der Klugt.

Contraint, devant les variations du dollar, à faire preuve de « *flexibilité et de vitesse de réaction* », le géant néerlandais de l'électronique a vu son chiffre d'affaires baisser de 4 % en 1987, à 52,7 milliards de florins (158,1 milliards de francs), et son bénéfice net chuter de 10 %, à 818 millions de florins. En volume, toutefois, les ventes ont dépassé de 7 % celles de 1986.

« *Les perspectives économiques de 1988 sont très incertaines* », a précisé M. Van der Klugt, qui prévoit, en volume, la même progression des ventes en 1988 qu'en 1987. Affirmant sa volonté de continuer à mener une politique de réduction des coûts de production, il a assuré qu'il « *n'*[hésiterait] *pas à déplacer si nécessaire des activités vers des régions de production à moindres frais ou à potentiel de marché supérieur. C'est dans ce contexte que s'explique notamment une réduction du nombre des usines en Europe d'ici cinq ans, une implantation plus importante que prévu dans le Sud-Est asiatique ainsi qu'un renforcement aux Etats-Unis* ». Des mesures douloureuses qui confirment les orientations annoncées l'an passé.

M. Chirac alloue 3 milliards de francs aux agriculteurs

La conférence agricole extraordinaire, réunie à l'initiative de M. Chirac le 25 février à Paris, aura été bénéfique pour les agriculteurs. Trois milliards de francs ont été débloqués en leur faveur par le premier ministre deux semaines après le sommet de Bruxelles et deux mois avant l'élection présidentielle.

Un milliard de francs concernera les exploitants les plus défavorisés, notamment ceux des zones de montagne. Ces aides spécifiques, financées par un redéploiement du budget voté pour 1988, étaient attendues (*le Monde* du 23 février). Il s'agit principalement pour la montagne d'une revalorisation des indemnités spéciales montagne (ISM) bovines et ovines de 12 % à 30 %, et d'un encouragement à la production porcine. Ensuite, pour les productions en difficulté, d'une augmentation de 200 millions de l'enveloppe des prêts pour les fruits et légumes, et, pour le secteur de la viticulture, d'une prise en charge partielle des intérêts d'emprunts. S'y ajoute une série de mesures concernant certains producteurs de lait et de porc.

Mais, à côté de ce milliard, MM. Jacques Chirac et François Guillaume ont décidé de verser 2 milliards à un « *fonds d'allégement de la dette agricole* ». Celle-ci atteint 200 milliards de francs, et les syndicats réclamaient un soutien, notamment pour les jeunes exploitants. En réalité, la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricole (FNSEA) et le Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA) avaient jugé négativement les sacrifices acceptés à Bruxelles, mais le gouvernement, qui avait vanté sa victoire (contre Mme Thatcher), ne voulait pas donner l'impression d'accorder des compensations. Alléger la dette agricole pouvait servir de biais, mais encore fallait-il vaincre le refus de M. Balladur d'y consacrer de l'argent sur une partie de la vente du Crédit agricole aux caisses régionales (7 milliards de francs).

Le ministre d'Etat avait, en effet, toujours affirmé que l'argent des privatisations devait aller au désendettement de l'Etat et à la dotation des entreprises publiques. M. Chirac aura donc tranché, et 2 milliards sur les 7 serviront, non à désendetter l'Etat, mais à une catégorie sociale particulière, les agriculteurs. Une réunion aura lieu le 3 mars entre les pouvoirs publics et les organisations agricoles pour en préciser les modalités.

E. L.-B.

Dérive budgétaire

LA sollicitude du premier ministre-candidat met en lumière, d'abord, la défaite de M. Balladur face à M. Guillaume. Le ministre d'Etat était opposé à la mutualisation du Crédit agricole, il a dû l'accepter. Ses services avaient chiffré à au moins 8,1 milliards la valeur de la banque verte ; elle ne sera finalement vendue que 7 milliards de francs. Enfin, le principe de l'affectation au désendettement de l'Etat des sommes tirées des privatisations a été jeté aux orties.

Les générosités consenties en faveur des agriculteurs s'ajoutent à plusieurs promesses électorales récentes qui pèseront sur les finances sociales et sur le budget. La plus coûteuse d'entre elles est évidemment la proposition d'un salaire pour les mères de famille. A Reims, le 17 février, M. Chirac a annoncé qu'il donnerait – sans préciser de date – « *un revenu maternel ou paternel* [...] *égal au SMIC, soit 4 700 F brut environ* », pour le père ou la mère de trois enfants qui se consacrerait à sa famille. Le coût de cette promesse a été évalué à 3,5 milliards de francs par an, mais, selon d'autres calculs, elle serait plutôt de 5 milliards de francs l'an.

D'autres mesures ont été annoncées le 18 février en faveur des personnes âgées. Le coût de ces mesures serait supporté par le budget et s'élèverait à environ 300 ou 400 millions de francs par an. Enfin, début décembre, aux Journées nationales de la famille, avait été évoquée la concrétisation du statut de la mère de famille (400 millions de francs par an).

Ces promesses vont alourdir les dépenses d'une Sécurité sociale déjà en difficulté et d'un budget de l'Etat qui, après deux années de facilité (1986 et 1987) va connaître une période difficile.

AL. V.

La Cour de justice européenne autorise la commercialisation des produits d'imitation du lait

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

La Cour de justice européenne de Luxembourg vient de condamner comme contraire au traité de Rome la réglementation française qui interdit la commercialisation de produits d'imitation du lait. Cette barrière va donc devoir être levée, ce qui est préoccupant lorsqu'on sait que la consommation de succédanés, par le biais notamment de la restauration collective, croît très vite dans la Communauté.

La Commission européenne a joué dans cette affaire un jeu douteux. Soucieuse de traquer toute velléité protectionniste, elle avait attaqué devant la Cour de justice européenne la réglementation française ainsi que celle de la RFA, qui applique la même interdiction. M. François Guillaume avait alors évoqué l'affaire devant le conseil des ministres de l'agriculture. Sensibles à ses arguments, les Douze avaient autorisé la France et l'Allemagne à maintenir pendant deux ans leur réglementation. Mais la Commission, par ce qui ressemble fort à un abus de pouvoir, n'avait pas retiré sa plainte.

Cet incident pose le problème de la défense de la qualité des produits alimentaires. Comment l'asssurer sans pour autant réveiller le protectionnisme? Le gouvernement français vient d'adresser sur ce thème un mémorandum à la Commission. La nécessité d'une réglementation communautaire spécifique s'impose d'autant plus qu'il existe, au sein de la Commission, un puissant lobby de l'agriculture industrielle qui, sous prétexte de marché unique et de libre circulation, est prêt à autoriser, sans davantage de précautions que quelques contraintes d'étiquetage, le vinaigre de synthèse, les spaghettis au blé tendre ou le yogo yogo, faux yaourt ne contenant pas d'organismes vivants... Trois exemples qui précisément font actuellement l'objet de polémiques au sein de la Commission.

PHILIPPE LEMAITRE.

● **La directive sur l'interdiction des hormones.** – La réglementation française spécifique mise en œuvre depuis le 1er janvier 1988 qui interdit l'utilisation d'anabolisants pour engraisser le bétail n'est pas remise en cause par la décision de la Cour de justice des communautés européennes a déclaré, le 25 février à Paris, M. Jean Arthuis. Le secrétaire d'Etat chargé de la consommation a rappelé que l'annulation par la Cour, de la directive interdisant l'usage d'hormones dans la viande bovine, avait pour cause un vice de procédure (*le Monde* du 24 février). M. Arthuis a ajouté que les règles applicables en France n'étant pas modifiées, « *tout manquement aux exigences qu'elles contiennent entraînerait des poursuites contre ses auteurs* ».

Économie

Les retombées de l'affaire COGEMA

Le MATIF, les faisans et les pigeons

(Suite de la première page.)

Trois jours plus tard, M. Balladur, ministre des finances, prenait le contrepied en assurant sur Antenne 2 que *« dans les difficultés financières et boursières que notre pays a connues, il y a eu un certain nombre d'entreprises, et notamment d'entreprises publiques, qui ont perdu de l'argent, beaucoup d'argent. Je cherche à en savoir davantage pour voir quels sont les mécanismes qui ont mal fonctionné, ou éventuellement les mécanismes qu'il faut changer (...). En attendant, je ne vois aucun motif de mettre en cause la situation personnelle de tel ou tel »*.

Le ministre d'Etat réfutait en même temps l'intention prêtée à M. Madelin d'exiger la démission du président de la COGEMA, M. François De Wissocq, en raison des pertes de 259 millions de francs subies par l'entreprise nucléaire sur les marchés obligataires, d'options et d'instruments financiers par le biais de la charge Buisson et de son remisier Arbitrage.

Un procédé classique

La tentative d'étouffement qui prévaut actuellement paraît de fait trop tardive pour être efficace. Déjà le MATIF, sur lequel régnait Arbitrage *via* la charge Buisson – avec en moyenne 8 % à 10 % des volumes traités et, certains jours, jusqu'à 60 % ! – pâtit durement du scandale. Le nombre des contrats traités quotidiennement, qui avait été réduit de moitié après le krach d'octobre, passant de cent cinquante mille contrats (75 milliards de francs) à soixante mille environ (30 milliards), a encore chuté depuis l'affaire : il ne se traite plus aujourd'hui qu'en moyenne trente mille à cinquante mille contrats par jour (de 15 milliards à 25 milliards de francs), soit trois à cinq fois moins qu'il y a six mois. *« Quand un marché fait l'objet d'un tel scandale, cela fait fuir les gens »*, explique un opérateur. *« Voyez le marché du sucre il y a quinze ans. Actuellement, de nombreux clients ont suspendu leurs comptes. Si les autorités du marché ne font pas une mise au clair et ne cherchent pas à défendre le Matif de façon plus nette, cette affaire risque de l'affecter très gravement. »*

A ce souci de clarification répond la peur de toutes les firmes clientes de la charge Buisson face aux conséquences médiatiques de l'affaire. Il est désormais clair, en effet, que la quasi-totalité des opérations sur les marchés obligataires confiées à la charge étaient en fait effectuées par Arbitrage SA et son président, Jean-Marc Aletti, aujourd'hui en fuite. Ce dernier, pour entretenir la confusion, utilisait systématiquement du papier et même des cartes de visite à en-tête de la charge, dont il partageait les locaux. Au 92, rue de Richelieu, siège d'Arbitrage, on répond toujours : *« Allô ! Ici, Buisson-MATIF... »*

« Officiellement nous n'avons jamais eu affaire qu'avec Buisson », assurent la COGEMA,t la société Kis, Total et Rothschild, les seules firmes qui reconnaissent aujourd'hui avoir eu des contacts avec Jean-Marc Aletti ou son état-major.

De surcroît, les méthodes employées par Arbitrage sont, grâce à la COGEMA, suffisamment connues pour qu'on puisse affirmer qu'il n'y a pas eu qu'une seule et unique victime. *« Ce n'est pas vraisemblable »*, confirme un expert du MATIF. Au stade actuel, aucune liste exhaustive, aucun montant global ne peut toutefois être sérieusement avancé.

Le procédé était classique : Arbitrage gérait un certain nombre de comptes de clients, dont une partie – vraisemblablement 10 % – en toute liberté, grâce à des mandats de gestion écrits ou oraux. Elle opérait aussi pour un compte « maison » et pour les comptes propres de ses dirigeants et de leurs amis, dont à l'occasion certains trésoriers d'entreprises clientes... En début de séance, elle prenait des positions à l'achat ou à la vente qu'elle débouclait en fin de journée avec plus ou moins de succès. Mais ce n'est qu'une fois les résultats connus qu'elle affectait les gains ou les pertes sur l'un ou l'autre compte.

« La chair est faible », soupire un des concurrents d'Arbitrage. De fait, la tentation était grande d'imputer les bonnes opérations sur les comptes maison ou amis – notamment dans certaines banques suisses comme Gutzwiller-Kurz-Bungener, – et les mauvaises sur ceux des clients, en priorité ceux ayant confié une carte blanche. Pour que le système fonctionne assez longtemps en toute impunité, il fallait bien répartir les pertes entre plusieurs « pigeons ». Trop systématique, la « maladresse » serait, sinon, vite apparue comme une escroquerie. Un travail d'artiste favorisé par la méconnaissance générale des nouveaux marchés financiers, et qu'il a fallu près d'un an à la COGEMA pour comprendre et décortiquer.

Autre condition impérative : des complicités internes. La COGEMA s'est aperçue qu'une double comptabilité existait dans la charge Buisson. Le plus gros du détournement dont elle a été victime a été réalisé en moins de trois mois, entre septembre et novembre 1986. Pourtant, les états remis par Arbitrage en fin d'année 1986 faisaient apparaître un léger gain global de 18 millions de francs. En réalité la perte potentielle s'élevait déjà à près de 200 millions de francs.

« Il connaissait tout le monde à Paris »

Autre preuve de la double comptabilité : l'escroquerie à ses dépens découverte par la charge Buisson, et qui fait l'objet d'une seconde plainte contre X... La charge a constaté un trou de 80 millions de francs sur le marché obligataire, 80 millions qu'elle réclame à COGEMA (pour 47 millions) et à la Kis (pour 33).

La COGEMA affirme n'avoir jamais eu trace de cette somme dans les comptes remis par Arbitrage. Quant à Kis, il reconnaît avoir reçu les 33 millions, mais en rectification de deux erreurs commises à son encontre en juin 1987. Où sont passés ces 80 millions ? Vraisemblablement eux aussi en Suisse... Une découverte douloureuse mais tardive pour Buisson, qui risque aujourd'hui très gros, ne serait-ce que pour le désordre qui régnait dans ses comptes...

Un désordre attesté par d'autres clients de la charge comme Bouygues, qui a engagé en 1986 une action auprès du tribunal de commerce pour un litige mineur (de 5 millions de francs) portant sur la mauvaise exécution d'un ordre. Comme Aérospatiale, le géant du BTP dément toutefois avoir eu des contacts avec Arbitrage, bien qu'on assure au sein de l'état-major de cette dernière que l'entreprise Bouygues, avec notamment la Cogema, Kis et Total, faisait partie de la clientèle particulière de Jean-Marc Aletti.

La compagnie pétrolière Total adopte, elle, une ligne de défense plus subtile, en reconnaissant avoir possédé un fonds commun de placement avec Buisson. Mais il était si bien surveillé qu'aucune escroquerie n'a été possible et que le solde des opérations, après un décorticage minutieux, fait apparaître un léger bénéfice. Ouf ! Il est difficile à la vieille dame de la Muette de nier tout contact avec Jean-Marc Aletti puisque son directeur financier, M. Alain Brion, reconnaît des liens avec l'ex-président d'Arbitrage, société où son épouse a été quelque temps employée. Il est le seul aujourd'hui à en avoir le courage et le regrette avec quelque ironie. *« De tous ceux qui connaissaient Aletti, je suis le seul qui le reconnaisse. Pourtant je n'ai jamais eu besoin de le présenter, il connaissait tout le monde à Paris »*.

A-t-il jamais eu des doutes sur l'honorabilité dudit Aletti ? Non dit-il : *« A un certain moment, des rumeurs ont couru sur ses problèmes avec Paribas. Mais quand j'ai vu que Paribas avait recours à Arbitrage pour ses opérations sur le MATIF, je n'ai plus eu de doutes... »*

On le découvre aujourd'hui : Jean-Marc Aletti et son associé Michel Vignon n'en étaient pas à leur coup d'essai et depuis le début des années 70, les « maladresses » s'étaient accumulées, les contraignant à quitter précipitamment la plupart de leurs anciens employeurs, et parfois même la France. Paribas pour Aletti, Drexel-Burham-Lambert, pour Vignon ont, entre autres, essuyé, sans jamais porter l'affaire devant la justice – faute de preuves ? – quelques belles ardoises...

Pas plus que les autres, ils ne se vantent aujourd'hui d'avoir été victimes. C'est vrai qu'il ne fait pas bon actuellement avoir eu des relations quelconques avec Jean-Marc Aletti, Michel Vignon et leurs proches associés : Philippe Destaing et Mme Elisabeth Saconne. Ni parmi leurs cinquante employés, aujourd'hui sur le carreau et injustement atteints par le scandale. Ni parmi leurs presque partenaires ; la Banque Rotschild et Associés et le Crédit chimique, qui avaient prévu de créer, l'été dernier, avec Arbitrage, une importante maison de titre, mais qui ont fait précipitamment machine arrière en octobre, informés discrètement par certaines victimes. Ni, enfin, parmi les innombrables relations et amis d'Aletti ou de sa famille, lesquels, séduits ou parfois fascinés par le train de vie grandiose – les week-ends à Saint-Tropez, les jeux privés, les filles et les dîners avec le Tout-Paris de la politique et de la musique, se retrouvent souvent atteints malgré eux par le scandale.

Beaucoup regrettent aujourd'hui d'avoir accepté quelque fois en toute inconscience les invitations de Mme Aletti mère, Heliette Gautier De Rieux, qui utilisait ses entrées à l'Opéra et dans le « show bizz » pour attirer dans des dîners mondains des mélomanes à qui elle présentait son fils. *« C'était un corrupteur »*, assure l'une des « prises », de M. Aletti, version confirmée par tous ceux qui ont eu à le connaître. M. Dominique de La Martinière, président de Gaz et Eaux, et oncle du président de la CCIFP, organisme de surveillance du MATIF, raconte pour sa part une anecdote significative : *« Il y a deux ans*, dit-il, *mon fils est venu me voir. On lui proposait un « pont d'or » pour travailler sur les nouveaux marchés financiers. Je lui ai conseillé par prudence de rester ingénieur agronome. Il m'a révélé il y a deux semaines que l'offre émanait de M. Aletti. Il n'avait pas fait le rapport avec le fait que son cousin germain était le gendarme du Matif ! »*.

JE CROIS QU'ON DEVRAIT PASSER CETTE AFFAIRE AUX PROFITS ET PERTES...

PROFITS, OU PERTES ?

PANCHO

La loi du silence

Relations d'affaires, mais aussi bien sûr, relations politiques. On retrouve parmi les connaissances d'Aletti ou de Vignon, à différentes étapes de leur carrière des hommes proches des trois principaux partis français, RPR, PS et PR. D'un côté Alain Brion et Jean-Luc Javal, respectivement directeur financier de Total et directeur du Crédit Chimique, tous deux anciens membres du cabinet de Georges Pompidou et proches du RPR ; de l'autre Jean-Charles Naouri (PS) ancien directeur de cabinet de Pierre Bérégovoy, père du MATIF, et directeur chez Rothschild, et enfin Pierre Rochon, président de Drexel Burnham Lambert, ancien employeur de Vignon et beau-frère de Gérard Longuet, ministre (PR) des P et T, et Vincent Bolloré, ami de M. Madelin. Sans parler de la demi-sœur de Jean-Marc Aletti, Marie-Pierre De Rieux, ancienne attachée de presse du PS et, à ce titre, en relation directe avec M. François Mitterrand jusqu'en 1981.

Des relations plus ou moins efficaces. En dépit de son entregent, M. Aletti n'a pas réussi en 1982 à se faire nommé, comme il le souhaitait, trésorier du Crédit Agricole. Informations prises auprès des renseignements généraux, l'Elysée n'avait pas cru bon de le recommander.

Reste une question : comment Jean-Marc Aletti a-t-il pu, compte tenu de son passé et de sa réputation, prospérer si longtemps impuni, gagner la confiance de partenaires importants, pour la plupart de bonne foi ?

Le charme à l'évidence n'a pas suffi. Les relations non plus. Une explication : la loi du silence chère aux milieux financiers français et la complexité des marchés sur lequel il opérait avec dextérité. Les victimes passées ou présentes, quand bien même elles parvenaient à démêler la malhonnêteté de la simple malchance, se gardaient bien de porter plainte, préférant panser discrètement leur plaies plutôt que d'apparaître flouées, donc ridicules...

Question subsidiaire : pourquoi la COGEMA, elle, a-t-elle rompu la loi du silence, malgré les avertissements d'un enquêteur de la Commission des opérations de Bourse ? Dès la mi-décembre, celui-ci confiait aux dirigeants de la société : *« Vous ne savez pas à quoi vous vous attaquez ; on les soupçonne depuis des années mais nous ne sommes jamais parvenus à mettre en lumière leurs méthodes »*... Parce que la COGEMA, après une année d'enquête, a les moyens de prouver l'escroquerie. Parce que, contrairement aux groupes privés, elle n'a pas à craindre la sanction des cours de Bourse. Parce qu'elle doit rendre compte de sa gestion à ses tutelles, et, étroitement surveillée par la Cour des comptes, ne peut se permettre de laisser planer le flou. Enfin parce que c'est pour elle le seul moyen de découvrir d'éventuelles complicités internes, gravissimes dans un groupe chargé des secrets nucléaires les plus pointus de la France...

Le système Aletti est tombé sur un imprévu. Jusqu'à la dernière minute, le président d'Arbitrage restera pourtant sûr de ses moyens de pression : il ne quittera la France que le 20 janvier, le lendemain du jour où la direction du Trésor donne le feu vert à la direction de la COGEMA pour porter plainte contre X...

DOMINIQUE GALLOIS et VÉRONIQUE MAURUS.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Banque pour la Construction et l'Équipement

Le conseil d'administration, réuni le 18 février 1988, a arrêté les comptes de l'exercice 1987 qui seront présentés à l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le 21 avril 1988.

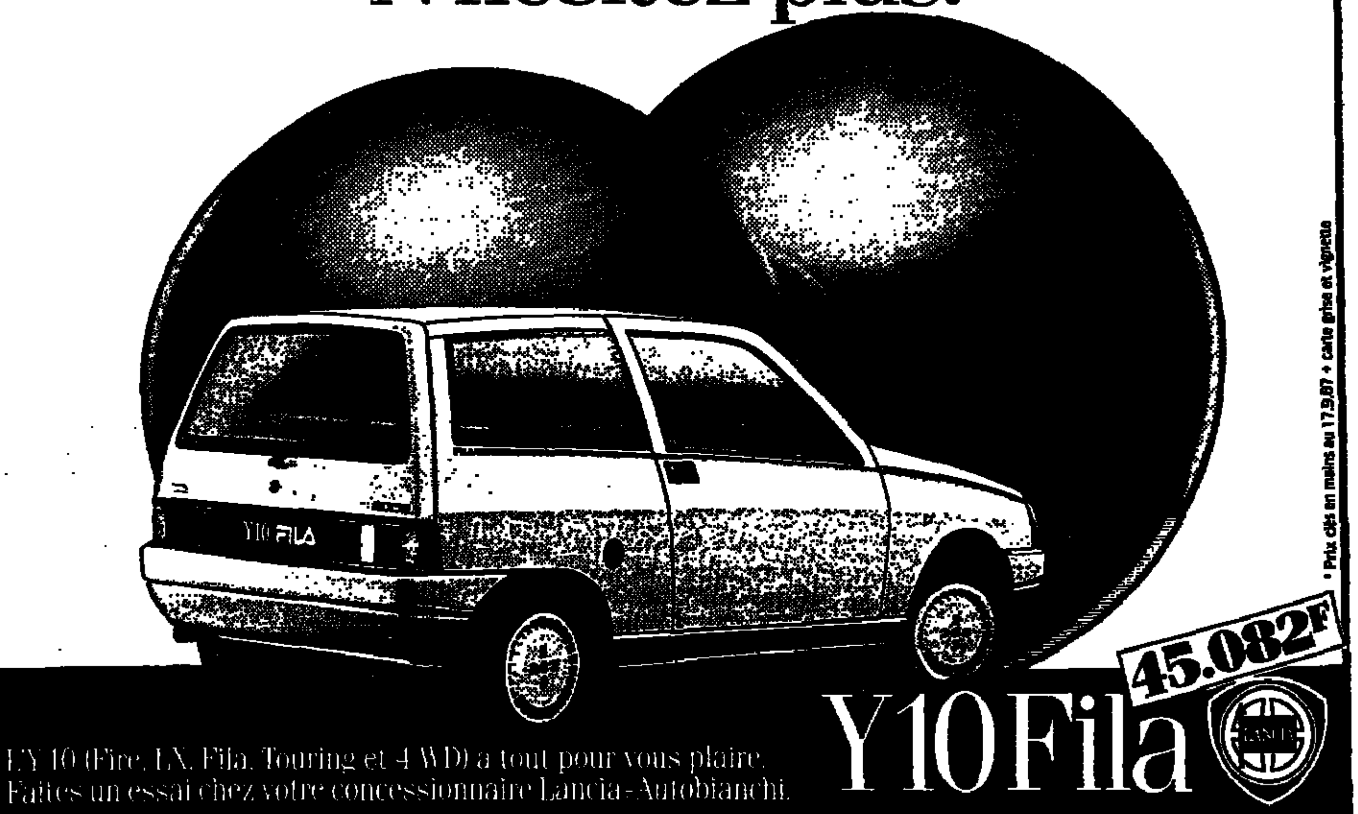
L'exercice 1987 a été favorable au financement à court terme des professionnels de la construction et de la rénovation, en hausse de 40 %. En revanche, dans le secteur des crédits immobiliers à moyen et long terme aux particuliers, marqué par un très fort développement de la concurrence et une nette dégradation des marges, la production a régressé de 30 %.

Au total, les nouveaux crédits consentis ont totalisé 2,5 milliards de francs contre 3,1 milliards de francs en 1986 et les encours à la fin de l'exercice ressortent à 7 milliards de francs contre 7,3 milliards de francs à fin 1986, cette diminution étant imputable à la forte croissance des remboursements anticipés et à la disparition quasi totale de la production de prêts personnels.

Le résultat après provisions courantes est de 39,7 millions de francs, contre 20,7 millions de francs en 1986.

Pour tenir compte des conséquences sur les exercices à venir des remboursements anticipés et des renégociations de taux opérés en 1987, il a été décidé de créer une provision spéciale de 38,6 millions de francs de manière à répartir sur 1987 et les exercices futurs les indemnités de remboursements anticipés perçues des emprunteurs, et à enregistrer dès 1987 la charge qu'entraînera l'exercice par la société de ses droits à remboursement anticipé sur le marché hypothécaire. Le résultat est ainsi ramené à 1,1 million de francs.

Après le prélèvement opéré au titre du retour à meilleure fortune correspondant aux efforts consentis dans le passé par certains actionnaires, le bénéfice net ressort à 0,3 million de francs contre 5,2 millions de francs en 1986.



Économie

M. De Benedetti double le prix de son OPA sur la Générale de Belgique

Dans la bataille pour la prise de contrôle de la Société générale de Belgique (SGB), la nouvelle initiative engagée par Carlo De Benedetti va permettre de tester la solidité et l'homogénéité du front franco-belge, rendu public le 24 février (*le Monde* du 25 février). L'homme d'affaires italien, qui affirme détenir maintenant 45 % des actions de la première holding belge, a porté le prix de son offre publique d'achat à 8 000 francs belges (1 280 francs français) pour 7 % du capital, contre 4 000 francs belges pour 15 % précédemment. Soit une mise de fonds identique — 2,5 milliards de francs français — pour emporter la majorité. Qui pourrait résister à la tentation d'empocher une confortable plus-value, en récupérant parfois plus du double de la mise initiale ?

C'est bien là-dessus que compte Carlo De Benedetti, qui, dès le 24 février au soir, dénonçait comme *« un bricolage arithmétique et juridique »* le front constitué par Suez et ses alliés franco-belges *(voir tableau)*, qui affirment détenir 52 % du capital de la SGB. Assurant être parvenus à un véritable *« accord de partenariat »* leur donnant *« une majorité réelle, solide et bien verrouillée »*, les coalisés déclarent impossible tout passage à l'ennemi de l'un des leurs. Les réactions à l'offre alléchante de Carlo De Benedetti montreront quelle est la réalité de ces engagements. Des engagements qui sont, en tout état de cause, flous et multiformes.

Dès jeudi, le bruit courait à Bruxelles que la petite banque flamande de Lessius pourrait faire faux bond à Suez. Même si sa participation dans la SGB est infinitésimale, sa « trahison » aurait une valeur hautement symbolique, et rendrait en partie crédible la thèse du clan De Benedetti. Tout le monde a bien sûr les yeux fixés sur André Leysen, patron de Gevaert, resté jusque-là neutre, mais qui, avec 2,2 % du capital des titres de la « Vieille Dame », est désormais un des protagonistes les plus courtisés.

Le jeu reste donc encore ouvert, même si les titres susceptibles de faire l'objet d'une transaction se raréfient et expliquent les cours exorbitants atteints par l'action SGB à la Bourse de Bruxelles (plus de 7 000 francs belges le 25 février) justifiant une interruption des cotations par les autorités boursières. Le décompte des participations officiellement affichées par les différents actionnaires prouvent en tout cas que certains ne détiennent pas les titres annoncés.

> **Répartition du capital (annoncée par les différents actionnaires)**
>
> ● **Groupe français : 36 %**
>
> Groupe Suez 27 % : *dont Compagnie financière 20 % ; Banque Indosuez 5 % ; Lyonnaise des eaux 2 %.*
>
> Compagnie générale d'électricité 5 %
>
> Gaz et eaux (Lazard) 4 %
>
> ● **Groupe belge : 18 %**
>
> Assurances générales (belge) 13,78 % ; IMOFO (Belg.) 1,5 % ; Mecaniver (Belg.) 1,5 % ; Autres : Brasseries Artois (Belg.), ABB (Belg.), Lessius (Belg.), Nagelmackers (Belg.) 1 % ; Actionnaires luxembourgeois 5 % ; Electrowatt (Suisse) 4 %.
>
> ● Leysen 2,2 %.
>
> ● Groupe De Benedetti : 45 %
>
> ● Divers : 0,8 %.

La bataille prend, en tout cas, des proportions inquiétantes. Le contrôle de la SGB vaut-il les sommes engagées par les protagonistes ? Au dire même de Maurice Lippens, patron des Assurances générales de Belgique, allié de Suez et porte-parole du front belge, *« tout le monde a payé trop cher »*. Suez a investi 3,7 milliards de francs pour acquérir 20 % du capital de la « Vieille Dame » — soit 4 100 francs belges en moyenne, alors que, sur la base des actifs, la valeur de l'action est estimée à 2 700 francs belges. La compagnie financera cet investissement par des fonds propres, dont elle ne dispose pas, mais que ses « grands actionnaires » — UAP, Lyonnaise des Eaux... — se sont engagés à lui apporter par augmentation de capital.

Cerus, la holding française de M. De Benedetti, qui détient 18,6 % directement et 26,4 % par des « suiveurs » — dont on ignore toujours l'identité — n'est pas moins engagée financièrement. Rien que pour acquérir ces derniers jours les 2 % supplémentaires qui porteraient sa participation à 45 %, Carlo De Benedetti aurait investi 3 à 3,5 milliards de francs belges. Les montants en jeu exigeraient donc que les actionnaires « incontournables », en clair Suez et Cerus, entament des négociations. Les surenchères successives et la dramatisation qu'elles entraînent rendent paradoxalement celles-ci de plus en plus difficiles.

CLAIRE BLANDIN et JOSÉ-ALAIN FRALON.

TRANSPORTS

L'Airbus A-320 n'a pas besoin de mécanicien

réaffirme la direction d'Air Inter

Après une longue période de silence, la direction d'Air Inter a décidé de justifier sa fermeté dans le conflit qui l'oppose aux pilotes et mécaniciens sur le pilotage à deux ou trois du futur Airbus A-320 et qui retarde les décollages chaque matin depuis trois semaines. M. Pierre Eelsen, président de la compagnie, a répété, à satiété, le 25 février, qu'il n'y avait *« pas d'autre moyen que de le faire piloter à deux »*.

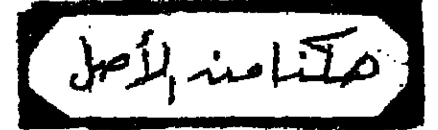
Et pour prouver la validité de sa position, il a demandé à M. Jacques Rantet, commandant de bord et chef du secteur A-320, de donner son avis sur la question. *« Dans l'A-320, il n'existe pas de tâche pour le mécanicien*, a expliqué M. Rantet. *Si nous organisons une période de transition avec un mécanicien assis sur le siège de service qui se trouve dans le cockpit, il ne pourrait que regarder faire les deux pilotes car ce troisième siège ne donne accès à aucun instrument de pilotage. »*

Pourquoi ne pas faire constater cette impossibilité aux principaux intéressés, les mécaniciens, en les faisant voler au cours d'une période transitoire ? *« Parce que les neuf avions que nous recevrons en douze mois ne se substitueront à aucun autre appareil de notre flotte et que cette période de pilotage à trois nous obligerait à recruter cinquante-cinq mécaniciens dont nous ne saurions que faire par la suite. »*

Comment s'explique l'entêtement des équipages à refuser le pilotage à deux ? *« Dans le passé, on avait déjà essayé de nous faire piloter à deux la Caravelle-3 — ce qui aurait été dangereux — puis le Mercure, ce qui était limite pour la sécurité*, répond M. Rantet. *Ils croient qu'on est en train de leur jouer le même coup alors que l'A-320 est un avion beaucoup plus en avance que le Boeing-737 qui se pilote à deux. »*

M. Pierre Eelsen joue la patience car la grève qui retarde les vols d'Air Inter, chaque matin, peut durer jusqu'au 8 juin, jour de la mise en service de l'A-320. Il affrétera donc en fonction des besoins des avions et des équipages de remplacement pour réduire les perturbations. Il proposera une nouvelle fois aux mécaniciens des garanties de carrière pour qu'ils ne craignent plus pour leur emploi. Et puis, il attendra que *« la majorité des navigants comprenne que ceux qui les représentent les entraînent sur une voie de garage »*.

AL. F.



Économie

enedetti double le prix de son OPA sur la Générale de Belgique

AUTOROUTE A-821 CONTOURNEMENT NORD DE NANTE

Économie

Les privatisations en Grande-Bretagne

Mme Thatcher démantèle le monopole public de l'électricité

LONDRES
de notre correspondant

Après le gaz et le téléphone, et en attendant l'eau, l'électricité va être privatisée en Grande-Bretagne. Soucieux de ne pas transférer en bloc un monopole du public au privé, comme cela a été le cas jusqu'ici, avec les résultats déplorables que l'on sait pour le téléphone, le gouvernement conservateur a décidé de casser le système existant et de créer deux compagnies concurrentes pour la production d'électricité. Les douze centres régionaux de distribution seront également privatisés et devraient être assurés d'un minimum de coordination.

Le ministre de l'énergie, M. Cecil Parkinson, a rendu public, jeudi 25 février, son Livre blanc. Celui-ci expose la philosophie de cette dénationalisation pas comme les autres. Les responsables actuels de l'électricité sont furieux, car ils voulaient maintenir un ensemble unique et cohérent, mais l'accueil favorable de la quasi-totalité des députés conservateurs aux Communes a montré, jeudi, que le projet franchirait facilement l'étape législative prévue dès cette année.

Les douze centres régionaux de distribution seront privatisés séparément. Ils seront dotés d'une très large autonomie, puisqu'ils pourront s'approvisionner théoriquement où bon leur semble, une structure légère dénommée « conseil de régulation » étant censée assurer un minimum de coordination. L'obligation d'acheter en priorité du charbon britannique, inscrite précédemment dans la loi, disparaît. Leur seule contrainte sera d'acquérir une certaine proportion d'électricité d'origine nucléaire. Ils deviendront propriétaires des lignes à haute tension du réseau national traversant leur zone d'activité.

Deux compagnies privées, distinctes et concurrentes, se partageront la production. La première héritera d'environ 70 % des centrales existantes, et notamment de toutes les centrales nucléaires. La création d'une seconde société productrice, de taille plus petite, est clairement destinée à faire perdre à la première sa rente de situation et à l'obliger ainsi à surveiller ses prix.

Les douze centres régionaux pourront eux-mêmes produire de l'électricité. Ils auront la responsabilité légale d'assurer la continuité de la fourniture du courant aux ménages et à l'industrie. Celle-ci incombait jusqu'ici au Conseil central de production électrique. Cette privatisation s'accompagnera donc d'une décentralisation sans précédent. Lord Marshall, président de ce Conseil central et pourtant proche de Mme Thatcher, a manifesté publiquement sa totale opposition. Il a critiqué, en particulier pour des raisons techniques, la remise aux centres régionaux des lignes à haute tension traversant leur territoire.

Le Livre blanc de dix pages de M. Parkinson ne donne pas la moindre idée sur les prix auxquels seront vendues les installations existantes. Les estimations varient de 15 milliards à 27 milliards de livres (de 150 milliards à 270 milliards de francs). La loi portant privatisation de l'électricité devrait être présentée au Parlement avant la fin de cette année, vraisemblablement en novembre. Les douze centres régionaux de distribution devraient être privatisés les premiers, dès le début de 1990. L'introduction en Bourse des deux compagnies productrices doit avoir lieu, pour sa part, à la fin de 1990 ou au tout début de 1991.

La philosophie qui préside à ce chambardement est résolument mercantile, et pas du tout industrielle. L'accent est mis sur la consommation et la distribution et non sur la production. L'objectif est de diminuer grâce à la concurrence la facture électrique des industriels et des particuliers. Aux entrepreneurs intéressés par l'aventure d'investir dans ce secteur s'ils le jugent rentable.

« Cette décision pourrait sonner le glas de l'industrie charbonnière », a déclaré, jeudi aux Communes, un député travailliste originaire d'une région minière. Le charbon britannique revient en effet beaucoup plus cher que la houille importée. La situation pourrait devenir encore plus difficile dans les années qui viennent pour les charbonnages britanniques, eux-mêmes entièrement nationalisés. Que fera-t-on alors des centrales thermiques construites souvent à l'entrée même des mines ?

L'événement pourrait avoir des conséquences favorables, en revanche, pour EDF. Les centres régionaux seront libres d'acquérir de l'électricité d'origine nucléaire auprès d'autres sources que les deux futures compagnies productrices, y compris la France, *« qui, au vu de ses performances passées, peut l'offrir au meilleur prix »*, écrit le *Financial Times*.

Il faut enfin signaler que les Ecossais, qui ne font rien comme les autres, ne sont pas concernés par cette dénationalisation, laquelle s'appliquera seulement à l'Angleterre et au pays de Galles. Il est vrai que la structure de la production d'électricité est différente en Ecosse de celle du reste du pays, puisque c'est la seule région où les capacités hydro-électriques sont importantes.

DOMINIQUE DHOMBRES.

L'épreuve du feu pour le plan mexicain d'allégement de la dette

Le sort en est jeté. Après s'être donné une semaine supplémentaire pour expliquer et promouvoir leur plan d'échange de créances contre des obligations gagées sur des bons du Trésor américain, les Mexicains, assistés par la banque américaine Morgan, qui a élaboré cette solution originale d'allégement de la dette bancaire (75 milliards de dollars sur une dette extérieure totale de 105 milliards), devaient commencer, le vendredi 26 février, le dépouillement des réponses des six cents banques créancières du pays.

Chacune devait apporter, dans le cadre de l'adjudication, une double réponse : le montant des créances appelées à être échangées en obligations mexicaines et, surtout, à quelle décote. C'est en effet sur la base de créances évaluées au-dessous de leur valeur nominale que sera montée l'opération. Le Mexique aurait souhaité une forte décote. La majorité des banques souhaitent la limiter au maximum mais savent qu'en deçà de 22 % (100 F de créances étant comptabilisés à 78 centimes) l'opération n'a aucun intérêt pour Mexico. Selon les réponses des banques, le Mexique peut espérer un allégement de sa dette de 3 à 18 milliards de dollars en vingt ans. Le gouvernement mexicain donnera son verdict le 4 mars, au vu du résultat de l'adjudication.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SODEXHO

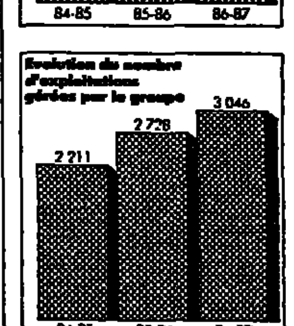
Les assemblées générales ordinaire et extraordinaire se sont réunies le 23 février 1988 sous la présidence de Pierre Bellon, Président-Directeur Général de SODEXHO.

Le dividende par action a été fixé à 55 F, soit un revenu global de 82,50 F. Il sera mis en paiement à compter du 1er mars 1988.

En augmentant son dividende de 10 % par rapport à l'exercice précédent, SODEXHO fait bénéficier ses actionnaires de la reprise de sa croissance et confirme sa confiance dans l'avenir.

Chiffre d'affaires (KF)
Part du chiffre d'affaires réalisé à l'étranger

84-85 : 4 355 000 (59 %) — 85-86 : 5.090.000 (61 %) — 86-87 : 5 727 000 (59 %)



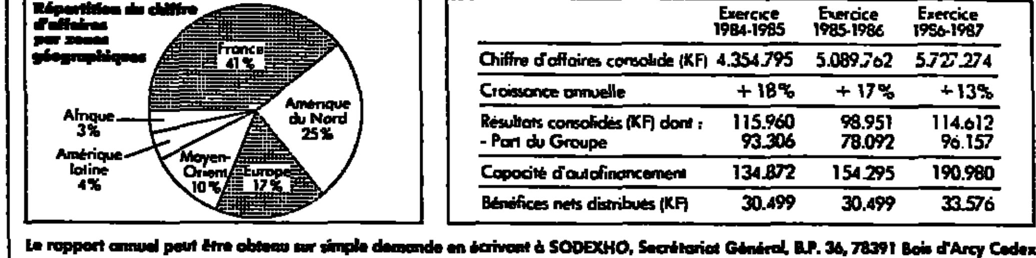
Message du Président

La croissance. *Depuis 1966 année de notre création, notre chiffre d'affaires n'a cessé de croître.*
Pour l'exercice 1986/1987, avec 5 727 000 000 francs de chiffre d'affaires consolidé, le développement a été de 13 %, et à taux de change constants de 23 %.
Nos résultats ont connu dix-huit ans de croissance successive, interrompue pendant deux ans à cause de la forte baisse des marges dans l'activité "gestion de bases-vie". Avec cette année 96.157.000 francs de résultats nets, part du groupe, nous enregistrons une progression de 23 %, et à taux de change constants de 33 %, par rapport à l'exercice précédent.
Ces bonnes performances sont dues aux efforts de tous pour améliorer notre organisation.

Les plans de progrès. *A tous les échelons, sur le terrain ou dans les bureaux, dans les 40 pays où nous sommes implantés, nos équipes renforcent leur professionnalisme.*
• plans de progrès, pour l'amélioration de la qualité et de la satisfaction des clients et convives : marketing plus poussé, segmentation par nature de clientèles, différenciation des gammes de menus, de plats, de services et de prix, recrutement pour le groupe d'un "conseil qualité", mise en place progressive dans chaque grande filiale d'un responsable qualité-marketing produit ;
• plans de développement de nos ressources humaines : augmentation des budget de formation, structures plus flexibles, mobilité des cadres plus grande, meilleure gestion prévisionnelle des hommes qui occupent des postes clés ;
• plans de progrès pour l'amélioration de la productivité du personnel et des achats.
Au cours de l'exercice, nous avons obtenu quelques très beaux succès commerciaux et de nouvelles références prestigieuses, dans des entreprises de pointe, des universités ou des hôpitaux. Nos investissements ont été très largement supérieurs à la moyenne des exercices précédents et se sont élevés à 500 millions de francs, dont 390 millions de francs de prises de participation, sans pour autant entamer nos réserves financières.

L'avenir. *L'exercice passé a été bon et l'exercice en cours se présente sous un jour favorable.*
Hors résultats exceptionnels et à taux de change constants, nous tablons sur une progression de 15 % du résultat net consolidé part du groupe.
• Sur le marché des bases-vie, nous avons, semble-t-il, atteint le creux de la vague, notre position de n° 1 mondial ne peut que se renforcer.
• Le marché de l'émission des titres-restaurant continue à progresser, et nous avons consolidé notre rang de n° 2 mondial.
• Les marchés de la restauration collective se développent : dans cette activité, nous nous sommes hissés au 5e rang mondial et nous y réalisons aujourd'hui 78 % du chiffre d'affaires total du groupe ; même si nous amorçons une diversification dans des secteurs nouveaux, dans les cinq prochaines années notre avenir se joue surtout sur le marché mondial de la restauration collective.
Dans ce domaine, nous faisons quatre constatations :
• l'industrie agro-alimentaire ne cesse de se concentrer ;
• l'offre des sociétés de restauration est très supérieure à la demande des collectivités ; ce phénomène entraîne une aggravation de la compétition ;
• la concentration s'accélère aux USA, en Angleterre, en Europe et en France où huit des cinquante premières entreprises françaises ont été vendues dans les dix-huit derniers mois ;
• le marché européen de la restauration collective intéresse de plus en plus de grands groupes américains, britanniques et japonais.
Dans cette compétition mondiale, nous continuerons à nous développer car nous disposons de quatre atouts :
• notre spécialisation *par rapport à nos principaux concurrents beaucoup plus diversifiés que nous,*
• le savoir-faire de nos équipes,
• la meilleure implantation internationale,
• une solide situation financière.
Mais si nous voulons progresser plus vite dans la hiérarchie mondiale, la solution passe par une alliance avec l'un des dix premiers. Les synergies, le bon sens, l'échéance de 1992 plaident en faveur d'un groupe européen.
Clients, personnel, actionnaires, vous êtes nos partenaires ; ensemble, nous pouvons être confiants dans l'avenir de notre Groupe.

Pierre Bellon



	Exercice 1984-1985	Exercice 1985-1986	Exercice 1956-1987
Chiffre d'affaires consolidé (KF)	4.354.795	5.089.762	5.727.274
Croissance annuelle	+ 18 %	+ 17 %	+ 13 %
Résultats consolidés (KF) dont :	115.960	98.951	114.612
- Part du Groupe	93.306	78.092	96.157
Capacité d'autofinancement	134.872	154.295	190.980
Bénéfices nets distribués (KF)	30.499	30.499	33.576

Le rapport annuel peut être obtenu sur simple demande en écrivant à SODEXHO, Secrétariat Général, B.P. 36, 78391 Bois d'Arcy Cedex

FRANCE 5

En raison de la résiliation anticipée et unilatérale par les pouvoirs publics de la concession qui lui avait été accordée pour l'exploitation de la cinquième chaîne de télévision, France 5 vient d'initier auprès des autorités compétentes une demande d'indemnisation du préjudice que cette résiliation lui fait subir.

Ce préjudice, calculé suivant une méthodologie établie par des professionnels compétents et à partir d'hypothèses prudentes sur l'évolution des marchés, représente un montant net qui ne saurait être inférieur à 3,7 milliards de francs.

Il est rappelé que le capital de France 5 est détenu à 60 % par la Société d'études et de participations dans la communication (SEPC) et à 40 % par Reteitalia SpA. Les conseils d'administration de France 5, de SEPC et de Chargeurs SA, qui détient 52 % de SEPC, ont pris à l'unanimité les délibérations nécessaires.

RIVOLI SITUATIONS SPECIALES
SICAV de la BANQUE DEMACHY & ASSOCIES

ACTIONS INVESTISSEMENT
SICAV

Les conseils d'administration des **SICAV ACTIONS INVESTISSEMENT** et **RIVOLI SITUATIONS SPECIALES** réunis le 15 février 1988 ont décidé de convoquer leurs actionnaires en assemblée générale extraordinaire le jeudi 24 mars 1988 aux heures suivantes :

– 10 h 30, réunion **RIVOLI SITUATIONS SPECIALES** ;

– 11 h 30, réunion **ACTIONS INVESTISSEMENT**,

à leur siège social, 223, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, à l'effet de délibérer sur le projet de fusion, absorption de **RIVOLI SITUATIONS SPECIALES** par **ACTIONS INVESTISSEMENT** annoncé par voie de presse le 21 janvier dernier.

Sous condition supensive de l'accord des autorités de tutelle, les conseils d'administration d'**ACTIONS INVESTISSEMENT** et de **RIVOLI SITUATIONS SPECIALES** proposeront à leurs actionnaires d'approuver cette opération, à cet effet d'adopter le traité d'apport-fusion dont le projet paraîtra au BALO du 25 février 1988 et de fixer le jour de réalisation de la fusion au vendredi 25 mars 1988 sur les bases des comptes arrêtés et certifiés à cette date.

Par ailleurs, les actionnaires d'**ACTIONS INVESTISSEMENT** seront invités à se prononcer sur le changement de dénomination sociale de la société issue de la fusion qui deviendrait **RIVOLI ACTIONS INVESTISSEMENT**.

Il est rappelé qu'au 15 février 1988, la valeur liquidative de l'action de la SICAV **ACTIONS INVESTISSEMENT** s'établissait à 316,22 F, celle de l'action de la SICAV **RIVOLI SITUATIONS SPECIALES** s'élevait à 1 055,38 F.

Les actionnaires d'**ACTIONS INVESTISSEMENT** seront précédemment convoqués en assemblée générale ordinaire le même jour, jeudi 24 mars 1988 à 11 heures, pour approuver les comptes de l'exercice clôturé le 31 décembre 1987, notamment la mise en distribution à partir du 25 mars 1988 d'un dividende net de 10,50 F assorti d'un crédit d'impôt de 1,30 F.

Béghin Say
GROUPE BEGHIN-SAY

Dans le cadre de la mise en place de la stratégie agro-industrielle précédemment annoncée, un accord est intervenu le 15 février 1988 avec le groupe SAINT-LOUIS en vue d'acquérir l'activité corps gras, tant en France qu'à l'étranger, de LESIEUR SA.

Par ailleurs, la Société s'est engagée à ramener à compter du 1er mars 1988 sa participation dans le capital de SAINT-LOUIS à un niveau inférieur à 10 %.

Les Pouvoirs publics ont été informés de ces opérations.

BANQUE D'ARBITRAGE ET DE CREDIT

LA BANQUE D'ARBITRAGE ET DE CREDIT apporte le démenti le plus formel aux informations reprises par certains journaux selon lesquelles elle aurait été cliente de la Société Arbitrage SA.

LA BANQUE D'ARBITRAGE ET DE CREDIT n'a jamais été en contact avec cette société ni avec ses dirigeants à quelque titre que ce soit.

LA BANQUE D'ARBITRAGE ET DE CREDIT dispose d'un siège sur le MATIF et traite ses opérations soit seule, soit avec d'autres adhérents agréés par l'organisme de tutelle.

Aurécic La Sicav Or

Comptes de l'exercice clos le 31.12.1987

Actif net : F 818 883 258,77.

Performance 1987 : + 14,24 % (coupon net réinvesti).

Dividende proposé : F 66,48 + F 0,91 d'avoir fiscal.

Consultation des cours quotidiennement sur Minitel : composer le 36.15 code ASSOCIC.

GROUPE CIC

Le Président Pierre Latrobe a déclaré :

"Une fois de plus l'Or a joué son rôle de protection dans les crises financières.

La Sicav Aurécic qui est investie moitié en obligations, moitié en véhicules Or, a prouvé que la formule était bonne en se classant première Sicav-Actions au 31 décembre 1987."

(Conseil d'Administration du 17.2.1988)

Marchés financiers

A l'occasion d'une restructuration du BTP

Actionnariat croisé de 9 % pour Saint-Gobain et la Générale des eaux

La Générale des eaux et Saint-Gobain ont annoncé, le 26 février, la conclusion d'un accord qui permet au second de se désengager majoritairement du bâtiment et des travaux publics, domaine qui ne lui a pas particulièrement réussi. Cet accord conduit en outre chacun des signataires à devenir le principal actionnaire de l'autre avec près de 9 % des titres. Cette « stabilisation » du capital, fort appréciable en ces temps de grandes manœuvres financières, confirme en tout cas les bonnes relations engagées en juin 1986 par les deux groupes, après l'affrontement qui avait conduit, en 1983, Saint-Gobain, alors nationalisée, à tenter une prise de contrôle de la Générale des eaux dont elle détient 9 % depuis cette époque.

Saint-Gobain transfère à la Générale des eaux sa filiale à 65 %, la Société générale d'entreprises (SGE), dans laquelle elle reste pour l'heure à hauteur d'environ 25 % – une participation qu'elle devrait ultérieurement céder en Bourse. La Générale des eaux devient l'actionnaire majoritaire (avec environ 55 %) de la SGE, le reste étant dans le public, et « paye » en apportant ses propres intérêts dans le BTP (83 % dans Campenon-Bernard et ses participations minoritaires dans trois filiales de la SGE, Sogea, Cochery-Bourdin-Chaussé et Cofiroute). Le nouvel ensemble BTP de la Générale acquiert également une filiale allemande de Saint-Gobain, G+H Montage, pour environ 350 millions de francs.

De son côté, Saint-Gobain rachète à la SGE ses activités de services (eau et assainissement, pose de canalisations, tuyaux en béton) pour un milliard de francs, que le groupe privatisé payera en créant 2,5 à 3 millions de nouvelles actions. C'est ainsi que la Générale des eaux verra sa participation dans Saint-Gobain passer de 3,5 % environ à près de 9 %.

Saint-Gobain confirme ainsi sa volonté de se recentrer sur ses métiers industriels. Elle annonce d'ailleurs dans le même temps le lancement d'une offre publique d'achat sur la part du capital (43 %) de sa filiale américaine Certain Teed qu'elle ne détenait pas. Une opération, qui lui coûtera 1,8 milliard de francs, facilitée par la baisse du dollar et qui lui donnera une plus grande flexibilité (il n'y aura plus d'actionnaires minoritaires dans Certain Teed) pour réaliser une acquisition aux Etats-Unis à partir de Certain Teed.

De son côté la Générale des eaux marque son passage à la dimension européenne dans le BTP par l'apport de la SGE. Son chiffre d'affaires augmente de 51,8 milliards de francs à quelque 75 milliards, dont 30 milliards dans le BTP. Elle poursuit également son développement dans d'autres secteurs, notamment dans la communication. Elle vient d'annoncer l'acquisition, à l'occasion d'une augmentation de capital, de 20 % du groupe cinématographique UGC, pour 185 millions de francs. Un investissement qui vient renforcer un secteur où la Générale a déjà plus de 20 % de Canal Plus, dix-sept réseaux câblés, et la Compagnie générale d'images. La Générale des eaux, qui aura investi plus de 6 milliards de francs en 1987 (contre 4,2 milliards en 1986), compte approcher le milliard de francs de bénéfices en 1987 et atteindre 1,2 milliard cette année.

C. B.

Pour contrer Framatome

Schneider propose 5 500 F par action Télémécanique

Schneider place la barre très haut dans la bataille boursière qui l'oppose à Framatome pour la prise de contrôle de la Télémécanique. Il surenchérit sur son offre publique d'achat (OPA) en proposant de racheter à 5 500 F 710 000 actions Télémécanique.

Ce prix est nettement supérieur à celui qu'il avait proposé, le 4 février, dans sa première OPA (3 900 F) et au dernier prix offert par Framatome il y a quarante-huit heures seulement (4 300 F).

La lutte devient donc acharnée entre les deux postulants : Framatome mettait déjà 3,5 milliards de francs sur la table pour acquérir l'entreprise. Aujourd'hui, Schneider est prêt à débourser 3,95 milliards, chiffre auquel il faut ajouter les sommes payées par ce groupe pour prendre possession en Bourse de 12,1 % du capital de la Télémécanique.

La question qui se pose désormais est de savoir si Framatome, qui joue le rôle de « chevalier blanc » dans cette affaire face au groupe Schneider, dont l'OPA est considérée comme hostile par Télémécanique, jettera ou non l'éponge.

● **Très bonne année 1987 pour ICI (chimie).** – Les dirigeants du groupe britannique ICI ont annoncé, le 25 février, des résultats excellents pour 1987. ICI, qui est le numéro quatre de la chimie mondiale, a fait l'an dernier 11,12 milliards de livres de chiffres d'affaires (+ 10 % et son bénéfice avant impôts (1,3 milliard) a progressé de 30 %. Le dividende net a augmenté de 14 %. ICI a largement profité des acquisitions récentes, opérées par le groupe, de firmes américaines notamment. Seul point noir : les engrais.

NEW-YORK, 25 fév. ⬇

Chute brutale

La Bourse de New-York a enregistré une baisse brutale en fin de séance jeudi 25. Après une progression de plus de 30 points, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a clôturé à 2 017,57, en baisse de 22,38 points, soit moins 1 %. Quelque 215 millions d'actions ont été échangées. Le nombre des baisses a dépassé celui des hausses : 803 contre 688, et 474 titres ont été inchangés. Les reprises sont toujours de très courte durée à Wall Street. L'annonce d'une progression du PNB américain de 4,5 % en moyenne annuelle pour le quatrième trimestre 1987, au lieu des 4,2 % prévus, avait provoqué une hausse des cours en début de journée. Mais, alors que l'indice venait de franchir son meilleur niveau depuis octobre, il a perdu 25 points en quelques minutes. C'est dire si le marché reste fragile. Les analystes américains s'expliquent cependant mal ces brusques évolutions. Ainsi le directeur d'une compagnie de services financiers a-t-il déclaré : « *Nous ne comprenons pas pourquoi le marché se comporte ainsi.* » De façon générale, les hésitations de la Bourse traduisent un manque de confiance des investisseurs. A la suite de deux séances calmes, ils ont profité de la hausse pour matérialiser leurs bénéfices.

Parmi les dix valeurs les plus actives, on trouvait Eastman Kodak, Navistar International, Federated Depart. Stores, IBM dont les volumes s'échelonnent entre 3,09 millions et 2,1 millions de titres.

VALEURS	Cours du 24 fév.	Cours du 25 fév.
Alcoa	45 3/8	45 5/8
Allegis (ex-UAL)	74 1/2	75 1/4
A.T.T.	29 3/8	29 1/4
Boeing	47 7/8	48
Chase Manhattan Bank	24 5/8	24
Du Pont de Nemours	86 3/4	85 1/8
Eastman Kodak	41 1/4	42
Exxon	42 3/8	41 5/8
Ford	45 1/4	44 1/4
General Electric	43 7/8	43
General Motors	70	68 5/8
Goodyear	58 1/8	57
I.B.M.	116	114 3/8
I.T.T.	47	46 1/8
Mobil Oil	43 5/8	42 7/8
Pfizer	54 1/4	53 1/8
Schlumberger	35 3/8	35
Texaco	42 1/4	42 7/8
Union Carbide	23 5/8	22 7/8
U.S.X.	32 7/8	32 3/4
Westinghouse	53	52 1/2
Xerox Corp.	56 5/8	55 3/4

PARIS, 25 février ⬆

Consolidation de la hausse

La Bourse a consolidé son mouvement de hausse amorcé voici près d'un mois. Jeudi, elle a franchi une nouvelle étape en progressant de 1,9 % dans un climat actif, animé par les initiatives des investisseurs étrangers. Dès le matin, l'indicateur instantané amorçait son mouvement qui ne s'essoufflera pas de la journée. La facilité avec laquelle le marché a absorbé les prises de bénéfices réalisées en début de semaine a été fortement appréciée. Les valeurs confirmées ont pris le relais des opéables dans cet élan. Les investisseurs institutionnels continuent à faire des achats pour employer avant la fin mars les liquidités recueillies en décembre. Quelques titres demeuraient toujours surveillées notamment Luchaire et les Galeries Lafayette qui se sont appréciés de plus de 10 % jeudi. Dès le début de la matinée, l'action du groupe sucrier Béghin Say, contrôlé par Ferruzzi, était recherchée. Pour un spécialiste de la charge qui cote cette valeur, deux hypothèses pouvaient justifier cette hausse : soit l'annonce d'excellents résultats pour 1987, soit le désir de faire monter le cours avant une éventuelle augmentation de capital dont le produit serait destiné à financer le rachat de Lesieur au groupe Saint-Louis. Les valeurs bancaires (Société générale, CCF, BNP et Crédit lyonnais) figuraient parmi les plus belles performances de la séance. Ce réveil déroutait cependant de nombreux opérateurs. DMC poursuivait sa progression, le groupe textile organiserait une stratégie de défense contre un éventuel raider. La Chambre syndicale des agents de change n'était toujours pas parvenue jeudi à trouver les titres Martell qui pourraient débloquer une situation rare. Il est impossible de trouver les actions qui permettraient d'assurer le rapport des positions. Il manquait 5 500 titres jeudi à l'appel pour offrir une contrepartie aux vendeurs qui avaient joué à la baisse du titre après la fin de l'OPA lancée par Seagram.

Les cotations de la SGE étaient suspendues, le groupe de BTP enregistrant une modification de son actionnariat avec l'entrée de la Générale des eaux (55 %) aux côtés de Saint-Gobain (près de 30 %). La famille Rouleau annonçait avoir cédé au groupe belge Inveur Group la majorité du capital (50,6 %) des Biscuits Poult.

Sur le MATIF, les cours du notionnel ont varié irrégulièrement pour terminer à des niveaux proches de ceux de la veille dans un marché animé et ferme.

LONDRES, 25 février ⬆

Soutenu

Quatrième journée consécutive de hausse à la Bourse de Londres. L'indice FT a gagné 1,9 % et a terminé à 1 433,9 dans un marché modérément actif. En légère progression initiale dans le sillage de Tokyo, le marché a poursuivi sa progression, soutenu par l'annonce de résultats encourageants des firmes britanniques et par la bonne tenue de Wall Street. ICI annonçait une progression de 29 % de son bénéfice tandis que British Telecom affichait pour le dernier trimestre de l'exercice 1986-1987 une progression honorable de ses profits. La direction de Britoil a admis formellement sa défaite dans la bataille qu'elle a menée contre l'offre inamicale de BP. Dans une lettre aux actionnaires, la direction de la compagnie pétrolière, tout en déclarant qu'elle considérait la proposition de BP comme insuffisante, invite ceux-ci à l'accepter. Elle exclut donc l'organisation d'un groupe d'actionnaires minoritaires qui aurait gêné la future gestion de la firme avec BP. Enfin, le gouvernement britannique a décidé d'intensifier sa lutte contre les délits d'initiés en annonçant que leurs auteurs pourraient être susceptibles d'extradition.

TOKYO, 26 février ⬆

Rebondissement

Après avoir suivi la baisse de Wall Street, la Bourse de Tokyo a rebondi vendredi 26. L'indice Nikkei des 225 valeurs industrielles a gagné 64,52 yens pour terminer la séance à 25 165,18 yens, soit une progression de 0,2 %. La veille, le marché avait enregistré + 0,5 %. Pour la deuxième séance consécutive, Tokyo s'inscrit donc en hausse. Jeudi 25, le seuil des 25 000 yens avait d'ailleurs été franchi pour la première fois depuis le krach de l'automne dernier. Quelque 600 millions de titres ont été échangés dans la demi-journée.

L'importance financière de la place de Tokyo pourrait atteindre à la fin du siècle environ 10 millions de milliards de yens, contre 400 000 milliards de yens (16 000 milliards de francs), selon les prévisions du directeur général de Daiwa Securities. A titre de comparaison, la Bourse de Paris a une capitalisation de l'ordre de 900 milliards de francs.

VALEURS	Cours du 25 fév.	Cours du 26 fév.
Akai	513	513
Bridgestone	1 420	1 390
Canon	1 070	1 110
Fuji Bank	3 460	3 440
Honda Motors	1 500	1 520
Matsushita Electric	2 280	2 320
Mitsubishi Heavy	629	637
Sony Corp.	4 800	4 870
Toyota Motors	2 220	2 210

FAITS ET RÉSULTATS

● **Barclays Bank : baisse de 62 % du bénéfice.** – Après la National Westminster, la Barclays a annoncé une baisse de 62 % de son bénéfice avant impôt en raison des provisions exceptionnelles constituées pour couvrir les risques des pays en difficulté. La troisième des grandes banques britanniques à publier son bilan a annoncé un résultat de 339 millions de livres, contre 895 millions en 1986.

● **ATT ne gagnera pas d'argent avant 1988 dans l'informatique.** – La branche informatique du géant américain du téléphone ATT ne sortira pas du rouge avant 1990, vient de déclarer dans un entretien à Reuter le président du groupe, M. James E. Olson. En 1987, le responsable de la branche informatique, M. Vittorio Cassoni, un ancien d'Olivetti appelé à la rescousse, prévoyait un retour aux bénéfices dans un délai de deux ans. Sans dévoiler le montant des pertes, M. Cassoni a indiqué qu'elles avoisinaient 29 % du déficit de 1986 (1,2 milliard de dollars avant impôts).

● **RFA : l'Etat vendra les 16 % détenus dans Volkswagen.** – L'Etat fédéral ouest-allemand vendra cette année au secteur privé la part de 16 % qu'il détient dans le capital de Volkswagen, premier constructeur automobile européen, a annoncé le gouvernement au Bundestag (Parlement fédéral), à Bonn.

● **Contrat en Chine pour Degrémont (Lyonnaise des eaux).** – M. Jérôme Monod, président de la Lyonnaise des eaux, et M. Jean-Louis Brault, président de Degrémont (filiale de la Lyonnaise), ont signé, le 25 février, avec les autorités de la ville chinoise de Xian (3 millions d'habitants) un contrat de plusieurs dizaines de millions de francs pour la construction d'une grande station d'eau potable de 600 000 mètres cubes par jour. C'est la première fois que Degrémont – présent en Chine depuis plusieurs années, notamment pour des équipements de traitement d'eau industrielle – signe un contrat avec une collectivité locale. D'autres marchés du même type sont en négociation avec les villes de Tianjin et de Nanjing. Degrémont, qui aura, pour la première fois depuis plusieurs années, dégagé de légers bénéfices en 1987, est présent dans quarante pays dans le secteur du traitement des eaux.

● **Enquête de la COB chez le remisier Goldschmidt et Konk.** – La Commission des opérations de Bourse procède actuellement à une enquête dans la société de remise Goldschmidt et Konk, qui a notamment opéré sur le MATIF (marché à terme des instruments financiers) pour le compte de l'Aérospatiale, entre juillet et décembre 1987.

De son côté, l'Aérospatiale s'est refusée à tout commentaire sur ce remisier. Elle a seulement tenu à souligner que « *les contrôles et pointages comptables qu'elle a effectués sur ses opérations financières n'ont révélé aucune manœuvre frauduleuse* ». Cette entreprise publique avait précisé, la semaine dernière, être intervenue avec la charge Buisson sur le MATIF entre mai et septembre 1987. Cette collaboration s'était soldée par une perte de 300 000 F.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours		VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	
A.G.P. S.A.	202 30	221 10	d	Loca Investissement	274	274	
Arnault & Associés	400	402		Locamic	175	180	
Asystel	340 30	343		Marin Immobilier	261	263	
B.A.C.	436	435		Metallurg. Minière	102 50	102 50	
B. Demachy & Assoc.	395	396		[illegible]	308	307	
B.I.C.M.	824	824		[illegible]	128	130 80	
B.L.P.	448	447		M.M.B.	404	404	
Bolloré Technologies	800	800		Molex	240 80	240 80	
[illegible]	671	705		Navale-Delmas	560	562	
Câbles de Lyon	957	952		Olivetti-Logabax	206 80	202	
Calberson	635	635		Om. Gest. Fin.	312	320	
Canal Plus	434	433		Presbourg (C. In. & Fin.)	100 30	100 40	
Cardif	1205	1305		[illegible]	690	718	d
C.A.T.C.	126	125		St-Gobain Emballage	1126	1176	
C.D.M.E.	900	900		St-Honoré Matignon	131	135	
C. Equip. Elect.	300	300		S.C.G.P.M.	98	122 80	d
C.E.G.I.D.	545	523	o	Segin	280	285	
C.E.G.E.P.	148	147		[illegible]	528	525	
C.E.P.-Communication	1230	1230		S.E.P.	1028	1028	
C.G.I. Informatique	594	610		S.E.P.R.	1104	1120	
Ciments d'Origny	480	458	o	Sligos	900	900	
C.N.I.M.	300	300		S.M.T. Goupil	200	200	
Concept	224 60	216 80		[illegible]	680	705	
Conforama	480	490		Sopra	278 40	270	
[illegible]	163 30	163 30		TF 1	187 20	185 10	
Devanlay	1100	1110		Unilog	116	118	
Deville	850	850		Union Financ. de Fr.	441	435	
[illegible]	....	....		Valeurs de France	308	315	
Editions Belfond	136	137 80					
Elect. S. Dassault	400	400					
Elysées Investiss.	21 90	22 10					
Finacor	425	425					
[illegible]	620	620					
Guy Degrenne	682	....					
I.C.C.	220	223					
IDIA	180	182					
I.G.F.	105	113 80					
IN2	121 60	126 50					
Int. Metal Service	180	180					
La Commande Electr.	230	236					
Le gd livre du mois	273 60	279					

Marché des options négociables le 25 février 1988

Nombre de contrats : 11 182

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
		Mars	Juin	Mars	Juin
		dernier	dernier	dernier	dernier
Elf-Aquitaine	240	29,10	41	1,80	7,50
Lafarge-Coppée	1 100	135	198	13	49
Michelin	140	58	55	0,50	4
Midi	1 300	180	250	40	–
Paribas	240	73	80	0,90	5,75
Peugeot	840	150	194	8	40
Saint-Gobain	400	42	68	4	16
Thomson-CSF	136	38	44	–	5

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 25 février 1988
Nombre de contrats : 63 367

COURS	ÉCHÉANCES		
	Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Dernier	103,20	101,90	101,45
Précédent	103,35	102,10	101,55

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Mars 88	Juin 88	Mars 88	Juin 88
102	1,22	1,70	–	0,98

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,7140 F ⬇

Le dollar s'effritait vendredi dans un marché relativement calme. A Tokyo, il clôturait à 128,35 yens contre 128,80 yens la veille. A Paris, il revenait à 5,7140 F durant les échanges de la matinée contre 5,7535 au fixing de la veille.

FRANCFORT	25 fév.	26 fév.
Dollar (en DM)	1,6940	1,6890

TOKYO	25 fév.	26 fév.
Dollar (en yens)	128,80	128,35

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (26 fév.) .... 7 3/16-7 1/4 %
New-York (25 fév.) ... 6 9/16-6 5/8 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1987)

	24 fév.	25 fév.
Valeurs françaises	106,6	
Valeurs étrangères	106	

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	301,8	305,3

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	24 fév.	25 fév.
Industrielles	2 039,95	2 017,57

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	24 fév.	25 fév.
Industrielles	1 417	1 433,9
Mines d'or	254,8	248,9
Fonds d'Etat	89,76	90,01

TOKYO

	25 fév.	26 fév.
Nikkei Dow Jones	25 100,66	25 165,18
Indice général	2 071,93	2 072,88

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,7095	5,7115	+ 18	+ 32	+ 50	+ 75	+ 220	+ 300
$ can.	4,5134	4,5186	– 64	– 39	– 99	– 62	– 224	– 126
Yen (100)	4,4519	4,4569	+ 101	+ 126	+ 224	+ 258	+ 747	+ 836
DM	3,3840	3,3866	+ 115	+ 134	+ 221	+ 247	+ 704	+ 774
Florin	3,0134	3,0156	+ 86	+ 100	+ 167	+ 187	+ 532	+ 592
FB (100)	16,1834	16,1959	+ 108	+ 194	+ 268	+ 408	+1 051	+1 455
FS	4,1144	4,1188	+ 219	+ 238	+ 392	+ 420	+1 118	+1 210
L (1 000)	4,5859	4,5912	– 142	– 94	– 271	– 215	– 685	– 579
£	10,1298	10,1391	– 179	– 143	– 311	– 244	– 825	– 633

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 1/8	6 5/8	6 11/16	6 13/16	6 11/16	6 13/16	6 13/16	6 15/16
DM	3 1/4	3 1/2	3 5/16	3 7/16	3 5/16	3 7/16	3 3/8	3 1/2
Florin	3 1/2	4	3 15/16	4 1/16	4	4 1/8	4 1/16	4 3/16
F.B. (100)	5 7/8	6 3/8	6 1/8	6 1/2	6 1/8	6 1/2	6 1/8	6 1/2
F.S.	1	1 1/2	1 3/8	1 1/2	1 5/8	1 3/4	2 3/16	2 5/16
L (1 000)	10 3/8	11 1/8	10 1/8	10 1/2	10 1/4	10 5/8	10 1/2	10 3/4
£	8 7/8	9 1/8	8 7/8	9	9 1/16	9 3/16	9 7/16	9 9/16
F. franç.	7	7 1/2	7 1/4	7 3/8	7 7/16	7 9/16	8 3/16	8 5/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

هكذا من الأصل

Marchés financiers

BOURSE DU 25 FEVRIER

Cours relevés à 17 h 31

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1801	4,5 % 1973	1644	1595	1595	− 2 98
3908	C.N.E. 3 %	3900	3880	3880	− 0 51
1065	B.N.P. T.P.	1080	1081	1081	+ 0 09
997	C.C.F. T.P.	1006	1016	1016	+ 0 99
1056	Créd. Lyon. T.P.	1062	1063	1063	+ 0 08
1254	Renault T.P.	1273	1279	1279	+ 0 47
1465	Rhône-Poul. T.P.	1495	1500	1500	+ 0 33
1265	St-Gobain T.P.	1285	1289	1289	+ 0 31
1190	Thomson T.P.	1215	1219	1219	+ 0 33
390	Accor	380	378 90	379 50	− 0 13
820	Air Liquide	505	510	518	+ 2 57
1950	Alcatel	1830	1870	1870	+ 2 19
1240	Als. Superm.	1240	1240	1240	....
220	A.L.S.P.I.	270	272	269	− 0 37
250	Alsthom ★	252	250	250	− 0 79
1850	Arjom. Prioux	1912	1990	1993	+ 4 24
385	Arnaudet-Rey	410	424	421	+ 2 68
890	Aux. Entrepr. ★	909	905	911	+ 0 22
680	Av. Dassault ★	667	677	675	+ 1 20
330	BAFIP	359	357	356 90	− 0 58
280	Bail-Equipem. ★	313 90	313	314	+ 0 03
860	Bail Investiss.	870	870	880	+ 1 15
220	B.N.P. C.I.	244	260	260	+ 6 56
405	Cie Bancaire ★	414 50	411	411 50	− 0 72
280	Bazar H.-V.	298	308	313 50	+ 5 20
360	Béghin-Say ★	369	375	395	+ 7 05
670	Berger (Mé)	710	750	750	+ 5 63
550	Bic ★	541	540	580	+ 7 21
1000	B.I.S.	995	1030	1050	+ 5 53
2050	Bongrain S.A.	2050	2091	2091	+ 2
900	Bouygues ★	885	886	926	+ 4 63
46	B.P. France ★	50 10	50 20	51 80	+ 3 39
4050	B.S.N. ★	4111	4100	4120	+ 0 22
1610	Cap Gem. S. ★	1620	1620	1610	− 0 62
1210	Carnaud	1261	1272	1272	+ 0 87
2320	Carrefour ★	2375	2390	2424	+ 2 06
114	Casino	124	124 90	125 50	+ 1 21
98	Casino A.D.P.	102	100	102 80	+ 0 78
970	C.C.M.C.	987	980	980	− 0 71
685	Cetelem	720	723	706	− 1 94
540	Cerus	535	525	529	− 1 12
1320	C.F.A.O. ★	1282	1300	1315	+ 2 57
250	C.G.E.	235	240	239 50	+ 1 91
845	C.G.I.P. ★	855	851	875	+ 2 34
790	Chargeurs S.A. ★	820	826	849	+ 3 54
825	Ciments franç. ★	855	865	879	+ 2 81
460	Club Méditerr. ★	459	455	465	+ 1 31
160	Codetel ★	163 90	165	164 30	+ 0 24
300	Colimeg	303	308	302	− 0 33
1830	Colas	1776	1835	1836	+ 3 38
179	Compt. Entrepr.	181	184	187	+ 3 31
645	Compt. Mod. ★	548	545	605	+ 10 40
980	Créd. Foncier	928	930	932	+ 0 43
370	Crédit F. Imm. ★	440	438 90	437	− 0 68
104	C.C.F.	112 50	120	125	+ 11 11
515	Créd. Lyon. (CI)	529	570	570	+ 7 75
796	Crédit Nat. ★	835	839	849	+ 1 68

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
182	Crouzet ★	187	189 50	189	+ 1 07
1900	Damart S.A.	1831	1832	1832	+ 0 05
305	Darty ★	320	319	349	+ 9 06
260	Darty (DP)	245	248	259 50	+ 5 92
1470	De Dietrich	1550	1569	1525	− 1 61
192	Dév. R.d.C. (Li)	199	204	204	+ 2 51
520	D.M.C.	555	580	565	+ 1 80
315	Drouot Assur.	327	327 50	327 10	+ 0 03
1700	Docks France ★	1760	1760	1743	− 0 97
515	Dumez ★	565	570	572	+ 1 24
1020	Eaux (Gén.)	1075	1061	1071	− 0 37
1020	Ecco ★	969	970	1000	+ 3 20
700	Electrofinanc. ★	690	690	715	+ 3 62
255	Elf-Aquitaine	267	267	269 90	+ 1 09
225	— (certific.)	235	239	239	+ 1 70
600	Epeda-B-Faure	600	619	618	+ 3
2500	Essilor	2330	2301	2325	− 0 21
1580	Essilor Int. (DP)	1560	1570	1535	− 1 60
280	Esso S.A.F. ★	280	288	280	....
1330	Eurafrance	1330	1339	1349	+ 1 43
910	Eurocom ★	860	862	875	+ 1 74
2470	Euromarché	2610	2605	2645	+ 1 34
446	Europe nº 1 ★	430 10	449	455	+ 5 79
27	Eurotunnel ★	28 35	29	28 90	+ 1 94
855	Exor ★	865	864	860	+ 0 58
695	Facom	694	700	709	+ 2 16
980	Fichet-Bauche	1030	980	1000	− 2 91
215	Finextel ★	212	215 50	214	+ 0 94
100	Fives-Lille ★	104	103 90	103	− 0 96
1070	Fromageries Bel	1039	985	1030	− 0 87
785	Gal. Lafayette ★	874	879	964	+ 10 30
250	Gascogne	278	280	280	+ 0 72
1130	Gaz et Eaux	1275	1279	1265	− 0 78
325	Géophysique ★	382	381	380	− 0 52
505	Gerland	515	525	525	+ 1 94
420	GTM-Entrepose	531	529	545	+ 2 64
520	Guyenne-Gas. ★	515	512	511	− 0 78
1740	Hachette ★	1825	1860	1845	+ 1 10
545	Havas ★	540	534	535	− 0 93
440	Hénin (La)	465	467 50	488	+ 4 95
1110	Hutchinson ★	1170	1188	1190	+ 1 71
....	Imétal	149 50	150	150	+ 0 33
300	Imm. Plaine-M.	300 10	....	....	....
1100	Ingénico	1074	1099	1095	+ 1 96
3300	Inst. Mérieux	3499	3450	3480	− 0 54
540	Interbail ★	520	535	521	+ 0 19
800	Intertechnique	985	1020	1030	+ 4 57
705	J. Lefebvre	744	735	754	+ 1 34
1000	Lab. Bellon	1225	1216	1215	− 0 82
1190	Lafarge-Coppée	1202	1210	1225	+ 1 91
1340	Lebon ★	1400	1384	1384	− 1 14
2550	Legrand ★	2400	2400	2400	....
1940	Legrand (DP) ★	1950	1995	1930	− 1 03
590	Leroy-Somer ★	604	610	609	+ 0 83

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1930	Lesieur	1765	1760	1765	....
745	Locabail Immob.	730	735	733	+ 0 41
375	Locafrance ★	430	430	460	+ 6 98
905	Locindus	913	912	919	+ 0 66
230	Luchaire	314	321	335	+ 6 69
1840	L.V.M.H. ★	1765	1765	1800	+ 1 98
1290	Lyonn. Eaux ★	1269	1290	1290	+ 1 65
48	Mais. Phénix	57	59	58 50	+ 2 63
335	Majorette (Ly)	355	354	354	− 0 28
256	Mar. Wendel ★	275	275	279	+ 1 45
3450	Martell	3450	....	....	....
139	Matra	139 50	146 90	146	+ 4 66
1790	Merlin-Gerin ★	1813	1800	1848	+ 1 93
181	Michelin	187 50	189	189 90	+ 1 28
1478	Midi (Cie)	1425	1440	1448	+ 1 61
185	Midland Bk SA ★	195	196	205	+ 5 13
455	Min. Salaig. (Ma)	540	515	515	− 4 63
32	M.M. Penarroya	35	36	35 90	+ 2 57
56	Moulinex	58 40	60	58 90	+ 0 86
895	Navig. Mixtes	875	888	880	+ 0 57
101	Nord-Est ★	103	103 10	106	+ 2 91
320	Nordon (Ny)	348	348	348	....
345	Nouvelles Gal.	362 50	385	390	+ 7 59
706	Occid. (Gén.) ★	730	723	732	+ 0 27
990	Omn.F.Paris	1001	1000	1000	− 0 10
195	Olida-Caby	193 10	203	204	+ 5 64
....	Opfi-Paribas	292	292	301	+ 3 08
2740	Oréal (L')	2825	2806	2935	+ 3 89
290	Paribas	310	313 50	313	+ 0 97
365	Paris-Réesc. ★	388	390 20	385 10	− 0 75
895	Pechelbronn ★	880	910	929	+ 5 57
270	Penhoet	295	310	320	+ 8 47
....	Pernod-Ricard ★	785	780	810	+ 3 18
920	Peugeot S.A.	965	959	980	+ 1 55
425	Pollet	441	448	448	+ 1 59
705	P.M. Labinal	694	694	694	....
2530	Presses Cité ★	2675	2689	2740	+ 2 43
1130	Prétabail Sic.	1125	1130	1129	+ 0 36
580	Primagaz	590	595	605	+ 2 54
405	Printemps ★	442	449 50	446	+ 0 90
1150	Promodès	1445	1585	1500	+ 3 81
890	Radiotechn.	890	909	907	+ 1 91
....	Raff. Dist. Total	87 50	87	87	− 0 57
2300	Redoute (La) ★	2295	2265	2241	− 2 35
270	Robur Financière	309	320	322	+ 4 21
690	Roussel-Uclaf	876	849	815	− 6 96
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
3560	R. Impériale (Ly)	3560	3560	3560	....
150	Sade	170	170	170	....
1460	Sagem ★	1520	1505	1504	− 1 05
425	Saint-Gobain	435	436 20	438	+ 0 69
1050	St-Louis	1100	1140	1135	+ 3 18
960	Salomon	999	1005	1005	+ 0 60
510	Salvepar	570	600	600	+ 5 26

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
500	Sanofi ★	550	545	576	+ 4 73
470	S.A.T. ★	487	490	515	+ 5 75
36	Sauln.-Chât. (S)	36 90	36	36 70	− 0 54
950	Saupiquet (Na)	990	1020	1020	+ 3 03
280	Schneider ★	296	300	303	+ 2 36
39	S.C.O.A.	45 75	45 50	44	− 3 83
625	S.C.R.E.G.	590	578	578	− 2 03
685	Seb ★	649	663	650	+ 0 15
410	Sefimeg ★	415	417	415	....
1340	S.F.I.M.	1539	1530	1570	+ 2 01
29	S.G.E.	35 40	....	....	....
420	Signaux ★	550	562	545	− 0 91
750	Silic	731	731	746	+ 2 05
530	Simco-U.P.H. ★	530	530	540	+ 1 89
315	Simnor (Li)	310	311	311	+ 0 32
740	Skis Rossignol	800	799	795	− 0 63
705	Sliminco	710	714	714	+ 0 56
275	Société Générale	309	327	327	+ 5 83
170	Sodecco	183	183	183	....
159	Sodero (Na)	174	176	176	+ 1 15
2000	Sodexho ★	2174	2176	2155	− 0 87
92	Sogenal (Ny)	105	110	110	+ 4 76
280	Sogerap	277	275	273	− 1 44
2130	Somm.-Allib. ★	2168	2168	2180	+ 0 55
620	Source Perrier	610	617	613	+ 0 49
640	Sovac ★	721	723	720	− 0 14
335	Spie-Batignol.	364 80	373	378	+ 3 62
410	Strafor ★	455	469	452	− 0 66
280	Suez	273	275	275	+ 0 73
345	Synthelabo ★	353	353	353	....
610	Talcs Luzenac	654	660	666	+ 1 83
3735	Tél. Elect.	3735	....	....	....
166	Thomson-C.S.F.	171	174	173	+ 1 17
330	Total (CFP) ★	337	337	345	+ 2 37
71	— (certific.)	71 75	72 50	71 50	− 0 35
1150	T.R.T. ★	1180	1200	1215	+ 2 97
375	U.F.B.	412	410	405	− 1 70
725	U.I.C. ★	823	830	820	− 0 36
625	U.I.F. ★	545	559	585	+ 7 34
850	U.I.S.	869	869	860	− 1 04
160	U.C.B. ★	200	201 80	209	+ 4 50
725	Unibail	724	730	725	+ 0 14
380	Valéo	394 50	394 50	397	+ 0 63
45	Vallourec	53 80	55	54 50	+ 1 30
310	Via Banque	325	329	325	....
620	Elf-Gabon	647	646	646	− 0 15
103	Amax Inc.	103	101 90	102 50	− 0 49
143	Amer. Express	144 50	150	150	+ 3 81
170	Amer. Teleph.	171	171 50	171 50	+ 0 29
94	Anglo Amer. C.	97 50	95 05	95 40	− 2 15
490	Amgold	499	487	487	− 2 40
800	BASF (Akt)	825	831	830	+ 0 61
855	Bayer	875	892	892	+ 1 94
100	Buffelsfont.	99 20	98 50	98 50	− 0 71

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
133	Chase Manh.	137	142	145	+ 5 84
50	De Beers	53 50	53 20	52 95	− 1 03
1400	Deutsche Bank	1430	1475	1475	+ 3 15
790	Dresdner Bank	815	830	830	+ 1 84
69	Driefontein Cst	66	63	64	− 3 03
490	Du Pont-Nem.	504	507	508	+ 0 79
240	Eastman Kodak	233 80	238	238	+ 1 80
33	East Rand	33 90	32 80	32 70	− 3 54
210	Electrolux	211 70	214	214	+ 1 09
189	Ericsson	194 40	188 40	188 40	− 3 09
245	Exxon Corp.	245 50	245	245	− 0 20
250	Ford Motors	258	264	264	+ 2 33
65	Freegold	62	60 70	61	− 1 61
89	Gencor	88	88 40	88 60	+ 0 68
250	Gén. Electr.	253	253	255	+ 0 79
780	Gén. Belgique	1000	1140	1201	+ 20 10
400	Gen. Motors	405 70	407	407	+ 0 32
84	Goldfields	79 20	79	79 50	+ 0 38
45	GdMetropolitan	47 50	47 10	47 10	− 0 84
52	Harmony	50 10	50	50 50	+ 0 80
58	Hitachi	57 70	57 50	58	+ 0 52
765	Hoechst Akt.	848	866	866	+ 2 12
107	Imp. Chemical	108	108 50	105 50	+ 0 47
665	IBM	666	671	675	+ 1 35
270	ITT	275 20	274 70	274 70	− 0 18
189	Ito-Yokado	186 10	189	189	+ 1 56
102	Matsushita	103 40	102 50	102 50	− 0 87
910	Merck	948	946	948	....
340	Minnesota M.	344	345	346	+ 0 58
280	Mobil Corp.	255	250	250	− 1 96
210	Morgan J.P.	211 90	213	213	+ 0 52
35020	Nestlé	35800	35750	35510	− 0 81
165	Norsk Hydro	161	160	160	− 0 62
164	Ofsil	159 50	159	158 50	− 0 63
1780	Petrofina	1745	1745	1748	+ 0 17
520	Philip Morris	532	531	531	− 0 19
85	Philips	81 20	84	86 50	+ 6 53
69	Placer Dome	66 50	65 20	65 50	− 1 50
345	Quilmès	352	360	358	+ 1 70
455	Randfontein	434	450	448	+ 3 23
655	Royal Dutch	650	658	657	+ 1 08
34	Rio Tinto Zinc	34 60	34 60	34 60	....
52	St Helena Co	51 95	50 20	50 10	− 3 56
200	Schlumberger	204	205 50	205 50	+ 0 74
104	Shell transp.	105 50	106 40	105 40	− 0 09
1280	Siemens A.G.	1328	1345	1341	+ 0 98
215	Sony	214 70	215	214 80	+ 0 05
200	T.D.K.	194	196 50	196 50	+ 1 29
34	Toshiba Corp.	33 25	34 45	34 55	+ 3 91
335	Unilever	337 50	342	342	+ 1 33
220	Unit. Techn.	228	233 40	233 40	+ 2 37
550	Vaal Reefs	531	520	520	− 2 07
285	Volvo	298	296	296	− 0 67
225	West Deep	220 40	216	216	− 2
325	Xerox Corp.	324	323 40	325	+ 0 31
1 35	Zambia Corp.	1 49	1 47	1 50	+ 0 67

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	127	6 708
9,80 % 78/93	101 65	6 132
10,80 % 79/94	103 65	5 164
13,25 % 80/90	104 64	9 702
13,80 % 81/89	104 99	1 584
16,20 % 82/90	113 30	1 948
16 % juin 82	115 20	11 464
14,60 % fév. 83	115 65	0 199
13,40 % déc. 83	118 60	2 453
12,20 % oct. 84	112 35	4 700
11 % fév. 85	111 95	0 150
10,25 % mars 86	105 30	9 840
OAT 12,75 % 83	1861	..
OAT 10 % 2000	105 10	7 514
OAT 8,90 % 1997	106 75	2 029
OAT 8,80 % 1996	103 52	0 723
Ch. France 3 %	153	..
CNB Bques janv. 82	102 21	1 543
CNB Paribas	102 30	1 543
CNB Suez	102 22	1 543
CNI janv. 82	102 21	1 543
PTT 11,20 % 85	109 15	2 581
CFF 10,30 % 86	....	..
CNE 11,50 % 85	108 50	7 579
CNT 9 % 86	98 30	7 193
CNH 10,90 % déc. 85	106 40	1 555
Métrologie I. 8 % 6/7	75	7 520

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	1500	1520
A.G.F. (St Cent.)	602	600
Applic. Hydraul.	652	650
Arbel	383	387 60
Astorg	210	210
Avenir Publicité	508	528
Bains C. Monaco	180 50	174
Banque Hypoth. Eur.	365	368
Béghin-Say (C.I.)	312	325
B.G.L.	510	....
Blanzy-Ouest	599	582
B.N.P. Intercontin.	210	218 40
Bénédictine	5800	....
Bon-Marché	790	801
B.T.P.	133	133
Calif	829	819
Cambodge	760	730
C.A.M.E.	104	138 d
Campenon Bern.	182 10	186
Carbone-Lorraine	488	508
C.E.G.Frig.	525	526
Centen. Blanzy	1415	1608 d
[illegible] (Ly)	201	203
[illegible]	125	130

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Chambourcy (M.)	978	978
Champex (Ny)	147 90	147 50
C.I.C. (Financ. de)	185	186
C.I. Maritime	730	740
Citram (B)	450	508 d
Clause	393 70	....
Cofradel (Ly)	975	978
Cogifi	350	352 30
Comiphos	330 10	340
Cie Industrielle	2704	2700
Comp. Lyon-Alem.	247	239
Concorde (La)	801	820
C.M.P.	16 70	17 35 d
Créd. Gén. Ind.	520	563
Cr. Universel (Cie)	530	532
Créditel	137	136 80
Darblay S.A.	362	395 d
Delalande S.A.	1070	1070
Delmas-Vielj. (Fin.)	1550	1550
Didot-Bottin	900	880
Eaux Bass. Vichy	815	848 d
Eaux Vittel	2025	2045
E.C.I.A.	580	583 d
Economats Centre	317 50	317 50
Electro-Banque	280	280
Elf-Antargaz	520	500
E.L.M. Leblanc	560	580
Ent.-Bretagne	232	233
Entrepôts Paris	460	....
Epargne (B)	2936	2716
Europ. Accumul.	39 40	39 20
Europe Soudure Indust.	80	83 20 d
Eternit	1550	1550
Finalens	180 50	180
FIPP	144 70	212 20 d
Fnac	390	405 60 d
Foncière (Cie)	441	445
Fonc. Lyonnaise	490	496
Foncina	420	429
Forinter	1055	1055
Fougerolle	273 60	252
France I.A.R.D.	262 10	272 60
France (La)	4512	4834 d
From. Paul Renard	500	495
GAN	801	800
Gaumont	338	338
Gévelot	411	467
Gr. Fin. Constr.	415	420
Gds Moul. Paris	275	268
Groupe Victoire	414	430 60
G. Transp. Ind.	449	444
Immindo S.A.	403	402
Immoinvest	257	258
Immobail	397	400
Immobanque	711	711
Immob. Marseille	6850	6750
Immofice	445	449
Invest. (Sté Cent.)	792	795
Jaeger	101 10	101 10
Lafitte-Bail	434	425
Lambert Frères	180	180
Lille-Bonnières	541	563 d
Loca-Expansion	278	275
Locafinancière	335	337
Locatel	785	800

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louvre (Sté)	1323	1270
Lucia	920	920
Machines Bull	73	70 10
Magasins Uniprix	155	156
Magnant S.A.	125	125
Maritimes Part.	235	235
Métal Déployé	400	405
Mors	60 50	59 20 d
Navig. (Nat. de)	45 30	45 30
OPB Paribas	198 90	197 50
Optorg	228 10	219
Oréal (L') C.I.	1700	1760
Origny-Desvroise	920	910
Palais Nouveauté	426	454 30 d
Parfinance	166	166
Paribas-CIP	254 40	....
Paris France	182	181
Paris-Orléans	240	230 40
Partenbas	304 20	292
Patern. Risq. Div.	1270	1200
Pathé-Cinéma	375	378
Pechiney (cert. inv.)	241 80	241 80
Piles Wonder	864	829
Piper-Heidsieck	1066	982 o
P.L.M.	98	94 10
Poclain	14 45	....
Porcher	364	381
Promodis	927	927
Providence S.A.	1157	1252
Publicis	1990	1990
Rhône-Poul. (c. inv.)	302	303
Ricqlès-Zan	168	202 40 d
Rochefortaise S.A.	565	543
Rochette-Cenpa	33 15	....
Rosario (Fin.)	530	570 d
Roudière	205	....
Rougier et Fils	67	68 70 d
Sacer	490	500
SAFAA	280	265
Safic-Alcan	805	810
SAFT	1125	1170
Saga	187	188
St-Gobain C.I.	523	....
Salins du Midi	538	495 30
Santa-Fé	118 20	123
Satam	77	76 10
Savoisienne (M)	189 10	....
SCAC	395	430
Semelle Maubeuge	336	323
S.E.P. (M)	148	148
Sicli	185	185
Sicosel	305	300
Sinvim	260	259
Siph (Plant. Hévéas)	374	....
Sté Générale-CIP	230	235
Sofal financière	1810	1880
Soficel	962	986 o
Sofio	490	500
Soficomi	740	730
S.O.F.I.P. (M)	124	....
Sofragi	831	820
Soudure Autog.	339	325 40
Sovabail	650	630
S.P.I.	540	544
Suez (Fin. de)-CIP	168	165
Stemi	764	760
Taittinger	1600	1536

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	296	....
Tour Eiffel	356	355
Ufiner S.M.D.	535	535
U.A.P.	316 10	303
U.T.A.	1010	970
Veuve Clicquot	2700	2808
Vicat	1250	1235
Viniprix	1060	1102
Virax	128 30	....
Waterman S.A.	650	655
Brass. du Maroc	144 10	....
Étrangères		
A.E.G.	720	....
Akzo	283	....
Alcan Alum.	155	154 10
Algemeine Bank	110 20	115
American Brands	268 90	267
Am. Petrofina	342	....
Arbed	180	....
Asturienne Mines	120	....
Banco de Santander	281	280 10
Bco Pop Espanol	404	400
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	....	....
B. Régl. Internat.	48500	50000
Br. Lambert	471	....
Canadian-Pacific	94	97
CIR	21 90	22 30
Commerzbank	700	730
Dart. and Kraft	319	325
De Beers (port.)	60	60 30
Dow Chemical	491	490
Gén. Belgique	1000	1201
Gevaert	1031	1031
Glaxo	102 10	104
Goodyear	330	325
Grace and Co	146	158 50
Gulf Canada Corp.	....	....
Honeywell Inc.	380	400
I.C. Industries	186	202
Johannesburg	680	718
Kubota	24 80	24 30
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	39 50	40 50
Mineral-Ressourc.	65	62
Nestlé	1870	1869
Noranda	107 90	102
Olivetti	24	23 80
Pakhoed Holding	221 50	211
Pfizer Inc.	309	310
Procter Gamble	496 50	470
Ricoh Cy Ltd	51 50	49
Rolinco	242 80	242 70
Robeco	288	284 70
Rodamco	449	449
Saipem	10 50	10
Shell fr. (port.)	101	....
S.K.F. Aktiebolag	206	....
Steel Cy of Can.	98	102
Squibb	387 50	378 40
Tenneco	216 10	220
Thorn EMI	56 10	....
Toray indust. inc	34 60	35 20
Vieille Montagne	952	965
Wagons-Lits	720	720
West Rand	14	13 50
Hors-cote		
Banque Hydro-Energie	212	228 d
Calciphos	180	190
C.E.M.	....	....
Cochery	175	172
Cogedor	168 50	155
C. Occid. Forestière	186	....
Coparex	420	383
Dubois Inv. (Casto.)	610	620
Gachot	92	90
Hoogovens	250	....
Metroservice (bons)	13	....
Nicolas	900	870
Révillon	330	....
Romento N.V.	169 50	169 50
Serv. Equip. Véh.	56 30	....
S.P.R.	283	305 d
Sté Lecteurs du Monde	710	715
Ulimex	380	....
Union Brasseries	119	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 25/2	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 728	5 763	5 530	5 930
ECU	6 998	6 998	....	....
Allemagne (100 DM)	338 250	338 240	327 500	345 500
Belgique (100 F)	16 185	16 184	15 600	16 500
Pays-Bas (100 fl.)	301 400	301 300	290	310
Danemark (100 krd)	88 620	88 590	84	91
Norvège (100 k)	89 910	89 850	85	93
Grande-Bretagne (£ 1)	10 118	10 115	9 800	10 500
Grèce (100 drachmes)	4 232	4 230	3 500	4 500
Italie (1 000 lires)	4 590	4 592	4 200	4 800
Suisse (100 fr.)	411 180	411 100	398 500	418 500
Suède (100 krs)	95 180	95 560	91	97
Autriche (100 sch)	48 148	48 139	46 650	49 650
Espagne (100 pes.)	5 027	5 022	4 750	5 250
Portugal (100 esc.)	4 133	4 131	3 750	4 400
Canada ($ can 1)	4 525	4 529	4 350	4 750
Japon (100 yens)	4 447	4 451	4 320	4 520

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25/2
Or fin (kilo en barre)	80000	80200
Or fin (en lingot)	81000	80350
Pièce française (20 fr)	521	521
Pièce française (10 fr)	362	360
Pièce suisse (20 fr)	555	554
Pièce latine (20 fr)	471	485
Souverain	594	589
Pièce de 20 dollars	3030	3025
Pièce de 10 dollars	1500	1545
Pièce de 5 dollars	890	875
Pièce de 50 pesos	3195	3140
Pièce de 10 florins	489	485
Or Londres	438	433 95
Or Zurich	436	433
Or Hongkong	442 45	433 45
Argent Londres	.....	.....

SICAV (sélection) 25/2

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	728 09	710 33
Acifon	193 12	187 95
Actions France	403 46	389 88
Action Invest.	338 94	321 66
Actions sélectionnées	518 22	499 49
Aedificandi	596 15	574 60
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1012 85	988 24 ◆
A.G.F. 5000	509 30	486 68 ◆
A.G.F. ECU	1089 16	1078 38 ◆
A.G.F. Interfonds	428 28	415 86 ◆
A.G.F. Invest	98 72	96 31 ◆
A.G.F. OBLIG.	1107 34	1101 83 ◆
A.G.F. Sécurité	10582 87	10582 87 ◆
Agfimo	572 18	558 22 ◆
Altefi	224 33	216 22
A.L.T.O.	196 58	189 47
Amé-Gan	4877 61	4656 43
America-Valor	676 11	645 45
Amplitude	498 88	474 64
Arbitrages court terme	5313 18	5302 56
Argonautes	344 24	333 40
Associc	1116 22	1116 22
Aurecic	1365 07	1326 31
Axa Europe	115 93	110 67
Axa Investissements	99 99	95 46
Bred Associations	2527 80	2520 24
Bred International	79 38	77 80
Capital Plus	1765 98	1755 98
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptecaisse	104 78	101 73
Convertimmo	333	320 19
Cortal court terme	1298 74	1298 74
Cortal Intérêt trim.	1058 60	1039 35
Cortexa	851 50	812 89 ◆
Credinter	473 90	460 10
Drouot-France	557 46	532 18
Drouot-Investiss.	879 22	839 35
Drouot-Sécurité	247 61	236 38
Drouot-Sélection	139 34	133 02
Ecuric	1130 14	1113 44
Ecureuil Prévoyance	321 24	311 88
Energie	227 81	217 48
Eparcic	2885 92	2883 04
Eparcourt Sicav	4238 62	4228 05
Epargne Associations	25382 80	25324 81 ◆
Epargne-Capital	7768 51	7691 59
Epargne-Croiss.	1374 16	1337 38
Epargne-Industr.	67 80	64 73
Epargne-Inter	581 28	555 72
Epargne J	52042 82	52042 82
Epargne Long-Terme	170 74	166 17
Epargne Première	12244 07	12244 07
Epargne-Oblig.	198 83	193 51
Epargne-Ouest	1084 52	1084 52
Epargne-Unie	1116 99	1066 28
Epargne-Valeur	401 45	390 71
Eparoblig	1253 53	1251 01
Epsilon	1046 65	1036 29
Eurinvest Croissance	1092 29	1042 76 ◆
Eurinvest Rendement	1095 01	1045 38
Eurocic	8882 88	8751 61
Euro-Croissance	517 91	502 83
Eurodyn	946 08	914 85
Euro-Gan	4023 06	3840 63
Extrême Orient Sicav	526 08	510 78 ◆
Finord Placement	63282 27	63092 99
Finord Valorisation	13767 69	13487 74
Fonsicav (div. par 10)	11188 80	11168 80
Fonsival	239 87	228 80
France-Gan	5038 93	4811 39
France-Garantie	290 59	280 01
France-Investiss.	387 15	369 58
France-Net	127 51	126 25 ◆
France-Obligations	451 26	446 79
Francic	339 80	329 90
Francic Pierre	80 34	80 62
Francic Régions	933 81	906 61

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Associations	1381 35	1381 35
Fructi-Epargne	260 31	253 96
Fructicapi	314 87	310 22
Fructicourt	109105 51	109105 51
Fructidor	242 53	238 95
Fructifrance	680 32	663 73
Fructimmo	237 98	232 18
Fructivar	84903 56	84691 83
Fructi ECU	579 46	570 90
Fructi-Première	11541 18	11370 62
Futuroblig	1080 25	1059 19
Gestilion	59825 03	59675 84
Gestion Sécuricourt	10970 56	10861 94
Gestion Associations	142 68	139 54
Gestion Mobilière	585 81	568 79
Haussmann Associat.	1255 51	1255 51
Haussmann court terme	1238 55	1238 55
Haussmann Epargne	1450 44	1450 44
Haussmann Europe	1967 95	1896 62
Haussmann France	829 57	799 53
Haussmann Oblicréas.	1343 91	1282 97
Haussmann Obligation	1480 60	1427 08
Horizon	1049 10	1017 57
Interoblig.	12060 21	11696 36
Intersélect France	387 63	376 34
Intervaleurs Indust.	518 10	495 58
Invest. net	14455 90	14427 05
Invest. Obligataire	17854 52	17818 88
Japacic	171 26	166 27
Jeune Épargne	236 48	232 98 ◆
Laffitte-Amérique	237 52	226 75
Laffitte Europe	230 08	219 65
Laffitte-Expansion	249 07	237 78
Laffitte-France	280 11	267 41
Laffitte-Immobilière	220 79	210 78
Laffitte-Japon	353 14	337 13
Laffitte-Oblig.	144 47	137 92
Laffitte-Rend.	211 14	201 57
Laffitte-Tokyo	350 36	334 47
Lion-Associations	11101 03	11101 03
Lion court terme	113349 13	113349 13
Lion-Institutionnels	22391 13	22335 29
Lionplus	751 20	743 78
Livret Bourse Investis.	399 15	387 62
Livret portefeuille	598 57	579 19
Méditerranée	146 40	139 76
Minimax	28533 05	28533 05
Mondiale Investissem.	405 47	387 08
Monecic	5754 75	5754 75
Monedes	52988 06	52988 06
Moné J.	53588 06	53588 06
Mutuelle Unie Sél.	136 50	130 31
Natio.-Assoc.	6467 16	6454 24
Natio.-Epargne	14090 37	13960 86
Natio.-Court terme	206717	206717
Natio.-Immobilier	918 45	894 84
Natio.-Inter.	1197 01	1164 97
Natio.-Obligations	527 68	513 56
Natio.-Patrimoine	1260 93	1227 18
Natio.-Placements	63187 97	63187 97
Natio.-Revenu	1043 54	1033 21
Natio.-Sécurité	11147 24	11147 24
Natio.-Valeurs	622 23	605 58
Nippon-Gan	5182 24	4928 15
Nord-Sud Développ.	1226 46	1224 01
Nomvest IF	12685 40	12436 67
Oblicic Régions	1080 29	1064 33
Obligations Convert.	389 46	371 93
Oblitop	1068 68	1059 10
Optimavalor	179 18	174 81
Orvalor	4987 17	4987 17
Pacifique	541 23	518 89 ◆
Paneuropa	723 73	690 91
Paribas Croissance	547 46	525 13 ◆
Paribas Epargne	16115 87	16083 70 ◆
Paribas France	82 29	79 89 ◆
Paribas Opportunités	98 37	98 48 ◆

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Patrimoine	494 91	474 73 ◆
Paribas Revenu	94 73	93 79
Parnasse-Valor	1059 48	1058 42
Patrimoine-Retraite	1687 05	1653 97
Pervalor	546 69	530 77
Phénix Placements	259 02	257 73 ◆
Pierre Investiss.	561 21	521 68
Placement A	831 26	831 26
Placement crt-terme	74210 13	74210 13
Placement J	57169 60	57169 60
Placement Premier	56080 95	56080 95
Placements Rendement	10891 35	10891 35
Placements Sécurité	108772 02	108772 02
Plénitude	102 76	102 45
Première Obligations	10896 66	10874 91
Prévoyance Ecureuil	104 55	101 76
Prév'Association	21660 27	21660 27
Province Investiss.	421 67	402 55 ◆
Quartz	108 51	105 84
Rentacic	161 17	158 79
Revenus Trimestriels	5524 91	5470 21
Revenu Vert	1157 76	1156 60
Rivoli Plus	1108 68	1056 50
St-Honoré Assoc.	13695 93	13618 84
St-Honoré Bio-aliment.	707 28	675 21
St-Honoré Pacifique	500 57	477 87
St-Honoré P.M.E.	412 46	393 76
St-Honoré Real	11718 82	11672 13
St-Honoré Rendement	11906 01	11848 77
St-Honoré Services	445 36	428 23
St-Honoré Technol.	692 95	661 53
St-Honoré Valor	12476 15	12377 13
Sécuricic	11333 16	11321 84
Sécuri Taux	10322 03	10322 03
Sélection Croissance	477 87	463 95
Sicadom (Cedom BP)	723 59	712 90
Sicav-Associations	1449 05	1446 88
S.F.I. fr. et étr.	581 45	564 51
Sicav 5000	313 20	304 82
S.I. Est	1197 29	1143
Sivaforce	477 03	484 26
Siveur	388 94	378 53
Sivarente	212 18	210 06
Sivinter	390 41	379 96
S.N.I.	1115 68	1083 09
Sogepargne	350 93	339 25
Sogevar	986 28	922 46
Sogister	1247 58	1191 01
Soleil Investissement	464 11	443 08
Stratégie Actions	990 90	948 94 ◆
Stratégie Rendement	1095 64	1061 15 ◆
Technocic	1043 83	1013 43
Techno-Gan	5704 56	5445 88
Tiléon	5338 78	5283 94
U.A.P. Investiss.	390 96	387 19
Uni-Associations	110 31	110 31
Unifrance	418 05	399 09
Unifoncier	1127 83	1076 78
Uni-Garantie	1293 63	1288 24
Unigestion	819 89	782 71
Uni-Régions	2427 31	2317 24
Univercic	2270 65	2195 89
Univer	179 48	179 48
Univers-Actions	977 79	945 64
Univers-Obligations	1528 75	1478 48
Valorem	469 07	457 63
Valorg	1535 92	1534 39
Valrea	52639 84	52588 34

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

PARIS
Second marché
LA BOURSE SUR MINITEL 36-15 TAPEZ LEMONDE
Marché des options négociables
MATIF
INDICES
CHANGES
BOURSES
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES
TAUX DES EUROMONNAIES

Le Monde

ÉTRANGER

3 La visite d'Etat de M. Mitterrand en Irlande.
5 La tension dans les territoires occupés.
6 L'élection présidentielle au Sénégal.
8 La situation au Panama.
9 Le conflit afghan.

POLITIQUE

11-12 La campagne de la majorité.
13 La campagne de M. Pierre Juquin.
14 La campagne des socialistes.

SOCIÉTÉ

16 Le procès des preneurs d'otages du palais de justice de Nantes.
17 Le procès de Poitiers.
18 *Le journal d'un amateur*, par Philippe Boucher.

SPORTS

38-39 Les Jeux olympiques d'hiver de Calgary.

CULTURE

30 Cinéma : *le Testament d'un poète juif assassiné ; la Passerelle ; Suspect.*
31 Photo : un album de Marc Trivier.
– Danse : une création de Jean-François Duroure.
32 Communication : le retour en force de MM. Berlusconi et Seydoux.

ÉCONOMIE

42 Un entretien avec M. Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi.
43 Les retombées de l'affaire COGEMA.
44 M. De Benedetti double le prix de son OPA sur la Société générale de Belgique.
46-47 Marchés financiers.

SERVICES

Abonnements 2
Annonces classées 44
Campus 36
Carnet 38
Météorologie 36
Loto, loterie 38
Jeux, Mots croisés 37
Radio-télévision 34
Philatélie 36
Spectacles 33

MINITEL

● *Dès 15 h 30, la cote complète.* BOURSE
● *Jouez avec le Monde.* JEUX
● *Abonnez-vous au Monde et à ses publications.* ABO
Actualité. International. Campus. Sports. Culture. ...
36-15 tapez LEMONDE

ANGOLA

Luanda fait état de bombardements sud-africains dans le sud

Nairobi. – L'aviation et l'artillerie sud-africaines ont fait des centaines de morts, jeudi 25 février, en bombardant le sud de l'Angola, a annoncé, vendredi, le ministère angolais de la défense. *« Nous regrettons d'annoncer la mort de centaines de citoyens, dont des femmes, des vieillards et des enfants qui vivaient dans les zones bombardées »*, a précisé le ministère dans un communiqué diffusé par la radio nationale, captée par la BBC.

Ces bombardements auraient touché Cuito-Cuanavale, centre d'affrontements récents entre les forces angolaises et cubaines faisant face aux troupes sud-africaines et de l'UNITA, et la région de Lubango, ville importante se situant à 600kilomètres à l'ouest de là. L'aviation sud-africaine aurait bombardé la région à 5 heures du matin jeudi, tandis que l'artillerie, appuyée par des avions de combat, pilonnait Cuito-Cuanavale. Ces deux localités se trouvent à environ 250kilomètres au nord de la frontière avec la Namibie, contrôlée par l'Afrique du Sud. Trois Mirage sud-africains ont été abattus dans le sud de l'Angola entre dimanche et mercredi, a ajouté le communiqué angolais. – *(Reuter.)*

[NDLR: Notre correspondant en Afrique australe nous indique que Pretoria rejette *« les allégations angolaises »*, les qualifiant de *« propagande pure et simple »*, et nous rappelle, d'une part, que les populations civiles de Cuito-Cuanavale, ont été évacuées il y a plusieurs semaines ; d'autre part, que Lubango constitue une importante base aérienne angolaise défendue notamment par des missiles.]

La situation en Arménie

L'appel au calme de M. Gorbatchev

Moscou. – M. Mikhaïl Gorbatchev a lancé, vendredi 26 février, un appel au calme *« aux peuples d'Arménie et d'Azerbaïdjan »*, dans un message lu à la radio et à la télévision arméniennes par M. Vladimir Dolgikh, membre suppléant du bureau politique, ont indiqué à l'AFP des habitants d'Erevan joints par téléphone.

Le secrétaire général du PC soviétique, qui ne s'était pas exprimé jusqu'alors sur les troubles agitant l'Arménie et la région de Nagorny Karabakh (rattachée à l'Azerbaïdjan), a, en substance, fait valoir que de tels problèmes ne pouvaient être résolus dans un climat passionnel et qu'il fallait laisser le temps aux autorités d'étudier la question. – *(AFP.)*

● **Drame du Heyssel : les hooligans anglais libérés sous caution.** – La chambre des mises en accusation du tribunal de Bruxelles a ordonné, jeudi 25 février, la mise en liberté provisoire des vingt supporters de Liverpool encore détenus à titre préventif à la prison de Louvain, confirmant ainsi la décision prise il y a une dizaine de jours par la Chambre du conseil. Ces supporters sont incarcérés en Belgique à la suite du drame du stage du Heyssel, qui avait fait trente-neuf morts le 29 mai 1985. La caution exigée par la cour est de 120 000 francs belges (20 000 francs français environ), afin de garantir la présence des inculpés durant la procédure. – *(AFP.)*

BOURSE DE PARIS

Matinée du 26 février

Repli

Dans le sillage de Wall Street, la Bourse de Paris a débuté la matinée sur une baisse. L'indicateur de tendance qui avait ouvert la séance en repli de 1,25% descendait jusqu'à −1,6% en séance. Parmi les valeurs en hausse figuraient Luchaire (+7,2%), UFB (+3,2%), Géophysique (+2,6%), Locabail (+1,6%). et Prétabail (+1,2%). En baisse on notait Signaux (−8,3%), TRT (−7%), Promodès (−5,1%), CFI (−5,1%), Bic (−4,8%), Bis (−3,8%) et Midland (−3,8%).

Déclaration des revenus : report au jeudi 3 mars

La date limite fixée aux particuliers pour retourner à l'administration fiscale leurs déclarations d'impôt 1988, portant sur les revenus perçus en 1987, est reportée au jeudi 3 mars à minuit. La date limite était jusqu'ici fixée au lundi 29 février à minuit.

M. BRUNO MÉGRET

invité du «Grand Jury RTL-*le Monde*»

M. Bruno Mégret, directeur de la campagne de M. Jean-Marie Le Pen, candidat du Front national à l'élection présidentielle, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* » dimanche 28 février, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Mégret, qui est depuis mars 1986 député du Front national de l'Isère, répondra aux questions d'André Passeron et de Pierre Servent, du *Monde*, et de Dominique Pennequin et de Bernard Lehut, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

Les obsèques de René Char

Le poète, son village, ses compagnons

Les obsèques du poète René Char se sont déroulées, le mercredi 24 février, dans son village de L'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse).

L'ISLE-SUR-LA- SORGUE
de notre envoyé spécial

Quoi qu'il veuille, quelque détermination qu'il mette à ne pas payer la rançon de sa célébrité, un grand écrivain est un homme public. Il y avait des centaines de personnes à se bousculer, mercredi 24 février, dans le cimetière de L'Isle-sur-la-Sorgue pour l'enterrement de René Char. ParMi elle, beaucoup d'habitants de la petite ville où naquit Char, il y a quatre-vingts ans, où a vécu toute sa famille et où lui-même trouva le point d'équilibre de son existence et de sa poésie : entre l'universalité méditerranéenne et l'enracinement terrien.

Dans cette foule aussi, des anonymes de tous âges et de toutes conditions, venus là, parfois de loin, pour un adieu à une personne qu'ils n'avaient jamais rencontrée mais qui, par ses livres, était devenue un ami ; pour certains même un maître à vivre. Sous le ciel très bleu balayé par les rafales glaciales du mistral, ils essayaient d'entendre ces quelques textes de René Char que ses amis avaient choisis pour qu'ils portent une fois encore son message et que lisaient le maire de L'Isle, l'historien Pierre Vidal-Naquet, l'écrivain François Weyergans et l'helléniste Yves Batistini.

Pas de discours, pas de cérémonie officielle, aucune tentative de récupération personnelle ou partisane. Ainsi en avaient décidé l'épouse et les proches de l'écrivain ; et cette volonté de discrétion fut respectée. M. François Léotard était là, tout comme les représentants du président de la République ou des personnalités régionales, mais mêlés au reste de la foule. En revanche, il était aussi inévitable qu'insupportable de voir se mêler à ce dernier hommage les voyeurs mécanisés, professionnels ou amateurs. Grimpés sur les tombes, bousculant l'assistance pour mieux placer leurs caméras ou leurs appareils photo, transformant en spectacle agité ce qui devait demeurer une cérémonie intime entre un grand poète, son village, ses amis et ses lecteurs.

Cette intimité-là, les proches de René Char avaient pu en préserver l'émotion une heure auparavant, devant la petite maison de l'écrivain, où son cercueil, recouvert du drapeau de son groupe de la Résistance, avait été déposé. Là étaient réunis, pour l'essentiel, les compagnons : le petit groupe, éclairci par les années, de ces hommes et de ces femmes qui participèrent à la lutte contre l'occupant dans les maquis du Vaucluse et que dirigeait le capitaine Alexandre, dont la plupart d'entre eux apprendraient plus tard qu'il était aussi l'un des plus grands écrivains de son temps. Là, pas de bousculade, pas de chasse à l'image, seulement la peine et le souvenir. Et puis, lorsqu'il faut partir vers le cimetière, six hommes, six vieux résistants, tendus, fiers encore, portant à bout de bras le lourd cercueil dans lequel repose leur ancien chef. Résister, c'est probablement le maître-mot de la pensée et du langage de René Char.

PIERRE LEPAPE.

● **Front national : M. Le Jaouen se rallie à M. Chirac.** –

Le groupe du Front national ne compte plus, désormais, que trente-deux députés. Après les défections de MM. Bruno Chauvierre et Yvon Briant, élus en mars 1986 sur des listes de rassemblement national, un troisième parlementaire, M. Guy Le Jaouen, député de la Loire, a annoncé, mercredi 24 février, sa démission du groupe et son ralliement à la candidature de M. Jacques Chirac. *« Le combat politique du Front national ne se situe plus contre nos véritables adversaires marxistes et socialistes, mais contre nos alliés naturels, UDF et RPR* a-t-il expliqué. *A l'évidence, c'est une attitude qui favorisera l'élection du candidat socialiste au second tour de l'élection présidentielle.. »*

La mort de Memphis Slim

Né à Memphis (Tennessee), le 3 septembre 1915, le pianiste et chanteur Peter Chatman, dit Memphis Slim, est mort le mercredi 24 février à Paris à l'hôpital Necker, où il était hospitalisé.

Après avoir fait les routes du Sud, les bastringues et les tavernes à camionneurs, Peter Chatman s'installe en 1937 à Chicago où le producteur blanc Lester Melrose lui donne son surnom de Memphis Slim. Premiers disques, premiers succès. Il est de 1941 à 1943 le pianiste attitré de Big Bill Broonzy, et dirige en 1944-1945 un orchestre : les House Rockers. Entre autres succès, il crée *Nobody loves me*, que Joe Williams popularisera avec l'orchestre de Count Basie sous le titre *Everyday I have the Blues.*

En 1959, prenant au vol la vogue du *blues revival*, il fonde, avec son compère, le bassiste Willie Dixon, un duo réjouissant, et séduit New York avant de conquérir l'Europe. Il se produit cette année-là à Newport avec Pete Seeger et Joan Baez.

A l'automne 1961, il se fixe à Paris aux Trois Maillets et devient une figure considérable du blues et du boogie-woogie sur l'Ancien Continent, alternant les enregistrements miraculeux et les disques bâclés mais toujours avec une puissance d'expression et une subtilité de traits irrésistibles.

Il sera inhumé à Memphis (Tennessee).

Le numéro du « Monde » daté 25 février 1988 a été tiré à 491 050 exemplaires

Sur le vif

Elysée intime

Je suis furieuse après M'sieur Valéry. C'est pas parce que je suis pipelette rue des Italiens qu'il faut me traiter pire qu'un éboueur. Vous croyez qu'il m'aurait donné son bouquin, *le Pouvoir et la Vie* ça s'appelle ? Il passe pourtant souvent par ma loge. Eh ben, *tintin* ! Vous m'auriez vue, l'autre soir, ici, faire les étages avec l'équipe de nettoyage, des fois qu'un collègue aurait laissé traîné un exemplaire sur son bureau. J'en ai piqué un. J'ai parcouru. Stupeur de ma part : c'est tout moi, lui !

Il dit de ces trucs, c'est à ne pas croire ! Et il les dit bien, net, franc, vif, en grand reporter, notre envoyé spécial à l'Elysée de 1974 à 1981. Bravo, confrère ! Bon, alors, que je vous raconte deux ou trois trucs, histoire de vous mettre l'eau à la bouche. En pleine opération Kolwezi, il reste coucher au château, arrimé à sa fonction, plus proche ainsi des centres de décision. Il se fait quand même couler un bain, et le téléphone sonne, et il se précipite couvert de savon...

Voyez un peu le ton ! Et le jour – c'était pendant la revue du 14 Juillet – où il osait pas, pris de trac et de vertige, descendre de son command-car. Et la fois où son copain Helmut Schmidt tourne de l'œil – tiens, à propos, vous saviez, vous, qu'il était le fils naturel d'un juif ? – alors qu'ils sont tous les deux seuls, dans son bureau, à M'sieur Valéry, piégés là par la meute des journalistes impatients qui tirent sur leurs chaînes de télé et de radio, en attendant la fin de cet invraisemblable entretien.

Même cirque à Moscou. Brejnev, déjà très malade, retarde ou décommande leurs rendez-vous. Panique de l'entourage. La presse va parler de camouflet. C'est dingue, cette pression des médias, cet impact. Ils manipulent, ils répercutent, ils créent l'événement.

Ça, pour ça, d'habitude, il sait faire, M'sieur Valéry. Alors, ce que je comprends pas, c'est pourquoi il a pas attendu de passer hier à TF 1 pour révéler le croustillant contenu de son bouquin. On savait tout d'avance. Sauf sa réponse à Christine Ockrent, qui lui demandait si ça lui dirait pas d'être directeur du *Monde*. Paraît qu'on lui a pas proposé. Si c'est que ça, je peux en parler aux copains. A une condition : être le chef de la rédaction en chef. Au moins, là, j'ai une chance de recevoir les services de presse.

CLAUDE SARRAUTE.

Au tribunal de Paris

Trois policiers condamnés pour violences et voies de fait

Trois gardiens de la paix, Stéphane Nafre, Dominique Bignon et Paul Sileci, qui avaient interpellé une prostituée rue Saint-Denis pour tenter de la convaincre de leur *« faire l'amour »*, ont été condamnés, le mardi 23 février, par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, à dix-huit mois de prison avec sursis pour *« violences et voies de fait avec préméditation commises par des agents de la force publique dans l'exercice de leur fonction »* (*le Monde* du 4 février).

Bien que n'ayant pas participé directement aux faits, Alain Dru, chauffeur du car, a été condamné à quatre mois de prison avec sursis pour complicité, et une peine de dix mois de prison avec sursis a été prononcée à l'égard du gardien Freddy Monel, car les juges observent : *« Exceptionnellement, ce jour-là, il était investi des fonctions de chef d'équipage (...). Il se devait, eu égard à la confiance dont l'avait investi son brigadier, de ne pas être complice de tels agissements. »*

En marge de l'affaire Villemin

Une plainte en diffamation de quatre policiers contre *le Républicain lorrain*

Mis en cause dans une enquête publiée par *le Républicain lorrain*, le vendredi 19 février, quatre policiers du SRPJ de Nancy ont, mercredi 24 février, porté plainte pour diffamation avec constitution de partie civile contre les auteurs de cette enquête, Jean-Claude Hauck et Catherine Levitan, collaboratrice occasionnelle de ce quotidien, ainsi que contre Mme Marguerite Puhl-Demange, directrice de la publication.

Cette plainte a été déposée par le bâtonnier Jacquot, du barreau de Nancy – représentant Me François Binet, de Paris, avocat des quatre policiers – auprès de M. Gilbert Thiel, doyen des juges d'instruction à Nancy.

Le Républicain lorrain, dans son enquête, avait mis en cause les quatre policiers du SRPJ de Nancy, le commissaire principal Jacques Corazzi, les inspecteurs principaux Jean-Pierre Pesson, Hubert Kimmel et l'inspecteur Hervé Bartolozzi, les accusant d'avoir « fabriqué » des preuves matérielles pour confondre Mme Christine Villemin, soupçonnée de l'assassinat de son fils Grégory.

Une autre plainte, toujours pour diffamation, devrait être déposée contre *le Figaro magazine* qui, dans son dernier numéro, a également, mais sous une forme différente, mis en cause les policiers du SRPJ de Nancy.